Le Monde

55e ANNÉE – No 16849 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 MARS 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE TÉLÉVISION

■ New York : la vie d'une mairie

■ Portrait : Pierre Albaladéjo

M. Gayssot demande une enquête sur le drame du Mont-Blanc

L'INCENDIE qui a ravagé le tunnel du Mont-Blanc a fait au moins trente-cinq victimes, selon une estimation effectuée samedi 27 mars. La centaine de sapeurs-pompiers, français, italiens et suisses, qui se relaient depuis plus de deux jours, sont parvenus à maîtriser le feu vendredi 26 mars, à 16 heures, mais la chaleur les empêchait toujours, samedi matin, de travailler sur les lieux du sinistre. Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a demandé à une mission d'enquête de déterminer les causes de l'incendie et de faire des propositions afin d'améliorer la sécurité des tunnels routiers. Pour les experts, l'ancienneté du tunnel du Mont-Blanc – trente-quatre ans – et sa position géographique – sous l'aiguille du Midi – limitent la possibilité d'améliorer les conditions de sécurité.

Lire page 8

Les Kosovars victimes de représailles serbes

● Des témoignages font état de violences contre les civils albanais du Kosovo ● Ils évoquent des « atrocités » commises par les forces serbes ● Selon le général Clark, l'OTAN n'a « aucun moyen d'empêcher des tueries » ● Les frappes vont se concentrer sur les troupes serbes au Kosovo

LES OCCIDENTAUX s'inquiètent des informations selon lesquelles les Serbes accentueraient la répression contre les civils albanais du Kosovo pendant que l'OTAN bombarde leurs installations militaires. Ces informations font état d'atrocités commises par les forces serbes. Elles viennent des Etats-Unis, de l'OTAN, mais aussi du Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) et du Tribunal pénal international (TPI).

Le HCR a recueilli, vendredi 26 mars, des témoignages de réfugiés selon lesquels une vingtaine d'habitants du village de Godun, dans le sud-ouest du Kosovo, auraient été exécutés par des soldats yougoslaves. Louise Arbour, procureur du TPI de La Haye, parle de *« sérieuses violations du droit humanitaire international »*. L'Allemagne a saisi le TPI au nom de l'Union européenne, qui parle d'informations *« confirmées et en nombre croissant sur les atrocités perpétrées contre des personnalités politiques albanaises du Kosovo, des avocats ou autres citoyens »*. Le commandant des forces alliées en Europe a déclaré, vendredi àCNN : *« Nous n'avons aucun moyen de stopper les forces serbes dans leurs avancées ou d'empêcher des tueries dans la population civile. »* Le général Clark souligne ainsi les limites de l'opération de l'OTAN, du moins dans sa phase actuelle de frappes aériennes. Vendredi, la Serbie, le Kosovo et le Monténégro ont à nouveau été les cibles d'une troisième vague d'attaques aériennes et de missiles. Les bombardements se sont rapprochés du centre de Belgrade, rapporte notre envoyée spéciale, Natalie Nougayrède. Les frappes de l'OTAN devraient se concentrer désormais sur les forces militaires ou de police opérant au Kosovo.

Après le débat qui a suivi, vendredi à l'Assemblée nationale, la déclaration de Lionel Jospin, des manifestations ont rassemblé, à l'appel du Parti communiste et de l'extrême gauche, quelques milliers de personnes à Paris et en province.

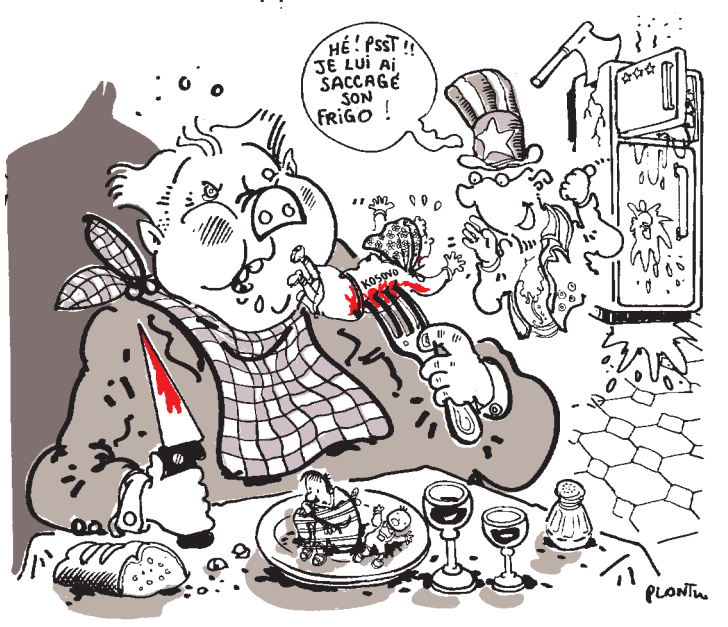

● La répression au Kosovo et la stratégie militaire serbe p. 2
● Reportage à Belgrade et entretien avec Jacques Rupnik p. 3
● Débats sur la guerre et manifestations en France p. 6
● Il y a cinquante ans naissait l'Alliance atlantique p. 11

Renault chez Nissan

■ Le groupe français a pris officiellement 36,8 % du capital du japonais

■ Le nouvel ensemble sera le quatrième constructeur automobile mondial

■ Dans un entretien au « Monde », Louis Schweitzer, PDG de Renault, souligne « l'envie de s'en sortir » de Nissan

Lire pages 14 et 15 et notre éditorial page 13

■ Vers un Etat palestinien

Les Quinze ont reconnu officiellement le droit des Palestiniens à un Etat et surtout celui de le proclamer au moment qu'ils jugeront opportun. Un succès important pour Yasser Arafat. p. 5

■ M. Le Chevallier démissionne du FN

Le maire de Toulon a annoncé, vendredi, qu'il démissionnait du Front national à la suite de *« gestes nuisibles »* de M. Le Pen à son encontre. p. 28

■ « Le Juif de Malte » assumé

Bernard Sobel reprend la pièce suspectée d'antisémitisme lorsqu'elle avait été montée, en 1976, et insiste dans *Le Monde* sur l'importance de l'auteur, Christopher Marlowe, créateur d'un nouveau théâtre. p. 24

■ Brouille sino-helvète

D'importantes mesures de sécurité ont été prises, vendredi, pour le deuxième jour de la visite du chef d'Etat chinois en Suisse, après les manifestations, la veille, d'activistes pro-tibétains. p. 4

■ « Grand Jury »

Martine Aubry est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 28 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 328 - 7,50 F

Saint-Habib raccommode les jeunes beurs du Mirail avec leurs voisins

TOULOUSE
de notre correspondant régional

C'est Farid qui en a eu l'idée : *« Si on faisait une marche sur le Capitole le jour de la Saint-Habib ? »* Avec Myriam, Kader, Mourad et les copains de l'association 9 *bis* – le numéro d'un immeuble de la Reynerie où plusieurs dizaines de jeunes se rencontrent depuis les affrontements qui ont embrasé, au mois de décembre, les quartiers du grand Mirail à Toulouse –, ce jeune étudiant en éducation physique était à la recherche *« d'un truc pour qu'on n'oublie pas Habib »*, leur camarade de dix-sept ans tué par une patrouille de police alors qu'il s'apprêtait à dérober une voiture. Un *« regrettable accident »*, selon la version officielle, qui avait mis le feu aux poudres dans une zone de la ville cumulant les handicaps sociaux.

Le samedi 27 mars, le calendrier catholique et romain fête effectivement Habib – en arabe, celui qui *« louange »* Dieu –, diacre d'Edesse, en Turquie, supplicié par les Perses au début du IVe siècle. Les jeunes de la Reynerie, d'origine maghrébine et musulmans pour la plupart, sautent sur l'occasion. Ils décident d'organiser une marche sur Toulouse ce jour-là. Pour eux, l'initiative se veut un acte symbolique de mémoire, un moyen de se faire entendre *« autrement que par des voitures brûlées »* en même temps qu'un clin d'œil en direction d'une société qui ne parvient pas à les intégrer.

De réunions de quartier en conciliabules d'escaliers, l'idée fait son chemin. Et, peu à peu, la marche change de nature. Des habitants, un groupe de femmes, d'autres associations, des syndicalistes, des élus prennent contact avec les jeunes du 9 *bis*. Les échanges sont vifs, souvent au bord de la rupture entre des jeunes qui portent le sentiment d'injustice à fleur de peau et des personnes traumatisées par les événements de ces derniers mois. *« Comment voulez-vous qu'on n'ait pas la haine ? »*, disent des jeunes. *« Ne vous trompez pas de violence »*, leur répond-on. Mais, pour la première fois depuis de longs mois, on se parle et on parle du quartier comme d'un bien commun.

La préparation de la marche sur Toulouse prend alors des allures de cérémonial de réconciliation. *« Les gens ne nous voient plus comme des fauves »*, dit Farid. *« Les jeunes cherchent le dialogue »*, reconnaît-on dans le quartier. La marche devient le sujet de toutes les conversations. Certains en ont peur. D'autres y voient des raisons d'espérer. Des négociations avec la préfecture et la police s'engagent. D'un côté comme de l'autre, toutes les assurances sont données. Au centre de Toulouse, samedi, on défilera *« sans violence »*, pas seulement en mémoire d'Habib mais *« contre toutes les discriminations »*, sous une banderole réclamant *« la justice, l'emploi, l'éducation »*. On ira à la mairie, puis au conseil général et à la préfecture. Comme un cortège ordinaire de syndicalistes, d'antinucléaires ou de chasseurs.

Tout le monde n'est pas convaincu. Pour certaines associations de copropriétaires, manifester en mémoire d'Habib relève encore de la *« provocation »*. Ils aimeraient qu'on se souvienne de toutes les victimes de la violence urbaine. Mais, à travers la préparation de cette marche, quelque chose a changé. Des habitants du Mirail, des jeunes et des moins jeunes, signifient leur désir de sortir eux-mêmes de leur cauchemar.

Jean-Paul Besset

Le cyclisme et le dopage

LE CRITÉRIUM international cycliste débute, samedi 27 mars à Mazan (Vaucluse), sans l'équipe TVM qui n'a pas été invitée par les organisateurs. La formation néerlandaise est en effet toujours au centre d'une affaire de dopage instruite à Reims. De son côté, le juge lillois Patrick Keil, qui enquête depuis neuf mois sur des trafics de produits illicites, poursuit ses auditions. *Le Monde* révèle que l'un des soigneurs de l'équipe La Française des jeux, Jeff D'Hondt, approvisionnait des coureurs en EPO. Interrogé par les policiers, son directeur sportif, Marc Madiot, a confirmé les faits : *« Il est vrai que certains de mes coureurs prennent de l'EPO* (...). *L'essentiel était qu'ils ne se fassent pas prendre. »*

Lire page 21

Manière de voir Le bimestriel édité par *Le Monde diplomatique*

FEMMES : LE MAUVAIS GENRE ?

Au sommaire :

- La cause des femmes, par **Ignacio Ramonet.**
- Le sexisme à fleur de mots, par **Agnès Callamard.**
- Le corps humain mis sur le marché, par **Marie-Victoire Louis.**
- Tirs croisés contre la pilule abortive, par **Michèle Aulagnon.**
- Pour la « parité domestique », par **Alain Bihr** et **Roland Pfefferkorn.**
- Les temps modernes de l'emploi féminin, par **Margaret Maruani.**
- Une peur irraisonnée des sciences, par **Ingrid Carlander.**
- En Algérie, prétextes et alibis, par **Tassadit Yacine Titouh.**
- Représentant(e)s du peuple ? par **Alain Gresh.**
- Pour la parité, par **Eliane Viennot.**
- Au cœur de la domination masculine, par **Pierre Bourdieu.**
- La maternité au cœur du féminisme, par **Francine Descarries** et **Christine Corbeil.**
- Le privé est politique, par **Florence Beaugé.**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 45 F – 6,86 €

POINT DE VUE

Prodi, le printemps de la démocratie européenne

par Olivier Duhamel

L'UNION européenne, comme aime à le dire Jacques Delors, a surtout besoin de simplification. Simplifions donc, pour aller à l'essentiel. Mars-avril 1999 restera comme une étape historique dans la construction de la démocratie européenne.

La démocratie a des fondations, les droits de l'homme ; l'Europe en est historiquement l'architecte. Elle les a consolidés plus que nulle part ailleurs avec, à Strasbourg, la Cour européenne des droits de l'homme, que tout citoyen peut saisir contre son propre Etat, et, à Luxembourg, la Cour de justice des Communautés, accessible à tout justiciable pour obtenir le respect du droit communautaire. Droits de l'homme encore, lorsque l'Europe, à Londres comme à Madrid, refuse l'impunité à Pinochet. Droits de l'homme toujours lorsque, à Bruxelles l'OTAN, sous l'impulsion de Robin Cook et d'Hubert Védrine, puis de l'Union tout entière, refuse radicalement de se résigner à une nouvelle purification ethnique.

Sur cette base, la démocratie implique deux piliers : le suffrage universel et libre, la pleine responsabilité politique. L'un et l'autre ont mis plus de deux siècles avant d'être admis par les Etats, toujours imparfaitement, et sur une partie seulement de notre continent. L'un et l'autre se consolident maintenant à l'échelle de l'UE.

Le premier pilier de la démocratie est bien le suffrage universel, l'élection par le peuple d'un Parlement. Choisir ceux qui dirigent pour un temps limité : voilà qui n'existe ni dans la famille, ni à l'école, ni dans le travail, mais qui s'est imposé dans la sphère politique. On en oublie trop souvent la portée considérable.

Aucun pouvoir politique dénué d'une Assemblée élue n'est démocratique, qu'il s'agisse d'une collectivité locale, d'un Etat, d'une union d'Etats, d'une fédération.

Lire la suite page 12

***Olivier Duhamel** est député socialiste européen, professeur à l'université Paris-I.*

La passion de l'éthique

DIDIER SICARD

SUCCÉDANT à Jean Bernard et Jean-Pierre Changeux, le professeur Didier Sicard a été nommé, samedi 27 mars, président du Comité national consultatif d'éthique. Chez ce grand médecin, figure de l'hôpital Cochin où il dirige l'un des deux services de médecine interne, *« l'éthique est une passion »*, confie Bernard Kouchner. Portrait d'un curieux, qui se veut *« à la fois dehors et dedans »*, amoureux de l'art et de l'Asie.

Lire page 10

International	2	Abonnements	20
France	6	Aujourd'hui	21
Société	8	Météorologie	23
Horizons	10	Jeux	23
Entreprises	14	Culture	24
Placements	16	Guide culturel	26
Carnet	20	Radio-Télévision	27

« FORCE DÉTERMINÉE »
L'OTAN a poursuivi ses bombardements sur des objectifs militaires en Yougoslavie vendredi 27 mars. La plus violente attaque depuis le début des raids a été lancée sur la région de Belgrade. Des responsables américains ont souligné qu'après avoir visé la défense antiaérienne, les frappes allaient se concentrer sur les forces militaires et de police opérant au Kosovo. Dès vendredi, 40 % des objectifs visés s'y trouvaient. ● LES OCCIDENTAUX se sont inquiétés vendredi 26 mars de la multiplication des informations faisant état d'atrocités commises contre des Albanais au Kosovo. *« Nous craignons vraiment le pire »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. ● LOUISE ARBOUR, procureur du Tribunal de La Haye, a adressé une lettre au président Milosevic dans laquelle elle affirme son intention d'enquêter sur les exactions commises.

Les forces serbes se livreraient au Kosovo à une répression accrue

Les Occidentaux s'alarment d'informations faisant état d'atrocités commises contre la population de la province. Les bombardements s'intensifient sur la banlieue de Belgrade. L'OTAN va concentrer ses frappes sur les troupes opérant au Kosovo

TANDIS que se poursuivaient les raids aériens en Yougoslavie, les Occidentaux se sont ouvertement inquiétés, vendredi 26 mars, de la multiplication des informations faisant état d'atrocités commises contre des Albanais au Kosovo.

● **Inquiétude à Washington.** *« Nous sommes extrêmement préoccupés par ces informations sur une escalade des attaques serbes »* contre les Albanais du Kosovo, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Il a évoqué des témoignages selon lesquels les soldats serbes séparaient de leur famille les Albanais *« en âge de porter les armes »*, comme ils le faisaient avec les musulmans en Bosnie avant de les massacrer. Les Etats-Unis, a-t-il promis, s'efforceront de recueillir des preuves contre les coupables en utilisant leurs satellites, afin qu'ils soient jugés devant le Tribunal pénal international de La Haye (TPI). Interrogé sur ces possibles exactions à l'encontre de civils le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, a reconnu lors d'une conférence de presse qu'il y avait des *« raisons de craindre le pire. Et nous craignons vraiment le pire. C'est l'une des raisons pour laquelle nous nous efforçons d'accentuer nos efforts pour frapper et arrêter les forces yougoslaves au Kosovo »*.

● **Mise en garde du TPI.** Mme Louise Arbour, procureur du Tribunal de La Haye, a adressé une lettre au président Milosevic dans laquelle elle affirme son intention d'enquêter sur les exactions commises et déclare notamment : *« Tout doit être fait pour empêcher de perpétrer de nouveaux crimes. J'attends en conséquence que vous exerciez votre autorité sur vos subordonnés, que vous usiez de votre qualité de dirigeant pour empêcher la perpétration d'autres crimes »*, a-t-elle ajouté.

● **Des « informations confirmées » selon l'UE.** L'Union européenne a aussi mis en cause, dans un communiqué publié vendredi par la présidence allemande, *« les forces de sécurité serbes et des civils masqués qui pourraient appartenir à des groupes paramilitaires »*. *« L'Union européenne est extrêmement inquiète devant les informations confirmées et en nombre croissant sur les atrocités perpétrées contre des personnalités politiques albanaises du Kosovo, des avocats et autres citoyens du Kosovo »*, déclare le texte. *« Les victimes ont été maltraitées, faites prisonnières, blessées ou tuées, des installations publiques et des bureaux de journaux ont été dévastés »*, rapporte-t-il. *« Personne ne doit croire que la confusion qui sévit actuellement au Kosovo pourra servir à couvrir des crimes graves »*. Bonn a aussi demandé au TPI d'examiner un témoignage d'élèves ayant fui en Albanie et faisant état du meurtre de 21 enseignants au Kosovo.

● **Un triple assassinat.** Selon l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, un célèbre avocat albanais, Bajram Kelmendi, et ses deux fils, Kastriot et Kushtrim, ont été abattus jeudi par la police serbe entre Pristina et Kosovo Polje, au sud-ouest de la capitale. Les policiers serbes ont battu Bajram Kelmendi en présence de sa femme, également avocate, et ont répondu à celle-ci de *« demander à l'OTAN »* quand elle a cherché à savoir ce qu'était devenu son mari après son arrestation. M. Kelmendi est un avocat actif dans la défense des droits de l'homme au Kosovo depuis dix ans et il a récemment défendu les intérêts du journal en langue albanaise *Koha Ditore*, fermé par les autorités serbes cette semaine.

La télévision albanaise a affirmé que les forces serbes avaient tué 50 Albanais du Kosovo dans les villes de Suva Reka et Orahovac, dans le sud-ouest de la province serbe à majorité albanaise. Des enfants auraient été utilisés comme boucliers humains pour protéger une usine de munition, selon cette même télévision. A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a également cité des témoignages de réfugiés selon lesquels une vingtaine de villageois ont été exécutés la veille par des soldats yougoslaves dans le village de Goden (sud-ouest du Kosovo).

● ***« Catastrophe humanitaire »***. Interrogé par notre correspondant à Londres, Jonathan Eyal, directeur des recherches stratégiques du Royal united services institute, estime que *« la seule manière de stopper l'offensive serbe au Kosovo est d'y envoyer des troupes prendre le contrôle du terrain »*. *« On savait parfaitement*, dit-il, *dans les milieux militaires de toutes les capitales concernées que, paradoxalement, la catastrophe humanitaire serait bien plus grave dès lors que les opérations de bombardement commenceraient. La justification humanitaire de l'opération en cours n'est rien d'autre qu'une justification juridico-politique visant à conserver un caractère légal – au nom des lois humanitaires internationales – à une opération démunie d'un clair mandat du Conseil de sécurité des Nations unies. »*

● **Violents raids sur Belgrade.** L'OTAN a lancé vendredi soir sa plus violente attaque depuis le début des raids sur la région de Belgrade en bombardant toute une série d'installations militaires dans les faubourgs de la ville. Les bombardements de la soirée ont provoqué notamment de fortes émanations de produits toxiques, ont annoncé les autorités à la radio Studio-B. Samedi matin, un responsable de l'OTAN a indiqué que tous les appareils qui ont participé aux opérations menées la nuit précédente étaient rentrés sans dommages à leurs bases.

Des responsables américains ont souligné qu'après avoir visé la défense anti-aérienne, les frappes allaient progressivement se concentrer sur les forces militaires et de police opérant au Kosovo. Ken Bacon, porte-parole du Pentagone, a déclaré à Washington que vendredi, 40 % des objectifs visés se trouvaient au Kosovo, un pourcentage double de celui des deux jours précédents. – *(AFP, Reuters.)*

Les marchés financiers commencent à s'inquiéter

Si l'annonce du déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie n'a eu aucun impact sur les marchés financiers, ces derniers ont commencé à s'inquiéter vendredi 26 mars. L'euro a brusquement décroché face à la devise américaine, tombant jusqu'à 1,0720 dollar, le cours le plus faible depuis son lancement.

Dès le début des hostilités, quelques économistes s'étaient étonnés du calme observé sur les marchés, qu'ils attribuaient davantage à un dangereux aveuglement qu'à un remarquable sang-froid. L'existence d'un conflit armé aux portes même de l'Euroland a pourtant fini par inciter certains investisseurs internationaux à quitter cette zone. Les analystes craignent aussi qu'une prolongation de la guerre n'entraîne une dégradation des finances publiques des pays européens et du moral des ménages. ***(Lire page 19.)***

La Russie reçoit Michel Camdessus mais gèle ses rapports avec l'OTAN

LA RUSSIE a poursuivi, vendredi 26 mars, ses gestes de défi envers l'OTAN, mais devait néanmoins recevoir samedi le directeur du Fonds monétaire international Michel Camdessus, dont la reprise de l'aide semblait acquise. *« Je suis sûr que le FMI, qui n'a pas intérêt à mettre la Russie en faillite, accordera à la Russie l'aide qui lui permettra au moins de rembourser ses dettes au Fonds lui-même »*, a ainsi déclaré le maire de Moscou, Iouri Loujkov, en visite à Paris. Ce dernier, qui vise la succession de Boris Eltsine, avait été reçu jeudi à Moscou par le président russe, qui refusait de le voir depuis plus d'un an. M. Loujkov a donc pu se prévaloir, en étant reçu par Jacques Chirac et Lionel Jospin, d'un statut d'envoyé du Kremlin, chargé de transmettre son message sur le Kosovo. *« On est déjà sans doute convaincu ici que les frappes contre la Serbie n'apporteront pas de résultat. Des têtes chaudes de l'OTAN disent donc qu'il faut envoyer des troupes terrestres. C'est une étape encore plus dangereuse* (...) *qui amènera une vietnamisation de la région »*, a-t-il dit à la presse. *« Où est la logique ? Aujourd'hui, les frappes de l'OTAN ont provoqué des pertes civiles déjà comparables à celles qui ont résulté du conflit interethnique au Kosovo »*, a-t-il assené. *« C'est pourquoi les Russes soutiennent le président et le gouvernement russes, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps en Russie »*, a ajouté M. Loujkov.

A Moscou, après le rappel, mercredi, du représentant russe auprès de l'OTAN à Bruxelles, le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov a déclaré que les relations avec l'Alliance, dont il a qualifié les frappes de *« génocide »*, étaient *« totalement gelées »* : les deux représentants de l'OTAN à Moscou sont expulsés ; les troupes russes de la SFOR en Bosnie passeraient sous le commandement de l'état-major russe. Les militaires de leur côté ont annoncé des manœuvres navales dans la mer de Barents, leur refus de coopérer avec le Pentagone sur les problèmes informatiques de l'an 2000 et le gel du programme de centres russo-américains de veille antimissiles. La Douma devait se réunir samedi pour voter un nouveau report de la ratification de START-2. Mais les dirigeants russes ne font que menacer de lever l'embargo sur les ventes d'armes à Belgrade, alors qu'un important accord nucléaire lié au désarmement et financièrement avantageux pour Moscou a été signé le 25 mars à Washington, avec l'aval des gouvernements russe et américain, malgré le refus du premier ministre Evgueni Primakov de s'y rendre.

S. Sh.

L'ONU rejette une résolution russe demandant l'arrêt des bombardements

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Sachant parfaitement bien que sa démarche n'avait aucune chance de réussir, la Russie a néanmoins voulu marquer le coup en convoquant, vendredi 26 mars, une réunion urgente du Conseil de sécurité sur la situation au Kosovo. Le projet de résolution russe, parrainé par l'Inde et la Biélorussie, et qui *« exige »* l'arrêt *« immédiat »* des frappes de l'OTAN en Yougoslavie, a été massivement rejeté par le Conseil. La Chine et la Namibie ont joint leurs voix à celle de la Russie alors que les douze autres pays ont voté contre. Résultat qui, pour le représentant de Moscou, est *« une honte »*. Fustigeant amèrement ses homologues membres du Conseil, Sergueï Lavrov les a accusés d'avoir cédé au *« diktat de la force »*. Mettant l'accent sur l'*« illégalité »* de l'action de l'OTAN, il a estimé que *« ceux qui ont bloqué la résolution sont entièrement responsables de l'affaiblissement de la Charte de l'ONU et des prérogatives du Conseil de sécurité »*. Le diplomate russe a reconnu son impuissance en affirmant : *« Je ne vois pas ce que je peux faire de plus. »* L'ambassadeur chinois a condamné *« la politique de puissance du fort qui écrase le faible »*.

A l'ONU, la célèbre phrase de Boutros Boutros-Ghali à l'égard du conflit bosniaque est à nouveau de rigueur. *« C'est la guerre des riches bis »*, disent des diplomates en parlant de l'intervention armée de l'OTAN en Yougoslavie.

« AU MÉPRIS DE LA CHARTE »

Les mêmes pays membres du Conseil qui ont justifié l'usage de la force dans les Balkans avaient, quelques heures auparavant, adopté un texte sur l'Angola dans lequel ils affirmaient leur *« conviction »* que *« la paix durable ne peut en aucun cas être atteinte par des moyens militaires »*.

Approuvant la décision de l'OTAN, un bon nombre de pays à l'ONU se disent néanmoins *« tourmentés »* devant l'opération militaire en Yougoslavie, lancée *« sans l'autorisation du Conseil de sécurité »*. Requérant l'anonymat, un ambassadeur à New York rappelle qu'en *« moins de huit mois »* les Etats-Unis *« ont bombardé quatre pays au mépris de la Charte de l'ONU »*. En effet, les bombardements quotidiens contre l'Irak depuis décembre 1998, ceux effectués en août 1998 au Soudan et en Afghanistan n'ont jamais fait l'objet de débat au Conseil. La guerre en Yougoslavie en revanche a été, pour la deuxième fois en deux jours, au centre des réunions officielles du Conseil.

Afsané Bassir Pour

■ **WASHINGTON. Les six Mig russes saisis en Azerbaïdjan étaient destinés à *« un pays africain en guerre »*** et non à la Yougoslavie, a indiqué, vendredi 26 mars, un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat après enquête menée par le département d'Etat. Il n'a pas voulu préciser s'il s'agissait de l'Angola, de l'Erythrée, ou d'autres pays africains dans ce cas, clients d'armement russe. – *(Reuters.)*

L'armée serbe cherche à ménager son armement antiaérien

LES PILOTES de l'OTAN semblent avoir été surpris, lors de leurs premières sorties, par les réactions modérées de la défense antiaérienne serbe, si l'on s'en réfère à des confidences du général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe. Les Serbes ont engagé leurs Mig-29, mais presque pas leurs batteries de missiles sol-air. Deux avions américains F-15 et un F-16 néerlandais ont ainsi eu raison de trois Mig qui tentaient de leur interdire le ciel. Deux autres appareils ont été abattus vendredi 26 mars, dans la région de Teocak, alors qu'ils survolaient – erreur de navigation ou tentative de bombardement de la SFOR – la Bosnie. Ce qui dénote une mobilisation et une activité somme toute modestes.

Pourquoi les pilotes ont-ils ce sentiment que les Serbes, tout en ne restant pas passifs, n'engagent pas toutes leurs forces dans la bataille, comme s'ils préféraient attendre les prochains développements qui ne tarderont pas à venir avec les déclarations de chefs militaires de l'OTAN selon qui les bombardements se feront plus intenses et plus sévères ?

Il se pourrait que les Serbes, conscients du fait qu'ils sont promis à une campagne de tirs prolongée, cherchent à économiser leurs moyens pour mieux « encaisser » les raids de l'OTAN sur la durée. Cette tactique, qui consiste à ne pas gaspiller leur panoplie de défense et à faire « le gros dos », s'inscrit, pour les Serbes, en contrepoint de celle de l'Alliance atlantique – l'usure du potentiel militaire adverse – et tend à s'adapter à ce grignotage, le temps d'une guerre qui dure et qui peut dégénérer.

AVIONS DE RECONNAISSANCE

Ce sont les équipages des avions de reconnaissance qui ont induit de telles conclusions de leurs missions sur le terrain. Après chaque raid, l'OTAN envoie, outre le travail habituel des satellites-espions dont les trajectoires sont hors de portée de la défense serbe, des avions et des drones (des engins non pilotés) de reconnaissance au-dessus des zones bombardées. La tâche des pilotes, qui prennent de gros risques, est de constater les dégâts, de recueillir une première évaluation grâce à leurs équipements de surveillance embarqués, et de permettre aux états-majors alliés, à partir de leurs analyses, de lancer de nouvelles opérations si les destructions observées ne sont pas celles qui avaient été escomptées.

Or ces vols de contrôle ont été l'occasion de vérifier que, en de nombreuses circonstances, les moyens de la défense serbe sont demeurés actifs après les bombardements qui les visaient, comme s'ils ne s'étaient pas dévoilés au passage des premiers raids, pour se révéler plus tard, ou comme s'ils étaient restés intacts, voire peu endommagés par les tirs de l'OTAN. Par exemple, des appareils de reconnaissance ont continué à être « illuminés » par des radars serbes que les états-majors alliés avaient considérés comme mis hors service après la première vague d'attaques.

Selon les analystes de l'Alliance atlantique, la cause n'en est pas seulement dans l'échec de certains raids, qui laisseraient les matériels serbes en état de fonctionner. C'est un fait, en effet, que des avions, notamment des Harrier britanniques, n'ont pas atteint leurs objectifs de nuit, un seul des six engagés depuis leur base en Italie ayant réussi à placer sa bombe Paweway, guidée par laser, à proximité de sa cible. Si les armements serbes continuent de représenter une menace crédible, on le doit aussi au fait qu'ils ont été mis en veilleuse, ou en réserve, dans l'éventualité d'un conflit de longue durée où Belgrade serait plongé.

Jacques Isnard

Une première liste d'objectifs détruits

Sur dix-huit cibles des bombardements effectués avant ceux de la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mars, l'OTAN estime en avoir détruit une (le site de missiles de Belgrade-Koracica) et touché *« sévèrement »* dix autres (le centre de la défense aérienne de Belgrade-Jakovo, les QG de l'armée et de la police, ainsi que le dépôt d'explosifs de la police à Pristina, les QG de la milice à Urosevac et Prizen, au Kosovo). L'OTAN ajoute que six objectifs ont été atteints *« modérément »*, notamment les aérodromes militaires de Batajnica et Podgorica, et qu'un autre a été touché *« légèrement »*, l'aérodrome militaire de Ponikve. Depuis l'automne 1998, les alliés avaient dressé des listes de cibles, grâce, notamment, à la mission de surveillance aérienne « Œil d'aigle », exécutée par des avions et des satellites espions, et par des engins de reconnaissance.

OBLITYS

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/mn

Sicav obligations et autres titres de créances libellés en euros

DIVIDENDE EXERCICE 1998 : le conseil d'administration de la Sicav OBLITYS a arrêté les comptes de l'exercice 1998 et a constaté que le dividende net par action s'élève à 1,21000 euros, soit une contre-valeur de 7,94 francs.

Décomposition du dividende net, en euros :

· Obligations françaises non indexées	0,59100
· Titres de créances négociables	0,61900
· **Total**	**1,21000**

soit une contre-valeur de 7,94 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 7 avril 1999 et mis en paiement le 9 avril 1999 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 9 juillet 1999).

Valeur de l'action au 26.02.1999 : 105,57 euros, soit une contre-valeur de **692,49 francs.**

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE
On a tous à y gagner

Deux Mig abattus dans le ciel de Bosnie

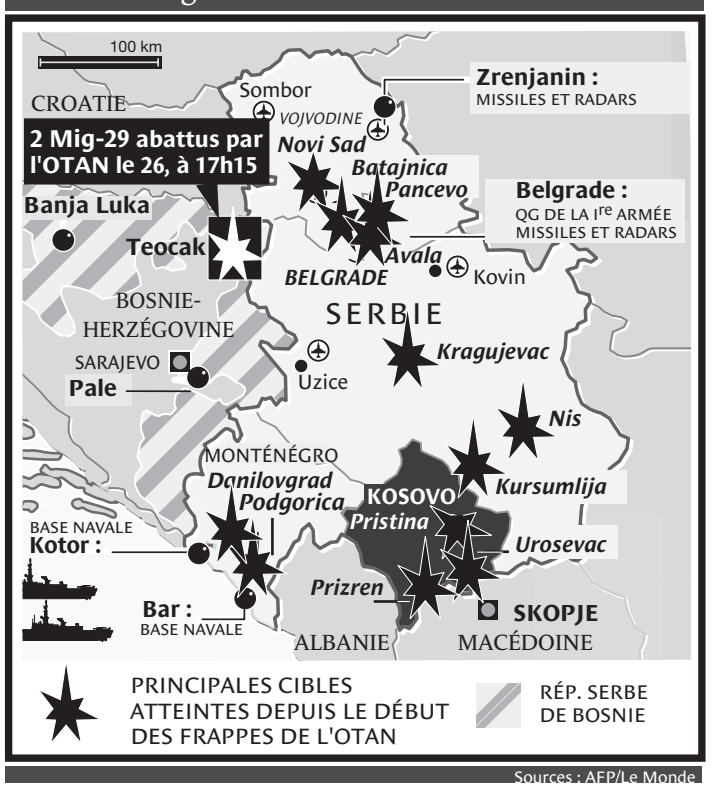

Sources : AFP/Le Monde

Une atmosphère de guerre s'est emparée de Belgrade

BELGRADE
de notre envoyée spéciale

Un grondement sourd, des sons nets d'impacts, une sirène forte qui se déclenche... Vers 22 h 30, vendredi 26 mars, au troisième jour des frappes aériennes, le bruit des bombardements est, pour la première fois, fortement perceptible par les habitants du centre de Belgrade. Les détonations se succèdent. Une quinzaine en une heure. Une lueur rosâtre apparaît au-dessus des toits à un endroit. La nuit s'emplit du son des véhicules de pompiers. La ville est plongée dans l'obscurité, les habitants ayant presque tous éteint les lumières chez eux. Les rues ne sont plus arpentées que par de rares passants hâtant le pas, silhouettes sombres se faufilant sous quelques enseignes encore éclairées de magasins.

REPORTAGE
L'intensification des bombardements se fait sentir dans la capitale serbe

Cette fois, une atmosphère de guerre s'est vraiment emparée de la capitale. D'après la télévision officielle Studio B, des frappes aériennes ont provoqué des émissions de gaz toxiques dans la banlieue de Belgrade : à Zemun, où se situe l'usine pharmaceutique Galenika, et à Sremcica, un peu plus loin vers le nord. Les autorités ont demandé à la population de ces zones de mettre des masques à gaz ou de se couvrir le visage de tissus humidifiés et de se rendre sans panique vers les abris.

Déjà, dans la journée, on avait constaté que les frappes se rapprochaient. Au premier soir des bombardements, seuls des sites dans des faubourgs éloignés semblaient avoir été visés. Mais vendredi après-midi, des témoins racontent que quatre ou cinq quartiers du sud de la ville, notamment Topcider, où se trouve une importante caserne militaire, ont été touchés, dégageant d'épaisses fumées.

Vendredi, à intervalles d'environ trois heures, durant la journée, des sirènes marquant le début et la fin d'alertes aériennes retentissent. Les radios diffusent des appels conseillant à la population de se rendre dans des abris antiaériens. Mais les habitants semblent défier l'imminence du danger. Dès 13 heures, après une matinée où le centre de Belgrade a eu des allures de ville morte, toutes les boutiques étant fermées, les rues se sont à nouveau animées, avec des terrasses de cafés ouvertes. Certains font des provisions de nourriture ou de cigarettes. Les journaux font état de difficultés d'approvisionnement pour le sucre et l'essence.

DÉMONSTRATIONS DE HARGNE

Un habitant raconte que dans son quartier de Novi Beograd (où vivent 300 000 personnes dans une série de tours), en direction de l'aéroport, *« il y a des immeubles d'environ 1 000 habitants où aucun abri antiaérien n'a été prévu. Dans les caves, il n'y a pas assez de place pour tout le monde. Jusqu'à présent, la plupart des gens sont restés chez eux* [pendant les bombardements], *car ils pensaient que le centre de Belgrade serait sûrement épargné. »* Vendredi soir, le doute s'est soudain installé à ce sujet.

Des démonstrations de hargne à l'égard des Occidentaux ont eu lieu. Dans une rue piétonne, les centres culturels français et américain, les locaux du British Council et la boutique d'Air France ont eu leurs vitres brisées et des graffitis peints sur les murs. *« OTAN assassins »*, *« OTAN SS »*, *« US go home »*... La télévision d'Etat montre comment un monument de reconnaissance à la France – pour le soutien qu'elle avait apporté aux Serbes durant la première guerre mondiale – est drapé d'un voile noir lors d'une cérémonie.

Les uniformes militaires deviennent plus nombreux dans les rues. Quelques réservistes portant leur sac en bandoulière se rendent vers les centres où ils sont convoqués. Vers midi, cinq véhicules blindés lourds de la police militaire passent dans une artère du centre-ville, les premiers depuis le début des frappes.

« HORS DE CONTRÔLE »

Les universités et les écoles ont fermé : les vacances de Pâques ont été avancées par les autorités. Les cinémas ne peuvent plus montrer de films étrangers, annoncent les médias locaux. La milice paramilitaire du criminel de guerre Arkan, appelée « Garde des volontaires serbes », a fait savoir qu'elle était *« réactivée »* et devait tenir sa première réunion à Belgrade vendredi pour recruter : *« Seront choisis des hommes avec une expérience militaire. »* Le mufti de Belgrade, une ville où vivent plus de cent cinquante mille musulmans, a fait une déclaration retransmise jeudi soir par la télévision, condamnant les attaques aériennes de l'OTAN et priant pour que *« tous les musulmans et hommes de bonne volonté puissent vivre en paix »* dans le pays.

Dans les locaux du Fonds pour une société ouverte, une organisation occidentale qui aidait à la « démocratisation » en Serbie avant de suspendre ses activités au premier jour des bombardements, le directeur, Milan Vejvoda, est consterné : *« Les bombardements ne vont rien résoudre. La question qui se pose depuis le mois d'octobre 1998* [lorsque l'OTAN avait déjà menacé la Yougoslavie de frappes] *est : qu'est-ce qui peut se passer après des frappes ? »* Ce spécialiste des Balkans s'attend à de graves répercussions pour toute la région. *« Le flux des événements est hors de contrôle »*, dit-il.

Natalie Nougayrède

La population est privée d'informations indépendantes

BELGRADE
de notre envoyée spéciale

Depuis jeudi, au lendemain des premiers bombardements, toute information indépendante est étouffée en Serbie. Tout ce qui est publié dans les journaux est contrôlé en personne par le ministre serbe de l'information, Aleksandar Vucic, indiquent des journalistes de Belgrade. Le ministre a convoqué l'ensemble des rédacteurs en chef jeudi après-midi pour leur annoncer que chaque article devrait dorénavant, avant sa publication, être déposé sur son bureau.

Dans ces conditions, la rédaction de l'hebdomadaire *Vreme*, jusque-là connu pour ses critiques incisives contre le régime de Slobodan Milosevic, a accepté de respecter plusieurs règles afin de minimiser le risque de fermeture du journal par les autorités. La fermeture, mercredi, de la radio indépendante B-92 par une descente de policiers, quelques heures avant les premières frappes aériennes, a eu valeur d'avertissement. *« Nous avons décidé de supprimer tout commentaire, de s'en tenir aux informations disponibles*, affirme Aleksandar Ciric, dans les locaux de la rédaction de *Vreme. Nous nous plions aux consignes officielles : il faut utiliser le terme "agresseur" pour désigner l'OTAN, et écrire les verbes "liquider" et "neutraliser", au lieu de "tuer", pour parler des opérations militaires contre l'ennemi. »*

C'est au travers des informations diffusées par la principale chaîne d'Etat, RTF1, que la population suit la campagne de bombardements contre le pays. La propagande est intense. Les bulletins sont assez fréquents, entrecoupés d'interludes musicaux, de clips à la gloire des forces armées, ou de films sur la résistance des combattants serbes antinazis durant la seconde guerre mondiale. Ce n'est que tard dans la nuit, lorsque le taux d'audience est supposé plus faible, que RTF1 diffuse des images de destruction : des immeubles en flammes, ou bien une lueur intense dans le ciel, la nuit, interprétée comme étant un avion occidental abattu ou un missile détruit par les batteries antiaériennes yougoslaves. Mais jamais il n'est fait état de victimes. Concernant l'effet des frappes, les dommages causés, la chaîne d'Etat s'en tient strictement aux communiqués de l'état-major militaire.

BOUCHE-À-OREILLE

Les téléspectateurs serbes reçoivent aussi une version triée sur le volet des développements internationaux. Par exemple, les propos du général américain Wesley Clark sur une poursuite des frappes aériennes *« jusqu'à la destruction totale »* des installations militaires yougoslaves n'ont pas été diffusées ici. Des observateurs estiment que ce genre d'omission explique *« l'absence de panique au sein de la population »*. Les manifestations contre l'OTAN à l'étranger, les protestations de Moscou contre le recours à la force, l'opposition de la Chine aux frappes, sont autant d'éléments qui reçoivent en revanche un traitement privilégié dans les médias d'Etat.

Rares sont les personnes informées par des sources indépendantes ou occidentales. Des serveurs Internet fonctionnent encore mais ce moyen reste réservé aux habitants de Belgrade, étudiants et intellectuels, dotés d'ordinateurs équipés. La radio B-92 a indiqué que des bulletins préparés par ses journalistes continueraient d'être diffusés sur Internet. Certaines émissions de B-92, captées par satellite, sont en outre diffusées par une petite radio locale, Radio-Pancevo, qui émet sur la bande FM à partir d'une banlieue de Belgrade. Ses diffusions semblaient toutefois se raréfier vendredi. Dans quelques hôtels, des chaînes de télévision internationales, CNN et BBC World, sont captées, et souvent suivies par le personnel anglophone. Un bouche-à-oreille fonctionne ensuite.

Assoiffés d'informations, inquiets des dégâts et des victimes que pourraient faire les bombes, de nombreux habitants de Belgrade téléphonent à leurs familles vivant dans d'autres villes du pays. C'est ainsi que Jelena, une jeune habitante de la capitale, a appris de la bouche de son frère vivant à Nis, la deuxième ville du pays, qu'une bombe aurait *« raté »* une importante usine électronique située à quelques kilomètres du centre-ville, et que le projectile se serait *« écrasé sur une colline où se situent plusieurs villages »*.

N. N.

Jacques Rupnik, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

« Milosevic sait au fond de lui-même que le Kosovo, c'est perdu »

« La guerre peut-elle être longue ?

– Je ne vois pas comment on pourrait avoir des commémorations de l'anniverssaire de l'OTAN prévues dans un mois avec une situation où Slobodan Milosevic serait vainqueur. Mais il y a une hypothèse rarement évoquée à laquelle je crois. C'est que sans doute Slobodan Milosevic sait au fond de lui-même que le Kosovo, c'est perdu. Mais l'abandonner autour d'une table de négociations est très difficile. Car après avoir bradé les Serbes de Krajina et de Bosnie, abandonner le Kosovo *"berceau historique"*, cela fait beaucoup. Alors que l'abandonner après avoir affronté vaillamment le monde entier – seul contre tous –, c'est une hypothèse plus acceptable.

– Comment caractérisez-vous le pouvoir de Slobodan Milosevic ?

– Milosevic a joué sur deux volets complémentaires : la Serbie et la Fédération yougoslave. Il était président de la Serbie, puis est devenu président de la Fédération à l'expiration de son mandat. Au niveau de la Serbie, la coalition repose sur le Parti socialiste (ex-communiste), dont il a été le leader. Et aussi sur le parti de son épouse, la Gauche socialiste (YUL), qui est une formation assez bizarre : elle est beaucoup plus archéo-communiste que le Parti socialiste, c'est un conglomérat de gens issus de la gauche yougoslave, d'intellectuels et de jeunes managers qui savent que, pour faire des affaires, il vaut mieux être de ce côté-là. On y trouve aussi des militaires héritiers à la fois de l'idée communiste et de l'idée yougoslave. Le PS et YUL sont contrôlés par la famille.

» A côté d'eux, deux autres alliés : au niveau de la Serbie, le Parti radical et ultranationaliste de Vojislav Seselj, ouvertement en faveur de la purification ethnique, qui a fait ses classes au moment de la guerre en Croatie et en Bosnie. L'autre ralliement plus récent, au niveau fédéral, est celui de Vuk Draskovic, qui était l'un des trois dirigeants de la coalition symbole de l'opposition démocratique Ensemble, il y a deux ans, lors des manifestations, essentiellement estudiantines, contre Milosevic. Ils comparaient alors Milosevic à Saddam Hussein et réclamaient sa démission. La coalition n'a pas tenu longtemps et a explosé à cause des ambitions personnelles de Vuk Draskovic.

» Ce ralliement de Vuk Draskovic s'explique aussi par le fait que Milosevic a des dossiers sur tout le monde, et il tient Vuk Draskovic comme Vojislav Sesejl. Mais Vuk Draskovic fournit tout de même une caution partielle de l'ancienne opposition démocratique au régime actuel. Cela permet à Milosevic de se faire pratiquement passer pour un homme du centre.

> « Je ne le vois pas céder, car il s'est mis dans cette situation délibérément »

– Quels sont les tensions actuelles au sein de la Fédération entre le Monténégro et la Serbie ?

– Depuis l'arrivée au pouvoir de Milo Djukanovic, il y a dix huit-mois, au Monténégro, nous assistons à un processus d'éclatement de la Yougoslavie résiduelle. Il y a eu une première phase avec la Slovénie, la Croatie et la Bosnie et la Macédoine. Maintenant nous avons, d'un côté, la crise du Kosovo – et la question de l'indépendance ou de l'autonomie – et, de l'autre côté, l'autonomisation du Monténégro par rapport à la Serbie. Le Monténégro a toujours été considéré par les Serbes comme le petit frère. Milo Djukanovic a montré qu'il ne l'entendait pas ainsi. Il est même devenu, par défaut, un symbole d'espoir pour l'opposition serbe de Belgrade, ce qui en dit long sur son état. Dès que M. Djukanovic a pris ses distances en parlant de neutralisme à propos du conflit du Kosovo, des rumeurs de coup d'Etat militaire ont immédiatement surgi.

– Et l'armée ?

– Slobodan Milosevic a eu, à plusieurs reprises, des conflits avec l'armée. Il y a eu des limogeages et des purges, et une mise en valeur parallèle de la police et des unités spéciales de sécurité, qu'il a créées comme une sorte de garde prétorienne, avec un équipement tout à fait militaire. Ce sont ces unités qui interviennent au Kosovo pour faire des opérations de netoyage ethnique, ou de *"lutte antiterroriste"*, comme ils disent.

– Est-ce que vous imaginez que Slobodan Milosevic cédera aux raids de l'OTAN ?

– Je ne le vois pas céder, car il s'est mis dans cette situation délibérement, comme s'il avait recherché cette fuite en avant pour renforcer la cohésion autour de lui. Il a fait un calcul en se disant que les bombardements souderont la population autour de lui, et c'est ce qui se passe. Dans l'opposition, certains se rallient, d'autres se taisent. Mais Slobodan Milosevic a fait, dès le départ, le pari que les Occidentaux ne déploieraient jamais de troupes au sol. Sachant qu'il y aurait seulement des frappes sur des cibles militaires, il pense que son pouvoir ne sera pas menacé.

» Tout cela peut marcher dans une première phase de réflexe défensif. Mais il se peut aussi, selon la durée et de la nature des bombardements, que les dommages soient importants dans l'armée elle-même. Si elle est anéantie et subit des pertes importantes en hommes, il n'est pas impossible qu'une partie de cette armée dise : "Assez, cela suffit." Slobodan Milosevic pourrait alors se retrouver en difficulté. Il s'agirait d'un scénario très grave et très dangereux sur le plan interne, pas seulement pour le président de la RFY, mais pour toute la Serbie. Et cela dans un contexte de guerre civile, puisqu'il dispose de sa garde prétorienne.

» Mais il y aussi chez Slobodan Milosevic un côté qui ne relève pas du calcul rationnel, une sorte de fuite en avant chez un homme dont les deux parents se sont suicidés. Il ne faut pas oublier cette pulsion suicidaire sur le thème : "Si je dois périr, que tout le monde périsse avec moi."

– Comment voyez-vous l'avenir du Kosovo ?

– Plus ce conflit dure, plus l'idée d'un Kosovo au sein de la Yougoslavie deviendra difficilement acceptable. D'abord pour les Albanais, mais aussi parce qu'il n'y aura plus de Serbes au Kosovo. Quand on parle de l'exode de la population civile, il s'agit bien entendu principalement d'Albanais. Mais ce que l'on oublie souvent, c'est que les Serbes quittent aussi la province et qu'ils n'ont pas confiance en Slobodan Milosevic. Trente mille d'entre eux ont quité le Kosovo, et c'est un peu la politique de Slobodan Milosevic qui les fait partir. On se retrouvera avec un Kosovo qui sera "ethniquement homogène" et où il est totalement exclu que la direction politique albanaise considère le Kosovo comme une partie intégrante de la Serbie.

» Le seul espoir serait alors le maintien d'un système fédéral et un changement démocratique à Belgrade. Mais il n'y aura pas non plus de Kosovo à l'intérieur des frontières de la Yougoslavie sans changement démocratique à Belgrade. Or nous sommes en train d'assister à l'inverse. La Yougoslavie vole en éclats, et la démocratie – ou ce qui en restait – est en train d'être laminée avec les mesures prises par Slobodan Milosevic contre les médias et contre toute forme de dissidence. Tout cela ne prête pas à une vision optimiste. »

Propos recueillis par Alain Debove et Denis Hautin-Guiraut

Euro, emploi : il est urgent de réussir

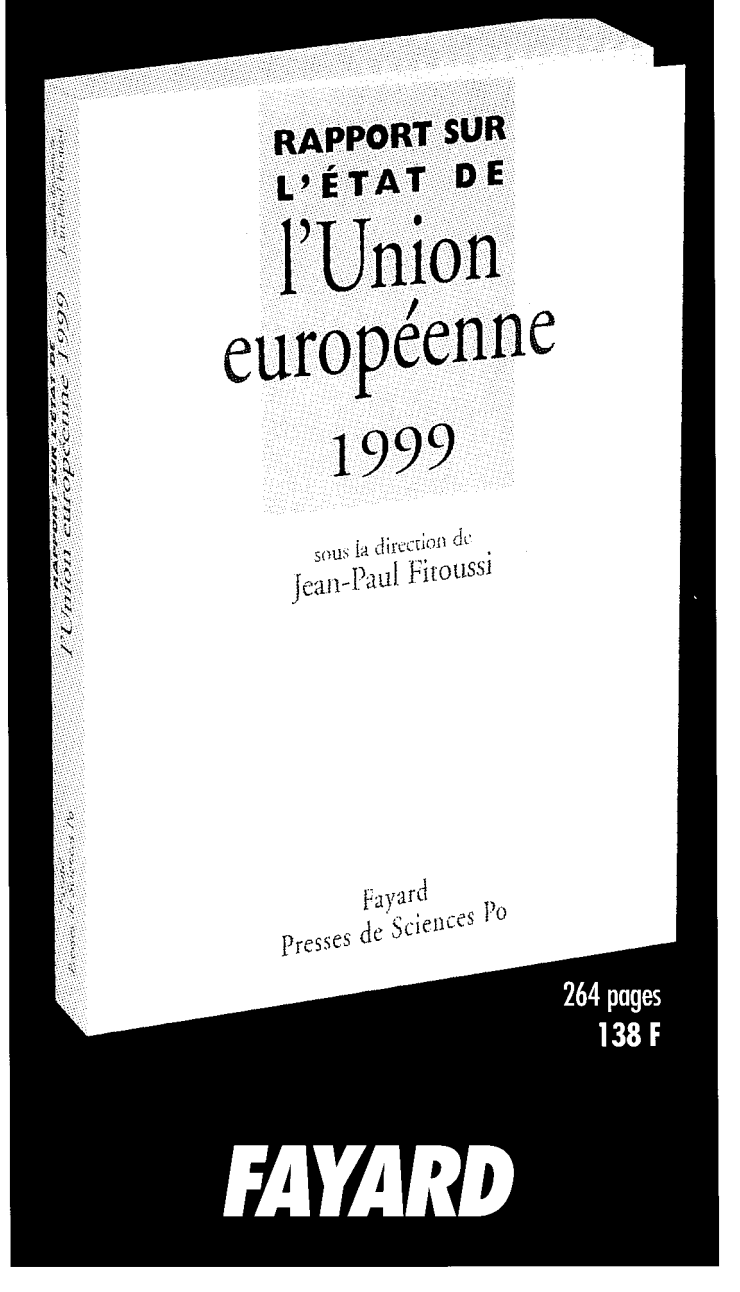

264 pages
138 F

FAYARD

En Suisse, Jiang Zemin a dû slalomer entre les protestations contre Pékin

L'« incident de Berne » continue de peser sur la visite du président chinois

Les autorités helvétiques ont tout fait pour éviter au chef de l'Etat chinois d'être confronté à de nouvelles manifestations au cours de sa visite, perturbée dès son début, jeudi 25 mars à Berne, par des activistes pro-tibétains. Jiang Zemin a préféré les environs du *« paisible lac Léman »*, propice à *« la diplomatie multilatérale »*.

BERNE
de notre correspondant

Au milieu de mesures de sécurité exceptionnelles, la deuxième journée de la visite du président Jiang Zemin en Suisse, vendredi 26 mars, s'est déroulée à Genève dans une ambiance un peu plus sereine que la veille. Soucieuses d'apaiser leurs hôtes – vivement irrités par une manifestation pro-tibétaine qui avait perturbé l'accueil officiel à Berne –, les autorités helvétiques avaient redoublé de vigilance.

Dans la capitale fédérale, la police avait fait recouvrir un immense drapeau tibétain de 11 250 mètres carrés déployé sur un stade situé juste sous les fenêtres de l'hôtel où étaient descendus le président chinois et sa suite.

C'est sous haute protection que le convoi officiel, survolé en permanence par deux hélicopères, s'est ensuite rendu à Genève, en faisant une halte dans le cadre bucolique de La Gruyère, dans le canton de Fribourg. Des chocolats, offerts par deux enfants en costume local, déridèrent l'hôte sourcilleux, apparemment plus détendu au déjeuner offert en son honneur à Genève. Il a alors vanté *« le beau lac Léman, cadre magnifique et paisible pour la diplomatie multilatérale »*.

Pendant ce temps, près d'un millier de manifestants rassemblés sur la place des Nations, drapeaux tibétains et banderoles à l'appui, étaient soigneusement tenus à l'écart des réjouissances officielles. C'est sans accroc que Jiang Zemin a pu aller lire son allocution devant la conférence du désarmement dans un Palais des nations transformé en camp retranché et gardé par l'armée suisse. Il a profité de l'occasion pour annoncer l'intention de la Chine de ratifier *« très prochainement »* le traité d'interdiction totale des essais nucléaires et réitérer son appel *« à un arrêt immédiat de l'intervention militaire de l'OTAN contre la Serbie »*.

COUP DE COLÈRE

A l'autre bout du bâtiment, les délégués de la commission des droits de l'homme de l'ONU discutaient justement du droit des peuples à l'autodétermination. Mais les échos des deux salles ne se sont pas mêlés. Le président chinois a consacré à peine dix minutes à serrer la main aux responsables d'une dizaine d'agences des Nations unies, prenant soin de se faire photographier au côté du haut commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson.

« L'incident de Berne » paraissait surmonté, mais le spectaculaire coup de colère de Jiang Zemin contre la présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, accusée d'être incapable de tenir ses concitoyens en respect, continuait d'alimenter les discussions de couloirs.

Non sans ironie, la presse helvétique a estimé que *« la Suisse lui a donné une belle leçon de démocratie »*. D'autres, pourtant, redoutent d'éventuelles complications. Le ministre de l'économie, Pascal Couchepin, qui doit bientôt faire le voyage de Pékin, a averti : *« Les Chinois aiment rendre coup pour coup. »*

Jean-Claude Buhrer

Wei Jingsheng dénonce le « mauvais rôle » de Paris sur les droits de l'homme en Chine

Selon le dissident, les autorités françaises ont fait capoter une nouvelle démarche européenne visant à mettre en accusation le régime de Pékin devant une commission des Nations unies

WEI JINGSHENG, le plus célèbre opposant chinois en exil, est en colère contre Jacques Chirac. A Paris ces jours-ci, il dit sa déception de voir les autorités françaises baisser les bras devant la répression politique en Chine. *« La France a choisi le mauvais rôle. Les Chinois savent qu'il y a un Français du nom de Jacques Chirac, qui les représente tous, et qui a choisi de soutenir le gouvernement chinois coûte que coûte dans ses difficultés et non pas de se soucier du sort de la population chinoise quand celle-ci est opprimée »*, peste Wei.

La France, selon Wei, vient de dissuader d'autres pays européens – les Pays-Bas, notamment – de soumettre à nouveau à la commission des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, une motion contre les autorités de Pékin. Cette démarche était motivée par les nombreuses condamnations infligées par le gouvernement chinois, ces derniers mois, à des opposants.

PLACE SYMBOLIQUE

« Il n'y a eu aucun résultat aux promesses faites par le gouvernement de faire progresser la situation des droits de l'homme en Chine », poursuit Wei. *« Pourtant, tous les hommes d'Etat* [occidentaux], *qui me disaient l'an dernier qu'il faudrait à nouveau proposer une résolution des Nations unies à ce sujet en l'absence de progrès, disent à présent que ce serait inopportun. »*

Or la France, qui accueillait il y a dix ans les étudiants de la place Tiananmen fuyant la répression, tient là une place symbolique : c'est en arguant de leur amitié avec Jacques Chirac que les dirigeants chinois peuvent assurer à leur population que l'Occident a mis fin à son éphémère engouement pour l'idée de la démocratie en Chine.

A l'ONU, la distinction faite entre la Chine, épargnée de critiques pour raisons supérieures, et d'autres pays moins importants, plus vertement critiqués, revient à *« blâmer le petit voyou en laissant filer le grand criminel »*, poursuit Wei. Patrick Baudouin, président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, renchérit : la France, en se rendant responsable de ce clivage, *« contribue à donner* [à la commission de Genève] *la mauvaise image d'un organisme qui ne s'attaque, en fait, qu'aux faibles »*.

Pourtant, les efforts déployés par les autorités chinoises, avant chacune des sessions de la commission, pour s'assurer qu'elles n'y seront pas mises sur la sellette, montrent l'importance qu'elles y attachent. Quant au sort des opposants chinois eux-mêmes, estime Wei Jingsheng, il est encore clairement lié au niveau de la pression internationale : *« C'est quand la Chine a commencé à échapper à cette pression que les arrestations ont repris à grande échelle, tandis que Jacques Chirac se félicitait des progrès des droits de l'homme en Chine. »*

Pour preuve de ces *« progrès »*, la Chine a signé les deux conventions des Nations unies relatives aux droits politiques et socio-économiques ; depuis, Pékin a exclu de faire ratifier ces textes à brève échéance.

Francis Deron

Malade du « cochon fou », la Malaisie abat 600 000 porcs

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Plus de mille soldats ont reçu pour mission d'abattre, en l'espace de dix jours, quelque 600 000 cochons dans le seul Etat de Negeri Sembilan, entre Kuala Lumpur et Malacca, en Malaisie. Dans certains endroits, les éleveurs n'ont pas attendu l'intervention du gouvernement pour abattre, à coups de barres de fer, leur bétail. La raison : une endémie présumée d'encéphalite japonaise, qui aurait déjà fait plus de 55 morts dans le pays depuis octobre 1998. Le porteur : le cochon (et peut-être le cheval). Le vecteur : un moustique, le Culex, qui transmet à l'être humain un virus qui s'attaque au cerveau. Une campagne de vaccination a été simultanément lancée dans ce centre fort prospère d'élevage porcin.

Pour les éleveurs, c'est la ruine. Le virus ne se transmet pas par la consommation de viande de porc, mais les gens n'y croient guère. Les ventes ont donc chuté sans attendre la propagation de la maladie. La Thaïlande voisine a interdit l'importation de cochons de Malaisie. Singapour, qui importe l'essentiel de ce qu'elle consomme de Malaisie, a pris des mesures identiques et fermé, le 19 mars, ses deux abattoirs pour les décontaminer.

UN DRAME DE PLUS

La cause de la maladie, découverte dans l'Etat septentrional de Perak à l'automne 1998, demeure un mystère. Des équipes de spécialistes sont venues d'Australie et des Etats-Unis prêter main-forte aux Malaisiens. Les symptômes de la maladie sont des maux de tête, des vertiges, de fortes fièvres et des convulsions qui peuvent conduire à des évanouissements. Des délais dans le traitement peuvent conduire à la paralysie ou à la mort. Pour éviter une épidémie, le gouvernement a entrepris, outre l'abattage, la vaccination d'un demi-million de cochons ainsi que celle de 30 000 employés de fermes d'élevage et de plus de 250 000 jeunes qui vivent aux alentours.

Pour la Malaisie, c'est un drame de plus. Voilà deux ans, elle avait subi, pendant des semaines, des nuages polluants provoqués par des feux de forêt à Sumatra et sur la partie indonésienne de Bornéo. La crise économique régionale a débouché, en 1998, sur une contraction de 6 % qui s'accompagne d'une crise politique entretenue par le procès pendant six mois d'Anwar Ibrahim, l'ancien numéro deux du régime, dont le verdict doit intervenir le 6 avril. Enfin, l'élevage du cochon vise pour l'essentiel une clientèle chinoise, dans un pays dont la moitié de la population est musulmane.

Jean-Claude Pomonti

FCB

En Angleterre, même Dieu aime les décapotables.

Pour découvrir toutes les richesses de l'Angleterre, on n'a rien inventé de mieux que la voiture. Et si vous en avez une, ça tombe bien.
En effet pour le lancement de sa nouvelle ligne Dieppe-Newhaven, Hoverspeed vous propose un aller-retour en pleine saison, pour 2 personnes et une voiture, à partir de 1260 F. Pour tout renseignement, appelez le **0800 901 777** ou contactez votre agence de voyages.

SI VOUS CHERCHEZ UNE AUTRE PLANÈTE, C'EST JUSTE EN FACE.

Pour tout renseignement sur l'Angleterre ou pour obtenir de la documentation, téléphonez au 01 44 51 56 20 ou tapez 3615 BRITISH (2,23 F/mn) ou consultez votre agence de voyages.

M. Arafat remporte une manche dans la bataille pour la reconnaissance d'un Etat palestinien

L'Union européenne a franchi officiellement le pas, jeudi 25 mars, au sommet de Berlin

En décrochant la reconnaissance, par l'Union européenne, du droit des Palestiniens à un Etat, le président de l'Autorité palestinienne a remporté une manche importante dans la lutte pour la souveraineté. Les Etats-Unis se sont contentés d'indiquer, samedi 27 mars, qu'ils *« ne partagent pas »* les vues européennes. Mais Washington a récemment multiplié les signes de reconnaissance implicite du futur Etat palestinien.

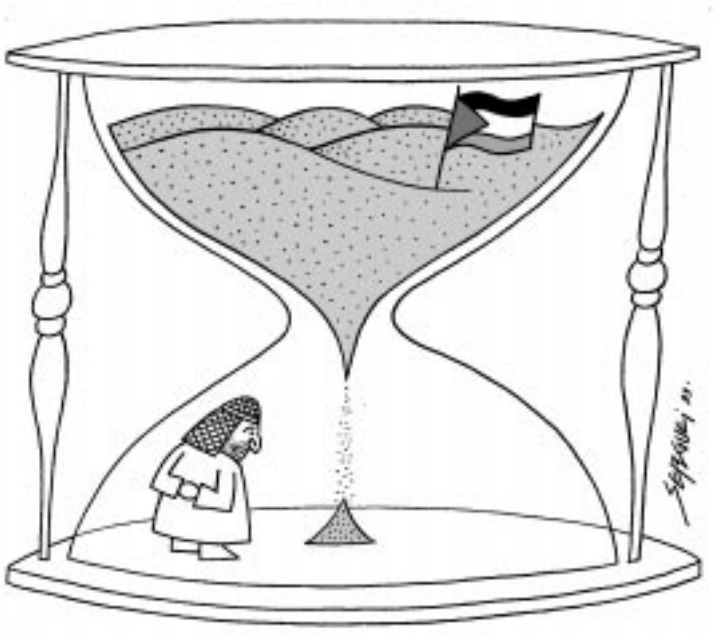

FINIES les contorsions diplomatiques : l'Union européenne reconnaît désormais aux Palestiniens non seulement le droit à un Etat, mais aussi celui de le proclamer au moment qu'ils jugeront eux-mêmes opportun. Dans un communiqué publié jeudi 25 mars, au terme du sommet de Berlin, les Quinze ont affirmé *« le droit permanent et sans restriction des Palestiniens à l'autodétermination, incluant la possibilité d'un Etat »* et souhaité *« l'accomplissement prompt de ce droit »*, qui *« ne peut faire l'objet d'aucun veto »*. Les Quinze se sont déclarés disposés à *« envisager la reconnaissance d'un Etat palestinien le moment venu »*.

Dans sa bataille pour la reconnaissance de la souveraineté palestinienne, le président de l'Autorité palestinienne vient ainsi de remporter une manche. Intraitable sur le droit des siens à un Etat, il n'était et ne demeure prêt, à la demande de nombreux pays, dont les Quinze, à concéder qu'un éventuel report de la proclamation d'indépendance. Mais il exige des garanties, notamment une reconnaissance internationale. L'UE la lui a accordée. Le chemin parcouru en quelques mois par l'Union est très grand : elle n'en est plus, comme au sommet de Cardiff, en juin 1998, à *« ne pas exclure la possibilité d'un Etat »*. C'est *« Cardiff plus plus »*, selon l'expression du chancelier allemand, Gerard Schröder, qui a récemment reçu le président palestinien.

« PERMISSIVITÉ AMÉRICAINE »

Deux développements ont précipité l'évolution des Européens, a expliqué au *Monde* Nabil Chaath, conseiller diplomatique du président palestinien : le premier est l'annonce par M. Arafat de son intention de proclamer l'Etat palestinien le 4 mai, date à laquelle la période intérimaire d'autonomie palestinienne doit prendre fin, en vertu des accords dits d'Oslo.

L'autre catalyseur a été la chute du gouvernement israélien et, *« en riposte au projet palestinien »*, le choix de la date du 17 mai pour l'organisation d'élections anticipées. Les contacts entrepris par le chef de l'Autorité palestinienne à l'échelle internationale, et singulièrement avec les pays européens, le rôle moteur joué au sein de l'UE par la France et l'attitude *« permissive »* des Etats-Unis vis-à-vis des Quinze ont fait le reste, a précisé M. Chaath.

Certes, à la grande indignation des Palestiniens, les Etats-Unis refusent toujours de reconnaître leur Etat. Ils ont néanmoins, par défaut, adopté une position encourageante. *« Consultés en particulier par le président français, Jacques Chirac, ils n'ont de fait formulé aucune hostilité à une position européenne indépendante de la leur, ni à un dialogue euro-palestinien qui permette d'aller au-delà des résolutions de Cardiff. Ils ont ainsi implicitement admis qu'ils n'étaient pas eux-mêmes en mesure d'adopter une position ferme, au moment où Israël est entré en période électorale. »*

Cette *« permissivité »* a sans doute largement contribué à infléchir la position de pays tels que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, traditionnellement rétifs, pour des raisons différentes, à tout ce qui pourrait déplaire à l'Etat hébreu. Le communiqué du sommet de Berlin, selon une source diplomatique européenne, a été rédigé sur la base d'idées françaises. M. Chaath n'hésite pas à tirer un coup de chapeau à la France : Paris, insiste-t-il, a informé ses partenaires qu'il reconnaîtrait l'Etat palestinien, même s'il était proclamé le 4 mai, mais les autorités françaises ont toujours simultanément plaidé auprès des Palestiniens pour le report de cette date.

Loin de n'avoir qu'une valeur déclamatoire, la position des Quinze est un jalon important dans une évolution internationale qui se dessine. Le Canada et le Japon, fait remarquer Nabil Chaath, sont sur la même longueur d'onde que l'UE. Certaines initiatives américaines sont, elles aussi, des signes de reconnaissance implicite de la souveraineté palestinienne, telles, rappelle-t-il, la récente visite à Gaza du président Clinton et les déclarations qu'il y a faites, ou la mise sur pied d'une commission mixte américano-palestinienne pour le dialogue et la coopération politique, culturelle, économique et juridique, ou encore la détermination de l'administration américaine à rassembler 900 millions de dollars (833 millions d'euros) d'aide aux Palestiniens.

Les choses étant ce qu'elles sont, Yasser Arafat reportera-t-il la proclamation de l'Etat palestinien ? *« La réponse sera donnée dans la dernière semaine d'avril,* répond M. Chaath, *c'est-à-dire une fois que le président palestinien aura achevé de consulter les instances dirigeantes de l'Autorité et celles de l'OLP. »* Les Quinze, pour qui *« la création d'un Etat palestinien démocratique, viable et pacifique (...), serait la meilleure garantie de la sécurité d'Israël »*, ont suggéré un délai d'un an, afin de donner au futur gouvernement israélien la possibilité de mener à bien les pourparlers sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza. Pour autant, les Quinze estiment que l'Etat hébreu n'a aucun droit de veto sur la proclamation de l'Etat.

UNE « LOGIQUE DE PAIX »

L'Autorité palestinienne, pour qui une date doit impérativement être fixée, a envisagé pour sa part un report de six à huit mois. Un éventuel report étant justifié par l'échéance électorale israélienne, explique M. Chaath, les choses ne doivent pas traîner en longueur après le scrutin et perdurer jusqu'à l'entrée des Etats-Unis en période électorale – lorsque l'administration américaine sera pratiquement paralysée. Les Palestiniens veulent par ailleurs avoir l'assurance qu'en cas de report l'Etat hébreu appliquera les engagements pris en vertu des accords passés.

D'autant, souligne-t-il, que la proclamation de l'Etat palestinien s'inscrit dans *« une logique de paix et non d'affrontement »*. Les Palestiniens s'engagent à ne le proclamer que *« de manière démocratique et après consultation de leur peuple »*, à *« ne pas le doter d'armes de destruction massive »* et à *« continuer à négocier avec Israël toutes les questions qui demeureront en suspens »*. Il y a eu, sur le sujet, une seule et unique tentative, demeurée secrète. C'était au printemps 1995. Avec l'accord de l'ancien premier ministre israélien, Ytzhak Rabin, l'ancien ministre travailliste Yossi Beilin et Nabil Chaath lui-même avaient examiné la possibilité que l'Etat palestinien soit proclamé et reconnu par Israël dès que seraient réglés le problème des colonies de peuplement et celui des frontières, quitte à ce que les pourparlers continuent sur d'autres sujets, tel celui de Jérusalem. *« Nous avions discuté de la création de groupements de colonies sur une superficie qui n'excéderait pas 5 % de la Cisjordanie, en échange de quoi Israël céderait 5 % de territoires supplémentaires à Gaza »*, révèle-t-il.

Mouna Naïm

M. Nétanyahou invoque la Shoah pour fustiger les Quinze

Avant même que les Quinze ne diffusent leur déclaration en faveur d'un Etat palestinien, jeudi 25 mars au sommet de Berlin, Benyamin Nétanyahou avait nié aux Européens tout droit à s'exprimer sur ce sujet. Un communiqué officiel indiquait que *« le premier ministre* [israélien] *rejette la déclaration européenne qui* (...) *tente de dicter à Israël les résultats d'une négociation avec les Palestiniens ». « Il est d'autant plus regrettable,* ajoutait-il, *que ce soit l'Europe, où un tiers de la nation juive a péri, qui juge d'imposer une solution qui met en danger l'Etat juif. »* Les services du premier ministre jugeaient également symbolique le fait que la déclaration européenne ait été prononcée à Berlin, capitale du Troisième Reich. Le lendemain, Benyamin Nétanyahou, reprochant à l'Europe *« d'avoir non seulement choisi son camp, mais aussi fixé une date »*, a ajouté qu'*« Israël ne peut accepter cette tentative de diktat venue de l'extérieur en faveur de la création d'un Etat palestinien d'ici à l'an 2000 ».*

Adieux chantés au Parlement sud-africain pour M. Mandela

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Président Mandela, nous vous aimons tous, vous allez nous manquer. » Les mots sont simples mais sincères. Prononcés par une parlementaire à la voix nouée, ils ont résonné dans l'Assemblée comme l'hommage ému et unanime d'un peuple à son idole.

L'Afrique du Sud a vécu un moment d'histoire et d'émotion, vendredi 26 mars, avec le discours d'adieu du président Nelson Mandela devant le Parlement, retransmis en direct à la télévision. Il reste environ deux mois avant le départ officiel à la retraite du chef de l'Etat, à l'occasion des élections du 2 juin. Mais dès vendredi, M. Mandela a commencé à tourner la page en clôturant l'ultime session de la première Assemblée démocratique et multiraciale élue en 1994.

Fidèle à son image d'homme de paix et de réconciliation, le président Mandela a lancé un dernier message à la nation. *« Le monde nous admire parce que nous avons su réconcilier notre peuple et éviter le cauchemar d'une guerre raciale. Mais nous devons poursuivre notre combat contre la pauvreté et la division. La longue marche continue »*, a affirmé M. Mandela, avant que le Parlement tout entier se lève pour chanter une dernière chanson à sa gloire. L'hommage était à la hauteur de l'admiration et du respect que suscite toujours le personnage. Depuis longtemps pourtant, le chef de l'Etat a préparé sa succession et laissé la gestion des affaires courantes à son dauphin désigné, le vice-président Thabo Mbeki. Parallèlement, l'usure du pouvoir a commencé à se faire sentir ces derniers mois, caractérisée notamment par l'impatience croissante de la population noire face à la lenteur des changements.

Malgré tout, le président Mandela conserve une place à part dans le cœur des Sud-Africains, comme l'a montré la frénésie déclenchée, l'année dernière, par le 80e anniversaire du chef de l'Etat et son mariage avec Graça Machel, la compagne de ses vieux jours. Aujourd'hui encore, il demeure, de loin, l'homme politique le plus populaire du pays et recueille 80 % d'opinions favorables parmi ses concitoyens.

Les touristes qui se rendent en Afrique du Sud n'échappent pas à la « Mandelamania» : l'île de Robben Island – où M. Mandela purgea la plus grande partie de ses vingt-sept années d'emprisonnement sous l'apartheid – est devenue l'une des attractions touristiques les plus fréquentées du pays.

« SUPERSTAR » INTERNATIONALE

A l'étranger, tous les sondages réalisés à l'approche de l'an 2000 classent Nelson Mandela comme un des personnages les plus marquants du XXe siècle. Partout dans les pays où il s'est rendu récemment, il a été accueilli comme une véritable idole et tous les dirigeants rencontrés ont tenu à lui rendre un hommage solennel. « Superstar » internationale, le président Mandela devrait bientôt connaître la consécration sur les écrans de cinéma en devenant le héros d'un film digne des plus grandes fresques hollywodiennes. Avec un budget de plusieurs millions de dollars et un casting de 160 acteurs, *Un long chemin vers la liberté* constitue l'opération la plus importante de l'histoire du cinéma sud-africain.

Epopée de trois heures, l'œuvre a pour ambition de retracer le combat de M. Mandela contre l'oppression raciale en s'inspirant de son autobiographie. Le producteur se voit déjà en lice pour un oscar, mais le tournage a dû être retardé... faute d'acteurs à la hauteur du personnage.

Frédéric Chambon

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

L'opposition allemande critique M. Schröder après le sommet des Quinze

BERLIN. L'Allemagne apparaît comme la grande perdante dans l'accord conclu, vendredi 26 mars, à Berlin par les dirigeants européens sur l'Agenda 2000, l'ensemble des réformes des politiques de l'Union préalables aux discussions sur l'intégration européenne et l'élargissement *(Le Monde* du 27 mars). Bonn est entré dans cette négociation avec comme priorité affichée d'obtenir une réduction substantielle de sa contribution nette (versements au budget moins transferts de Bruxelles) de 11 milliards d'euros. A l'arrivée, le compromis ne fait même pas mention de ce problème, et aucun mécanisme automatique, comme par exemple un rabais du type *« britannique »,* n'est prévu. L'opposition ne s'est pas privée de critiquer le gouvernement Schröder après l'annonce du compromis sur l'Agenda 2000.

Le chef de l'opposition, Wolfgang Schäuble, a déclaré au chancelier Schröder : *« Vous n'avez pas ramené le moindre résultat »* de Berlin. Selon le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, le *« résultat de Berlin* (est) *décevant »*, et il s'apparente au *« maintien du statu quo »*. – *(Reuters.)*

Luc Guyau, président du COPA, dénonce l'accord sur la PAC

LE MINISTRE de l'agriculture, Jean Glavany, a considéré, vendredi 26 mars à Marciac, qu'un *« bon accord »* avait été trouvé au sommet européen de Berlin sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC), estimant que le *« résultat* (était) *globalement satisfaisant pour l'agriculture française et européenne ». « Pour l'essentiel, la PAC a été préservée, et les baisses des prix ont été limitées »,* a ajouté le premier secrétaire du PS François Hollande.

Les paysans français et européens sont moins enthousiastes. S'exprimant au nom de ses collègues européens, Luc Guyau, président du syndicat agricole européen COPA (Comité des organismes professionnels agricoles), a regretté, vendredi, que l'accord de Berlin *« reste insuffisant* (...) *et risque de se traduire par une diminution globale du revenu pour le secteur agricole ». – (AFP).*

Extradition d'Augusto Pinochet : Jack Straw rend sa décision lundi

MADRID. Le ministre de l'intérieur britannique, Jack Straw, doit se prononcer avant lundi 29 mars sur la demande d'extradition de l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet vers l'Espagne. Le juge madrilène Baltasar Garzon a rédigé un nouveau texte, vendredi 26 mars, pour ajouter trente-deux cas de tortures supplémentaires au dossier de demande d'extradition qu'il a fait parvenir à Londres il y a plusieurs mois. Les juges-Lords britanniques avaient refusé, mercredi, d'accorder l'immunité à M. Pinochet, mais ils avaient réduit les charges à son encontre, ne retenant que les cas de torture postérieurs à septembre 1988.

Les trente-deux nouveaux cas cités par le juge espagnol ont tous été commis entre le 29 septembre 1988 et le 12 mars 1990. Ils viennent s'ajouter, de l'avis du juge, à huit autres cas, de la même période, déjà contenus dans le dossier d'origine, ce qui porterait à quarante les cas de tortures susceptibles d'être retenus par la justice et les autorités britanniques. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RWANDA : le Conseil de sécurité des Nations unies** a approuvé, vendredi 26 mars, la proposition du secrétaire général, Kofi Annan, de créer une commission d'enquête sur la manière dont l'ONU a réagi au génocide de 1994 au Rwanda (800 000 morts). Selon des informations largement diffusées, le commandant de la Minuar, le général canadien Roméo Dallaire, avait envoyé un télégramme au siège de l'ONU en janvier 1994 pour prévenir que des assassinats se préparaient à grande échelle. On lui aurait refusé de désarmer les éléments qui préparaient le génocide à venir. – *(Reuters.)*

■ **HAÏTI. après vingt et un mois de crise politique, un accord** a été trouvé, vendredi 26 mars, pour former un nouveau gouvernement à Port-au-Prince. Le premier ministre Jacques Edouard Alexis a annoncé que sa tâche prioritaire sera d'organiser de nouvelles élections législatives et municipales, qui pourraient avoir lieu en novembre. Des accusations de fraude avaient provoqué l'interruption du processus électoral en avril 1997 et la démission du premier ministre Rosny Smarth deux mois plus tard, plongeant le pays dans l'impasse. Un accord a été trouvé entre le président René Préval et cinq partis d'opposition. – *(Corresp.)*

■ **BRÉSIL : syndicats et organisations de gauche brésiliens** ont organisé, vendredi 26 mars, une *« Journée nationale de lutte, en défense du Brésil »* dans les principales villes du pays pour protester contre la politique économique du président Fernando Henrique Cardoso. Le Brésil a souscrit récemment un accord avec le Fonds monétaire international destiné à lui permettre de recevoir un prêt total de 41,5 milliards de dollars (38 milliards d'euros) pour sortir de la crise. En contrepartie, le Brésil s'engage à faire des économies de 23,5 milliards de dollars cette année, à travers un sévère plan d'ajustement fiscal et des coupures budgétaires. – *(AFP.)*

Le « docteur suicide », Jack Kevorkian, est reconnu coupable aux Etats-Unis

PONTIAC. Un jury populaire a reconnu, vendredi 26 mars, le médecin américain Jack Kevorkian, surnommé *« docteur suicide »,* coupable de meurtre pour avoir tué un malade incurable à sa demande en septembre 1998. C'est la première fois, en cinq procès, que M. Kevorkian (70 ans) est reconnu coupable. Il sera formellement condamné le 14 avril, le juge ayant toute latitude pour choisir une condamnation qui peut aller d'un an de prison à la prison à vie, selon les experts.

Le juge a accepté, vendredi, de le laisser en liberté jusqu'à cette date. Les douze jurés n'ont pas retenu la préméditation, évitant à Jack Kevorkian une condamnation automatique à la détention à perpétuité. M. Kevorkian milite pour le suicide médicalement assisté et revendique avoir aidé près de cent trente personnes à mourir. – *(AFP.)*

HAUTES ÉTUDES DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT
Concours national SUP Réseau 99
UN CONCOURS D'INTÉGRATION À LA FILIÈRE SUP DE L'ISEG POUR 7 ÉCOLES
ADMISSION : BAC S, ES, L. Inscription jusqu'au 14 Avril.
• Paris [01 44 78 88 88]
• Bordeaux [05 56 91 33 02]
• Lille [03 20 85 06 96]
• Lyon [04 78 62 37 37]
• Nantes [02 40 89 07 52]
• Strasbourg [03 88 36 02 88]
• Toulouse [05 61 62 35 37]
GROUPE ISEG
28, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris
ISEG
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

GUERRE Le débat sur l'offensive de l'OTAN, qui s'est tenu vendredi 26 mars à l'Assemblée nationale, a mis en relief les divergences au sein de la majorité plurielle. A l'opposition radicale du Parti communiste, s'ajoutent les hésitations des écologistes et les silences du Mouvement des citoyens. Outre les socialistes, l'ensemble de la droite républicaine a approuvé la déclaration du chef du gouvernement. ● L'INTERVENTION en Yougoslavie, dont la légalité au regard du droit international a été contestée lors du débat au Palais-Bourbon, s'appuie sur deux résolutions de l'ONU de septembre et octobre 1998. ● LE PARTI COMMUNISTE a manifesté à Paris contre les bombardements, mais plusieurs membres de sa liste aux européennes approuvent l'attitude du gouvernement français. ● LA COMMUNAUTÉ des Serbes de Paris est partagée entre la révolte et l'angoisse.

M. Jospin et M. Hue s'opposent publiquement sur les bombardements de l'OTAN

Le premier ministre, Lionel Jospin, a vivement contesté, vendredi 26 mars, à l'Assemblée nationale, les critiques formulées par le secrétaire national du Parti communiste contre l'Alliance atlantique en Yougoslavie

LES BOMBES qui tombent sur Belgrade divisent profondément la gauche « plurielle ». Celle-ci a étalé ses divergences, vendredi 26 mars, lors du débat sur la situation au Kosovo, à l'Assemblée nationale. De l'opposition résolue de Robert Hue aux hésitations des députés Verts, en passant par le mutisme prudent des élus du Mouvement des citoyens (MDC), il n'est plus resté, dans la majorité, que les socialistes pour approuver les arguments de Lionel Jospin en faveur de l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie. *« C'est au nom de la justice et de la liberté que nous intervenons militairement »*, a assuré le premier ministre, à la tribune (*Le Monde* du 27 mars). Cette philosophie de l'action a laissé de marbre le secrétaire national du PCF. *« Je récuse en l'occurrence, avec la plus grande vigueur (...) la prétendue justification humanitaire aux frappes de l'OTAN*, a répliqué M. Hue. *Le nationalisme attise le nationalisme. La haine appelle la haine (...). Ce n'est pas en ajoutant la guerre à la guerre qu'on créera les conditions de la paix. »*

Jamais, depuis juin 1997, les deux hommes ne se sont affrontés aussi directement que ce vendredi matin, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Devant les députés, chacune des critiques de M. Hue suscite, en retour, une réplique de M. Jospin, lorsque vient le moment pour lui de conclure les débats. *« L'Europe se trouve enfermée dans des décisions prises ailleurs pour des intérêts qui ne sont pas les siens,* assure ainsi le député communiste. *Je considère les frappes de l'OTAN comme un échec de l'Europe, comme le signe de sa difficulté à affirmer son autonomie envers son allié américain. »* Faux !, rétorque M. Jospin : la France n'agit pas *« par suivisme, mais de façon délibérée et pesée. Nous entendons bien maîtriser le processus dans lequel nous sommes engagés tant sur le plan militaire que sur celui de la recherche d'une issue politique ».*

Jugeant qu'il faut *« arrêter immédiatement »* les bombardements, M. Hue se veut constructif : *« Je réitère ma proposition d'une conférence européenne sur les Balkans (...) placée sous l'égide de l'OSCE. »* Irréaliste, répond le premier ministre : *« Est-ce que les dirigeants serbes sont prêts à entrer dans un processus de dialogue ? »*, note-t-il, tourné vers les bancs communistes.

M. GISCARD D'ESTAING EST POUR

Dernier point de friction, enfin : l'interprétation de Jean Jaurès. Le dirigeant communiste conclut son intervention par une citation de celui qui est mort de s'être opposé à la guerre : *« La force brutale est arrivée à une sorte d'impasse historique,* avait déclaré le leader socialiste le 5 juillet 1914. *Elle ne peut plus résoudre les problèmes (...), débrouiller le choc de races, de religions, de traditions, de fanatismes qui s'agitent à l'Ouest européen. »* La référence déplaît à M. Jospin : *« La force brutale est du côté des dirigeants de la Serbie »,* dit-il, solennel, avant de lâcher ses derniers mots dans l'hémicycle : *« Notre propos à nous n'est que de recourir à une force maîtrisée, intelligente si possible, au service du droit. »*

L'algarade ne démonte pas M. Hue. Dans les couloirs, il assure : *« Nous ne quitterons pas le gouvernement. On peut être dans une majorité et ne pas se taire ! »* Un peu plus tôt, sur RTL, il avait théorisé son droit à la dissidence : *« Il faut être au gouvernement et l'ouvrir ! »* La formule, évidemment, renvoie au célèbre : *« Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne »* de Jean-Pierre Chevènement. Du coup, cette conception élastique de la solidarité resserre les rangs au PCF. *« C'est bien, c'est toujours ce que j'ai pensé »*, commente Alain Bocquet, président du groupe PCF.

Des soutiens, le premier ministre n'en enregistre pas davantage du côté des Verts. *« Contrairement à ce que tentent de nous faire croire nos gouvernements, l'Europe ne sort pas grandie de cette opération »*, juge la députée écologiste Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir). Elle avoue cependant son embarras devant la situation : *« Puisque nous sommes devant le fait accompli et que le coup est parti, espérons que ça marche ! »* Une synthèse des hésitations des Verts depuis le début des hostilités. Comme en témoignage de cette majorité rabougrie, les seuls ministres présents à leur banc sont socialistes. On cherche en vain Dominique Voynet et ses collègues communistes. Dans ce débat, M. Jospin doit se contenter de l'approbation des socialistes – *« L'Europe (...) joue aujourd'hui son rôle de gardien de la démocratie »*, assure Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS – et surtout de la droite. Valéry Giscard d'Estaing, au nom du groupe UDF, se révèle un avocat brillant de l'intervention militaire : *« Oui, nous l'approuvons, dans les circonstances où elle a été décidée par le président de la République et par le gouvernement (...). Les frappes aériennes doivent avoir pour objectif de contraindre le gouvernement de Belgrade à cesser immédiatement toutes les opérations de répression massive au Kosovo. » « Vous avez dû intervenir contre le dictateur serbe et nous trouvons votre intervention légitime »*, déclare, de son côté, Claude Goasguen (DL, Paris). *« Milosevic apparaît pour ce qu'il est : un communiste stalinien reconverti en nationaliste serbe »*, assène Jean-Bernard Raimond (Bouches-du-Rhône), orateur du groupre RPR.

Prévue ainsi dès l'origine, cette discussion se termine sans vote. Sans cristalliser, donc, les fractures de la gauche « plurielle ». *« Ça ne tombe pas mal,* convient Michel Suchod (MDC, Dordogne), dans les couloirs, *je pense même que cela a été programmé pour cela. »* Sitôt terminée la séance au Palais-Bourbon, voilà M. Hue attablé à la terrasse d'une brasserie toute proche. Face à lui, Karl Zéro, qui enregistre une séquence de son « Vrai Journal » diffusé dimanche 28 mars, sur Canal Plus. *« Il faut rester au gouvernement et l'ouvrir »*, répète le responsable communiste. Et puis encore : *« La guerre, c'est une connerie... »*

Jean-Michel Aphatie et Clarisse Fabre

La liste du PCF pour les européennes divisée

Alors que l'architecte Roland Castro participait à la manifestation *« contre les bombardements »* en Serbie, les autres candidats de la liste *« d'ouverture »* emmenée par Robert Hue pour les élections européennes ont fait entendre leurs différences. La philosophe Geneviève Fraisse (2e de liste) devait faire savoir, samedi 27 mars, lors de la Journée du livre politique que, face à un *« Milosevic entré dans une logique de destruction fasciste »*, il n'y a *« pas de moins mauvaise solution qu'une intervention militaire ». L'ancien communiste Philippe Herzog (7e) a aussi fait connaître, vendredi, son *« approbation »* des frappes. Lors d'un meeting électoral à Sèvres, vendredi, l'ancien président de SOS-Racisme, Fodé Sylla (5e), a repris des militants communistes intervenant depuis la salle sur le Kosovo en disant : *« Ce n'est pas la vérité. »* Avant la réunion, M. Sylla avait confié qu'*« il aurait préféré qu'on frappe dès le début »* et qu'il adhérait aux explications de M. Jospin.

A Paris, dissonances chez les manifestants hostiles à la guerre

LES SERBES de Paris ont sorti les drapeaux tricolores de la Yougoslavie, les communistes ont collé sur leur manteau les autocollants rouges frappés de feu la faucille et le marteau, les Jeunesses communistes écoulent leurs pin's jaunes de la guerre du Golfe : *« Quelle connerie, la guerre ! »* Les 4 000 personnes réunies, vendredi 26 mars, place de la République à Paris, viennent pour une bonne moitié de la famille communiste, pour l'autre de la famille serbe. Avec, en principe, un seul mot d'ordre : *« Arrêt des bombardements dans les Balkans ! »*

Dans le « carré » de tête, les responsables du PCF sont au coude à coude : Robert Hue, Hélène Luc, présidente du groupe communiste au Sénat, Francis Wurtz, responsable du secteur international du PCF. Mouloud Aounit représente le MRAP.

« CHIRAC = MUSSOLINI »

La FSU reste discrète, tout comme le MDC, finalement rallié à la manifestation. SUD n'est pas venu. Le cortège de la CGT, mené par Bernard Thibault, tente d'éloigner les banderoles serbes (*« Clinton = Hitler / Chirac = Mussolini »*) des dirigeants communistes et de couvrir les slogans pro-serbes avec le camion-sono du syndicat.

Quelques militants prennent le secrétaire national du PCF à partie : *« Gayssot démission ! Pas de communistes dans un gouvernement d'assassins ! »*, s'indignent d'un *« Jospin qui a cité deux fois Giscard »*, le matin, à l'Assemblée nationale. *Balkans infos,* qui compte dans son comité de direction l'écrivain pro-serbe Patrick Bessson, fait sa publicité.

Lutte ouvrière et la LCR, bien représentées, font entendre leurs divergences : *« Clinton, Chirac, Jospin ; assassins, gouvernement, complice »*, scande la première. *« Non aux frappes, oui à l'autonomie du Kosovo »*, dit la seconde, qui se disperse vite à la Bastille, alors qu'environ 400 Serbes scandent, en serbe, *« Yougoslavia », « Vive la Serbie ».*

Ariane Chemin

Dans la communauté serbe : « Les Kosovars ? Je ne sais pas ce que c'est »

L'AMBIANCE était au recueillement. Face aux tables garnies de saucisses ou de *cevapici*, de verres de bière et de *slivowitz*, on avait tendu pour l'occasion un grand écran où défilaient les informations de la télévision yougoslave. Les visages étaient tendus, comme traqués. C'est à peine si l'on chuchotait. Seules comptaient, sur l'écran, les images de bombes illuminant la nuit, de maisons en ruine autour de Belgrade et de Novi Sad, de banderoles brandissant des slogans : *« Le Kosovo, c'est la Serbie »*, *« Kosovo, Jérusalem serbe »*. C'était vendredi soir 26 mars, à Montreuil, dans un restaurant dont le nom exprime moins un programme que le constat d'une affliction : « Il était une fois la Yougoslavie... »

Dans cette salle rose bonbon enfumée, une vingtaine de visages accablés contemplent l'écran comme s'ils assistaient à leurs propres funérailles. En plus du journal télévisé, une cassette diffuse des images de manifestations organisées depuis le début de l'année en Russie, à Belgrade ou à Paris, en faveur du maintien du Kosovo dans les frontières de la Serbie. Quelques sonneries de téléphone mobile, de temps à autre, apportent à une table une agitation fugitive. Des nouvelles de *« là-bas »*, sans doute.

LEURS « ANCIENS AMIS FRANÇAIS »

Dans les cafés ou chez les traiteurs fréquentés par les Serbes à Paris, il faut élever la voix pour passer les commandes : ici aussi, les radios et les télévisions sont branchées en permanence. Chez Globus, rue du Château-d'Eau (Paris 10e), les vendeuses ne peuvent répondre à un client sans fondre en larmes. Dans l'immeuble voisin, de l'autre côté du marchand de journaux où trônent au premier plan les quotidiens serbes, un autre traiteur spécialisé en « alimentation balkanique » réagit plus fièrement. *« Les Kosovars ? Je ne sais pas ce que c'est,* dit le patron, Sreten Dinic, d'un ton jovial. *Au Kosovo, je connais des Shiptari* [Albanais], *des musulmans, des Turcs, des Serbes, des Egyptiens, des gitans. Ce sont eux, les Kosovars ? »*

Bien loin d'apaiser l'angoisse, la distance semble l'exacerber chez ces Parisiens serbes qui n'en reviennent pas de voir leur pays sous les bombes de leurs *« anciens amis français ». « J'étais fière d'avoir pris la nationalité française,* lance Jelena Ristic dans le restaurant Chez Olga, rue Abel. *Maintenant j'ai honte d'être entrée dans une église catholique pour marier mon fils. »*

A deux pas de là, chez Yougofrance, un traiteur de la rue Traversière, un petit groupe discute ferme en croquant des paprikas entre deux cigarettes. Hors du groupe, on refuse de parler, *« surtout à une Française »*. Tania Jokanovic, Serbe de Bosnie, excuse ses amis : *« On est tous énervés. Pour nous, c'est pire que la Bosnie : le Kosovo, c'est notre âme. »* Elle poursuit : *« L'Amérique joue de l'accordéon et l'Europe danse. Si je devais voter, ce serait pour Le Pen. Le pauvre gars, on ne le laisse pas parler. »* D'un même élan, elle devait se rendre à la manifestation organisée par le Parti communiste, place de la République, contre les bombardements de l'OTAN.

Marion Van Renterghem

Les résolutions de l'ONU donnent une base légale à l'intervention

L'INTERVENTION en Yougoslavie constitue-t-elle une violation de la charte des Nations unies ? Plusieurs parlementaires français ont regretté, vendredi, l'absence d'un mandat explicite de l'ONU. Ils craignent que ce précédent ne marque l'avènement d'un interventionnisme sans contrôle de l'OTAN ou de la loi de la jungle dans les relations internationales.

Ce danger n'a pas échappé aux dirigeants français, qui ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour y parer ces derniers mois. C'est en grande partie grâce à eux qu'existent les textes de l'ONU qui donnent une base légale, même imparfaite, à l'intervention militaire. Il a fallu que les diplomates français bataillent longuement à New York pour arriver à l'adoption, à l'unanimité moins une voix (celle de la Chine, qui s'est abstenue), de la résolution 1199 du 23 septembre 1998. Les Américains a priori ne voulaient pas qu'un texte soit discuté à l'ONU, parce qu'ils craignaient de s'exposer à un veto russe. Les Russes ne voulaient pas, eux, s'associer à une menace explicite de recours à la force.

« SCANDALE JURIDIQUE »

La résolution énonce les obligations imposées à Belgrade (cessez-le-feu, fin des agressions contre les civils, retrait des unités spéciales, ouverture d'un dialogue politique avec la communauté albanaise) et, dans son article 16, stipule que le Conseil de sécurité *« décide, au cas où les mesures concrètes exigées ne seraient pas prises, d'examiner une action ultérieure et des mesures additionnelles pour maintenir ou rétablir la paix »*. La résolution 1203 du 24 octobre entérine l'accord conclu par Richard Holbrooke avec M. Milosevic et fait ainsi des engagements qu'il contient (retrait d'une large partie des forces serbes du Kosovo, ouverture de négociations, etc.) des obligations internationales.

Factuellement, M. Jospin a donc raison de dire que c'est le président yougoslave qui a contrevenu aux obligations que lui imposait la communauté internationale. Ces deux résolutions ont en outre été adoptées dans le cadre du chapitre VII de la charte des Nations unies, c'est-à-dire celui qui autorise le recours à la force. Certes, en toute rigueur, le passage à l'acte (à ces *« mesures additionnelles »* dont parle la résolution 1199) aurait supposé une nouvelle réunion du Conseil de sécurité pour mandater formellement l'OTAN d'une mission coercitive. Mais chacun savait bien qu'on ne pouvait emmener les Russes aussi loin.

Fallait-il pour autant renoncer à intervenir ? *« Dès lors que le Conseil n'était pas en mesure d'agir, nous devions prendre nos responsabilités »*, a déclaré M. Jospin. Dès cet été, on était bien conscient à Paris qu'il faudrait peut-être en arriver là : les troupes serbes vidaient les villages kosovars et jetaient sur les routes des centaines de milliers de civils, et déjà on disait à l'Elysée que, *« devant le scandale humanitaire, le scandale juridique* [le fait de se passer d'une résolution de l'ONU] *s'effacerait »*.

En fait, si les Français ont tout fait pour entourer l'intervention en Yougoslavie d'autant de légalité onusienne qu'il était possible, ce n'était pas parce qu'ils doutaient de son manque de légitimité politique. C'était, d'une part, pour maintenir la Russie aussi longtemps que possible dans une démarche collective. C'était aussi parce qu'en d'autres circonstances, actuelles (comme l'Irak) ou futures, on craint de laisser le champ libre à l'unilatéralisme des Etats-Unis ou à leur domination sur l'OTAN. Mais, disait vendredi M. Jospin, *« une affirmation de principe ne doit pas conduire à l'impuissance »*.

Claire Tréan

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)

ISG INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION NEW-YORK · PARIS · TOKYO

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury

ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ETABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

Le syndicalisme de proposition de la CGT contesté par sa fédération de l'énergie

Denis Cohen, le secrétaire général de cette fédération, incarne cette nouvelle stratégie de la centrale mais une partie de ses troupes, par ailleurs très critique sur l'abandon du monopole d'EDF, s'y oppose

LA FÉDÉRATION CGT de l'énergie, qui a réuni son conseil général jeudi 25 et vendredi 26 mars, a sérieusement nuancé la ligne élaborée par son secrétaire général, Denis Cohen, même si l'entourage de ce dernier s'en défend. *« Aucune loi de transposition de la directive libérale de l'électricité ne peut donner une bonne loi de modernisation et de démocratisation du service public nationalisé »*, affirme ainsi, d'emblée, la résolution votée par 250 syndicats EDF, 13 se prononçant contre et 6 s'abstenant. Une manière – alambiquée – de signifier qu'il ne peut y avoir de *« transposition de gauche possible »* d'une *« mauvaise directive »* sur la libéralisation du marché de l'électricité, contrairement à la position défendue par le numéro un de la CGT-énergie, avec l'appui du groupe communiste de l'Assemblée nationale, lors du débat parlementaire sur le projet de transposition, voté par les députés le 2 mars.

Si l'on résume, l'affaire de la directive n'a pas fini de provoquer des remous, au sein de la puissante fédération de la CGT, dont une partie des troupes continue à critiquer ce qu'elle considère comme un ralliement injustifiable aux positions du gouvernement. *« Est-ce que, sur ce sujet comme sur d'autres, le seul propos de la CGT est de ne pas embêter le gouvernement de Lionel Jospin ? »*, s'interroge-t-on en interne, tandis que certains, peu suspects de vieille orthodoxie, évoquent désormais *« les risques de "roberthuïsation" de la centrale »*.

CRAINTES SUR L'EMPLOI

Le texte adopté jeudi est le fruit des travaux d'une commission de synthèse, désignée lors de la précédente assemblée extraordinaire des syndicats EDF le 9 mars, au cours de laquelle aucun accord n'avait pu être trouvé. Dans sa version initiale, le texte de la commission de synthèse prend acte des améliorations au projet de loi sur la transposition de la directive lors de son examen à l'Assemblée nationale, tout en relativisant largement leur portée. *« Ces premières évolutions ne remettent nullement en cause le principe constitutif de la directive contenu dans le projet de loi, à savoir l'ouverture au privé »*, souligne ainsi la commission. Ce qui signifie, là encore, que les amendements apportés au projet de loi via le groupe communiste n'en modifient pas vraiment l'esprit, aux yeux des syndicats CGT d'EDF.

En outre, la commission de synthèse, dans la version initiale de ses travaux, cite, au titre des actions prioritaires de la CGT-énergie, *« l'instauration d'une nouvelle dynamique de l'emploi »* à EDF, en insistant sur la nécessité d'une mise en œuvre *« positive »* de l'accord sur les 35 heures et sur *« les créations de postes statutaires »*. Elle laisse ainsi entendre que, sur ces deux points, des garanties restent à apporter.

Or, avec la signature de l'accord sur les 35 heures à EDF, dont il a été la cheville ouvrière, le patron de la CGT-énergie, Denis Cohen, a incarné le *« syndicalisme de propositions »* et la démarche plus contractuelle que souhaite adopter la nouvelle direction de la CGT. Les réticences qui apparaissent aujourd'hui dans l'une des plus grosses fédérations montrent que, au-delà des discours du 46e congrès saluant la nouvelle orientation de la centrale dirigée par Bernard Thibault, des interrogations très vives demeurent, au niveau des syndicats, sur sa stratégie.

Caroline Monnot

M. Rossi souhaite un « véritable pouvoir législatif » pour l'Assemblée de Corse

Le président de cet organe recherche un consensus avec les nationalistes

Lors de la séance inaugurale de la nouvelle Assemblée de Corse, issue du scrutin des 7 et 14 mars, le président José Rossi (Démocratie libérale) a rouvert le dossier de l'avenir institutionnel de l'île. Outre la nécessaire simplification administrative, il a proposé de doter l'Assemblée de *« pouvoirs législatifs »* spécifiques.

AJACCIO
de notre correspondant

Comme en réplique à Jean-Guy Talamoni et à Corsica Nazione qui avaient, jeudi 25 mars, réaffirmé leur position en faveur de la reconnaissance du peuple corse et de *« l'évolution institutionnelle de l'île »*, José Rossi (DL) a consacré, vendredi, son discours d'ouverture de la première session de la nouvelle Assemblée de Corse à un appel au consensus en vue de *« faire émerger ce nouvel élan auquel notre communauté aspire »*. *« Ce serait le vrai courage que de reconnaître, quand il le faut, nos convergences plutôt que de camper sur de vieilles postures idéologiques, source de trop nombreux blocages »*, a lancé le président de l'Assemblée, avant d'ajouter : *« Jamais la Corse n'a paru aussi entravée, prisonnière de divisions, morcelée par les égoïsmes, courbée sous la violence et pourtant, jamais peut-être n'avons-nous été aussi proches de la réconciliation, de la paix et de l'espoir. »*

Pour enclencher cette dynamique, M. Rossi a proposé trois terrains d'action : l'emploi, l'identité, la démocratie locale. Sur ce dernier terrain, il a déploré *« l'émiettement des pouvoirs qui n'est pas compatible avec l'efficacité »*. Le président de l'Assemblée de Corse a tout d'abord proposé *« la simplification de la carte politique et administrative »*, ce qui *« soulèvera le problème du maintien des conseils généraux et de la réussite de l'intercommunalité »*. Cette île de 250 000 habitants possède, en effet, une Assemblée, deux conseils généraux, 360 communes et tous ses établissements publics ou organismes départementaux sont multipliés par deux, division de la Corse en deux départements (qui remonte à 1975) oblige.

En deuxième lieu, M. Rossi a estimé que s'impose *« la négociation de nouveaux transferts de compétences, dans la logique du statut particulier, accompagnés de réelles capacités d'action »*. Mais sa proposition la plus spectaculaire réside dans *« la reconnaissance d'un véritable pouvoir législatif conféré à l'Assemblée de Corse dans des domaines délimités par la Constitution, dans le respect des prérogatives régaliennes de l'Etat »*. Sur ce point, a-t-il ajouté, *« nous ne devons pas camper sur les vieux principes d'égalité et d'uniformité qui sont aujourd'hui des obstacles puissants à l'évolution des sociétés modernes »*. Un premier point d'application pourrait, à ses yeux, porter sur l'environnement.

Dans l'immédiat, la recherche du consensus est toutefois restée sans résultat. En effet, la majorité relative, qui a permis à l'alliance RPR-DL-divers droite de conserver les rênes du pouvoir, a été battue en brèche par les oppositions de gauche et « corsiste » qui ont élu à la commission permanente puis à la présidence de la compagnie Corse-Méditerranée, deux membres de leurs groupes, respectivement Toussaint Lucciani (23 voix contre 17) et François Mosconi, président sortant de la compagnie aérienne régionale (20 voix contre 19). Dans les deux cas, les huit nationalistes n'ont pas pris part à la confrontation.

Paul Silvani

Le gouvernement veut « privilégier » la négociation pour les 35 heures

DANS un communiqué publié, vendredi 26 mars dans la soirée, le ministère de l'emploi affirme que *« le gouvernement a choisi, dès le début, de privilégier la négociation »* pour mettre en place les 35 heures. Le ministère souligne que *« la deuxième loi, qui réduira la durée légale du travail selon le calendrier prévu, s'appuiera sur le contenu des accords conclus par les entreprises »*, après *« une large concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux »*. En attendant, *« toute autre information est, dès lors, par nature dénuée de tout fondement »*.

Cette réaction intervient au lendemain des déclarations publiques d'un proche de Martine Aubry, ministre de l'emploi. Jeudi, lors d'un débat organisé avec la CFDT-chimie, son directeur adjoint de cabinet chargé de l'emploi avait, en effet, évoqué une *« période de transition »*, après le 1er janvier 2000, pour permettre *« d'accompagner et de développer la négociation »* (*Le Monde* du 27 mars). Toutes les entreprises, loin s'en faut, ne seront pas prêtes à cette date. Des *« mécanismes de transition »* leur donneraient donc un peu de souplesse pour conclure leurs accords. Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise comme la CFDT semblent d'ailleurs privilégier cette approche.

Lors d'un déplacement à Nancy consacré à l'exclusion, vendredi, Mme Aubry n'a pas démenti cette hypothèse. Elle a indiqué qu'il *« faut passer aux 35 heures mais laisser jouer des mécanismes de négociation »*. *« La date du 1er janvier 2000 reste en l'état »*, a-t-elle ajouté, *« mais si la loi fixe tout »* à cette date, *« il n'y aura plus de négociations »*. Celles-ci doivent s'appuyer sur un bilan des accords déjà passés, initialement prévu en juin. Selon Mme Aubry, un état des lieux, quantitatif et qualitatif, pourrait néanmoins être réalisé dès le mois d'avril.

Isabelle Mandraud

Jacques Chirac rencontre les professionnels de la santé

JACQUES CHIRAC devait intervenir, samedi 27 mars, en clôture des 20es assises du Centre national des professions de santé (CNPS) consacrées au système de santé *« de demain »*. Alors que l'assurance-maladie s'apprête à ouvrir une phase de concertation pour maîtriser les dépenses, le président de la République a rappelé son attachement au système français, basé sur la liberté et la solidarité. L'accès aux soins passe par l'équilibre de la Sécurité sociale, a-t-il souligné, en appelant à la responsabilisation de tous, assurés sociaux, professionnels de la santé et partenaires sociaux. Le CNPS, qui regroupe 24 syndicats libéraux (médecins, pharmaciens, dentistes, cliniques privées...), est présidé par Claude Maffioli, également président de la CSMF, syndicat de médecins qui s'était violemment opposé au plan Juppé.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOIS FICTIFS : le Conseil d'Etat a confirmé**, vendredi 26 mars, une décision du tribunal administratif de Paris autorisant le militant écologiste Pierre-Alain Brossault à déposer *« pour le compte de la Ville de Paris »* une plainte avec constitution de partie civile dans l'affaire dite des « emplois fictifs ». Le Conseil d'Etat, en rejetant la requête en annulation de la Ville, note *« que l'action envisagée par M. Brossault, contrairement à ce que soutient la Ville de Paris, présente un intérêt suffisant pour la Ville et ne peut être regardée comme dépourvue de chances de succès »*.

■ **RÉUNION : Claude Hoareau (RCV), député de la Réunion, a été condamné,** jeudi 25 mars, à un an de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir participé, en juillet 1996 et janvier 1997, à des manifestations, organisées par le Parti communiste réunionnais, qui voit dans cette condamnation une *« sanction politique »*.

■ **NARBONNE : Hubert Mouly (divers droite), maire de Narbonne depuis 1971, a remis** officiellement, samedi 27 mars à Carcassonne, sa lettre de démission au préfet de l'Aude, après avoir déclaré publiquement qu'il ne voulait *« pas que le visage de Narbonne en l'an 2000 soit incarné par un homme de 75 ans »*. Il a désigné comme dauphin son adjoint chargé de la culture, Michel Moynet (div. d.), conseiller régional de Languedoc-Roussillon et conseiller général de Narbonne-sud.

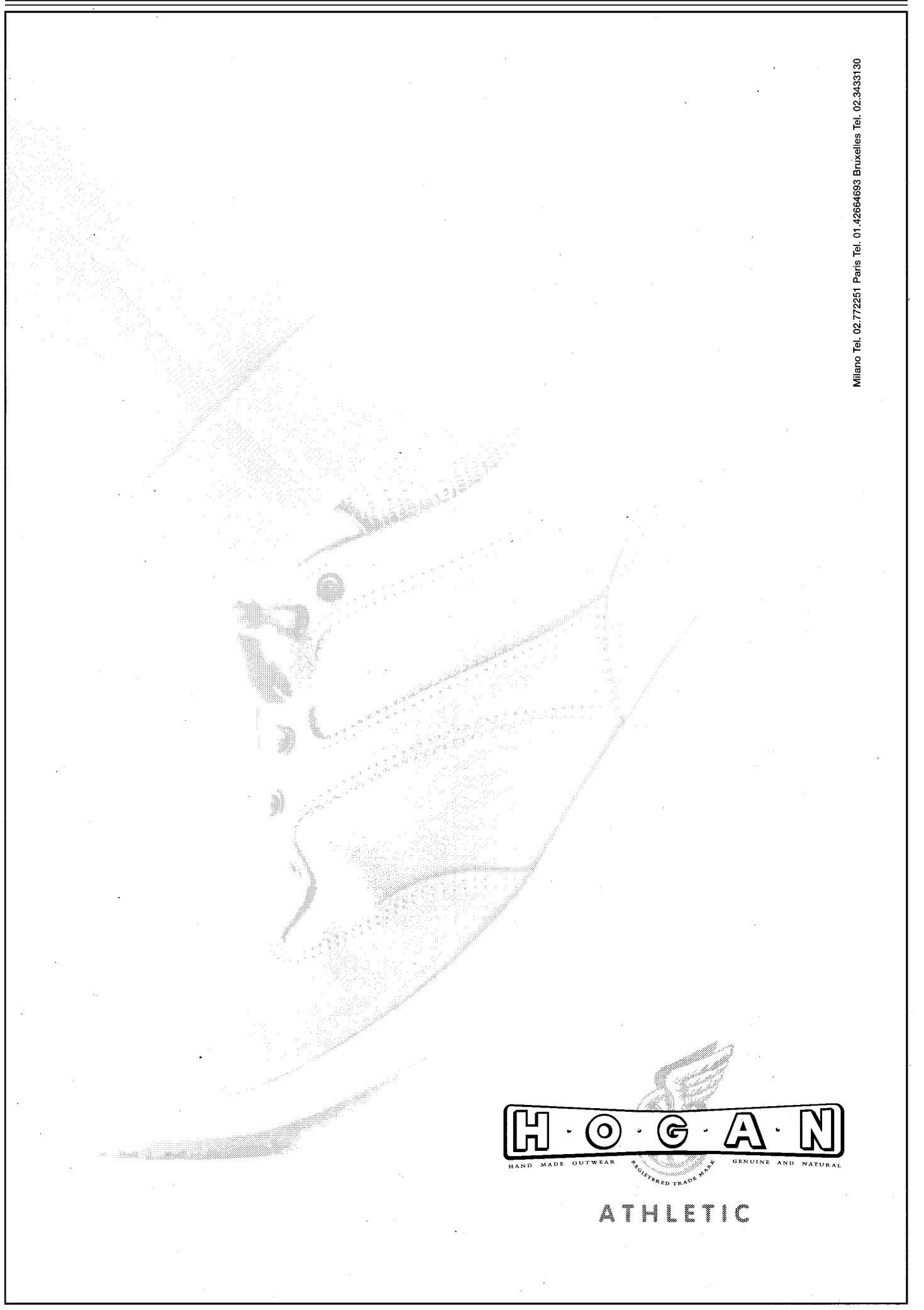

CATASTROPHE **L'incendie du tunnel du Mont-Blanc aurait provoqué la mort d'environ trente-cinq personnes. Le feu a été maîtrisé vendredi, vers 16 heures, mais les secours n'étaient pas encore parvenus, samedi 27 mars, à explorer la totalité des lieux en raison de la chaleur. ● LE MINISTRE DES TRANSPORTS, Jean-Claude Gayssot a annoncé, vendredi 26 mars, qu'une enquête technique avait été confiée à Michel Marec, ingénieur général des Ponts et chaussées, et Pierre Duffé, inspecteur général de l'administration. Un rapport d'enquête devra être remis le 31 mai. ● POUR LES EXPERTS, l'ancienneté du tunnel du Mont-Blanc, ouvert il y a trente-quatre ans, limite l'amélioration de son système de sécurité. Le désenfumage ne peut s'effectuer que par les entrées à cause de la présence de l'aiguille du Midi. De plus, les voies d'accès sont étroites (sept mètres de large).**

Trente-cinq personnes auraient péri dans le tunnel du Mont-Blanc

Les sauveteurs ont eu du mal à accéder aux lieux de l'incendie en raison de la chaleur et des fumées. Le ministre des transports a demandé à une commission d'enquête de déterminer les causes du sinistre et de faire des propositions pour améliorer la sécurité des tunnels routiers

CHAMONIX
de nos envoyés spéciaux

Exceptionnel, inexplicable, apocalyptique. Ces trois mots prévalaient, vendredi 26 mars, pour qualifier le gigantesque incendie qui, cinquante-trois heures durant, a transformé le cœur du tunnel du Mont-Blanc en une effroyable fournaise. Selon les estimations fournies samedi 27 mars dans la matinée, cette catastrophe sans précédent aurait causé la mort d'au moins trente-cinq personnes.

Le feu a été maîtrisé vers 16 heures, vendredi 26 mars, par la centaine de sapeurs-pompiers italiens, français et suisses qui, depuis plus de deux jours, se sont relayés pour progresser vers le front du sinistre, situé à peu près à mi-parcours. Compte tenu d'une température très élevée – elle a atteint jusqu'à 1 000 degrés –, les sauveteurs ne sont pas parvenus à remonter dans sa totalité la colonne de véhicules carbonisés et à dénombrer précisément le nombre des victimes. Le décompte provisoire des carcasses tordues et noircies de vingt poids lourds et de onze véhicules légers, dont certaines étaient prises dans le bitume fondu, rapproché à la liste des personnes potentiellement disparues, a permis d'évaluer le nombre des morts à environ trente-cinq.

« BOUCHON DE CHALEUR »

Vendredi, à 22 heures, alors qu'une pluie fine tombait sur la vallée, le commandant Philippe Pathoux du service départemental d'incendie et de secours de Haute-Savoie, a indiqué que la jonction entre les équipes françaises et italiennes n'était pas encore réalisée.

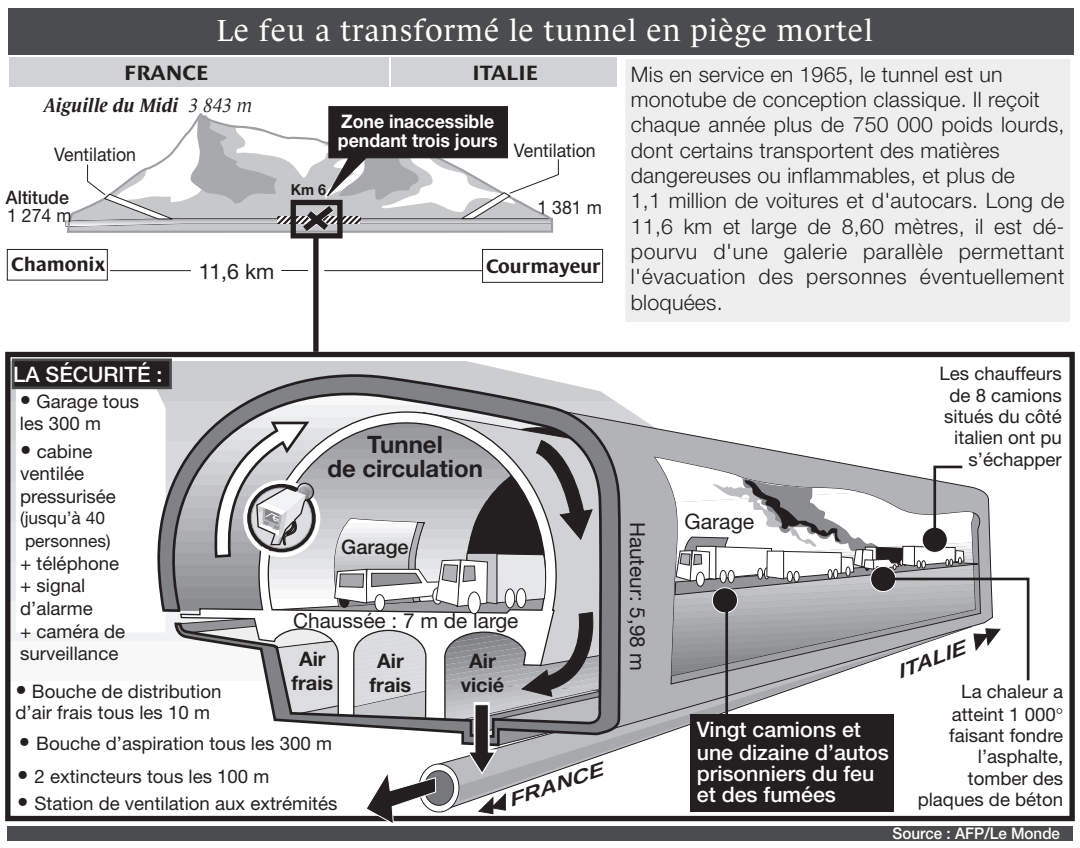

« Un bouchon de chaleur de l'ordre de 60 degrés, qui se déplace constamment, nous empêche encore d'approcher depuis Chamonix. Il reste environ 300 mètres à explorer. Avec la seule action de l'air, il faudrait trois semaines pour que les parois du tunnel, dont certaines ont éclaté, refroidissent. La seule solution consiste à les arroser. C'est ce à quoi nous nous employons du côté italien. »

Le feu s'est déclaré vers 11 heures, mercredi 24 mars, dans le moteur de réfrigération d'un camion belge transportant vers l'Italie une cargaison de farine et de margarine. Après avoir désespérément accéléré, le chauffeur s'est résolu à abandonner son véhicule tandis que la plupart des automobilistes arrivant en sens inverse faisaient demi-tour, emmenant avec eux huit chauffeurs de poids lourds bloqués par le camion en feu. Côté français, pour des raisons que l'enquête ouverte par le procureur de Bonneville s'efforcera de déterminer, les occupants d'une trentaine de véhicules n'ont pas eu cette chance. Trois corps ont été retrouvés sur la chaussée et trois autres à l'intérieur des refuges pressurisés. Les autres victimes semblent avoir été terrassées par l'asphyxie à bord de leur véhicule. Le feu s'est ensuite propagé à la file de voitures et de camions, dont l'un contenait des bobines de papier. Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, et celui de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ont annoncé, vendredi 26 mars, une enquête technique conjointe sur la catastrophe. Ce travail a été confié à Michel Marec, ingénieur général des Ponts et Chaussées et ancien directeur du Centre d'études des tunnels, et à Pierre Duffé, inspecteur général de l'administration.

« INVESTISSEMENTS OPÉRÉS »

Au-delà des circonstances de l'accident et des conditions d'exploitation du tunnel du Mont-Blanc, Jean-Claude Gayssot a déclaré qu'il souhaitait qu'elle contienne des propositions destinées à améliorer les dispositifs de sécurité et les mesures d'exploitation mises en œuvre pour les tunnels routiers de ce type. Un rapport d'étape devra être remis le 9 avril et un rapport d'enquête définitif le 31 mai. Parallèlement, une information judiciaire a été ouverte pour homicides involontaires par le procureur de Bonneville.

Dans un communiqué diffusé vendredi à 20 heures, la société d'exploitation du tunnel affirme que *« plusieurs experts internationaux en matière de sécurité dans les tunnels expriment leur étonnement face aux conséquences humaines et matérielles de l'accident »* et indiquent *« n'avoir jamais imaginé que ce type de scénario était possible »*. Selon ce communiqué, les experts *« confirment avoir depuis toujours craint ce type d'accident pour un camion transportant des matières dangereuses »* (hydrocarbures notamment) dont l'accès au tunnel est précisément *« interdit »*.

Prenant le relais du président Rémy Chardon, Gilbert Roubach, directeur général de la société des Autoroutes et du tunnel du Mont-Blanc (ATMB), a tenu une conférence de presse, vendredi 26 mars, au côté du sous-préfet de Bonneville, Georges Ambroise. Il a déclaré n'avoir eu *« aucune connaissance »* des conclusions préoccupantes d'une enquête du service départemental de secours et d'incendie sur les conditions de travail des professionnels du feu dans un long tunnel (*Le Monde* du 27 mars). Il a insisté sur le fait que depuis la mise en service du tunnel, en 1965, *« une quinzaine d'incendies de véhicules avaient pu être rapidement maîtrisés »* et mis en avant les *« investissements régulièrement opérés »* depuis 1990 pour améliorer la sécurité du tunnel. Il a notamment évoqué la création des refuges pressurisés qui se sont pourtant révélés insuffisants lors de cet incendie.

La société des Autoroutes et du tunnel du Mont-Blanc (ATMB) est une société d'économie mixte qui est présidée, depuis 1996, par Rémy Chardon. L'ancien premier ministre Edouard Balladur est resté près de treize ans aux commandes de l'ATMB, son mandat ayant été renouvelé de 1968 à 1981. Ses successeurs ont été Maurice Herzog (1981-1984), Michel Girand (1984-1987), Marc Portier (1987-1989), Charles Salzmann (1989-1992), Ivan Barbot (1992-1994) et Michel Jau (1994-1996).

Robert Belleret
et Christophe Vincent

Un système de sécurité handicapé par l'âge de l'ouvrage

LES CARENCES du système de sécurité du tunnel du Mont-Blanc seront sans doute remises en causes au cours des jours à venir, mais nombre de spécialistes affirment que compte tenu de l'âge du tunnel – trente-quatre ans – et de la conception, peu de modifications radicales auraient pu être apportées. *« Tout ce qui était à peu près techniquement faisable a été fait,* affirme Claude Moret, chargé des projets d'équipement au Centre d'étude des tunnels (CETU). *Un système de détection automatique d'incendie a été installé ainsi qu'un système de radiocommunication. Des refuges pressurisés ont été aménagés. Dès que des améliorations techniques étaient disponibles sur le marché, le maître d'ouvrage a eu le souci d'en équiper le tunnel. »*

Par rapport aux autres tunnels, celui du Mont-Blanc a un très net handicap géographique : le désenfumage ne peut s'exercer que par les entrées car l'infrastructure est recouverte par l'aiguille du Midi (3 843 mètres) : il est donc hors de question de créer des puits de ventilation intermédiaires comme c'est le cas au tunnel du Fréjus. Le tunnel est en outre pénalisé par son étroitesse : la chaussée mesure moins de sept mètres de largeur, ce qui interdit la création d'une voie supplémentaire d'évacuation. Le tunnel ferroviaire sous la Manche dispose d'une telle infrastructure parce qu'elle permet d'évacuer la totalité des passagers d'un train qui y seraient bloqués. Aujourd'hui, on construit des tunnels plus larges et plus grands car les moyens d'excavation sont plus importants et que l'on dispose de plus de place pour mettre des galeries de ventilation et de désenfumage.

Le tunnel du Fréjus – qui devrait absorber le trafic de celui qui a été accidenté au cours des prochaines semaines – a été mis en service quinze ans après celui du Mont-Blanc. Pour Jean-Charles de Tissot, directeur général du tunnel du Fréjus, les deux éléments les plus importants en matière de sécurité sont la rapidité d'intervention et l'évacuation des fumées. Au tunnel du Fréjus, deux agents de sécurité postés à chaque extrémité sont prêts à partir au volant de véhicules tri-extincteurs. Ces agents sont prévenus par un régulateur présent 24 heures sur 24, alerté soit par les caméras vidéo, soit par un usager au moyen d'un interphone placé tous les 100 mètres ou par un bouton poussoir tous les 5,5 mètres.

GAINES D'ÉVACUATION DE FUMÉE

Le tunnel du Fréjus compte 22 agents de sécurité – 11 du côté français et 11 du côté italien –, placés sous la direction de pompiers professionnels. A la différence de celui du Mont-Blanc, dont les gaines de ventilation sont situées sous la chaussée, il a des gaines d'évacuation de fumée dans la voûte. Le système permet d'aspirer les fumées directement au-dessus de l'incendie grâce à un jeu de trappes qui pompe 80 mètres cubes d'air vicié par seconde sur des sections de 90 mètres.

A la suite de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, les mesures de sécurité seront renforcées dans celui du Fréjus car son trafic devrait, en raison de la fermeture du tunnel accidenté, passer à 4 500 poids lourds par jour. La circulation sera régulée par péage afin que les camions soient au moins distants de 50 mètres.

François Bostnavaron

POSTE GESTION

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/mn

Sicav monétaire euro

DIVIDENDE EXERCICE 1998 : le conseil d'administration de la Sicav POSTE GESTION a arrêté les comptes de l'exercice 1998 et a constaté que le dividende net par action «D», dite de distribution s'élève à 63,83193 euros, soit une contre-valeur de 418,71 francs.

Décomposition du dividende net, en euros :

Titres de créances négociables 63,83193
soit une contre-valeur de 418,71 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 7 avril 1999 et mis en paiement le 9 avril 1999.

Valeur de l'action « D » au 26.02.1999 : 2 291,09 euros, soit une contre-valeur de **15 028,57 francs.**

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste
et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE
On a tous à y gagner

Le tribunal correctionnel de Paris reconnaît l'« extrême violence » de la répression du 17 octobre 1961

MAURICE PAPON, préfet de police de Paris à l'époque de la manifestation du 17 octobre 1961 du Front de libération nationale (FLN), ne pouvait, à bon droit, réclamer des dommages-intérêts à Jean-Luc Einaudi, auteur d'un livre de référence sur le sujet, pour avoir écrit dans *Le Monde* que la répression sanglante de la manifestation constituait *« un massacre »* perpétré par *« des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon »* (*Le Monde* du 20 mai 1998), même si cette assertion est diffamatoire. Ainsi en a décidé la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Jean-Yves Monfort, dans un jugement longuement motivé, rendu vendredi 26 mars.

La lecture, par le magistrat, des trente et une pages de la décision, la première sur ce sujet historiquement sensible, a tenu en haleine le public pendant près d'une heure. Pour le tribunal, les morts algériens du 17 octobre 1961 ne sont pas une lubie d'historien, mais une réalité tragique dont les responsabilités doivent faire l'objet d'un débat. *« Dès lors que l'on admet que la version officielle des événements de 1961 semble avoir été inspirée largement par la raison d'Etat – admissible au demeurant, au regard de la situation de l'époque – et que l'extrême dureté de la répression d'alors doit appeler, de nos jours, des analyses différentes, qui n'excluent pas l'emploi du mot* "massacre"*, on ne saurait faire grief à un historien, auquel on ne conteste finalement pas le sérieux et la qualité de sa recherche, d'avoir manqué de* "circonspection" *lorsque, dans une formule conclusive* (...)*, il qualifie rudement les faits et désigne sèchement un responsable. »*

Ainsi, et de façon paradoxale, une plainte pour diffamation déposée par Maurice Papon a conduit la justice à reconnaître, pour la première fois, la brutalité de la police parisienne dont il avait la responsabilité en 1961. Ce jugement est en effet la première intervention judiciaire au sujet d'événements qui furent presque totalement occultés pendant trente ans. La décision, solidement étayée, qualifie *« à l'évidence »* de diffamatoire la phrase incriminée, comme l'avait fait à l'audience le substitut, Vincent Lesclous. Mais les juges n'ont pas suivi le représentant du ministère public, qui avait requis une peine de principe. Le tribunal a relaxé Jean-Luc Einaudi en lui accordant *« le bénéfice de la bonne foi »* grâce au caractère *« sérieux, pertinent et complet »* de son enquête, à travers de longs développements qui constituent à la fois un hommage à ce militant de la mémoire et une analyse indirecte des événements du 17 octobre.

> « Un historien ne pouvait pas ne pas poser la question de l'engagement de la responsabilité personnelle du préfet de police »

Relevant que *« l'ensemble des témoignages »* cités par Jean-Luc Einaudi *« n'est pas réfuté* (...) », le tribunal constate que *« les éléments produits conduisent à retenir que certains membres des forces de l'ordre, relativement nombreux, ont agi avec une extrême violence, sous l'empire d'une volonté de représailles, dans un climat d'exaspération qui résultait des multiples attentats commis contre les fonctionnaires de police dans la période précédente »*, que *« cette violence n'était pas justifiée par le comportement des militants ce soir-là »*, qu'*« elle s'est exercée non seulement "à chaud" lors de la manifestation elle-même, mais également "à froid" dans les centre d'internement hâtivement constitués pour accueillir les personnes arrêtées »*, que *« le nombre des victimes a été important, en tout cas largement supérieur à celui du bilan officiel »*.

Revenant sur la mise en cause, par Jean-Luc Einaudi, de la responsabilité de Maurice Papon, le jugement cite à la fois les propos vengeurs du préfet aux policiers – *« Pour un coup reçu, nous en porterons dix »* – et des écrits de 1963 revendiquant une *« responsabilité directe et personnelle »* sur les opérations de maintien de l'ordre.

Au total, *« compte tenu des informations dont disposait la hiérarchie, de la gravité des comportements décrits par les témoins, de leurs conséquences tragiques, de la controverse publique apparue dès le lendemain des événements, un historien ne pouvait pas ne pas poser la question de l'engagement de la responsabilité personnelle du préfet de police. »*

S'appuyant sur le caractère indirect de cette mise en cause de l'ancien préfet de police, son avocat, Me Jean-Marc Varaut, conclut que le tribunal *« n'a consacré ni le massacre, ni la responsabilité de Maurice Papon »*. *« Déçu »*, il attendra le 31 mars pour annoncer s'il fait ou non appel. Pour Me Pierre Mairat, défenseur de Jean-Luc Einaudi, *« la vérité est à présent en marche et plus rien ne l'arrêtera »*. Son client espère que, dans le sillage du jugement, le premier ministre brisera à son tour le silence sur les événements d'octobre 1961. Il le souhaite *« au nom des relations franco-algériennes »* ainsi que *« pour les descendants des victimes, qui forment la jeunesse issue de l'immigration »*.

Philippe Bernard

Didier Sicard, la médecine au cœur

Succédant aux professeurs Jean Bernard et Jean-Pierre Changeux, Didier Sicard a été nommé, samedi 27 mars, président du Comité national consultatif d'éthique. Portrait d'une figure de l'hôpital Cochin, médecin passionné mais aussi amoureux de l'art et de l'Asie

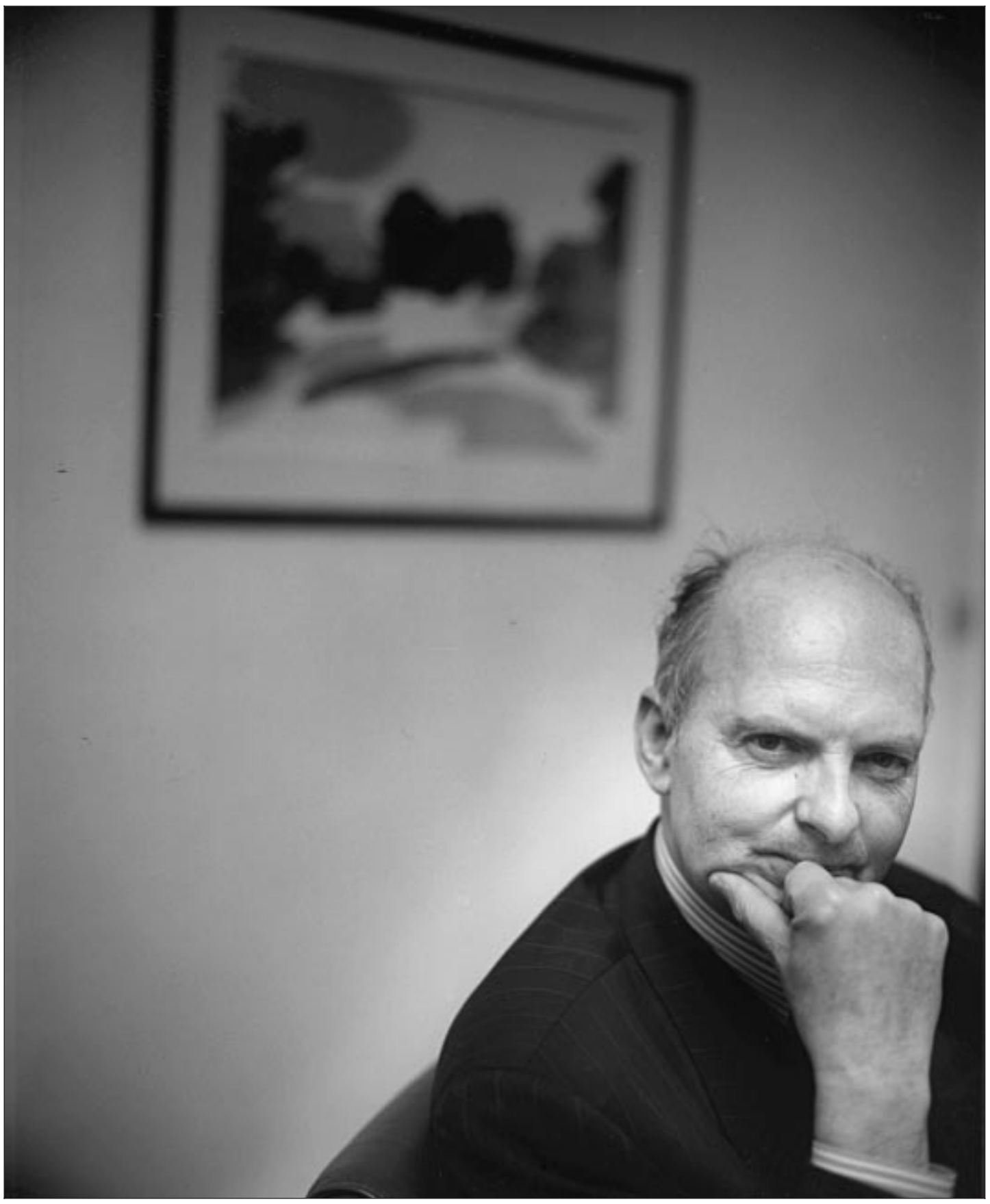

IL aime passionnément la médecine et la peinture contemporaine, mais fréquente davantage les artistes que les médecins. Il confie être protestant et gourmand de la vie. A soixante et un ans, la jambe gauche dans le plâtre à cause d'une entorse du genou, le professeur Didier Sicard vient d'être nommé président du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CNCE) par décret du président de la République. Il succède à un médecin prestigieux, véritable statue du commandeur, le professeur Jean Bernard, et à un pur chercheur, le professeur Jean-Pierre Changeux. Didier Sicard ? Un homme qui sait *« prendre des risques, qui ne se contente pas de dire, mais qui fait »*, dit de lui Emmanuel Hirsch, avec lequel il a créé, en 1995, l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Un médecin, selon Bernard Kouchner, qui l'a souvent croisé à la fin des années 70 à l'hôpital Cochin, pour qui *« l'éthique est une passion »*.

L'hôpital Cochin, voilà le territoire du professeur Sicard. Depuis 1993, il est chef d'un des deux services de médecine interne, aux troisième et quatrième étage du pavillon Achard. En 1978, alors que le professeur Henri Péquignot était à la tête du service, Didier Sicard y avait été nommé professeur agrégé. Aujourd'hui encore, les étudiants de Cochin plébiscitent ce service pour y faire un stage d'externat, tant la variété des pathologies rencontrées est grande : du sida au cancer, en passant par les hépatites ou des maladies du sang.

Plusieurs des médecins travaillant auprès de Didier Sicard ont suivi la même filière : externe, interne, clinicat et nomination comme praticien hospitalier dans le service. C'est le cas du docteur Philippe Blanche : *« Cela fait quinze ans que je le côtoie et je le considère davantage comme un ami que comme un patron. J'ai toujours été frappé par la qualité de son approche du patient, par sa simplicité. Il possède un charisme évident, et surtout une très grande ouverture d'esprit, une très grande humanité dans la prise en charge du malade. »*

Un point de vue confirmé par des infirmières du service : *« Il a toujours le mot juste. Il est rassurant, clair dans ses explications et se met à la portée des gens. » « Lorsqu'il doit annoncer un diagnostic lourd,* précise le docteur Blanche, *comme beaucoup de médecins de sa génération, il ne le fait jamais directement. Il en parlera progressivement, s'appuiera sur ses collaborateurs pour que l'information soit progressivement délivrée. Souvent, il se livrera à un échange préalable avec nous, avant d'annoncer un tel diagnostic. Il nous laisse les coudées franches et sait respecter notre avis. »*

La capacité d'écoute de Didier Sicard revient comme un leitmotiv dans le portrait qu'en esquissent ceux qui le connaissent. Par nécessité – la discipline qu'il a choisie la présuppose – mais aussi par tempérament – *« Il se nourrit des choses du monde »*, résume Emmanuel Hirsch. Sa disponibilité à l'égard des individus ne connaît pas de barrière hiérarchique. *« C'est l'un des seuls chefs de service que je connaisse qui soit passé voir ses infirmières de nuit. L'une d'elles était extrêmement choquée après une violente agression verbale de la part d'un malade hospitalisé. Didier Sicard est venu lui rendre visite le lendemain soir »*, raconte Catherine Nayman, l'une des cadres infirmiers. *« Le dimanche, il n'hésite pas à se déplacer si nous avons un problème et nous reprochera de ne pas l'avoir appelé alors que nous avions besoin de lui »*, complète Célina, infirmière depuis treize ans dans le service.

L'homme serait-il sans défaut ? Il est le premier à le dénier : *« Je suis trop touche-à-tout ; je commence six livres en même temps. Je passe ma vie à essayer de me discipliner. Je réalise que je pousse mes collaborateurs à être sans arrêt sur le front et que je les épuise. »* L'autodiagnostic est juste. *« En semaine, nous n'arrivons à le voir qu'entre deux portes tant il est accaparé par toutes ses activités*, se plaignent en chœur plusieurs des cadres infirmiers du service. *Nous aurions besoin qu'il prenne le temps pour une réunion où nous pourrions lui exposer les questions à régler. » « C'est M. Tout-de-Suite*, renchérit Mme Pauchard, la surveillante générale. *Il ne conçoit pas que l'on ne fonctionne pas comme lui. Il ne supporte pas que l'on ne décroche pas le téléphone sitôt que la première sonnerie a retenti. »* Travaillant depuis vingt ans auprès de lui, la secrétaire de Didier Sicard confirme le caractère *« très sportif »* de cette collaboration, qu'elle s'empresse cependant de qualifier de *« très agréable »* : *« Le rythme est très soutenu car le professeur Sicard tient à accomplir tout ce qu'il s'est engagé à faire. »* Et Didier Sicard s'engage beaucoup. Certains à Cochin voient d'ailleurs en lui *« un doux rêveur »*, plus préoccupé de la médecine de 2002 que des problèmes quotidiens.

Cette activité débridée ne cesse pas lorsque Didier Sicard quitte son service. *« Jusqu'à il y a deux ou trois ans, il était incapable de rester en vacances plus de huit jours au même endroit »*, se souvient sa belle-sœur France Duhamel, professeur de musique et épouse d'Alain Duhamel. Elle cerne avec humour le caractère de l'homme qui a épousé sa sœur, Marie-Noële Boeswillwald, en décembre 1966. *« Rien ne l'arrête. Il y a trois ans, il s'est mis en tête de faire en vélo le trajet jusqu'à sa maison de l'île d'Yeu, alors qu'il n'était pas spécialement adepte de la bicyclette. Le voilà donc qui quitte Paris, non sans s'être dûment équipé de pied en cap dans une boutique spécialisée. Il a rejoint Fromentines, près de Nantes, d'où l'on embarque pour l'île d'Yeu, en faisant étape dans les restaurants de routiers, se répétant : " Si les gens de l'hôpital me voyaient !" Dans l'un de ces restaurants, on lui a refusé l'accès à la salle à manger à cause de sa tenue de cycliste. Il a dû prendre son repas à l'écart. Il est comme ça, assez excessif et doué d'un incroyable enthousiasme pour la vie. »*

ON n'imagine pas facilement cet homme à la voix posée, aux manières policées, à la mise soignée, au port aristocratique, en roi de la petite reine, montant les côtes en danseuse et saucissonnant au milieu de chauffeurs de 15 tonnes. Pourtant, ce faux pondéré cache mal son caractère impétueux. Il suffit de l'interroger sur l'art contemporain en général et la peinture en particulier pour le voir s'animer. Il aime Sam Francis, Pincemin, Buraglio, Bacon, Giacometti et, par-dessus tout, François Rouan, dont les toiles et les tressages l'ont *« laissé bouche bée ». « Dans les œuvres de François Rouan, j'ai trouvé la cohérence d'un monde sur laquelle je pouvais me poser. On ne contrôle pas l'art, c'est l'œuvre qui nous interroge. »* Alors, les samedis après-midi, en compagnie de son épouse, Didier Sicard court les galeries, avec une prédilection pour celles de Jean Fournier et de Nicole et Lucie Durand. *« Il est capable de dire à ma sœur : " Allez, dans deux jours, nous partons à Jérusalem pour voir une exposition !"*, raconte France Duhamel. *C'est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas hérité ce goût de sa famille. Il a acheté son premier tableau tout seul à l'âge de vingt ans et cette passion ne l'a pas quitté depuis. »* Il ne s'en vante pas, mais à l'île d'Yeu, Didier Sicard se livre aux joies de l'aquarelle. Seule ombre au tableau, il n'a pas réussi à communiquer sa passion pour *« l'art comme réflexion sur l'homme »* à ses étudiants, ni au personnel soignant de son service.

Son enthousiasme est à peine moins grand pour le cinéma. Dès qu'arrive le Festival de Cannes, il y consacre deux week-ends, se « gavant » de films du matin au soir. *« Nous partageons l'amour du septième art*, signale le docteur Blanche. *Mais, si Didier Sicard est prêt à voir dans un festival vingt films de cinéastes différents, il n'ira pas dans une manifestation où l'on passe vingt films du même cinéaste. »*

Autres amours, les voyages. L'Asie exerce sur lui une attirance particulière. Didier Sicard a vécu au Laos d'août 1974 à juillet 1978. Venu dans la capitale laotienne pour enseigner la médecine, en compagnie de son épouse enseignante et de leurs trois filles dans le cadre du jumelage entre l'hôpital Cochin et celui de Vientiane, il y a vécu le changement de régime et la disparition d'une culture. Une expérience marquante que le couple a relatée en 1981 dans un livre intitulé *Au nom de Marx et de Bouddha*.

Sans cette soif de diversité, Didier Sicard n'aurait certainement pas choisi la médecine interne, qui repose sur une approche globale, intégrée et non sur une segmentation de l'organisme entre appareils indépendants les uns des autres. *« On n'insistera jamais assez dans l'examen clinique sur cet investissement par le médecin de la partie malade au détriment du tout et le nécessaire arrachement qu'il doit accomplir pour retourner à l'être dans sa complétude. Ce que le spécialiste d'organe ne peut faire que rarement, l'interniste le pratique tous les jours »*, écrivait en 1996 Didier Sicard (colloque des intellectuels juifs « Le Corps », Présences du judaïsme, éditions Albin Michel). *« Tout est là, dans cet apprivoisement, ce cheminement qui évite de fondre immédiatement sur la zone malade ou douloureuse, pour commencer par ce qui est le début de la relation humaine, la main. »* Cette importance accordée au contact lui fait refuser le dépistage obligatoire du virus du sida ou d'autres agents infectieux afin de protéger les soignants. Dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 11 novembre 1995, Didier Sicard s'insurgeait : *« Les médecins n'ont pas à se protéger des malades.* (...) *Assumer le risque et, en même temps prendre les précautions habituelles, quel que soit le malade, a toujours constitué la conduite normale d'un médecin digne de ce nom. »* Venant du coordonnateur de la prise en charge du sida dans le centre d'information et de soins de l'immunodéficience humaine Paris Centre (depuis 1990), l'avis ne saurait être balayé du revers de la main.

AYANT pris la mesure de l'épidémie, Didier Sicard n'accorde pas pour autant une place privilégiée au sida dans son service. *« Le sida lui a surtout fait comprendre que les associations étaient incontournables et les usagers des partenaires »*, analyse Bernard Kouchner. Même s'il se dit *« proche intellectuellement du monde des socialistes »*, Didier Sicard s'intéresse aux hommes et aux femmes plutôt qu'aux partis, *« sauf dans le cas de l'extrême droite : je ne supporte pas le milliardième d'une concession à son égard »*. Le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale reconnaît avoir pressenti à plusieurs reprises le professeur Sicard, *« mais il a toujours refusé ce que je lui proposais, parce qu'il est trop attaché à sa pratique clinique »*.

Il a toutefois accepté en 1998 de faire partie du Comité national des états généraux de la santé et d'être responsable du thème « Soins palliatifs, douleur ». Un sujet qui lui tient à cœur. Le directeur général de l'AP-HP lui a confié la direction d'un groupe pour leur réorganisation et il les cite parmi les questions sur lesquelles le Comité d'éthique devrait rapidement se repencher. Pour Didier Sicard, l'enjeu éthique numéro un est celui de la responsabilité médicale. Déposant le 23 février en tant que témoin devant la Cour de justice de la République, il avait déclaré à propos de l'affaire du sang contaminé : *« On peut regretter que la communauté médicale n'ait pas fait pression sur le pouvoir politique. L'honneur de la médecine, c'est de reconnaître sa faillibilité, c'est d'assumer sa responsabilité. »*

Médecin, le professeur Sicard l'est intégralement. Certes, il existe une tradition familiale : ses parents, un grand-père et un oncle étaient médecins et la plus jeune de ses trois filles a choisi cette voie pour ses études. Mais il avoue avoir plus appris sur son métier en lisant les romans et les essais de Maurice Blanchot qu'au contact de ses confrères. Il ne proteste pas lorsqu'on le soupçonne d'aimer davantage la médecine que les médecins. Son curriculum vitae atteste qu'il ne fuit pas les institutions : il a longtemps été conseiller médical des directeurs généraux successifs de l'AP-HP et siège dans les instances universitaires. Didier Sicard ne se sent pas mandarin pour autant et se veut *« à la fois dehors et dedans »*, citant un poème de Paul Celan, qu'il tient pour le plus grand poète du XXe siècle – *« Il s'est suicidé en 1970 et je suis malade de n'avoir pas connu ce géant. »*

« Il est crédible parce qu'il montre sa fragilité, affirme Emmanuel Hirsch. *Dans ses nouvelles fonctions au Comité d'éthique, j'attends de lui qu'il persiste dans ses positions et que son courage ne soit pas dilué par l'institution. »* L'ambition affichée de Didier Sicard est de donner davantage au CNCE un rôle d'aiguillon, d'anticiper sur des questions sans attendre d'en être saisi et de ne jamais considérer les débats comme clos. En attendant, il se console avec l'orchestre de parents et d'amis où sa femme Marie-Noële joue du violon et sa fille Coralie du violoncelle, sous la baguette de France Duhamel. Mais en simple auditeur car, malgré des leçons de piano dans l'enfance, Didier Sicard n'est pas musicien. Personne n'est parfait.

Paul Benkimoun

Photo : Jean-François Joly pour Le Monde

Aux origines de l'OTAN

Il y a cinquante ans était signé à Washington le traité de l'Atlantique nord. « Enfant de Staline », l'Alliance atlantique n'était à l'origine qu'un pacte classique. La menace soviétique se précisant, elle se dota d'un appareil militaire, toujours en place malgré l'effondrement de l'URSS

IL est rare qu'une alliance puisse célébrer son cinquantième anniversaire. Surtout lorsqu'elle a été conclue initialement pour vingt ans. A plus forte raison quand l'adversaire contre lequel elle s'est constituée a disparu corps et biens. Tel est pourtant le cas du *« traité de l'Atlantique nord »*, signé à Washington, le 4 avril 1949, par les ministres des affaires étrangères des douze pays fondateurs, parmi lesquels le Français Robert Schuman, l'ancien ouvrier agricole britannique Ernest Bevin, le comte italien Sforza, l'Américain anglomane Dean Acheson, réunis autour du président des Etats-Unis Harry S. Truman.

« L'Alliance atlantique est un enfant de Staline », aimait à dire Paul-Henri Spaak, qui en fut pendant quatre ans le dynamique secrétaire général avant de reprendre les rênes de la diplomatie belge. On a peine à imaginer – maintenant que le communisme s'est effondré à l'Est, et que ceux qui s'en réclament encore tournent chaque jour un peu plus le dos à ses dogmes – la peur qui s'était à nouveau emparée de l'Europe à la fin des années 40. *« Pour nombre de gens,* écrira par la suite le général Norstad, l'un des premiers commandants suprêmes atlantiques, *la question n'était pas alors de savoir si les Soviétiques couraient le risque d'une guerre en Europe occidentale, mais bien quand ils allaient la déclencher. »* La possession du monopole atomique avait certes permis aux Etats-Unis de faire reculer le Kremlin dans les crises *« au bord du gouffre »* qu'il avait provoquées dans l'Azerbaïdjan d'Iran puis dans les détroits turcs, et il n'avait pas cherché à intercepter les avions du pont aérien mis en place en juin 1948 pour faire échec au blocus de Berlin-Ouest. Mais la supériorité tant en armements *« classiques »* qu'en effectifs d'une URSS qui, à la différence des Occidentaux, avait peu démobilisé, demeurait écrasante, et elle poursuivait à un rythme accéléré la mise au pas et la militarisation des pays de l'Est.

Il ne fait plus guère de doute, aujourd'hui, que Staline entendait surtout ainsi se protéger contre une éventuelle tentative des Américains pour lui imposer leur loi avant que l'entrée de l'URSS dans le club nucléaire rende l'entreprise par trop risquée. Mais, sur le moment, on ne pouvait écarter l'hypothèse d'une soudaine agression de sa part, ses blindés n'étant, selon la forte expression de de Gaulle, qu'à *« une étape du Tour de France »* de nos frontières. Les partis communistes paraissaient tout disposés, dans une telle hypothèse, à servir de cinquième colonne. *« Jamais,* s'écriait Maurice Thorez, *le peuple français ne fera la guerre à l'Union soviétique. »*

Le renversement d'alliances allait être fort rapide. Alors que le traité franco-britannique signé en mars 1947 est encore expressément dirigé contre l'Allemagne, celui de Bruxelles, qui, un an plus tard, l'étend au Benelux, l'est *« contre toute agression »*. Entre-temps, l'URSS a imposé le rejet du plan Marshall à Varsovie et à Prague, qui faisaient mine de l'accepter. Un *« bureau de liaison »*, alias *« Kominform »* des principaux PC européens, a adopté des résolutions d'un manichéisme incendiaire. Tito a été excommunié et la Tchécoslovaquie du président Benes, qui s'était efforcée de maintenir la balance égale entre l'Est et l'Ouest, brutalement mise au pas. Comment, pour les dirigeants de l'Europe occidentale, la menace soviétique ne l'emporterait-elle pas désormais sur celle d'un réveil du militarisme germanique ?

Mais que peuvent-ils, laissés à eux-mêmes, alors qu'il leur faut faire face à une situation économique et sociale dramatique ? L'essentiel des forces françaises est en Indochine. Les Britanniques sont aux prises avec une insurrection en Malaisie. L'Allemagne n'a plus d'armée. Celle que le traité de paix a laissée à l'Italie est fort modeste. Seul l'engagement américain peut rendre crédible la défense de l'Europe occidentale. Dès le 5 mars 1948, Georges Bidault, alors à la tête du Quai d'Orsay, écrit à son homologue américain, le général Marshall, une lettre confidentielle l'invitant à *« resserrer sur le terrain politique et, le plus vite qu'il se pourra, sur le terrain militaire, la collaboration de l'ancien et du nouveau monde, si étroitement solidaires dans l'attachement à la seule civilisation qui vaille »*. Bevin préconise une extension du traité de Bruxelles en direction de l'Atlantique et de la Méditerranée. L'heure a sonné de ce *« pacte atlantique »* dont Truman semble avoir eu l'idée dès 1946.

Reste à convaincre un peuple que George Washington avait mis en garde, dans son message d'adieu, contre toute implication (*entanglement*) dans les affaires européennes et qui avait refusé de suivre le président Wilson lorsque celui-ci avait voulu le faire participer, au lendemain de la première guerre mondiale, à la Société des nations. Mais le premier pas avait été accompli en 1947 avec la *« doctrine Truman »* d'assistance aux pays menacés par le communisme, et, pour commencer, à la Turquie et à la Grèce, menacées, l'une, par des revendications territoriales soviétiques, l'autre par une guerre civile fortement alimentée de l'extérieur. Le plan Marshall allait dans le même sens : dans la mesure où ses bénéficiaires devaient s'entendre entre eux sur la répartition de ses crédits, son succès allait aider la Maison Blanche à convaincre le Congrès que ceux qu'il s'agissait d'aider étaient bien déterminés à s'aider eux-mêmes.

Le 11 juin 1948, le Sénat adoptait à une écrasante majorité la *« résolution Vandenberg »*, autorisant *« l'association des Etats-Unis à des mesures régionales ou collectives, fondées sur une aide individuelle ou mutuelle, effective et continue »*. Le feu vert était ainsi donné à la négociation du traité de l'Atlantique nord, qui fut menée à bien en deux mois. Des quatorze puissances invitées à y participer, il n'y eut que la Suède et l'Irlande pour se récuser, en arguant de leur neutralité traditionnelle. Treize sénateurs américains seulement sur quatre-vingt-seize se prononcèrent contre la ratification. L'entrée des troupes de Mao à Pékin avait facilité les choses en achevant de persuader les Américains que les *« rouges »* s'étaient bien lancés à la conquête du monde.

MOYENNANT quoi, l'acharnement des irréductibles de l'isolationnisme avait abouti à une rédaction particulièrement prudente de l'article 5 du pacte, le principal dans la mesure où il définit les obligations d'assistance des signataires. *« Les parties conviennent,* peut-on y lire, *qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et, en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique nord. »*

Le professeur Gilson fut à peu près le seul en Europe, au moment de la signature du pacte, à s'interroger – dans les colonnes du *Monde* – sur la portée de cette clause, qui laisse aux Etats-Unis le soin de déterminer, en cas d'agression contre un pays membre, la nature de leur intervention. Ses articles provoquèrent de très violentes attaques qui l'amenèrent à s'exiler, un temps, au Canada, d'où il revint pour une complète réhabilitation. A vrai dire, il n'y avait guère lieu, au début des années 50, de mettre en doute la volonté des Américains de se porter avec tous les moyens en leur possession au secours d'un ou de plusieurs de leurs alliés attaqués par l'URSS. Mais la *« bataille des euromissiles »*, trente ans plus tard, devait mettre en évidence la pertinence de la question d'Etienne Gilson. Henry Kissinger lui-même allait reconnaître, au cours d'un grand colloque atlantique en 1979 à Bruxelles, qu'en cas d'attaque nucléaire soviétique contre la seule Europe occidentale la crainte des *« représailles massives »* pourrait fort bien dissuader les Etats-Unis d'intervenir.

A l'origine, le pacte atlantique était une alliance de type traditionnel, une simple coalition. La menace soviétique allant s'intensifier l'année suivante avec la guerre de Corée, qui commence le 25 juin 1950, ses membres décidèrent de créer :

– d'une part, une *« Organisation du traité de l'Atlantique nord »*, l'OTAN, dirigée par un *« secrétaire général »*, supervisée par un *« conseil permanent »* où tous les pays membres sont représentés et disposant d'un imposant appareil administratif. Elle allait s'installer dans le bâtiment aujourd'hui occupé par l'université Paris-Dauphine ;

– d'autre part, un appareil militaire comprenant un bureau franco-anglo-américain de planification stratégique, ou *« standing group »*, et une pyramide de commandements intégrés des forces alliées dépendant de deux commandants suprêmes, l'un (*Saceur*) sur le théâtre européen, établi à Rocquencourt (Yvelines), l'autre uniquement naval, dans l'Atlantique, à Norfolk (Virginie).

Lord Ismay, ancien chef d'état-major de Churchill pendant la deuxième guerre mondiale et premier secrétaire général de l'OTAN, avait coutume de dire qu'elle répondait à trois objectifs : *« Garder les Américains dedans, les Russes dehors et les Allemands en bas »* (*« Nato is about three things : to keep the Americans in, the Soviets out and the Germans down »*). Un demi-siècle plus tard, elle a parfaitement atteint, et sans tirer un coup de fusil, les deux premiers. La réponse est sans doute moins évidente pour l'Allemagne. Reste que celle-ci aura rarement été aussi démocratique, aussi pacifique, aussi peu revendicatrice. Du coup, Madeleine Albright n'a pas craint d'attribuer à l'OTAN, dans *The Economist*, le 15 février 1997, le rôle décisif dans la réconciliation de l'Europe. Mais elle a aujourd'hui, avec la Yougoslavie, d'autres chats à fouetter...

André Fontaine

RUE DES ARCHIVES/EVERETT

Signature du traité de l'Atlantique nord, à Washington, le 4 avril 1949. Au premier plan, le président des Etats-Unis, Harry Truman (deuxième à gauche). Assis, au second plan, les ministres des affaires étrangères des onze autres pays fondateurs.

De douze à dix-neuf et à ...

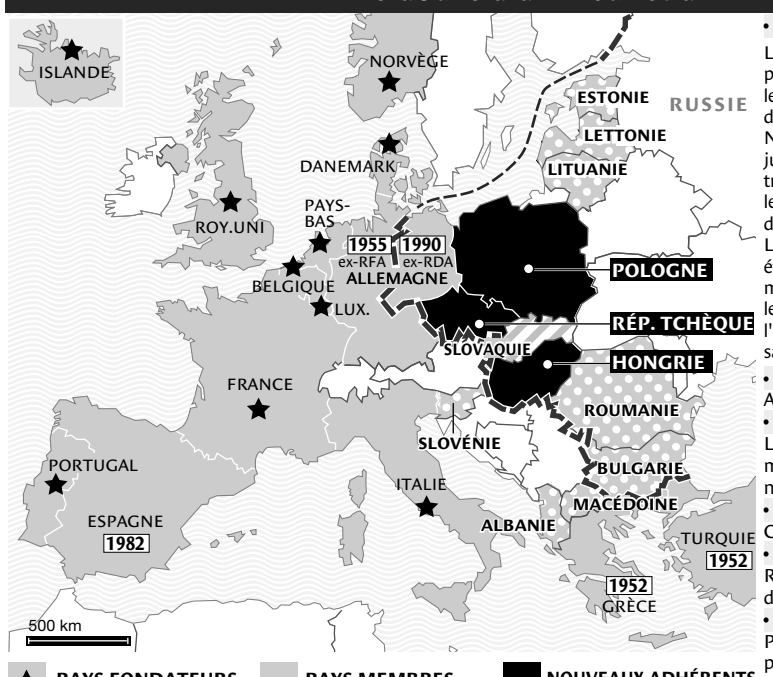

- **4 avril 1949**
Le traité de **l'Atlantique nord,** signé par les 12 pays fondateurs, couvrait leur territoire continental, les départements français d'Afrique du Nord, et les îles relevant de leur juridiction dans l'Atlantique jusqu'au tropique du Cancer, aussi bien que leurs forces armées, navires et aéronefs dans cette zone et en Méditerranée. La clause concernant l'Afrique du Nord était demeurée pratiquement lettre morte jusqu'en 1962, date à laquelle le Conseil atlantique constata que l'indépendance de l'Algérie la rendait sans objet.
- **5 mai 1955**
Adhésion de l'Allemagne fédérale
- **10 mars 1966**
La France quitte le commandement militaire intégré (elle assiste de nouveau à ses sommets depuis 1994)
- **9 novembre 1989**
Chute du mur de Berlin
- **3 octobre 1990**
Réunification allemande, le territoire de l'ex-RDA est rattaché à l'OTAN
- **1994**
Programme du « partenariat pour la paix » (coopération avec les Etats issus de l'ex-URSS et de l'Europe de l'Est)
- **3 juin 1996**
Accord sur l'« identité européenne de défense »

★ **PAYS FONDATEURS avec les Etats-Unis et le Canada**
PAYS MEMBRES avec les Etats-Unis et le Canada
NOUVEAUX ADHÉRENTS en 1999
PAYS CANDIDATS
1982 date d'adhésion
Limite occidentale du pacte de Varsovie avant 1989

Du réarmement allemand à l'après-communisme

Depuis 1949, l'Alliance a dû faire face à une série de défis :

● **Le coût de la défense**. En 1949, l'URSS a six fois plus de divisions que le *« monde libre »*. Les états-majors occidentaux réclament la levée, économiquement impensable, de dizaines de divisions supplémentaires. La conférence de Lisbonne, en 1952, retient un objectif de cinquante divisions, hors d'atteinte sans une contribution allemande.

● **Le réarmement allemand**. L'opinion française ne voulant pas en entendre parler, Paris lance l'idée d'une Communauté européenne de défense, dont les unités *« intégrées »* incorporeraient des soldats allemands, sans que soit recréée une armée allemande. De de Gaulle au PCF, c'est un tel tollé que le gouvernement n'ose pas soumettre à ratification le traité signé à cet effet avec la RFA, l'Italie et le Benelux. Finalement, Pierre Mendès France sort le dossier du placard. Ayant échoué à rallier ses partenaires européens à un compromis, il soumet le traité à l'Assemblée, qui le rejette le 30 août 1954. Mais la pression des Alliés pour le réarmement de la RFA demeure très vive, et elle aboutit à admettre l'Allemagne dans l'OTAN, à qui elle fournira douze divisions, tout en renonçant à tout armement nucléaire, bactérien ou chimique.

● **La position de la France.** La tension internationale est très vive quand de Gaulle revient au pouvoir en 1958. Ne voulant pas être entraîné dans un conflit sans avoir pu dire son mot, il réclame la constitution d'une organisation franco-anglo-américaine politique et militaire à l'échelle mondiale. Washington et Londres ayant dit non, il retire la France en mai 1966 du commandement intégré de l'OTAN, invitant les troupes étrangères à évacuer son territoire. Depuis, le siège de l'Alliance est à Bruxelles. Il développe parallèlement la force nationale de dissuasion, rejette un plan anglo-américain de force nucléaire *« multilatérale »* et prend de plus en plus ses distances vis-à-vis des Etats-Unis. Mais un rapprochement est amorcé après le « printemps » de Prague et l'élection de Nixon. Si le départ du Général met fin à l'époque des conflits ouverts, si Jacques Chirac amorce un rapprochement avec l'OTAN, il subsiste assez de sérieuses divergences pour empêcher le retour de la France au sein du commandement intégré. Mais, de même que le Général avait soutenu à fond les Etats-Unis dans les crises de Berlin et des fusées de Cuba, en 1958-1960 et 1962, François Mitterrand approuve le déploiement des *« euromissiles »* en réplique à celui des *« SS 20 »* soviétiques.

● **Chypre.** En 1974, le coup d'Etat manqué des colonels d'Athènes contre le président Makarios provoque l'occupation d'une grande partie de Chypre par les troupes d'Ankara. Il faudra la sagesse du président Caramanlis, revenu d'exil après l'effondrement de la dictature, pour empêcher la Grèce de faire la guerre à la Turquie, son alliée au sein de l'OTAN.

● **L'après-communisme.** Si le pacte atlantique subsiste et même s'ouvre à l'Est, c'est parce que la Russie conserve un énorme potentiel nucléaire, interdisant tout pari sur son comportement futur. Mais aussi parce que les pays d'Europe centrale voient dans le maintien d'une présence américaine une sécurité au cas où se manifesterait un jour un irrédentisme allemand. Paradoxalement, les troupes de l'Alliance, qui ne se sont jamais servies de leurs armes pour protéger les territoires qu'elles ont pour mission de défendre, les emploient aujourd'hui, sans autorisation de l'ONU, dans une région extérieure à celles qu'elle couvre : la Yougoslavie. Qu'un tel changement de perspective soit intervenu sans contestation majeure au sein de l'Alliance est un signe des temps.

Prodi, le printemps de la démocratie européenne

Suite de la première page

La Communauté européenne a franchi ce pas en 1976, grâce, notamment, à Valéry Giscard d'Estaing, et contre les gaullistes historiques. Le premier scrutin eut lieu en 1979. Trop tôt, diront les cartésiens, mais l'histoire prend souvent des chemins de traverse, lesquels se révèlent parfois des raccourcis. Les élections européennes ont connu un succès mitigé. Les citoyens n'en percevaient guère les enjeux. On les comprend. Les médias se concentraient sur les batailles politiciennes internes. On le regrette, mais ils avaient quelque excuse. Le Parlement n'avait que des pouvoirs budgétaires et, très partiellement, législatifs. Le budget européen est encore plus hermétique que les nationaux, ce qui n'est pas peu dire. La colégislation européenne aussi, à quelques exceptions près.

A cette opacité de l'Europe, à ce simplisme des grands médias télévisuels, se sont ajoutés chez nous des travers bien français. Les européennes sont devenues des élections de rattrapage pour les battus nationaux. Nombre d'élus cumulaient leur mandat européen avec de nombreuses fonctions politiques nationales ou locales les empêchant de siéger à Strasbourg et Bruxelles, d'y travailler vraiment : pas seulement en séance plénière, mais aussi en délégation nationale, en groupe parlementaire, en commission.

D'autres tares nous sont propres. Les Français se dispersent à Bruxelles. La droite RPR-UDF a atteint une sorte de record dans le Parlement sortant. Elle avait réussi à faire une liste unique, conduite par Dominique Baudis – et promis de siéger dans un seul groupe. Mais, à peine arrivés, ils se sont dispersés. A gauche, nous n'avons guère fait mieux, la liste Tapie ayant vampirisé les socialistes conduits par Michel Rocard. Cette fois devrait rattraper la précédente, à gauche : socialistes, radicaux, MDC font liste commune et siégeront ensemble dans le groupe du Parti des socialistes européens. Mais, à droite, le mal va s'aggraver : Pasqua a quitté de facto le RPR, Bayrou fait liste à part, et, entre les deux, dans une étrange position centriste, Séguin-Madelin n'écraseront vraisemblablement pas leurs rivaux. De quoi décourager Neuilly, et au-delà.

Malgré ces dérives décourageantes, les électeurs n'ont pas encore déserté les urnes européennes. Une majorité d'entre eux sont venus voter en juin 1994, une majorité viendra sans doute le 13 juin prochain, si les citoyens perçoivent l'importance des enjeux, si nous savons les indiquer clairement.

Où l'on en revient au printemps de la démocratie européenne, aux dix jours qui ont fait l'histoire. Le 16 mars, un peu avant 1 heure, la commission Santer a démissionné. La Commission, c'est-à-dire l'exécutif européen, a été censurée en fait par le Parlement. Trois heures auparavant, Pauline Green, présidente du groupe PSE, avait annoncé que celle-ci devait partir. Les démocrates-chrétiens suivent. Les commissaires l'apprennent. Ils ont l'élégance et l'intelligence de s'incliner.

La démocratie européenne vient d'effectuer un grand bond en avant. Son deuxième pilier prend forme. L'Angleterre a inventé le régime parlementaire au fil des siècles. Elle a commencé par la responsabilité de l'exécutif devant le législatif. Alors, le Parlement s'est mis à exister face au gouvernement, le gouvernement s'est mis à exister face au roi. L'Angleterre a commencé par la responsabilité pour accepter pleinement le suffrage universel, deux siècles après. Toutes choses égales par ailleurs, nous vivons la même histoire, dans l'ordre inverse.

L'UE a commencé par le suffrage universel pour introduire la responsabilité vingt ans après. En France, ce fut plus compliqué encore. Nous avons introduit le suffrage universel masculin en 1792 (les premiers), pour le restreindre dès 1795, le retrouver en 1848 et ne l'universaliser vraiment qu'en 1944 (quasi-derniers, Suisse exceptée). Il nous fallut aussi près d'un siècle, entre 1789 et 1875, pour accepter pleinement la responsabilité politique de l'exécutif devant le législatif – et d'ailleurs en abuser ensuite sous les IIIe et IVe Républiques. A chacun ses rythmes, ses bizarreries, ses problèmes.

Le temple démocratique comprend bien deux piliers : le premier relie peuple et Parlement, le second, Parlement et pouvoir exécutif. Lorsque les deux piliers sont en place, reste à concevoir l'arche, pour parachever l'édifice.

Election et responsabilité sont liées : elles lient le peuple au gouvernement. Les Britanniques, les Allemands, les Espagnols, même les Italiens (grâce à Romano Prodi qui sut unir la coalition de l'Olivier derrière lui) désignent des députés, mais à travers eux une majorité et un leader de l'exécutif. Les Français font de même, sauf que le chef réel du gouvernement est tantôt le président, tantôt le premier ministre, mais toujours en fonction des choix des citoyens. En juin 1997, une majorité d'électeurs a choisi une majorité parlementaire de gauche, et, en même temps, un premier ministre, Lionel Jospin. Jacques Chirac ne put que l'entériner.

En Europe, nous n'en sommes pas loin. Nous avons le lien Parlement-Commission, législatif-exécutif. Nous allons vers le lien entre élections européennes et président de la Commission, comme le proposèrent Jacques Delors et la Fondation Notre Europe. Il prend seulement une autre forme. Les chefs de gouvernement réunis à Berlin viennent de choisir Romano Prodi. L'actuel Parlement devrait le confirmer. Et la prochaine assemblée, à élire le 13 juin, accordera (ou pas) l'investiture des commissaires. Les électeurs voteront national, mais ils voteront aussi européen. Ils voteront pour telle ou telle liste. Mais ils voteront aussi un peu pour ou contre Prodi qui est politiquement de centre-gauche, humainement de gauche, choisi par des chefs de gouvernement de gauche.

Les vrais européens voudront consolider ce régime parlementaire dualiste, seule forme viable d'une fédération d'Etats-nations

Après avoir simplifié, compliquons un peu, pour expliquer l'arche choisie. La transposition au plan de l'Union du schéma majoritaire des grands Etats européens impliquerait que les électeurs choisissent entre Prodi et un candidat du centre-droit, disons Helmut Kohl. Cela correspondrait à ce que les constitutionnalistes appellent le régime parlementaire moniste : le chef de l'Etat (hors la France) n'est plus qu'une figure symbolique. Mais l'UE qui se dessine correspond plutôt à un régime parlementaire dualiste. On dénomme ainsi l'architecture institutionnelle dans laquelle un troisième acteur existe à côté de l'exécutif et du législatif : le roi jadis, en Grande-Bretagne, ou, chez nous, dans la monarchie de Juillet (1830) – aujourd'hui le chef de l'Etat dans la France cohabitationniste.

Dans l'UE, ce troisième acteur se nomme « conseil ». Il réunit les représentants des Etats : leurs leaders en sommets semestriels (ou plus), leurs différents ministres quasi hebdomadairement, dans une formation ou une autre. L'Union n'est pas un ensemble à deux, mais à trois institutions dominantes. Voilà aussi pourquoi le conseil de Berlin s'est empressé de désigner Romano Prodi. Voilà pourquoi il n'a pas voulu d'une Commission intérimaire. Par intuition, Tony Blair, Lionel Jospin et Gerhard Schröder ont consacré le grand politique italien pour répondre rapidement aux attentes de l'opinion européenne. Presque tous les pro-européens qui s'intéressent au sujet souhaitaient en effet, nationalistes exceptés, une Commission forte dirigée par une personnalité forte. Presque tous appelaient Romano Prodi. Les chefs de gouvernement des Quinze n'ont pas seulement agi pour répondre à cette demande. Ils l'ont fait aussi par logique institutionnelle, pour que la nouvelle Commission ne découle pas du seul couple Parlement-électeurs, pour que les Etats continuent d'exercer leurs droits légitimes, pour être à la source du nouvel exécutif. La désignation de Prodi, le 24 mars à Berlin, marque ainsi l'avènement de la *« démocratie européenne dualiste »*.

Les ultra-fédéralistes voudront aller plus loin et construire un parlementarisme moniste, sans voir qu'il s'agit d'une utopie plus dangereuse que porteuse. La droite ultra-nationaliste continuera d'exiger, en vain, la suppression de la Commission. Les vrais européens voudront consolider ce régime parlementaire dualiste, seule forme viable d'une fédération d'Etats-nations. Mais, par-delà ce débat légitime, tous doivent constater le fait : ce printemps, la démocratie européenne est née.

Olivier Duhamel

Sofri ne renoncera pas

par Jacqueline Risset

ADRIANO SOFRI, Ovidio Bompressi, Giorgio Pietrostefani, condamnés à vingt-deux ans de prison le 22 janvier 1997, viennent de se voir opposer un deuxième refus à la demande de révision de leur procès. Cette nouvelle provoque en Italie une profonde stupeur. On ne s'explique pas cet acharnement, cette brutale fin de non-recevoir au bout d'une histoire si longue, si complexe et tourmentée. En juillet 1988, ces trois ex-dirigeants du mouvement d'extrême gauche Lotta continua sont tout à coup arrêtés sous l'accusation d'être les responsables du meurtre, advenu seize ans plus tôt, à Milan, du commissaire Calabresi, à qui beaucoup imputent la mort de l'anarchiste Pinelli, en décembre 1969 (*Le Monde* du 29 janvier 1997).

« Le » procès Sofri est en fait une suite de onze procès Sofri ! Ils ont mobilisé tous les niveaux de la magistrature, comporté trois interventions de la Cour de cassation, révélant une oscillation continue entre condamnation et absolution. La dernière phase du procès trahit une forte incertitude ; mais depuis le début, depuis 1988, on peut y relever une série d'étrangetés et même d'anomalies.

Tout d'abord, l'accusation repose exclusivement sur la parole d'un seul « repenti », Leonardo Marino, dont la déposition est démentie par tous les témoins oculaires des faits. Tous les objets du délit ont disparu peu après le début du procès (voiture des meurtriers, projectiles, vêtements et papiers du commissaire Calabresi). Il apparaîtra que la confession « spontanée » de Marino avait été précédée par seize jours d'interrogatoires nocturnes, secrets et sans procès-verbal, dans une caserne de carabiniers. Et les anomalies judiciaires s'accumulent au cours des différents procès, l'une d'elles aboutissant délibérément, en 1993, à l'annulation de la sentence d'absolution qui venait d'être prononcée.

Le 22 janvier 1997, verdict définitif : vingt-deux ans de détention pour Adriano Sofri, Ovidio Bompressi, Giorgio Pietrostefani. Les trois condamnés entrent en prison volontairement, au lendemain de la sentence, en déclarant leur volonté de lutter pour rétablir la preuve de leur innocence, par la révision de leur procès. Un vaste mouvement de soutien se constitue alors en Italie, et aussi à l'étranger.

En décembre 1997, une instance de révision, présentée par l'avocat Gamberini, met en lumière une nouvelle série de preuves (sur la dynamique des faits, les projectiles, les déplacements des meurtriers, le repenti, etc.). Mais la cour d'appel de Milan, en mars 1998, refuse la révision, répétant le schéma de la pétition de principe qui a dominé tout le procès : les accusations du repenti sont vraies ; tout ce qui les dément est donc dépourvu de toute crédibilité.

« Le » procès Sofri est en fait une suite de onze procès Sofri ! Une oscillation continue entre condamnation et absolution

En octobre 1998, la Cour de cassation annule ce jugement et renvoie la demande de révision à une autre cour d'appel, celle de Brescia. La sentence d'annulation analyse sévèrement le texte de la cour de Milan, qu'elle décrit comme construit sur une série d'erreurs logiques et juridiques et rappelle aux juges l'attention qu'ils doivent aux *« valeurs fondamentales »* – l'une d'elles étant précisément, *« au-delà de l'intangibilité de la chose jugée, la nécessité de l'élimination de l'erreur judiciaire, étant donné que ce qui correspond aux racines éthiques les plus profondes de toute société civile est le principe de "favor innocentiae". »*

Les juges de Brescia ont voulu éviter d'entendre une telle parole. Obstination corporatiste ? Piège d'une culture du « pentitisme » ? Défi à la Cour suprême ?

Cependant, une nouvelle demande de révision vient d'être déposée...

Jacqueline Risset *est professeur de littérature à l'université de Rome, écrivain et traductrice.*

Droits de réponse

par Robert Solé

DANS LE COURRIER reçu cette semaine, une protestation véhémente. Non pas contre un article du *Monde,* mais contre une émission de France 2 consacrée à la pédophilie. Cette lectrice-téléspectatrice, qui signe de ses initiales, demande à être publiée *« au nom du droit de réponse* [qu'elle] *estime pouvoir exercer comme interlocuteur "de droit" des médias, comme citoyenne et tout simplement comme être humain ».* La demande est irrecevable : cela ne relève pas du droit de réponse. Et, de toute manière, une lettre doit porter le nom complet et l'adresse de son auteur...

LE MÉDIATEUR

Le législateur, dans sa sagesse, a prévu une contrepartie à la liberté de la presse : le droit, pour toute personne publiquement mise en cause, de protester ou de s'expliquer. Une légitime défense, en somme. Cet exercice normal et sain de la démocratie a été fixé par la loi du 29 juillet 1881 (article 13), pour être ajusté à plusieurs reprises par la suite. Mais le principe s'est tellement popularisé qu'on a tendance à l'invoquer à tort et à travers. Des lecteurs se trompent tantôt sur leur droit, tantôt sur la manière de l'exercer.

Précisons. La loi s'applique à toute personne ayant été citée dans le journal, qu'elle soit physique ou morale, publique ou privée (ce qui inclut les partis politiques, les associations et les sociétés commerciales). Pour bénéficier du droit de réponse, il n'est même pas nécessaire d'avoir été nommé. Il suffit de pouvoir être reconnu. Mais reconnu personnellement : un boulanger de Vierzon ou de Cambrai ne peut exiger un droit de réponse sous prétexte que la boulangerie en général a été maltraitée...

Le demandeur doit s'adresser au directeur de la publication, de préférence par pli recommandé avec accusé de réception, en se réclamant du droit de réponse. Un refus d'insérer peut lui être opposé si son texte est contraire aux lois ou aux bonnes mœurs, s'il met en cause des tiers ou porte atteinte à l'honneur d'un journaliste. Sinon, l'organe de presse est tenu de publier la lettre dans les trois jours, celle-ci ne faisant pas moins de 50 lignes et pas plus de 200. En général, cependant, un accord à l'amiable permet de fixer ces modalités ou de trouver une autre solution.

Au *Monde,* depuis deux ans, une journaliste, Béatrice Malaussena, est spécialement chargée du droit de la presse, sous l'autorité du directeur de la rédaction. L'an dernier, 190 demandes de droit de réponse ont été reçues, donnant lieu à 127 publications, la plupart sous le bandeau « Correspondance ». Une lettre, publiée dans ce cadre légal, peut être suivie d'un commentaire. Mais le journal risque alors un nouveau droit de réponse... Sauf exceptions, *Le Monde* a pris l'habitude de laisser le dernier mot au lecteur, même si celui-ci n'a pas raison.

Avec accord de l'auteur, certaines lettres ont trouvé place dans la rubrique « Courrier » ou ont fait l'objet de rectificatifs. Mais une soixantaine ont été refusées. Cela entraîne parfois des poursuites judiciaires. L'an dernier, six procès ont été intentés au journal devant des tribunaux correctionnels. Le refus illégal d'insertion, qui était une contravention jusqu'à 1993, est devenu en effet un délit, susceptible d'entraîner des sanctions pénales.

Utilisés naguère par des personnes averties, bénéficiant des conseils d'un avocat, les droits de réponse ont tendance à se multiplier. C'est peut-être l'illustration d'une France devenue plus procédurière. Ou encore la réaction à un poids des médias plus fortement ressenti.

La loi est extrêmement libérale, puisqu'elle n'exige pas un préjudice ou une volonté de nuire : même un article laudatif peut appeler une réplique ! On vous couvre de fleurs, et vous exigez un droit de réponse... Il est rare cependant qu'un journal se soumette à une telle prétention, et qu'un tribunal le condamne dans ce cas.

Le droit de réponse est beaucoup plus restrictif dans l'audiovisuel, n'étant ouvert que lorsqu'il y a *« atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ».* Cette différence de traitement peut étonner. Faut-il y voir, comme le dit joliment Jean-Yves Monfort, président de la 17e chambre correctionnelle de Paris, *« un hommage très latin rendu à l'écrit, sommé de dire la vérité, quand la communication audiovisuelle, plus volatile, davantage empreinte de spectacle, bénéficie à cet égard d'une certaine indulgence »* ?

Les tribunaux ont tout de même mis le holà à des abus, exigeant que la réponse soit en rapport avec l'article paru. On évoque le cas d'un médiocre auteur de théâtre des années 1890, dont le nom avait été cité par un critique et qui en profita pour faire publier, au titre du droit de réponse, une partie de sa pièce dans le journal en question... La jurisprudence limite aussi les droits de réponse politiques : dans un arrêt remarqué du 3 juillet 1996 – et confirmé en cassation –, la cour d'appel de Versailles a débouté le Front national, estimant que sa lettre, non publiée par *Le Monde,* était un exposé de ses thèses et allait donc au-delà des protestations ou explications auxquelles il avait droit.

Une personne citée dans le journal dispose, en principe, d'un an pour réagir. Le chanteur Jean-Jacques Goldman s'est manifesté... dix mois après un article le concernant. *« Veuillez m'excuser pour ce retard,* écrivait-il le 24 novembre 1998. *Je suis en tournée depuis mars, et il m'a fallu vérifier les faits. »* Sa lettre a été publiée.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'amitié entre la France « de toujours » et la Serbie « éternelle » repose-t-elle sur une réalité ou permet-elle seulement d'alimenter les mythes nationalistes ? Une lectrice s'insurge contre cet usage de la notion de fidélité absolue, au nom des amitiés et des alliances passées. De son côté, un lecteur attentif à la bonne utilisation des deniers publics propose une solution qui redonnerait vie à la Bibliothèque François-Mitterrand... et au porte-avions *Charles-de-Gaulle ;* tandis qu'un professeur de philosophie précise un point d'Histoire sur les liens de Jean Guitton avec la Révolution et le maréchal Pétain.

NOTRE ALLIÉ SERBE

En réponse à ceux qui s'offusquent que l'on bombarde « la Serbie, notre alliée de toujours », puis-je rappeler que l'on ne s'allie ni avec un sol ni avec un sang, mais avec des individus pensants. *(...)*

Oserais-je encore enfoncer une porte ouverte en disant que, pas plus que de « France éternelle », il n'y a de « Serbie éternelle », et que si un(e) ami(e) me révélait ses tendances fascisantes, je ne me sentirais pas tenue par une quelconque amitié éternelle et inconditionnelle ?

Marianne Clatin
Paris

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE PORTE-AVIONS

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'article consacré à la Bibliothèque de France (*Le Monde* du 16 mars). A l'évidence, cette Grande Bibliothèque n'a pas été conçue pour des utilisateurs éventuels. Encore aurait-il fallu l'annoncer dès le début du projet. Quoi qu'il en soit, refusons de nous résigner au désastre, une issue doit être trouvée pour limiter la casse.

Il se trouve que, dans le même temps, la chronique est défrayée par le lancement du porte-avions *Charles-de-Gaulle.* Sans exclure l'hypothèse que ce fleuron de la Royale n'ait pas été prévu pour aller sur l'eau – les experts divergent – il ne semble pas évident qu'il puisse s'y mouvoir par mauvais temps ou vent moyen. *(...)* Il n'en demeure pas moins que ce bâtiment est grand et beau.

Comment faire naître de ces deux maux un bien ? Simplement par le transfert de la Bibliothèque de France sur le *Charles-de-Gaulle.* Ses collections ne s'y trouveraient pas plus mal et leur consultation en serait facilitée. Il est certes regrettable qu'il ne puisse naviguer car le *Charles-de-Gaulle* - Bibliothèque aurait pu être mis en rade quai de la Gare ou, mieux encore, constituer l'heureuse amorce d'une saine politique de déconcentration par son amarrage successif dans les différents ports de la métropole, sans oublier évidemment la Corse.

En sorte de fournir une légitime compensation à la marine nationale, il faudrait raser le jardin inaccessible de la bibliothèque actuelle et le remplacer par une piste d'atterrissage suffisamment longue pour permettre aux appareils de l'aéronavale de pratiquer des exercices dont l'utilité ne saurait échapper aux esprits raisonnables.

Jacques Zwirn
Conflans-Sainte-Honorine
(Yvelines)

JEAN GUITTON ET LE MARÉCHAL

Dans l'article que vous avez publié sur Jean Guitton (*Le Monde* du 23 mars), vous évoquez les propos de sympathie qu'il a tenus à l'égard de Philippe Pétain durant sa captivité. Vous auriez pu également mentionner l'ouvrage qu'il a fait paraître chez Plon, en 1942, *Fondements de la Communauté française.* Dans ce livre de 118 pages écrit en 1941 et préfacé par Philippe Pétain, le philosophe présente sous une forme systématique les principes et les grandes lignes d'un *« Etat communautaire »* non démocratique : un chef qui incarne le Bien commun, une Chambre nationale élue par les seuls pères de famille (car le pays est une famille), un Sénat qui représente les communautés intermédiaires, l'interdiction des syndicats et des partis politiques, le refus d'accorder des droits égaux aux *« déracinés »* et aux *« enracinés »,* etc. Ce texte est une théorisation et une justification de la Révolution nationale entreprise par le maréchal, comme celui-ci ne manque pas de le souligner dans sa préface.

Cyrille Humez
Dunkerque (Nord)

Le Monde

21 *bis,* RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le défi Nissan de Renault

DE Vilvorde à Tokyo, quel chemin parcouru ! Il y a deux ans, le 27 février 1997, le constructeur automobile français Renault provoquait un choc en annonçant la fermeture de son usine belge, ultra-moderne, de Vilvorde. Aujourd'hui, 27 mars, le patron de l'ex-Régie, Louis Schweitzer, en provoque un autre en dévoilant, depuis Tokyo, une prise de participation – à hauteur de 36,8 % pour 33 milliards de francs – dans le deuxième groupe automobile japonais, Nissan, une société en grande difficulté. Grâce à cette alliance, le quatrième groupe mondial automobile sera français. Cela justifierait un « cocorico » sans nuance si justement les voies qui ont conduit à ce mariage ne montraient la fragilité des situations acquises.

Qui aurait osé imaginer, il y a une dizaine d'années encore, une telle opération ? A la fin des années 80, les Français se sentaient menacés par ces redoutables *« fourmis »* japonaises, selon l'expression, malheureuse, d'un premier ministre ! Le Japon, disait-on, menaçait le monde ; son industrie faisait l'admiration de tous ; le *« toyotisme »,* le mode d'organisation du travail du groupe Toyota, s'imposait comme la nouvelle norme ; ses entreprises, très rentables, étaient protégées de toute concurrence externe ; ses petites voitures, très compétitives, allaient embouteiller nos carrefours ! Dans ce contexte, la France s'inquiétait ; la Régie Renault, symbole de l'industrie française, peinait. L'entreprise, alors nationale, accumulait des pertes et échouait dans tous ses projets de développement – aux Etats-Unis, en Tchéquie ou en Europe du Nord (Volvo). L'entrée de Renault dans Nissan traduit une transformation radicale des rapports de forces. A ceux qui avaient cru que le Japon était imbattable et l'Europe définitivement hors course, la réalité démontre qu'il n'en est rien. Si certains groupes nippons conservent leur rang – Toyota et Honda notamment – d'autres ont décroché. Dans l'automobile comme ailleurs, ce qui marque notre époque, c'est l'accélération du rythme du changement, ce sont des produits et des manières de produire aux durées de vie de moins en moins longues. Les innovations technologiques et l'exacerbation de la concurrence créent un environnement en perpétuel mouvement, un monde profondément instable dans lequel il n'y a plus, pour personne, de situations acquises.

Grâce aux efforts engagés par l'ensemble de ses personnels, Renault a retrouvé son rang. Le groupe s'est radicalement transformé : il a été privatisé, il a réalisé d'importants gains de productivité, il a renouvelé sa gamme, il est redevenu profitable. Comme d'autres sociétés françaises, le constructeur a ainsi pu repartir à l'offensive : au Brésil il y a peu, au Japon aujourd'hui. C'est cette capacité d'adaptation qui est à l'origine de son redressement et qui assure aujourd'hui à la France une bonne place dans cette industrie décisive qu'est l'automobile.

Si Renault ne veut pas être le Nissan de demain, l'entreprise doit poursuivre, avec son allié japonais, cet effort de mutation permanente. C'est la clé du succès et de l'emploi, de sa préservation aujourd'hui comme, demain, de ses créations.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le Conseil constitutionnel au péril de l'intérim

LE TEMPS de la reconstruction est enfin venu pour les gardiens de la Constitution. Derrière lui, Roland Dumas a laissé un Conseil constitutionnel décrédibilisé, des conseillers déstabilisés, une administration choquée. L'institution doit, de toute urgence, retrouver le calme et la sérénité indispensables à qui est investi du redoutable pouvoir de contrer la volonté exprimée par le peuple souverain et par ses représentants.

Son autorité, à la fois juridique et morale, le Conseil constitutionnel ne l'avait acquise que lentement. La qualité de ses décisions depuis une vingtaine d'années, son impartialité, quelle que soit l'origine politique de ses membres, lors des alternances gouvernementales, lui avaient permis de faire admettre cette véritable révolution dans la tradition française qu'est le contrôle de constitutionnalité. Mais il suffit de quelques gestes malencontreux pour détruire une image. Roland Dumas, en s'accrochant à son poste malgré ses ennuis judiciaires, les a commis. Aujourd'hui, il est indispensable de faire oublier ce passé récent.

Les huit membres encore en fonctions du Conseil constitutionnel mesurent l'importance et la difficulté de la tâche. Il y va de la survie d'une institution devenue essentielle dans le bon fonctionnement des pouvoirs publics. Ils se le sont dit lors de la réunion qu'ils ont tenue, mercredi 24 mars, et ils ont pris des décisions en conséquence. Malheureusement, une fois encore, leur président « en congé » ne leur facilite pas les choses. Certes, ils ont pris note, dans le communiqué publié après cette réunion, que M. Dumas *« a décidé de suspendre l'exercice de ses fonctions au Conseil constitutionnel à compter du 24 mars 1999 »,* c'est-à-dire que, non seulement il ne présidera pas le Conseil, mais qu'il n'y siégera pas. Malheureusement, ce n'est qu'une suspension d'activité, la présidence ne peut donc être assumée que par un intérimaire.

UNE SITUATION BOITEUSE

La tradition, s'appuyant sur une ordonnance organique de 1958 qui prévoit que, *« en cas d'empêchement »* du président, le Conseil est réuni sur *« la convocation du plus âgé de ses membres »,* a toujours confié l'intérim au doyen. Nul ne peut contester les capacités d'Yves Guéna, à qui échoit cet honneur, à assumer cette fonction, même s'il est arrivé à ce fidèle de Michel Debré de regretter l'importance croissante du contrôle de constitutionnalité.

Son passé de résistant du 19 juin 1940, son sens de l'Etat, sa capacité à s'opposer aux puissants, notamment un temps à Jacques Chirac, lui ont permis d'acquérir une autorité autant appréciée par ses collègues d'aujourd'hui que sa courtoisie. Mais il reste que, quoi qu'en dise le communiqué de mercredi – il *« remplace Roland Dumas dans la plénitude de ses fonctions »* –, sa situation est boiteuse. Au nom de la continuité de l'Etat, l'intérim est certes une pratique admise depuis toujours, même lorsqu'elle n'est pas organisée par des textes. La jurisprudence reconnaît aussi que l'intérimaire dispose de la plénitude des prérogatives de celui qu'il remplace, sauf dispositions contraires.

Le Conseil pouvait donc – peut-être – décider, comme il l'a fait mercredi contrairement à ce qu'il avait toujours estimé jusqu'alors, que M. Guéna disposera de la voix *« prépondérante »* accordée par la Constitution au président de plein excercice. Mais, par définition, un intérim ne peut être que provisoire et, pour une fonction essentielle, forcément de courte durée. Or, M. Dumas se met en congé *« jusqu'à ce que les procédures judiciaires dont il est l'objet soient terminées ».* Compte tenu de l'état actuel de l'instruction, des moyens qu'il utilise pour sa défense, le terme peut être fort lointain.

L'esprit de la Constitution en est pour le moins mis à mal. Elle prévoit que les gardiens de la Constitution sont neuf – ils ne sont plus que huit ; que leur président est nommé par le chef de l'Etat – il l'est au bénéfice de l'âge ; que celui qui dispose de la voie prépondérante est choisi par le président de la République – M. Guéna l'a été par celui du Sénat. Par la seule volonté de M. Dumas, Jacques Chirac est privé d'une partie de ses prérogatives présidentielles !

Une telle situation ne peut donc s'éterniser. Au sortir de sa réunion de mercredi, le Conseil a assuré *« que le régime juridique de l'intérim permet à l'institution de continuer à assurer normalement sa mission ».* Réflexe légitime d'une institution qui veut oublier le tourbillon où elle a été emportée et retrouver la sérénité indispensable à son travail. Mais, aujourd'hui, il ne s'agit pas de *« continuer »,* il faut « redémarrer », c'est-à-dire reconquérir une autorité mise à mal. Les moyens existent : mettre fin au culte du secret en pariant sur la transparence ; cesser de privilégier l'écoute du secrétariat général du gouvernement en auditionnant, aussi, les parlementaires ; modifier les procédures afin que de véritables « procès » se tiennent devant un Conseil qui est dorénavant une vraie « cour » de magistrats ; etc.

De telles réformes sont-elles possibles en période d'intérim ? Peut-être. Mais leur mise en œuvre serait plus simple si le Conseil constitutionnel retrouvait vite une composition, et donc un fonctionnement, parfaitement conforme à la Loi fondamentale. Autrement dit, si était définitivement clos le chapitre ouvert avec la nomination de Roland Dumas à la tête des gardiens de l'Etat de droit.

Thierry Bréhier

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Glissement vers le centre

L'ENSEMBLE des résultats était à peine connu que le second tour comblait d'aise chacun des adversaires. Pour tous, les statistiques étaient comme des bilans de victoire. Car, bien entendu, tout est dans la manière de les considérer. Le ministère de l'intérieur estime que le Parti communiste est *« littéralement écrasé »,* que le Rassemblement du peuple français (RPF) *« n'a pas obtenu la victoire qu'il escomptait »,* et que la majorité gouvernementale *« sort très sensiblement intacte ».*

Mais il reste les grandes tendances dont la première et la principale est le glissement général vers le centre et la droite. On le verra mieux lorsque seront élus les présidents des conseils généraux. On le voit déjà. Le ministère de l'intérieur remarque et reconnaît qu'*« à l'intérieur de la majorité, la répartition des sièges décide un glissement vers la droite »,* des socialistes aux radicaux et de ceux-ci aux modérés. C'est un fait. Et c'en est un autre que le même mouvement s'est produit au sein du corps électoral des partis gouvernementaux.

Le candidat unique de la *« troisième force »* n'a pas toujours retrouvé la somme des voix obtenues par ses deux ou trois candidats du premier tour, comme cela est arrivé notamment dans le Nord, la Provence et la région parisienne. Les votes des électeurs ont en revanche mieux suivi en d'autres régions les désistements des candidats gouvernementaux. Le RPF se défend certes d'être « de droite ». Mais il a sans aucun doute bénéficié de ce glissement dans la plupart des départements où l'on s'est compté pour ou contre le communisme.

Jacques Fauvet
(29 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du *Monde :* **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

ALLIANCE **Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Yoshikazu Hanawa, PDG de Nissan, ont annoncé samedi 27 mars à Tokyo un accord de *« partenariat global »*. ● RENAULT prend 36,8 % de Nissan Motor, 22,5 % de Nissan Diesel (camions) et la totalité du capital des filiales financières européennes de Nissan. L'accord garantit à Renault d'être le seul actionnaire de référence du japonais. ● L'INVESTISSEMENT atteint 33 milliards de francs, financé pour un tiers par un apport de Renault et pour le reste par endettement. ● TROIS POSTES CLÉS chez Nissan seront détenus par des dirigeants de Renault. Carlos Ghosn sera directeur général. ● AU 31 MARS 2001, Nissan devra renouer avec les bénéfices. Un programme d'économies de 3 milliards d'euros est prévu d'ici là. Sur dix ans, les synergies doivent permettre de créer dix plates-formes et huit familles de moteurs communes.**

Renault et Nissan donnent naissance au quatrième groupe automobile mondial

Louis Schweitzer et Yoshikazu Hanawa, leurs PDG respectifs, ont annoncé, samedi 27 mars à Tokyo, un accord de « partenariat global ». Le français devient le premier actionnaire, avec 36,8 % du capital, du deuxième constructeur japonais, et investit 33 milliards de francs

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Un grand panneau blanc porte l'inscription *« Renault et Nissan regroupent leurs forces »*. Aucun des logos des deux firmes n'apparaît. Le décor devant lequel Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Yoshikazu Hanawa, son homologue japonais, ont annoncé leur partenariat, samedi 27 mars à Tokyo, en dit long sur la philosophie qui a guidé les huit mois de négociations qui viennent de s'écouler : respect mutuel et confiance.

L'accord a été signé au siège de Nissan samedi matin, après le conseil d'administration de Nissan. Avant la conférence de presse organisée au Keidanren, le patronat japonais, M. Hanawa est allé expliquer, devant 2 000 sous-directeurs de Nissan, le contenu de l'alliance. Les employés n'avaient reçu aucune explication officielle jusque-là et devront attendre lundi pour en savoir plus.

Devant trois cents journalistes, Renault a annoncé une prise de participation de 36,8 % dans le capital du deuxième constructeur japonais, Nissan. Pour devenir son premier actionnaire, Renault devra débourser environ 33 milliards de francs. Cet investissement comprend aussi une participation de 22,5 % dans Nissan Diesel, la filiale camions, et l'achat intégral des filiales financières européennes de Nissan (pour un montant de 1,9 milliard de francs). Cet ancrage capitalistique a été jugé nécessaire par le français pour que l'alliance ait un sens et ne se délite pas à la moindre difficulté, mais se fera *« tout en gardant la personnalité très forte de chacune des sociétés »*. *« C'est comme les pays de l'Union européenne qui se regroupent pour être plus forts mais continuent d'être indépendants »*, a souligné M. Hanawa.

SUR CINQ CONTINENTS

Nissan et Renault produiront à eux deux 4,8 millions de véhicules et constitueront le quatrième constructeur automobile du monde derrière General Motors, Ford et Toyota, mais devant Volkswagen et DaimlerChrysler. Le nouvel ensemble sera présent sur les cinq continents. *« C'est un moment historique. Je suis heureux et fier d'être à Tokyo pour la conclusion de cet accord »*, a déclaré M. Schweitzer après la traditionnelle poignée de main, alors qu'une meute de photographes japonais se bousculaient pour immortaliser l'événement.

L'accord répond à deux enjeux. Le premier, c'est le redressement de Nissan. Pour l'exercice clos le 31 mars 1999, le constructeur japonais devrait annoncer plus de 1,5 milliard de francs de pertes, selon les analystes, et supporte une lourde dette. *« Nous devons changer notre état d'esprit et l'approche que nous avions jusque-là »*, a reconnu M. Hanawa. L'investissement de Renault se fait à la faveur d'une augmentation de capital de Nissan qui contribuera à son redressement.

Le constructeur français renforcera aussi le management de Nissan. Carlos Ghosn, actuel directeur général adjoint de Renault, est nommé directeur général de Nissan. Il mettra en œuvre une vigoureuse politique de réduction des coûts, à l'instar de celle qu'il a menée chez Renault. L'objectif est de faire de Nissan une entreprise rentable dès 2001. La mission ne semble pas effrayer M. Ghosn : *« J'aime les challenges, ça permet de se maintenir jeune et ça évite de se prendre pour un apparatchik »*. Renault obtient deux autres postes-clés : Patrick Pelata sera directeur général adjoint, chargé du produit et de la stratégie, et Thierry Moulonguet directeur financier adjoint. *« Quand on investit autant d'argent, c'est normal d'envoyer quelqu'un avec »*, a ironisé M. Schweitzer. Vingt à quarante cadres de Renault accompagneront ces trois directeurs au Japon.

Second enjeu : trouver des synergies au niveau mondial. La philosophie de l'accord repose sur la notion de croissance rentable. Les deux constructeurs développeront leurs complémentarités pour faire baisser leurs coûts. Cette stratégie passe par la mise en place de plates-formes communes (soubassements à partir desquels il est possible de décliner plusieurs modèles différents).

ALLONGER LES SÉRIES

Des Renault et des Nissan d'une même gamme partageront un maximum d'éléments de fabrication afin d'allonger les séries de véhicules et faire ainsi des économies d'échelle. Les deux groupes profiteront aussi de leurs complémentarités géographiques. Par exemple, des Renault pourront être vendues au Mexique, où Nissan est implanté, et inversement, Nissan pourra commercialiser ses pick-up en Amérique du Sud, où Renault est déjà présent.

Au-delà des complémentarités, plusieurs défis restent à relever : celui de la mise en phase culturelle de deux entreprises évoluant dans des univers managériaux et des contextes économiques très éloignés l'un de l'autre ; celui du temps et de la rapidité avec laquelle l'équipe de M. Ghosn et l'état-major de Nissan parviendront à redresser l'entreprise japonaise.

Le quasi-démantèlement du *keiretsu* Nissan entrepris par M. Hanawa (Nissan a déjà cédé tout ou partie de ses participations dans plus d'une quinzaine de filiales ou sous-traitants) n'a pas encore permis de redresser la barre. Dans quelle mesure Renault et son expertise lui permettront-ils de mener à bien cette révolution ? *« Maintenant, il va falloir être précis, rapide, mais sans précipitation »*, a prévenu M. Ghosn.

Stéphane Lauer et Brice Pedroletti

Attitude prudente dans les camions

Aux termes de l'accord signé samedi 27 mars, Renault devait prendre 22,5 % du capital de Nissan Diesel, la filiale poids lourds de Nissan. Pour le moment, aucune participation au management n'est prévue. Au départ, durant l'été 1998, le français n'était pas intéressé par le camion : le groupe nippon était à l'époque en pourparlers exclusifs avec DaimlerChrysler sur ce dossier. La rupture de ces négociations en février a contraint Renault à réviser très rapidement sa position. *« C'est une prise de participation qui nous donne le temps de voir. Nous n'avions pas le temps de faire une analyse en profondeur de Nissan Diesel comme nous l'avons fait pour l'automobile. Autant ma conviction est établie que Nissan Motor est une entreprise fondamentalement saine, autant sur le camion je n'ai pas d'appréciation encore suffisamment précise »*, explique Louis Schweitzer, le PDG de Renault.

Louis Schweitzer, président-directeur général de Renault

« Les salariés de Nissan ont envie de s'en sortir »

« Renault et Nissan viennent d'annoncer un partenariat global ? Quel est le sens de cet accord ?

– Notre accord repose sur deux piliers distincts : le redressement de Nissan et les synergies entre Renault et Nissan. Les deux démarches ont des horizons différents, mais doivent être menées parallèlement.

» Nous pensons que Nissan est une société fondamentalement saine. Carlos Ghosn, qui en sera le directeur général, présentera un plan de redressement dans la première quinzaine de juillet. L'objectif, c'est le retour aux bénéfices au 31 mars 2001. Les synergies s'étendront sur une dizaine d'années. Ce n'est pas une coopération limitée, mais une vraie convergence globale en matière d'achats, de produits, de composants (moteurs, boîtes de vitesse...).

» Cet accord est le contraire d'une fusion Renault-PSA, par exemple, qui exigerait, pour réussir, une réduction des coûts plus rapide que l'inévitable perte des parts de marché qui en résulterait. Le rapprochement Renault-Nissan vise à étendre notre champ d'action. Nous offrons à Nissan un projet de croissance. L'accord ne cantonne pas Nissan à être la filiale japonaise de Renault.

– Pourquoi avoir choisi Nissan ?

– J'ai toujours dit que l'Asie était un champ possible mais difficile. Nous avons envoyé, en avril 1998, une mission en Corée qui a conclu à l'absence de perspective. Nous avons envoyé, en avril également, une mission au Japon. Il y avait deux partenaires possibles : Mitsubishi et Nissan. Tous deux connaissent des problèmes. Mais Nissan est intrinsèquement plus sain que Mitsubishi, notamment par son outil industriel. Nous nous sommes donc concentrés sur Nissan. J'ai envoyé en juin une lettre au président de Nissan, Yoshikazu Hanawa, et nous nous sommes rencontrés à Tokyo le 22 juillet. Les discussions ne portaient à l'époque que sur les voitures puisque Nissan était en négociations exclusives sur les camions avec DaimlerChrysler.

– Pourquoi avoir décidé une entrée à hauteur de 36,8 % dans le capital de Nissan ?

– Notre fourchette de négociation se situait entre 33,4 % et 40 %. 33,4 %, c'est un seuil de pouvoir. Plus que de minorité de blocage, je préfère parler d'actionnariat de référence. C'est une notion plus constructive. 40 %, c'est la zone de consolidation des dettes au regard des normes comptables internationales. Nous ne voulions pas consolider la dette du groupe Nissan, qui s'élève à 157,5 milliards de francs.

LOUIS SCHWEITZER

– Des chiffres plus élevés ont été cités...

– Des montants voisins de 200 milliards ont effectivement été évoqués. Ils prennent en compte la dette des sociétés financières de Nissan, c'est-à-dire les crédits aux clients. Ce périmètre n'est pas pertinent puisqu'il correspond à des ventes de voitures. Ce n'est pas celui que nous retenons pour Renault.

– Etes-vous sûrs de tout connaître de la situation de Nissan ?

– Nos études et évaluations ont duré huit mois. Elles se sont appuyées sur les travaux d'un grand cabinet d'audit international. Nous avons la certitude raisonnable que nous savons...

– Prendrez-vous le contrôle de Nissan ?

– Nous ne le voulons pas. Mon souci était d'éviter une prise de contrôle pure et simple. Je ne veux pas d'un système colonial. Une fois le redressement de Nissan réussi, il ne serait pas sain que ce soit un autre qui en tire tous les fruits. C'est dans le même esprit que j'ai offert, dès le début, à Nissan, la possibilité d'entrer dans le capital de Renault.

» Mais nous exigeons de rester le seul actionnaire de référence de Nissan. Nous avons prévu les dispositifs nécessaires. Nous disposerons de bons de souscription qui, en cas d'augmentation de capital, nous assurent, au minimum, 33,4 % et nous permettent de prendre jusqu'à 44,4 % au maximum. Cette limite supérieure n'existe plus si un autre actionnaire venait à détenir 20 % de Nissan.

– Avec 36,8 % du capital, avez-vous vraiment le pouvoir chez Nissan ?

– Renault aura trois dirigeants dans l'état-major de Nissan. Carlos Ghosn, directeur général adjoint de Renault, sera le directeur général du groupe japonais, le numéro deux après le président Hanawa. Il aura autorité sur tous les directeurs généraux adjoints de Nissan et tout le personnel. C'est un poste nouveau : à l'exception de Sony, cette fonction n'existe pas dans les entreprises japonaises. M. Ghosn a pour mission le redressement de Nissan, premier pilier de notre accord.

» Patrick Pelata, directeur du développement de l'ingénierie véhicule, sera nommé directeur général adjoint, chargé de la stratégie et du plan produit. C'est lui qui assurera la convergence entre Renault et Nissan, deuxième pilier de notre accord. Thierry Moulonguet, directeur du contrôle des investissements, deviendra directeur financier adjoint de Nissan. Le poste de directeur financier n'est pas dans la tradition au Japon. Il a été créé il y a un an chez Nissan. Il est important qu'il reste détenu par un Japonais. M. Moulonguet aura la mission de mettre en place un système de contrôle de gestion.

– Comment se fera le travail en commun ?

– Un comité stratégique composé des deux PDG et de cinq dirigeants de chacun des deux groupes définira la stratégie commune. Onze groupes de travail conjoints seront chargés de mettre en œuvre les synergies du nouvel ensemble.

– Comment se déroulera le partenariat sur le plan industriel ?

– Nous développerons des fabrications communes, source d'économies d'échelle. Ainsi, l'objectif est de parvenir à dix plates-formes communes contre huit actuellement chez Renault et vingt-six chez Nissan. Notre premier modèle sur une plate-forme commune verra le jour à l'horizon 2002-2003. Ce modèle succédera, dans le bas de gamme, à la fois à la Clio 2 et à la Micra : il s'agira de deux véhicules différents, fabriqués sur une même plate-forme. D'emblée, il sera produit à 1 million d'exemplaires par an. Autre aspect de la collaboration : le développement, par l'un des deux constructeurs, de véhicules qui pourront être « rebadgés » par l'autre. Par exemple, les pick-up et les 4 x 4 de Nissan, ou le Kangoo de Renault. Dans les moteurs, le but est également d'arriver à une gamme commune de huit familles de moteurs contre sept actuellement chez Renault et vingt chez Nissan.

» A partir du moment où nous aurons tous ces éléments en commun, le partage des usines dans les pays tiers sera beaucoup plus facile. C'est là que sur le long terme se trouve l'essentiel des synergies.

– Quelles actions engagerez-vous avec les fournisseurs et les sous-traitants de Nissan ?

– C'est le domaine où Nissan peut réaliser très rapidement des économies importantes, comme nous l'avons fait nous-mêmes. La politique d'achats a été reconstruite chez Renault sur deux modèles, Toyota et Chrysler : ils impliquent une concurrence entre les meilleurs fournisseurs mondiaux, mais aussi un vrai partenariat avec les fournisseurs retenus. C'est très différent du système japonais – qui est d'ailleurs en train de changer – fondé sur l'habitude. Nissan n'est pas performant dans le domaine des achats et sa première source d'économies se situe là. Sur les 3,3 milliards de dollars d'économies prévues de 2000 à 2002, 1,75 milliard viendra des achats.

– Ne craignez-vous pas de réactions « nationalistes » ? Bien peu d'Occidentaux ont réussi à travailler avec les Japonais.

– Si Nissan a envie de s'enfoncer, plutôt que de se redresser avec Renault, personne au monde ne peut l'en empêcher. Mais nous n'avons pas ce sentiment. Les gens de Nissan ont envie de s'en sortir, de se mobiliser et croient qu'un apport extérieur, comme la prise de participation de Renault, est un déclencheur de succès. Si cette prise de conscience n'existait pas, nous serions voués à l'échec. Le fait que les Japonais soient demandeurs d'un appui extérieur est essentiel.

» Nous n'aurions pas fait cet accord s'il n'y avait eu le précédent Ford-Mazda : il prouvait qu'une collaboration nippo-occidentale pouvait fonctionner. A la nuance près que, pour Ford, si l'opération Mazda ratait, cela n'avait qu'une importance limitée. Pour Renault, la situation est différente.

– Le retrait de Daimler vous a-t-il inquiété ?

– Jürgen Schremp, le PDG de DaimlerChrysler, avait très envie d'un accord avec Nissan. En revanche, son management était partagé. Le groupe Daimler ne pouvait pas s'engager dans une aventure nouvelle alors qu'il devait gérer sa fusion avec Chrysler.

– Quelles seront les conséquences en termes d'emploi ?

– A l'exception des filiales financières européennes de Nissan où des doublons apparaîtront avec Renault Crédit international, le rapprochement n'aura pas d'impact négatif sur l'emploi chez Renault. En revanche, le redressement de Nissan au Japon entraînera nécessairement des diminutions d'emplois. Mais c'est indépendant du rapprochement.

– Quels sont les risques pour Renault en cas d'échec ?

– Nissan ne met pas en péril la survie de Renault. Les dettes que nous prenons en charge pour entrer dans le capital seront réduites à zéro trois ans après l'accord. Si les choses tournent mal, Renault aura subi une saignée, mais sera en état de marche. L'entreprise n'aura aucune raison d'avoir perdu un client ou d'avoir vu ses coûts dériver. Stratégiquement, Renault ne sera ni plus ni moins vulnérable qu'aujourd'hui.

» Je comprends bien l'inquiétude des actionnaires à l'idée que Renault engage 30 milliards de cash. Mais l'entreprise en tant qu'entité Renault reste vivante. J'ai dans cette affaire une confiance forte. Ce qui me frappe, c'est que l'ensemble du management de Renault est solidaire. Comme disait Edgard Faure, *"il n'y a pas de politique sans risque, il n'y a que des politiques sans chance"*. »

Propos recueillis par Stéphane Lauer

AMPLITUDE MONDE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/mn

Sicav actions internationales

DIVIDENDE EXERCICE 1998 : le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE MONDE a arrêté les comptes de l'exercice 1998 et a constaté que le dividende net par action «D», dite de distribution s'élève à 4,136 euros, soit une contre-valeur de 27,13 francs.

Décomposition du dividende net, en euros :

· Obligations françaises non indexées	0,162
· Actions françaises	0,186
· Actions étrangères	3,788
· **Total**	**4,136**

soit une contre-valeur de 27,13 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 7 avril 1999 et mis en paiement le 9 avril 1999 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 9 juillet 1999).

CRÉDIT D'IMPÔT : selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action « D » au 26.02.1999 : 187,39 euros, soit une contre-valeur de **1 229,20 francs.**

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE
On a tous à y gagner

Des implantations géographiquement complémentaires

SITES DE PRODUCTION DE **RENAULT** ET **NISSAN** ET PARTS DE MARCHÉ DU NOUVEL ENSEMBLE

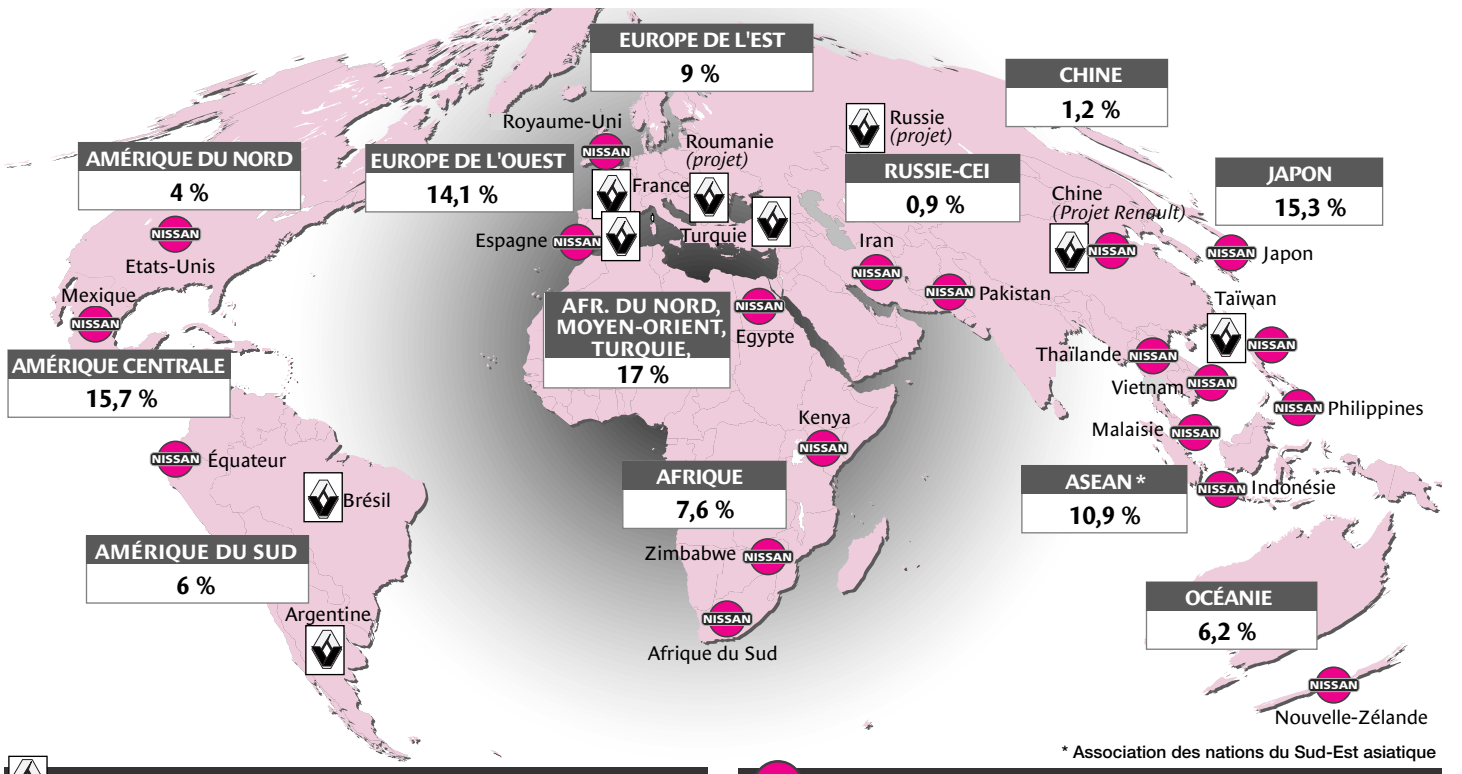

* Association des nations du Sud-Est asiatique

RENAULT (1998)

- CHIFFRE D'AFFAIRES .. 243,9 milliards de francs
- RÉSULTAT NET ..... 8,84 milliards de francs
- EFFECTIFS 138 321
- PRODUCTION (tous véhicules) 2 209 327

total ventes de Renault 2 283 265

RÉPARTITION DES VENTES

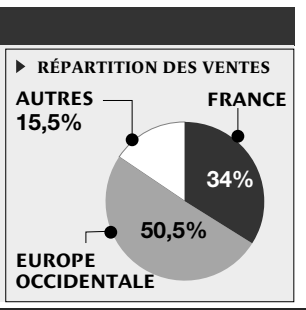

NISSAN (exercice clos le 31 mars 1998)

- CHIFFRE D'AFFAIRES .... 302 milliards de francs
- RÉSULTAT NET ..... – 695,2 millions de francs
- EFFECTIFS 137 201
- PRODUCTION (tous véhicules) 2 754 598

total ventes de Nissan 2 567 878

RÉPARTITION DES VENTES

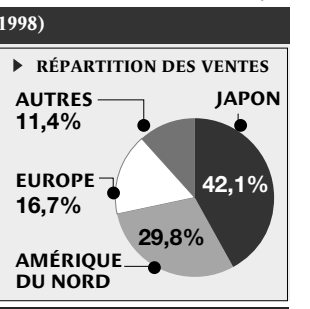

Sources : Renault et Nissan

Des gammes à harmoniser

COMPLÉMENTAIRES géographiquement, Nissan et Renault sont, en revanche, directement concurrents sur leurs gammes. Renault est un constructeur généraliste, particulièrement à l'aise sur les voitures petites et moyennes. Son allié japonais est, lui, un hypergénéraliste, présent sur tous les créneaux, de la mini-voiture au pick-up, parfaitement crédible sur le haut de gamme avec sa marque Infiniti.

En France, par exemple, la Nissan Micra est une alternative à la Twingo et à la Clio. De même, les couples Almera-Mégane, Primera-Laguna et Maxima-Safrane sont en principe antagonistes. Dans quelques mois, le lancement de l'Almera Tino, monospace compact étonnamment proche du Renault Scénic, créera un autre doublon. Le problème ne se pose véritablement qu'en Europe, seule zone où les partenaires se trouvent face à face, même si le français y domine nettement son partenaire. La cohabitation entre les deux marques ne pose pas de problème sur le secteur des 4 × 4 ou des pick-up, dont Renault est absent, et des gros monospaces. L'Espace, vendu exclusivement en Europe, n'est pas menacé par les produits Nissan.

Le rapprochement entre les deux firmes, dont l'un des objectifs est de partager les coûts, impliquera un effort d'harmonisation sérieux. Il conviendra de gérer simultanément deux gammes en évitant les recouvrements. A eux deux, Nissan et Renault comptent plus de 80 modèles différents, dont pratiquement soixante pour le premier. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le foisonnement du catalogue Nissan – où cohabitent, en strates successives, des modèles plus ou moins récents – est un handicap. Ces modèles souffrent d'être moins originaux que les nouveautés lancées par Toyota ou Honda, alors qu'au début des années 80 Nissan avait su créer des mouvements de mode. Sur un marché aussi sensible aux effets de mode que le Japon, le manque de créativité est très gênant.

Les choses se compliquent lorsque l'on sait que le constructeur japonais compte aujourd'hui 26 plates-formes (soubassements à partir desquels il est possible de décliner plusieurs modèles différents). La durée de vie d'une telle base technique est de sept à douze ans : le rapprochement « génétique » entre les deux marques prendra donc quelques années. Nissan a déja programmé de réduire fortement l'éventail en passant, à moyen terme, à 5 plates-formes. Pendant leurs premières années de vie commune, les deux partenaires devront effectuer une vaste remise en ordre et s'accorder pour savoir quels modèles distribuer et dans quels pays, en évitant de froisser la sensibilité de l'*alter ego*.

EFFETS D'IMAGE

Ces discussions seront délicates, mais on peut déjà entrevoir comment pourrait se concrétiser l'alliance Renault-Nissan. Dans trois ou quatre ans, la troisième génération de la Clio pourrait partager la plate-forme de la future Micra. De même, les études sur le renouvellement de la Mégane n'ayant pas encore abouti, cette future voiture pourrait, le cas échéant, faire cause commune avec la prochaine Almera. Renault pourrait aussi envisager de commercialiser aux Etats-Unis son Grand Espace (à châssis long) ou le futur Avantime, un croisement entre monospace et coupé réalisé avec Matra – pourquoi pas ? – sous le badge Nissan, compte tenu des mauvais souvenirs que la marque française a laissés outre-Atlantique.

Les gros moteurs n'étant pas la spécialité de Renault, l'Avantime pourrait recevoir un V6 Nissan. Enfin, le projet de Billancourt visant à relancer la marque Alpine avec de petits modèles sportifs à faible diffusion mais à fort effet d'image pourrait s'accélérer sous l'effet de l'alliance avec Nissan. En Asie, les victoires de Renault en formule 1 ne sont pas passées inaperçues.

Jean-Michel Normand

Surcapacités et crise financière, les raisons d'un déclin

« L'ANNÉE de la France au Japon », inaugurée voici un an par Jacques Chirac, le président le plus nippophile que la France ait jamais eu, se termine en apothéose dans l'automobile. La France, après avoir été pendant vingt ans l'épouvantail des constructeurs japonais, est aujourd'hui leur meilleur pays d'accueil en Europe. C'est là que le numéro un Toyota a choisi d'installer sa deuxième usine sur le Vieux Continent, et c'est avec Renault que va s'unir son éternel challenger Nissan. Quel retournement !

Voici moins de dix ans, l'industrie automobile japonaise faisait figure de rouleau compresseur en Occident. Aux Etats-Unis, les *Big Three* de Detroit n'avaient rien de plus urgent que de s'allier avec leurs rivaux nippons pour tenter de comprendre les raisons de leur propre déclin. Le numéro un américain GM créait une usine commune avec Toyota aux Etats-Unis, Chrysler faisait de même avec Mitsubishi. Ford prenait un strapontin chez Mazda pour observer de l'intérieur la formidable machine nippone, expliquait-il humblement. En 1990, les marques japonaises vendaient plus de 3 millions de voitures outre-Atlantique, tandis que les européennes, littéralement éjectées du marché américain, n'y pesaient plus que 4 % des ventes. La Honda Accord avait détrôné la Ford Taurus comme voiture la plus vendue aux Etats-Unis.

En Europe, Nissan avait ouvert la voie. Accueilli à bras ouverts par Margaret Thatcher, il fut le premier japonais, avant Honda et Toyota, à construire une usine en Grande-Bretagne. Nissan fut aussi un précurseur des coopérations : au début des années 80, il fabriqua une petite voiture en commun avec Alfa Romeo, l'Arna, produite dans le Mezziogiorno italien. Honda s'invita ensuite chez Rover, Mitsubishi chez Volvo. En juillet 1991, l'Europe des Douze, pour essayer d'endiguer la déferlante des voitures japonaises, instaurait un système de quotas dégressifs d'importations jusqu'en l'an 2000. Suivant, de façon atténuée, l'exemple de la France, le plus protectionniste, à l'époque, des pays occidentaux, avec son quota de 3 % imposé dès 1976.

Les designers, les ingénieurs, les spécialistes du marketing japonais donnaient le « la » de la créativité. Les premiers avaient imposé le bio-design, les seconds avaient fait de la qualité totale et des flux tendus l'alpha et l'oméga de l'industrie automobile. Les troisièmes inventèrent la voiture « sur mesure » et « tout compris » (équipements, accessoires, options, services...), multipliant les versions à l'infini pour mieux coller aux désirs du client.

En 1990, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) publiait un rapport explosif, « The machine that changed the world » – publié en français en 1992 chez Dunod sous le titre plus optimiste « Le système qui va changer le monde » –, qui décortiquait les raisons de la supériorité du système de production japonais. À cette époque, Yutaka Kume, président de Nissan, prédisait qu'il ne resterait plus, au tournant du siècle, qu'une poignée de constructeurs américains et japonais, passant à la trappe les européens ! Une prophétie qui ne déclencha aucune réaction – fors celle de Jacques Calvet, alors connu pour son « anti-japonisme primaire » –, tant elle paraissait probable, sinon inéluctable...

Puis le vent a tourné, insensiblement. Les constructeurs occidentaux ont cessé de faire des complexes pour se remettre à faire des voitures, attractives, créatives, innovantes, bon marché. Chrysler aux Etats-Unis, Renault en Europe démontraient que l'audace pouvait être payante, en inventant le concept de monospace, la seule vraie révolution automobile de cette fin de siècle. Mercedes et BMW portèrent le fer au Japon, y imposant sur le marché leurs voitures de luxe. Fiat et Volkswagen, eux, investirent massivement en Amérique du Sud pour s'y tailler des fiefs avant que les Japonais n'y viennent. En 1994, BMW reprenait Rover au nez et à la barbe de Honda.

> Le vent a tourné, insensiblement. Les constructeurs occidentaux ont cessé de faire des complexes pour se remettre à faire des voitures attractives, créatives, innovantes, bon marché

Les firmes japonaises, peu habituées à se trouver sur la défensive, furent comme tétanisées par cette guerre de mouvement. Incapables, pour des raisons culturelles et politiques, de se mêler aux grandes manœuvres mondiales – aucun d'entre eux n'a réalisé d'acquisition hors du Japon –, les groupes nippons rechignaient à effectuer leur concentration dans leur pays, soucieux de protéger l'équilibre social. Jusqu'à récemment, neuf constructeurs se partageaient un marché intérieur de quelque 6 millions de véhicules, alors qu'il n'en restait plus que trois aux Etats-Unis (avant la fusion Daimler-Chrysler) et six (dont quatre « généralistes » et deux « spécialistes » du haut-de-gamme) en Europe, pour des marchés deux fois plus gros. Depuis, les géants Toyota, General Motors et Ford ont pris des petits constructeurs sous leur aile, respectivement Daihatsu, Isuzu et Mazda. Mais à ce jour seul Nissan a osé fermer une usine de montage au Japon (Zama en 1995).

Le tissu de sous-traitants n'a pas été rationalisé. A de rares exceptions près, comme Denso, filiale de Toyota. Le système ultraperformant de production apparaît comme un colosse aux pieds d'argile, s'appuyant sur une myriade de PME vassalisées et paupérisées par les constructeurs, et finalement peu compétitives face aux grands équipementiers occidentaux, les Bosch, Valeo, Delphi... La multiplication des versions de voitures, présentée comme un atout marketing incomparable jusqu'au milieu de la décennie, s'est révélée extrêmement coûteuse à l'heure de la guerre des prix. Ce foisonnement masquait souvent une absence de rationalisation dramatique. Nissan a encore aujourd'hui 26 plates-formes, soit autant que l'ensemble des constructeurs européens réunis !

La conjoncture a porté le coup de grâce. L'explosion de la bulle spéculative au Japon, au début des années 90, a entraîné le pays dans une crise permanente, et l'automobile nippone dans une situation de surcapacité chronique de production. La crise financière qui a touché en 1997 l'ensemble de la zone asiatique a ébranlé cette chasse gardée naturelle des constructeurs japonais : elle devrait perdre un potentiel de ventes de 10 millions de véhicules d'ici à 2003. Mitsubishi Motors, qui avait beaucoup misé sur l'Asie, serait dans une situation pire que Nissan. Selon les observateurs, c'est la prochaine acquisition possible, après Isuzu, Mazda et Nissan, pour un constructeur occidental.

Enfin, le déclin de l'industrie nippone, et pas seulement dans l'automobile, est aussi la conséquence d'un système conservateur de sélection des élites, fondé sur leur fidélité au MITI et au MOF, les ministères de l'industrie et celui des finances, plus que sur leurs compétences ou leur capacité à mener le changement. Un système qui se rapproche étrangement de celui des élites françaises, sorties du moule ENA/Polytechnique et passées par le service de l'Etat. Renault, l'ex-Régie nationale, a su gérer sa sortie en douceur du secteur public, dont elle fut le fleuron et le symbole : elle pourra apporter à Nissan son expérience. Carlos Ghosn, futur numéro deux de Nissan, est à cet égard une sorte de manager hybride : X-Mines, il a appris le monde de l'entreprise au sein du groupe le moins « français » qui soit de ce point de vue, Michelin. Plus encore que Ford-Mazda ou DaimlerChrysler, le rapprochement Renault-Nissan sera suivi à la loupe par le monde de l'automobile. Après le modèle japonais, le modèle français ?

Pascal Galinier

Vous n'êtes pas là pour

votre chien n'apporte pas

Tapez (soit le 2288)*

sur votre portable pour être informé des événements

au plus vite.

Avec Europe 1

PUBLICIS CONSEIL

*3F/appel + le prix d'une communication normale, dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR.

SFR est une marque de cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

Monnaies anciennes : des richesses à la portée de tous

Quantité de pièces grecques, romaines, gauloises, françaises ou étrangères, s'échangent aujourd'hui à des prix accessibles. Pour commencer une collection, mieux vaut privilégier les exemplaires restés en bel état de conservation

TOUT COMME les deniers, louis, ducats, souverains et autres espèces sonnantes et trébuchantes des siècles passés, notre monnaie actuelle, appelée à disparaître au 1er janvier 2002, fera bientôt le bonheur des amateurs de numismatique. Le tout premier franc, dit *« franc à cheval »*, avait été frappé en décembre 1360. Cette pièce d'or, émise pour payer la rançon du roi Jean le Bon, alors prisonnier des Anglais, le montre à cheval, en armure et l'épée au poing, comme un soldat. De retour en France, après versement de trois millions d'écus, Jean le Bon se déclare *« franc et libéré à toujours »*. Le nom reste à la pièce. Aujourd'hui, ce *« franc à cheval »* se négocie dans une très large fourchette de prix : de 1 500 à 20 000 francs (de 228 à 3 048 euros), selon sa qualité de frappe et son état de conservation, deux points qui influent beaucoup sur la valeur des monnaies de collection.

Depuis l'Antiquité et jusqu'au XVIe ou XVIIe siècle, la frappe – au marteau – reste artisanale, donc irrégulière. Résultat, nombre de pièces, mal venues, décentrées, difficilement lisibles, offrent a priori peu d'attraits pour le collectionneur. D'autre part, à force de passer de main en main, les monnaies s'abîment au fil du temps. Leur degré de conservation se trouve du reste défini par une terminologie bien précise. Nec plus ultra, la *« fleur de coin »*, pièce parfaite, qui n'a jamais circulé. Viennent ensuite les qualificatifs suivants *« superbe »*, *« très beau »*, *« t.b. »*, et, tout en bas de l'échelle, *« beau »*. Attention ! Ce terme apparemment flatteur décrit en fait des monnaies fatiguées, érodées, à l'effigie méconnaissable, bref pratiquement dénuées d'intérêt. Mieux vaut généralement privilégier les exemplaires vigoureusement frappés au départ, et restés *« très beaux »*, voire *« superbes »*, ou même *« fleur de coin »*... Si l'on a la chance de les trouver.

« LOUIS XVI CORNU »

Autre élément ajoutant à la valeur d'une monnaie, sa rareté. Exemples : les pièces *« d'hommage »* ou *« de plaisir »*, émises en 1640 sous Louis XIII, étaient exclusivement réservées à la table de jeu du roi. D'où leur très petit nombre. Magnifiquement gravés par Jean Warin, ces 4 louis, 8 louis et 10 louis s'ornent du portrait du souverain, la tête couronnée de lauriers, le buste nu à l'antique ou drapé, selon les versions. Ces *« pièces de plaisir »*, qui comptent parmi les plus belles monnaies françaises, peuvent atteindre de 300 000 à 500 000 francs (de 45 734 à 76 224 euros). Un prix record pour ce secteur.

La rareté du fameux *« Louis XVI à la corne »* s'explique par de tout autres raisons. Un incident de fabrication, survenu en 1787, dans l'atelier de Strasbourg, entraîna l'apparition d'une petite corne, du plus fâcheux effet, sur le front de Louis XVI... La légende attribue ce défaut à la malveillance du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg et responsable de l'atelier des monnaies. Chassé de la cour, suite à l'affaire du collier de la Reine, le cardinal aurait, dit-on, trouvé là un moyen original de se venger. Evidemment, ce *« Louis XVI cornu »*, à l'histoire piquante, suscite nettement plus d'intérêt qu'un exemplaire sans défaut : le premier s'enlève aux alentours de 18 000 francs (2 744 euros), tandis que le second se négocie couramment entre 1 500 et 2 000 francs (de 228 à 304 euros).

Bien d'autres monnaies, moins connues mais tout aussi riches de symboles, d'idéologie et d'histoire, s'avèrent dignes de retenir l'attention des collectionneurs. *« Le domaine de la numismatique couvre vingt-sept siècles*, rappelle l'expert en monnaies Sabine Bourgey. *D'où l'infinie variété des pièces rencontrées. Et la diversité des thèmes de collection possibles : certains achètent exclusivement les monnaies ornées d'une abeille ou d'un cygne, d'autres privilégient les doubles portraits, d'autres encore collectionnent uniquement les prototypes, etc. »*

Très répandue, l'abeille apparaît notamment sur un tétradrachme d'argent, émis à Ephèse vers 390 avant J.-C. Cette monnaie grecque, qui porte au revers un cerf tournant la tête en arrière, vaut environ 2 000 francs (304 euros), en état *« très beau »*. Estimation plus élevée – autour de 6 000 francs, 914 euros – pour un double portrait particulièrement intéressant montrant les bustes affrontés de Caracalla, la tête laurée, et de son frère Geta, tête nue. Ce denier d'argent, frappé à Rome en 201, sous le règne de Septime Sévère, était censé symboliser l'harmonie régnant dans la famille du fondateur de la dynastie des Sévère. *« Ironie de l'histoire,* note l'expert Bernard Poindessault, *quelque temps plus tard, Caracalla faisait assassiner son frère Geta sous les yeux de leur mère Julia ! »*

Emis en nombre limité, les prototypes du XXe siècle portent généralement la mention *« essai »* inscrite sur le flan. Ces pièces constituent sans doute la seule note de fantaisie dans le paysage plutôt terne de l'art monétaire de notre époque. Exemple, l'amusante pièce de 10 francs, exécutée en argent pour le concours monétaire de 1929, gravée au revers d'une ruche, symbole d'une France travailleuse. Son prix : 7 000 francs environ (1 067 euros).

Autre thème à retenir : les monnaies celtes. Considérées comme barbares voici quarante ou cinquante ans, ces pièces, frappées par les Voconces de la vallée du Rhône, les Eduens du Morvan, les Veliocasses du Vexin ou les Carnutes de Chartres entre autres, connaissent aujourd'hui une vogue croissante, comme toujours dans ce domaine. La fourchette des prix s'avère très large, de 500 à 100 000 francs (de 76 à 15 244 euros). *« Parmi les acheteurs, une majorité de Bretons, d'Anglais, mais aussi beaucoup d'amateurs d'art moderne »*, constate Sabine Bourgey. Inspirés, de très loin, des monnaies grecques, mais totalement déstructurés, ces *« idéogrammes désaccordés »*, selon la formule d'André Malraux, évoquent un univers surréaliste, composé d'animaux fantastiques et d'étranges portraits disloqués.

« INVENTEURS DE TRÉSORS »

Difficile, en effet, de reconnaître une tête stylisée dans l'étonnante figure cubiste ornant un denier d'argent proposé à la vente, le 23 octobre dernier. Qualifié de *« très beau »*, ce dernier, frappé par les Arvernes, avait obtenu 1 700 francs (259 euros). Au cours de la même vente, un statère d'or s'enlevait à 9 200 francs (1 402 euros).

Ce prix déjà élevé s'explique notamment par la rareté de cet exemplaire, resté *« très beau »*, et par sa frappe bien centrée. Au revers, un cheval au galop, attelé à un char, symbolisé par une simple roue, et conduit par un aurige. Sous le cheval, une lyre. Particularité de cette pièce : elle provenait d'une trouvaille effectuée en 1929 près de Saint-Uze (Drôme). De fait, la mise au jour de trésors se révèle beaucoup plus courante qu'on ne le croit généralement.

Dans la majorité des cas, ces magots, parfois bien modestes, ont été enfouis sous terre ou cachés dans les murs des habitations au cours de périodes troublées. Oubliés durant des années ou des siècles, ils réapparaissent bien souvent à l'occasion de travaux. Rien d'étonnant donc si les *« inventeurs de trésors »* (selon le terme consacré) se recrutent principalement chez les agriculteurs et les maçons.

Classiquement, églises et abbayes constituent des lieux privilégiés de découvertes. Ainsi, en 1954, à l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), un groupe de louveteaux participant à un jeu de piste remarque de mystérieux signes gravés sur un mur. Quelques pierres descellées révèlent trois pots remplis à ras bord de Louis XV – pièce assez courante qui se négocie de 1 500 à 3 000 francs environ (de 228 à 457 euros). Par la suite, la trouvaille fut partagée équitablement entre les louveteaux et les moines. En effet, selon la législation française, un trésor enfoui revient pour moitié à ses inventeurs et pour moitié aux propriétaires du terrain. En revanche, une fortune cachée dans l'eau appartient purement et simplement à l'Etat.

Noëlle Joly

Des Semeuses d'exception

En numismatique, la valeur n'attend pas le nombre des années. Alors que certaines monnaies romaines ne valent rien, d'autres millésimes autrement plus récents se négocient pour une somme rondelette. Question de rareté. Exemple : une modeste pièce de 2 francs, à l'effigie de « la Semeuse », cote aujourd'hui environ 700 francs (106 euros) – à condition d'avoir été émise en 1991. *« Inutile, toutefois, de racler les fonds de tiroir ou d'espérer la découvrir un jour de chance dans votre porte-monnaie,* prévient d'emblée le marchand numismate Joël Holoubek. *En effet, en raison de son tirage confidentiel (2 500 exemplaires, au lieu de 90 à 100 millions habituellement), cette fameuse "2 F" de 1991 n'a pratiquement pas circulé, et s'est tout de suite retrouvée aux mains de collectionneurs avertis. »*

Autre Semeuse d'exception, la « 1 F » en argent, de 1914, frappée, en raison de la guerre, à Castelsarrazin. Elle porte, au-dessus de la date d'émission, un petit « C », marque de cet atelier, qui fonctionna très peu. D'où sa cote élevée : 1 500 francs environ (228 euros).

La chute de l'immobilier à Paris est définitivement stoppée

LES NOTAIRES parisiens affichent leur satisfaction. La reprise de l'activité immobilière enregistrée en 1997 s'est confirmée en 1998 et cette tendance favorable, au vu des résultats du premier trimestre, devrait se poursuivre cette année. Pour la Chambre des notaires de Paris, le marché retrouve sur tous ses segments, dans le neuf comme dans l'ancien, une activité normale, encouragée par des dispositions fiscales favorables et des taux d'intérêt devenus structurellement bas.

En 1998, à Paris comme dans les trois départements de la petite couronne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de Marne, le volume des ventes d'appartements anciens a enregistré une progression de 18 % en moyenne. Mais c'est sur le marché plus limité du neuf, où les incitations fiscales sont déterminantes, que la progression est la plus spectaculaire : 32 % en moyenne (36 % dans les Hauts-de-Seine, 45 % dans le Val-de Marne).

Les notaires ne semblent pas s'inquiéter outre mesure de la suppression, le 31 août, de l'amortissement dit *« Périssol »* au profit d'un nouveau dispositif, moins intéressant pour l'investisseur dans le neuf mais élargi à l'ancien sous réserve de contraintes d'occupation sociale. *« Il devrait rencontrer un succès certain,* prédit la Chambre des notaires, *dans de nombreux secteurs de l'agglomération parisienne et, plus particulièrement, dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de Marne, mieux adaptés aux nouvelles normes que le centre de Paris : prix d'acquisition plus bas, loyers plus modérés. »*

CHUTE DES GRANDS LOGEMENTS

La chute des prix qu'a connue l'immobilier parisien depuis 1990 a permis aux ménages d'acquérir des appartements de plus grande taille ou de réaliser plus tôt leur projet d'accession à la propriété, mais elle est, selon la Chambre, désormais *« complètement stoppée »*. A Paris intra-muros, fin 1998, le prix moyen au mètre carré s'élevait à 15 846 francs (2 415 euros), en augmentation de 3,7 % par rapport à 1997. Dans les départements de la petite couronne, il était de 12 489 francs (1 900 euros) dans les Hauts-de-Seine (soit une variation annuelle de + 0,4 %), 7 296 francs (1 112 euros) en Seine-Saint-Denis (– 2,8 %) et 9 721 francs (1 481 euros) dans le Val-de-Marne (– 2,3 %).

A Paris, sur le marché des appartements anciens vendus libres, certains arrondissements connaissent de très fortes progressions. C'est le cas du 6e arrondissement, le plus cher, qui augmente de près de 14 % et atteint 25 349 francs (3 864 euros), du 1er, qui progresse de 12,5 % (19 400 francs, 2 957 euros) et du 7e, qui enregistre une augmentation de 10,2 % (24 475 francs, 3 731 euros). Dans quatre arrondissements, les prix baissent légèrement par rapport à 1997. Dans le 8e le prix moyen est en recul de 3,6 % (19 650 francs, 2 995 euros). L'arrondissement parisien le moins cher est le 11e, avec un prix moyen au mètre carré de 11 373 francs (1 733 euros).

Les prix à Paris à la fin de 1997

PRIX PONDÉRÉS SUR LE PARC DES APPARTEMENTS ANCIENS VENDUS LIBRES À USAGE D'HABITATION PAR ARRONDISSEMENT

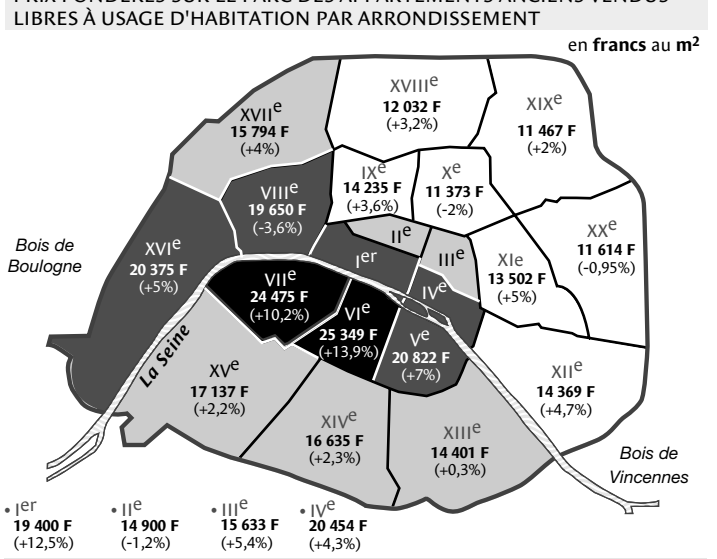

Source : Bases d'informations économiques notariales

La Chambre note, par ailleurs, la chute *« spectaculaire »* du prix moyen des très grands appartements (cinq pièces et plus) à Paris. Après avoir progressé de plus de 90 % entre 1985 et 1990, il a baissé de 65 % depuis 1990. Il faut désormais disposer de 3,2 millions de francs (490 000 euros) pour acheter un cinq-pièces. Mais ces grands logements ne représentent que 5 % du marché parisien.

Toujours dans l'ancien, en petite couronne, la commune ayant connu la progression la plus forte est Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), où le mètre carré est passé à 14 813 francs (2 258 euros), soit une augmentation de 7,2 % en un an. Loin derrière, on trouve Saint-Maur-des-Fossés (Val-de Marne), qui progresse de 2,2 % (10 974 francs, 1 672 euros), et, dans les Hauts-de-Seine, Issy-les-Moulineaux (13 082 francs, 1 994 euros, soit + 1,8 %). Sur les seize communes tests analysées par la Chambre des notaires, onze ont encore enregistré des baisses de prix au mètre carré en 1998, de 11 % à Ivry-sur-Seine (Val-de Marne) à 2 % ou 3 % dans des communes des Hauts-de-Seine comme Levallois-Perret, Courbevoie ou Montrouge.

Christine Garin

PLÉNITUDE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/mn

Sicav actions françaises éligible au PEA

DIVIDENDE EXERCICE 1998 : le conseil d'administration de la Sicav PLÉNITUDE a arrêté les comptes de l'exercice 1998 et a proposé de fixer à 0,944 euro, soit une contre-valeur de 6,19 francs le dividende net par action, soit l'intégralité des revenus perçus au cours de l'exercice.

Décomposition du dividende net, en euros :

· Obligations françaises non indexées	0,172
· Titres de créances négociables	0,302
· Actions françaises	0,470
· **Total**	**0,944**

soit une contre-valeur de 6,19 francs

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 7 avril 1999 et mis en paiement le 9 avril 1999 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 9 juillet 1999).

CRÉDIT D'IMPÔT : selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 26.02.1999 : 40,23 euros, soit une contre-valeur de **263,89 francs.**

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE
On a tous à y gagner

La Commission des opérations de Bourse édicte des règles de bonne conduite pour les FCPR

TRÈS PRISÉS par les épargnants en raison des avantages fiscaux qu'ils procurent, les fonds communs de placement à risques (FCPR) connaissent un fort développement ces dernières années. Depuis 1996, ces placements peuvent faire l'objet d'une publicité auprès du grand public. En 1997, ils ont profité de la création d'une nouvelle catégorie, les fonds communs de placement dans l'innovation. L'année dernière, de nouvelles dispositions fiscales pour l'assurance-vie ont incité indirectement les compagnies d'assurance à inclure des parts de FCPR dans les contrats d'assurance-vie. En 1998, 41 FCPR ont été créés contre seulement 14 en 1997. A la fin de l'année dernière, les 152 fonds qui étaient en activité pesaient plus de 14 milliards de francs (2,13 milliards d'euros). Mais ce succès n'est pas sans poser de problèmes.

Contrairement aux sicav et aux fonds communs de placement, les FCPR sont des organismes de gestion collective de l'épargne qui investissent majoritairement sur des sociétés non cotées en Bourse et souvent en phase de démarrage. Leur évaluation est donc sujette à caution, tandis que la gestion de ces placements peut être source de conflit d'intérêt entre les épargnants et le gérant. Pour prévenir de tels dysfonctionnements, la Commission des opérations de Bourse (COB) a réuni un groupe de travail, présidé par un membre de la COB, Philippe Adhémar, et composé de quatorze professionnels du capital investissement, qui a rédigé un rapport sur les règles d'organisation et la déontologie s'appliquant aux FCPR.

Rendu public jeudi 25 mars, ce texte recommande une meilleure information du grand public au moment de la souscription sur ces produits très risqués. Un avertissement devra notamment être inclus sur l'écart possible entre la valeur liquidative (le prix auquel le souscripteur achète ou vend sa part) et la valeur *« économique »* des actifs (la valeur *« réelle »* de l'entreprise). Pour les fonds déjà souscrits, le gendarme de la Bourse suggère une information a posteriori à travers le rapport annuel de gestion permettant d'assurer la transparence quant à la mise en œuvre des règles et comportements définis pour encadrer les conflits d'intérêt.

La COB devrait modifier son arsenal réglementaire afin d'imposer ces nouvelles dispositions. Mais l'autorité de marché préfère que les organisations professionnelles, comme l'Association française de la gestion financière et l'Association des investisseurs en capitaux, intègrent les recommandations du rapport dans leurs codes de déontologie. Du côté de celles-ci, on indique que ce devrait être le cas d'ici à la fin du premier semestre.

J. Mo.

Bourse de Paris : les affaires priment sur la guerre

LES MARCHÉS boursiers ne se sont guère émus du déclenchement de la guerre qui oppose, depuis le mercredi 24 mars, les forces de l'OTAN, comprenant notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, à la République yougoslave. En une semaine, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris n'a abandonné que 2,46 %, à 4 115,71 points. L'essentiel des pertes a été constaté le mardi 23 mars (– 2,80 %) en raison du repli du marché obligataire américain, inquiet d'une possible résurgence de l'inflation due à la remontée des prix des matières premières.

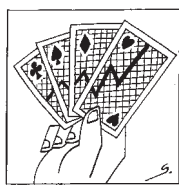

VALEURS

Peu enclins à saisir les enjeux de la géopolitique en Europe et peu préoccupés par les risques d'enlisement, les acteurs du marché avancent que ce conflit ne met pas en jeu des éléments moteurs des grands équilibres macroéconomiques comme les matières premières.

En revanche, la réunion éclair des pays membres de l'OPEP, le mardi 23 mars, entérinant l'accord intervenu le 12 mars pour la réduction de la production de pétrole de 2,1 millions de barils par jour à partir du 1er avril a séduit le marché. Le baril de pétrole de la mer du Nord (qualité brent) négocié à Londres a dépassé les 14 dollars. Les valeurs pétrolières comme Elf Aquitaine et Total en ont profité. L'action Elf a progressé de 1,6 % sur la semaine et celle de Total a gagné 2,09 %. Cette dernière a, en outre, bénéficié de l'approbation par la Commission européenne du rapprochement entre Total et Petrofina.

Cette semaine, le rythme des opérations d'acquisition ne s'est pas ralenti. Lundi 22 mars, Vivendi a déboursé 5,7 milliards d'euros pour mettre la main sur le groupe américain du traitement de l'eau US Filter. Cette opération a propulsé le groupe de Jean-Marie Messier à la première place mondiale de la spécialité. Mais le financement de cette acquisition, qui doit s'effectuer par un appel au marché pour un montant de 5 milliards d'euros ou 32,8 milliards de francs (le plus gros appel au marché jamais réalisé en France), a pesé sur le cours de l'action. En une semaine, l'action a abandonné 2,88 %, à 225,5 euros.

Mercredi 24 mars, Fimalac, le holding de Marc Ladreit de Lacharrière, a lancé une OPA sur la totalité du capital de Strafor-Facom au prix de 80 euros par action. Cette proposition offre une prime de 19,8 % par rapport au dernier cours coté (les négociations sur l'action étaient toujours suspendues le vendredi 26 mars) à 66,75 euros. Toujours mercredi 24 mars, l'éditeur de logiciels de loisir Infogrames a annoncé son intention de lancer une OPA sur son concurrent britannique Gremlin pour 37,45 millions d'euros. Attendue aux Etats-Unis, la nouvelle offensive d'Infogrames a eu lieu en Europe (où le groupe a déjà racheté le britannique Ocean et la filiale jeux de Philips).

Le combat qui oppose Bernard Arnault et François Pinault pour le contrôle du groupe italien de luxe Gucci s'est déplacé sur plusieurs terrains cette semaine. Le groupe Arnault a dévoilé qu'il détenait 4 % du capital de Bouygues, groupe dans lequel le groupe de François Pinault (via son holding Artemis) détient 15,2 %. De plus, le vendredi 26 mars, LVMH a cédé 4 % du capital de Diageo pour 1,52 milliard d'euros (10 milliards de francs) pour financer l'OPA sur 100 % du capital de Gucci. LVMH conserve une réserve financière puisque, selon M. Arnault, la valeur de sa participation dans Diageo pouvait être estimée à 30 milliards de francs. Si les deux adversaires devaient être conduits à lancer une OPA sur la totalité du capital de Gucci, les investisseurs ont le sentiment que LVMH aurait effectivement moins de problème à la financer que Pinault-Printemps-Redoute. Sur la semaine, l'action LVMH a gagné 4,49 % tandis que celle de PPR a abandonné 4,18 %.

Enguérand Renault

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

26-03-99	en €uros	Diff.
Coflexip	65,50	+1,08
Elf Aquitaine	125	–1,57
Esso	70,50	+2,76
Geophysique	35,10	–4,28
Total	112,60	+2,36

PRODUITS DE BASE

26-03-99	en €uros	Diff.
Air Liquide	134,50	+1,89
CFF.(Ferrailles)	31,48	+5
Eramet	33	+3,12
Gascogne	76	–3,18
Metaleurop	4,50	+1,58
Pechiney Act Ord A	32,26	+2,41
Rhodia	12,79	–0,85
Rochette (La)	2,39	–4,78
Usinor	11,88	+3,30
Vallourec	27,49	+7,80
Grande Paroisse	20,98	–0,09
Oxyg.Ext-Orient	320,20	–2,96

CONSTRUCTION

26-03-99	en €uros	Diff.
Bouygues	241,60	+12,89
Bouygues Offs.	26,70	–1,11
Ciments Francais	46,60	–7,72
Colas	180	+7,78
Eiffage	58,50	–0,84
Groupe GTM	86,60	+5,22
Imetal	105,60	+5,17
Lafarge	83,85	–2,38
Lapeyre	59,90	+0,50
Saint-Gobain	148	+3,85
SGE	40	–7,49
Vicat	....	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

26-03-99	en €uros	Diff.
Alcatel	108	–3,13
Alstom	28,49	+18,21
Bull#	5,51	+1,47
Carbone Lorraine	45,01	+0,02
CS Signaux(CSEE)	72,70	–1,49
Dassault-Aviation	138,10	+0,07
De Dietrich	44,10	+1,49
Fives-Lille	68,45	+11,48
France Telecom	73	–6,16
Intertechnique	280	–2,43
Legrand	194	....
Legris indust.	42,70	+8,65
Sagem SA	509	+1,80
Schneider SA	50,10	–3,65
SFIM	37,85	+0,50
Sidel	73,40	–0,74
Thomson-CSF	28	–1,75
Zodiac ex.dt divid	187	–1,83
Algeco #	67	+1,36
CNIM CA#	37,50	–3,84
Cofidur #	11,50	–4,16
Entrelec CB #	35	–1,40
GFI Industries #	30,49	–4,11
Latecoere #	86,90	–2,35
Lectra Syst.(B) #	7,17	+1,12
Manitou #	123,20	–12
Mecatherm #	27,30	–0,54
Radiall #	72	+3,59

AUTOMOBILE

26-03-99	en €uros	Diff.
Ecia	94,65	+0,69
Labinal	178,20	+1,02
Michelin	43	+0,02
Montupet SA	31,50	–4,83
Peugeot	130,70	–3,75
Plastic Omn.(Ly)	68	+0,74
Renault	34	+5,59
Sommer-Allibert	25,60	+2,40
Valeo	70	–6,29
Sylea	45	–7,50

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

26-03-99	en €uros	Diff.
BIC	49	+4,38
Chargeurs	49,50	–2,36
Christian Dalloz	36,15	+0,41
Clarins	75	+0,67
Deveaux(Ly)#	68	–5,55
DMC (Dollfus Mi)	6,06	–5,16
Essilor Intl	302	+4,13
Hachette Fili.Med.	206,20	–4,31
L'Oreal	568	–3,64
Moulinex	10,30	–7,62
Rhone Poulenc A	42,45	–3,30
Sanofi	151,80	–5,12
S.E.B.	70	–1,82
Skis Rossignol	11,79	–0,08
Strafor Facom	....	....
Synthelabo	190,60	–3,29
L.B.D. Dupont #	....	....
Arkopharma #	59,85	–11,98
Beneteau CB#	151,50	–0,65
Boiron (Ly)#	57,15	+4,09
CDA-Cie des Alpes	29	+1,04
Europ.Extinc.(Ly)	45	....
EXEL Industries	49	–1,90
Gautier France	46,50	–1,06
Guerbet S.A	18	+2,85
Guy Degrenne #	36	....
Hermes intl	74	–0,40
Info Realite #	35,79	+0,05
Phyto-Lierac #	23	+2,22
Pochet	71,40	–6,05
Reynolds	35,50	....
Robertet #	110,50	–5,15
Smoby (Ly) #	54	–5,26
S.T. Dupont #	7,70	–6,55
Virbac	51	+1,39
Walter #	95	–6,86

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

26-03-99	en €uros	Diff.
Bongrain	346	–1,98
Danone	230,50	+1,67
Eridania Beghin	139,40	+11,52
Fromageries Bel	....	....
LVMH Moet Hen.	241,60	+3,15
Pernod-Ricard	57,40	+7,18
Remy Cointreau	12,60	–0,15
Royal Canin	50,50	+3,06
SEITA	61,10	+1,57
Taittinger	576	–3,35
Brioche Pasq.(Ns)#	94	+4,44
L.D.C.	99	–1,59
louis Dreyfus Cit#	19,57	–5,91

DISTRIBUTION

26-03-99	en €uros	Diff.
Bazar Hot. Ville	95	–5
Carrefour	679	+4,94
Casino Guichard	82,10	–0,60
Castorama Dub.(Li)	185	+4,51
Damart	64,50	–0,46
Galeries Lafayette	917	–0,86
GrandVision	23,30	+5,19
Groupe Andre S.A.	119,50	+1,27
Guilbert	136,30	+0,96
Guyenne Gascogne	362	+0,55
Pinault-Print.Red.	139,60	–6,93
Primagaz	68,20	+2,47
Promodes	553	+2,12
Rexel	75,80	+8,28
Comptoirs Mod.	....	....
Monoprix	80	+5,26
Bricorama #	40	–0,04
But S.A.	40,20	–4,28
Etam Developpement	32,31	–5,30
Hyparlo #(Ly)	100	–6,54
IMS(Int.MetalSer)#	9,56	+0,63
Manutan	50,50	+6,63
Rallye(Cathiard)Ly	52,95	–3,55
Rubis #	22	–2,61

AUTRES SERVICES

26-03-99	en €uros	Diff.
Accor	220,70	–6,20
Altran Techno. #	221	–3,11
Atos CA	87	+3,57
BIS	....	....
Canal +	252,50	–6,79
Cap Gemini	149	+2,12
Cegid (Ly)	140	–3,51
Club Mediterranee	84,50	–4,73
Dassault Systemes	33,90	–1,73
Euro Disney	1,21	–1,62
Europe 1	235,20	–8,37
Eurotunnel	1,35	–2,87
Gaumont #	59,50	+1,53
Groupe Partouche #	63	–8,69
Havas Advertising	172	–6,47
Infogrames Enter.	60	–4,61
Ingenico	21,72	+2,45
Norbert Dentres.#	26,40	+0,64
NRJ #	185	+0,65
Pathe	230	–2,12
Publicis #	161	–0,61
Rochefortaise Com.	92	–3,05
S.I.T.A	214	+13,76
Sodexho Alliance	144,50	+3,14
Sogeparc (Fin)	73,60	+1,65
Spir Communic. #	56	+12
Suez Lyon.des Eaux	164,80	–0,36
Technip	97,10	–3,95
Vivendi	225,50	–4,65
Louvre #	66	–1,12
Assystem #	17,70	–1,66
CEGEDIM #	34	–4,22
Dauphin OTA	71	–1,38
Fininfo	149,50	–2,22
Fraikin 2#	54,90	+9,58
GEODIS #	68,65	–1,92
Groupe J.C.Darmon	61,65	+1,39
Leon Bruxelles	39,90	–0,25
LVL Medical Gpe	15,80	–6,50
M6-Metropole TV	142,60	–4,93
Penauille Poly.CB#	252,80	+1,20
Seche Environnem.#	23,80	–8,46
Sopra #	58	+1,75
TF1	166,50	+2,77
UBI Soft Entertain	113,50	–4,13
Unilog	429	+1,17

IMMOBILIER

26-03-99	en €uros	Diff.
Bail Investis.	120	–1,63
Finextel	19,25	–2,87
Gecina	102,80	–0,19
Klepierre	80	–6,75
Rue Imperiale (Ly)	960	–5,41
Sefimeg CA	58,90	–1,99
Silic CA	149,90	–0,66
Simco	81	....
Soc.Fonc.Lyon.#	122	–3,55
Unibail	116,50	–0,42
Fonciere Euris	80,50	–1,70
Im.Marseillaise	1747	–4,27
Immob.Batibail Ny#	49	+0,02
Immob.Hotel. #	1,78	–4,81

SERVICES FINANCIERS

26-03-99	en €uros	Diff.
AGF	48,83	–1,15
Axa	119	–7,89
B.N.P.	77	–4,46
C.C.F.	84,50	–3,97
CPR	38,50	–0,51
Credit Lyonnais CI	38,15	–1,29
Dexia France	127	+4,61
Interbail	22,05	–0,22
Locindus	120	–0,90
Natexis	51,15	+1,48
Paribas	100	–3,75
SCOR	47	–2,08
Selectibanque	11,05	+5,74
Societe Generale	168	–4,81
Sophia	34,90	–6,43
Union Assur.Fdal	114	+2,70
Via Banque	29	+2,47
Worms (ex.Someal)	13,20	....
Immobanque	115	+5,50
April S.A.#(LY)	67,50	+0,74
Assur.Bq.Populaire	97	+1,04
C.A. Paris IDF	154,80	–0,12
Factorem	144	....
Union Fin.France	104	–1,60

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

26-03-99	en €uros	Diff.
Bollore	161,50	–3,29
Cerus	6,71	–1,32
CGIP	44,50	–3,26
Christian Dior	123,70	+5,18
Dynaction	24,47	+11,22
Eurafrance	447,50	–0,77
Fimalac SA	95	–0,93
Gaz et Eaux	39,94	+4,55
ISIS	60,10	–3,68
Lagardere	29,95	–0,16
Lebon (Cie)	38,23	–4,16
Marine Wendel	163,50	–2,67
Nord-Est	27	+5,26
Salvepar (Ny)	74,50	–5,15
Albatros Invest	38,50	–2,53
Burelle (Ly)	35,05	–3,44
Carbonique	....	....
Contin.Entrepr.	31,10	+0,32
F.F.P. (Ny)	51	–6,42
Finaxa	93,70	–6,30
Francarep	45,30	+3,18
Cie Fin.St-Honore	64,50	+2,21
Finatis(ex.LocaIn)	62	–8,68
Siparex (Ly) #	23,50	+0,77

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 19 mars

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 5,60 %, sur 5 ans : 78,84 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Val. liq. en €uros
Cardif Actions Opportunités	BQE FIN	1	20,86	....	....	30,86
Pasquier France	BIMP	2	20,48	....	....	1668,97
Uni-Hoche (D)	SANPAOLO	3	19,91	14	104,87	103,65
Uni-Hoche (C)	SANPAOLO	4	19,91	13	104,93	113,50
Cardif Actions France	CARDIF	5	17,92	65	80,26	21,80
Zurich Actions France	ZUR ASSU	6	17,40	....	....	200,02
Natexis Select. CAC 40 (D)	B NATEXI	7	16,78	36	94,95	359,10
Natexis Select. CAC 40 (C)	B NATEXI	8	16,77	37	94,93	377,50
Cardif Actions Dynamiques	BQE FIN	9	16,74	....	....	26,38
AXA-UAP Indice France	UAP	10	16,55	17	102,75	372,39
Soprane Croissance	BACOT	11	16,51	76	76,45	266,10
Dresdner RCM Indice 40	KLEIN BE	12	16,50	20	101,06	2361,47
Sogenfrance (C)	SG	13	16,05	28	97,22	439,15
Sogenfrance (D)	SG	14	16,05	29	97,21	397,07
France Index Sicav	B PARIBA	15	15,89	31	97,03	35,78
Haussmann Index France	B WORMS	16	15,46	12	105	3986,73
Efindex France	CRED COOP	17	15,42	30	97,03	3194,63
Placements France Indices	NSM	18	15,40	27	97,96	1073,42
Elanciel France	LA POSTE	19	15,15	9	106,24	40,38
France 40	CORTAL	20	14,90	51	87,33	61,90
Ecureuil Energie	CCCEP	21	14,77	....	....	42
Indosuez France Plus	GROUP CA	22	14,71	23	99,12	184,90
UAP Actions France	UAP	23	14,68	15	104,45	194,40
CM France Actions (C)	CDT MUTU	24	14,56	73	76,94	29,84
CM France Actions (C)	CDT MUTU	25	14,49	75	76,76	31,35
Fima-Indice Première	FIMAGEST	26	14,47	21	99,80	4746,55
AGF Opti Index	AGF	27	14,22	1	115,26	393
Sud Valeurs	L.B.	28	14,09	....	....	33,16
Ecureuil Investissements	ECUREUIL	29	13,94	33	96,20	47,69
Ofimaction	OFIVALMO	30	13,92	57	82,95	3541,95
Actigest (D)	BBL FRAN	31	13,87	69	79,65	126,60
Actigest (C)	BBL FRAN	32	13,87	70	79,63	132,87
Ficac 40	CDC	33	13,82	38	93,41	3377,32
AXA France Actions	AXA	34	13,21	46	89,33	217,92
CM Option Dynamique (D)	CCCM	35	13,12	81	69,54	26,88
Ecofi-Croissance (C)	ECOFI FI	36	13,07	....	....	253,20
AGF Epargne Actions	AGF	37	13,02	6	107,48	484,35
Oddo Indice France	ODDO	38	12,95	54	85,58	434,95
CM Option Dynamique (C)	CCCM	39	12,83	82	68,91	27,54
Ecureuil Actions Futur	ECUREUIL	40	12,70	34	96,02	59,58
Generali Inv. (ex. Athéna Inv.	ATHENA B	41	12,62	5	107,77	98,48
SPGP France (C)	SPGP	116	–2,24	....	....	185,95
SPGP France (D)	SPGP	116	–2,24	....	....	185,95
Rege Opportunités	FIMAGEST	118	–3,06	100	45,87	294,86
MidFrance Sicav	MONDIALE	119	–3,54	....	....	22
Atout Croissance	GROUP CA	120	–4,52	110	11,65	281,66
Paribas France Emergence (C)	B PARIBA	121	–4,88	....	....	372,69
Paribas France Emergence (D)	B PARIBA	122	–4,98	....	....	371,23
France Futur	BFT	123	–6,02	96	51,16	21,06
Natio Opportunités	BNP	124	–6,37	99	45,98	32,59
AXA Second Marché Comptant (C)	AXA	125	–6,55	....	....	24,96
Union France	CIC BUE	126	–6,55	95	52,95	276,13
AXA Second Marché Comptant (D)	AXA	127	–6,56	....	....	24,03
Placement A (C)	SMC	128	–6,90	102	43,30	382,30
Placement A (D)	SMC	129	–6,90	103	43,29	379,71
AGF Invest	AGF	130	–7,26	89	62,83	39,73
Europe Régions	CIC PARI	131	–8,54	105	40,34	39,42
Indocam Avenir France	GROUP CA	132	–8,63	....	....	131,09
MDM Perspectives	MDMASSUR	133	–8,87	....	....	64,41
Pasquier Avenir	BIMP	134	–9,12	109	14,53	47,10
Ouest Actions Régions	CIO	135	–11,23	107	33,81	11,43
Saint-Honore PME	CF ROTHS	136	–12,59	104	40,37	152,67
Sélection Avenir	CCF	137	–13,03	108	15,84	382,57
France Expansion (C)	OBC	138	–13,23	....	....	240,40
France Expansion (D)	OBC	139	–13,24	....	....	235,95
Antares Small Caps	CHEVRIL	140	–13,25	....	....	1797,24
CM Mid-Actions France	CDT MUTU	141	–14,11	....	....	24,18
Objectif Second Marché	LAZARD G	142	–14,83	111	1,47	293,72
CPR Middle-Cap France	CPRGESTI	143	–15,39	....	....	2344,74
Barclays Croissance (C)	BARCLAYS	144	–15,75	....	....	14,72
Barclays Croissance (D)	BARCLAYS	144	–15,75	....	....	14,72
Etoile SM	CDT NORD	146	–16,16	106	37,37	34,53
CDC Médianes	CDC ASSE	147	–20,38	....	....	237,75
Entreprise Avenir (C)	VERNES	148	–22,34	....	....	59,85
Entreprise Avenir (D)	VERNES	148	–22,34	....	....	59,85
Regecroissance	FIMAGEST	150	–24,15	112	–16,23	1855,89

(Publicité)

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 4,53 %, sur 5 ans : 94,96 %

Haussmann Europe	B WORMS	1	16,18	4	155,67	1256,97
CPR Actions Europe	CPRGESTI	2	15,96	31	82,28	442,66
Ofimavaleurope	OFIVALMO	3	14,30	24	96,29	144,83
Boissy Actions Européennes (D)	GROUPAZU	4	13,94	....	....	46,79
Boissy Actions Européennes (C)	GROUPAZU	4	13,94	....	....	46,79
Zurich Euro Actions	ZUR ASSU	6	13,53	....	....	217,33
Cardif Index Europe	BQE FIN	7	13,23	....	....	19,55
Indocam Rendement Actions (D)	GROUP CA	8	12,40	44	26,74	132,68
Indocam Rendement Actions (C)	GROUP CA	9	12,38	43	26,80	184,84
MDM Europe	MDMASSUR	69	–1,18	22	100,91	41,79
Atlas Allemagne (D)	ATLAS	70	–2,29	32	80,36	35,19
Atlas Allemagne (C)	ATLAS	71	–2,29	33	80,35	36
Euro PME	CF ROTHS	72	–2,92	....	....	150,32
Jupiter	BFT	73	–3,68	37	63,05	363,68
Norden	VERNES	74	–5,46	42	46,90	1259,73
Sélection Euravenir	CCF	75	–5,75	46	21,50	240,08
Natio Euro Opportunités	BNP	76	–6,60	....	....	195,88
Indocam Europe Nouvelle	GROUP CA	77	–30,93	....	....	1638,21

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 8,92 %, sur 5 ans : 143,21 %

Union Amérique	CIC BUE	1	32,84	7	137,27	534,02
Indocam USA	GROUP CA	2	29,64	....	....	271,67
Indosuez Amérique	GROUP CA	3	23,87	6	152,63	121,42
Atout Amérique	GROUP CA	4	22,75	8	127,53	40,24
USA Indice Gestion	CDC ASSE	5	20,64	2	205,37	468,05
CNP Assur-Amérique	CNP ASSU	19	3,03	....	....	240,56
Partner Midcap US	BFSC	20	–1,18	10	97,51	4141,83
Nouveau Monde	BFT	21	–16,08	12	57,84	202,55
State Street Amérique Latine	STATE ST	22	–36,68	....	....	123,37
CIC Amérique Latine	BG CIC	23	–44,83	....	....	107,25

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an :– 1,93 %, sur 5 ans :– 32,76 %

Nouvelle Croissance Japon	NOMURA F	1	53,50	....	....	8350,66
NRG-Japon	NOMURA F	2	23,44	6	–18,40	2204,25
Nippon-GAN	GAN	3	18,51	5	–16,25	955,09
Oddo Japon	ODDO	4	17,44	7	–21,82	1704,20
Japacic	CIC BUE	5	17,20	2	26,65	38,27
Japaquant Sicav	B PARIBA	6	16,19	8	–26,99	13856
Partner Japon	BFSC	7	15,87	3	–11,85	1430,60
Amplitude Pacifique (D)	LA POSTE	8	13,22	....	....	15,70
Amplitude Pacifique (C)	LA POSTE	9	13,18	....	....	15,82
Indocam Orient (C)	GROUP CA	32	–16,80	18	–36,34	27,24
Etoile Pacifique	CDT NORD	33	–22,86	15	–34,19	14,93
CIC Orient	CFCIC UE	34	–23,06	22	–42,09	141,18
Asie 2000	CF ROTHS	35	–28,82	24	–43,89	61,99
Atlas Tigre (C)	ATLAS	36	–34,96	29	–65,93	65,08
Atlas Tigre (D)	ATLAS	36	–34,96	29	–65,93	65,08
Placements Chine	NSM	38	–41,29	20	–38,13	87,80
Partner Chine	BFSC	39	–48,22	27	–49,95	753,48
Atlas Chine	ATLAS	40	–53,44	31	–67,08	60,08

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 1,48 %, sur 5 ans : 56,73 %

Partner Autoroutes de l'info	BFSC	1	38,19	....	....	359,14
Partner Santé Internationale	BFSC	2	21,35	1	241,17	534,84
CPR Actions Monde	CPRGESTI	3	18,98	33	35,15	235,68
Agipi Actions	CIE GR A	4	17,79	....	....	24,57
Amplitude Monde (C)	LA POSTE	5	17,50	14	73,79	210,31
Amplitude Monde (D)	LA POSTE	6	17,50	15	73,79	196,66
Mercure Pharmacie	CHEVRIL	7	15,84	....	....	268,71
Cardif Expansion International	BQE FIN	8	14,42	....	....	31,15
Univers-Actions	GROUP CA	9	14	6	94,91	49,86
Chevrillon Philippe CI	CHEVRIL	10	13,94	8	88,67	420,29
UAP Investissements	UAP	11	13,63	20	69,57	122,65
Natio Epargne Croissance	BNP	12	12,25	4	103,67	661,91
Ecofimondial (C)	ECOFI FI	13	12,19	18	71,34	292,59
Ecofimondial (D)	ECOFI FI	14	12,19	17	71,35	290,78
Pyramides Actions (C)	VERNES	49	–9,80	39	6,29	94,85
Sélection Innovation	CCF	50	–10,15	35	22,73	342,64
AXA NPI (C)	AXA	51	–21,74	42	–33,23	16,10
AXA NPI (D)	AXA	52	–21,77	43	–33,25	15,53
Magellan	COMGEST	53	–22,34	41	–26,02	2987,25
Extentiel	SG	54	–24,08	44	–35,13	153,67
Cap Emergence	KLEIN BE	55	–25,11	....	....	104,17
Nouvelle Croissance Inter.	LOUVRE	56	–25,16	....	....	6467,45
SBS Emerging Valor	SBC BRIN	57	–25,19	....	....	127,87
Indocam Marchés émergents	GROUP CA	58	–25,40	....	....	125,92
State Street Emerging Markets	STATE ST	59	–25,85	40	–21,85	219,63
Essor Emergent	B MARTIN	60	–33,42	....	....	906,01
Saint-Honoré Marchés Emergents	CF ROTHS	61	–49,39	....	....	53,80
	....	....	....	....	....	....
	....	....	....	....	....	....

Rebond des sicav japonaises

APRÈS PLUSIEURS années de passage à vide, les sicav qui misent sur les actions japonaises font preuve d'un certain tonus. Tandis que le yen est resté ferme, la Bourse de Tokyo réalise un beau parcours depuis le début de l'année. Avec une progression de 15 %, elle bat nettement les autres grandes places, Paris ne réalisant qu'une hausse d'un peu plus de 4 % et New York s'appréciant de seulement 7 % en dépit des records enregistrés récemment.

Toutefois, certains gérants de sicav doutent de la capacité de la Bourse nippone à maintenir son avance. La place japonaise est coutumière des faux départs. En début d'année, les investisseurs japonais ont la fâcheuse habitude de gonfler artificiellement le cours des actions pour éviter de faire apparaître des moins-values dans leurs comptes clos fiscalement le 31 mars. De plus, la situation économique reste inquiétante. Avec une baisse de 3 % du produit interieur brut en 1998, l'empire du Soleil-Levant a enregistré sa plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale. Le nombre des chômeurs est en augmentation, ce qui ne pousse guère les Japonais à consommer. Les multiples plans de relance décidés par le gouvernement ont pour seul effet d'aggraver un déficit public déjà impressionnant. Mais, dans ce contexte peu favorable, certains croient voir des signes encourageants. Contrairement aux années précédentes, le rebond de la Bourse de Tokyo semble ne pas être uniquement le fruit d'agissements de courtiers locaux.

Beaucoup de sociétés de gestion d'actifs anglo-saxonnes ont entrepris depuis le début de l'année d'augmenter le poids des actions japonaises dans leurs portefeuilles. *« Avec une Bourse de New York à ses plus hauts, des perspectives de croissance moins bonnes en Europe, la place japonaise est tentante »*, observe Myriam Van Lang, qui gère notamment Nippon GAN. Surtout que *« les actions japonaises paraissent sous-évaluées »*. De plus, l'annonce par Sony d'un vaste plan de restructurations a donné le sentiment aux investisseurs que les grandes entreprises japonaises commencent à tirer les conséquenses de la crise.

« Pour le moment, ces derniers jouent essentiellement le thème des restructurations », note Foulet Diabi, gérante de plusieurs fonds spécialisés au Japon et en Asie du Sud-Est à la BFSC. Reste à savoir si ce mouvement se poursuivra. *« Si les signes d'une reprise économique se manifestent d'ici la fin de l'année, il n'est pas inconcevable que l'indice Nikkei atteigne les 20 000 points contre 16 000 actuellement »*, estime avec confiance Myriam Van Lang.

Joël Morio

La guerre en République fédérale de Yougoslavie fait plonger l'euro

La monnaie européenne est tombée, vendredi 26 mars, jusqu'à 1,0720 dollar, le plus bas niveau depuis son lancement. Les opérateurs craignent les conséquences, pour l'économie de l'Euroland, du conflit armé

Alors que l'annonce du déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie n'avait eu aucun impact sur les marchés financiers, ils ont enregistré des secousses, vendredi 26 mars. L'euro en a été la victime : il a décroché, tombant jusqu'à 1,0720 dollar, le cours le plus faible depuis son lancement. Les obligations européennes ont elles aussi fortement baissé alors que les emprunts américains progressaient. L'existence d'un conflit armé aux portes même de l'Euroland incite les investisseurs à quitter cette zone et à chercher refuge aux Etats-Unis. Les analystes craignent aussi qu'une prolongation de la guerre n'entraîne une dégradation supplémentaire des finances publiques des pays européens et n'affecte le moral des ménages. Plusieurs membres de la Banque centrale européenne ont mis en avant les risques *« de ralentissement prononcé »* de la croissance en Europe.

L'INDIFFÉRENCE des investisseurs n'aura duré que vingt-quatre heures. L'annonce, mercredi soir 24 mars, du déclenchement des frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie n'avait eu aucun impact sur les cours : le billet vert était resté stable face à l'euro, tout comme les marchés d'obligations et d'actions.

Vendredi après-midi, toutefois, le climat s'est dégradé. L'euro en a été la principale victime : il a brusquement décroché, tombant jusqu'à 1,0720 dollar, le plus bas niveau depuis son lancement. Les taux d'intérêt à long terme européens, de leur côté, se sont tendus : le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans est remonté en quelques heures de 4,09 % à 4,19 %.

Ce revirement démontre que les analystes financiers ne sont pas des experts géopolitiques. Leur réflexe initial avait consisté à dire que la Serbie, dépourvue de ressources pétrolières, ne revêtait pas la même importance stratégique, pour l'économie mondiale, que l'Irak. D'où un détachement très éloigné de la réaction brutale observée il y a huit ans et demi, lors de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes. Pour mémoire, au cours du seul mois d'août 1990, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans était remonté de 8,35 % à 9,20 %. De son côté, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York avait perdu plus de 20 % entre août et octobre 1990. Le dollar, enfin, s'était replié, passant de 5,35 francs début août à 4,93 francs à la veille de l'offensive terrestre contre l'armée de Saddam Hussein.

Chute de la devise européenne

COURS DE L'EURO FACE AU DOLLAR

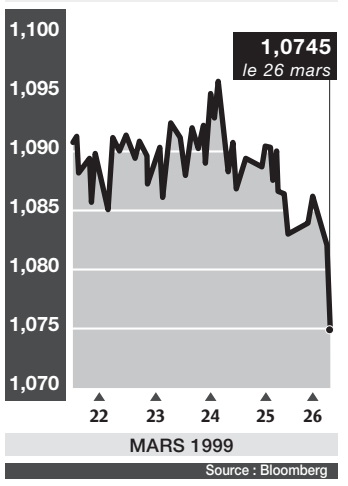

Source : Bloomberg

La guerre en Serbie incite les investisseurs américains et asiatiques à se tenir à l'écart de l'Euroland.

Dès le début du conflit armé dans la République fédérale de Yougoslavie, quelques économistes s'étaient étonnés du calme observé sur les marchés européens, qu'ils attribuaient davantage à un dangereux aveuglement qu'à un remarquable sang-froid. *« Un conflit militaire durant un certain temps entre l'OTAN et la Yougoslavie aura des conséquences négatives sur le développement économique en Europe »*, estimait ainsi, jeudi, le chef économiste de la Deutsche Bank, Norbert Walter, qui prédisait un affaiblissement de l'euro. Les événements de vendredi lui ont donné raison.

AUX PORTES DE L'EUROLAND

Le coût de l'intervention militaire (de l'ordre de plusieurs milliards d'euros par semaine, selon certaines estimations) pourrait vite devenir exorbitant dans le cas où Slobodan Milosevic refuserait de céder. Les finances publiques des pays de la zone euro seraient alors mises lourdement à contribution, avec le risque de voir leurs déficits se creuser davantage. De surcroît, une prolongation du conflit, avec la menace d'une offensive terrestre, risquerait de peser sur le moral des ménages et par là même d'affecter la consommation sur le Vieux Continent. Enfin, pour les investisseurs internationaux, une guerre aux portes mêmes de l'Euroland incite à délaisser les actifs financiers libellés en euro et à chercher refuge aux Etats-Unis. Reflet de ces transferts de capitaux : vendredi, alors que les emprunts d'Etat européens plongeaient, les obligations américaines ont vivement progressé.

L'apparition d'incertitudes économiques et financières liées à la guerre en Yougoslavie survient à un mauvais moment pour l'Euroland. Plusieurs de ses dirigeants monétaires ont souligné, cette semaine, les risques de ralentissement de l'économie dans la zone euro. *« Il y a un risque de ralentissement prononcé de l'économie européenne qui n'est pas démontré, mais qui n'est pas à prendre à la légère »*, a estimé Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE). Otmar Issing, chef économiste de la BCE, a employé les mêmes termes.

Wim Duisenberg, enfin, président de la BCE, a souligné, lors d'un colloque organisé par *Le Monde* et la Bourse de Paris, qu'*« il y a eu un ralentissement au quatrième trimestre 1998, qui s'est poursuivi en début d'année. Le second semestre devrait marquer une reprise »*.

A cet égard, tous les experts ne sont pas convaincus d'un rebond économique en Europe pour le second semestre. Pour Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations, *« l'idée selon laquelle la croissance européenne au second semestre 1999 serait plus forte grâce à la reprise asiatique est probablement erronée. »* Il note que le rebond récent de la production industrielle observé dans quelques pays d'Asie du Sud-Est n'est pas lié à une reprise de la demande intérieure privée, mais aux programmes de relance publique et à la progression des exportations. Or cette dernière, conséquence des gains de parts de marché liée aux dévaluations monétaires, implique mécaniquement des pertes de production industrielle pour les pays industrialisés. En outre, la détérioration de l'économie chinoise pourrait décider Pékin à dévaluer le yuan en milieu d'année, avec à la clef de nouveaux troubles économiques dans toute l'Asie.

Ne comptant pas sur un rebond asiatique, M. Artus souligne aussi les signes d'affaiblissement de la croissance en Europe centrale et estime enfin que *« la crise brésilienne finira mal »* avec une importante récession pour l'ensemble de l'Amérique latine. L'économiste de la CDC juge toutefois que la détérioration attendue dans les pays émergents n'aurait qu'un effet négatif limité sur les économies des grandes nations occidentales (0,1 à 0,2 point de croissance en moins en Europe, un quart de point aux Etats-Unis). Il reste que, confrontées aux sombres perspectives sur les marchés émergents et à la guerre en République fédérale de Yougoslavie, les places financières occidentales, notamment européennes, se trouvent aujourd'hui extraordinairement fragilisées.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

M. Duisenberg déplore le manque de rigueur budgétaire

A l'occasion d'un colloque organisé par *Le Monde* et la Société des Bourses françaises (SBF), le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, a dénoncé, jeudi 25 mars, le manque de rigueur budgétaire dans l'Euroland. L'assainissement des finances publiques réalisé récemment *« a été plutôt décevant. (...) En cas de ralentissement prononcé de la croissance, il est tout à fait possible que les déficits atteignent rapidement des niveaux excessifs »*. Concernant le chômage, Il a souligné que les diverses situations de l'emploi, avec un taux de chômage qui va de 2,8 % au Luxembourg à 17,8 % en Espagne, *« amènent à penser que c'est au niveau national que les moyens d'action doivent être élaborés »*.

Lors de ce colloque, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé qu'une *« bonne application »* du pacte de stabilité et de croissance était l'une des conditions du succès de l'euro. Il a ajouté que ce n'était pas *« un pacte ultra-orthodoxe imposé par les Européens ultra-orthodoxes aux autres »*.

MATIÈRES PREMIÈRES

Des cours encore faibles

COURS DU COTON À NEW YORK

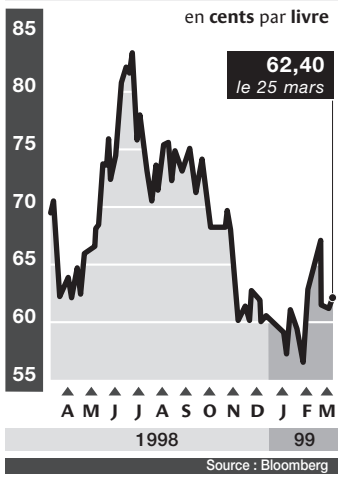

Source : Bloomberg

APRÈS AVOIR été proches de l'effondrement, les prix du coton tentent un timide redressement. Le résultat est loin d'être à la hauteur des efforts. Cette semaine, sur le New York Cotton Exchange (le NYCE), les cours n'affichaient guère plus haut que 62,40 cents la livre-balle (qui équivaut à 0,4535 kilo) pour le contrat à échéance mai et à 62,30 cents pour celui de juillet. Quant à celui de décembre, il avoisine les 60 cents.

Si les prix ont réussi à tenir, c'est grâce aux spéculateurs, petits et grands, qui sont devenus acheteurs sur le terme, anticipant la campagne à venir et la déprimant d'avance. Chez les professionnels, le moral est plutôt à la baisse. D'abord, parce que la confusion économique en Russie et en Asie du Sud-Est n'engendre pas la bonne humeur. Une seconde raison tient au prix mondial d'un autre produit agricole, en l'occurrence les céréales, franchement trop bas. Les fermiers tendent à les délaisser au profit de cultures un peu plus rémunératrices, dont la fibre blanche fait partie. Du coup, les emblavements augmentent à tel point que le président de Dunavant Entreprises, William Dunavant, a rajusté ses estimations pour les Etats-Unis à 5,48 millions d'hectares (4,1 millions d'ares) contre un pronostic antérieur à 5,48 millions d'hectares. Il se situe dans la fourchette de la plupart des analystes entre 13,5 et 14 millions d'ares.

Le rapport du département américain à l'agriculture (USDA) à paraître le 31 mars en dira un peu plus long. Mais on attend, non sans une certaine fébrilité, l'empoignade qui aura lieu en novembre entre les Etats-Unis et l'Europe, voire le reste du monde, lorsque débuteront les négociations sur l'agriculture sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce. Pourtant, les Américains ont de quoi être satisfaits puisqu'ils ont organisé *via* la Banque mondiale et le Fonds monétaire international le démantèlement de la filière coton des pays africains de la zone franc. Ce n'est pas rien : ces derniers occupent le sixième rang mondial des producteurs, le Mali et le Bénin devenant respectivement sixième et septième exportateur mondial.

Carole Petit

Marché international des capitaux : les entreprises américaines et l'euro

PARMI les emprunts les plus attendus figure celui qu'une entreprise américaine du secteur de l'énergie, Enron, prévoit de lancer en euros. La qualité de l'émetteur est jugée convenable par les maisons spécialisées dans l'évaluation du crédit. Il est question d'un montant de l'ordre de 500 millions d'euros et d'une durée de six ans. Deux banques, Paribas et Lehman Brothers, s'occupent de cette opération. Elles ne sont pas les seules à souhaiter sa réussite.

L'importance de ce projet tient au fait que l'emprunteur pourrait lever des fonds dans le compartiment de l'euro au même coût que dans celui du dollar. S'il y parvenait, il devrait être suivi par d'autres entreprises américaines de sa catégorie qui cherchent à solliciter le marché de la monnaie européenne et qui y ont renoncé, voyant que cela reviendrait plus cher.

Pour apprécier la situation, il faut l'examiner de façon relative. Dans l'absolu, les rendements associés à l'euro sont bien moins élevés que ceux du dollar. Mais la plupart des emprunteurs américains n'ont pas l'emploi d'euros. Dans le calcul du prix de revient d'un emprunt effectué dans une devise de passage, on doit tenir compte des frais liés à la conclusion de contrats qui permettent d'éliminer le risque de change. Pour ce genre d'emprunt, la mesure du prix de revient s'effectue le plus souvent par rapport à des taux d'intérêt bancaires (qui varient sans cesse) auxquels on ajoute un supplément dont le niveau dépend d'éléments, comme la durée de l'opération et la qualité de la signature. Les banques chargées de diriger la transaction prennent l'avis des investisseurs avant de déterminer le supplément. A la sortie de l'emprunt, dans le cas d'obligations à revenu fixe, les taux sont arrêtés de sorte que son rendement corresponde à l'addition du taux bancaire de référence et du supplément. Pour ce faire, on décide d'un taux d'intérêt nominal et on ajuste le tout par le biais du prix de vente exprimé en pourcentage de la valeur nominale des titres.

Pour Enron, le rendement initial correspond à 0,56 point de pourcentage de plus que l'euribor (la référence bancaire). Le prix de revient pour l'emprunteur sera un peu plus élevé car s'y ajouteront les commissions que chargent les banques, des frais généraux et les dépenses occasionnées par le contrat d'échange. Dans la situation qui prévalait à la veille du week-end, le tout, exprimé en dollars, ne semblait pas plus onéreux qu'une transaction effectuée directement à New York. La raison qui pousse les entreprises américaines à émettre des emprunts en euros tient à leur souci d'élargir le cercle de leurs investisseurs. Actuellement, l'euro n'intéresse guère que les Européens. Ils savent donc bien à qui elles s'adressent.

Pour autant, les spécialistes continuent d'espérer que l'internationalisation du marché des obligations libellées dans la monnaie commune ne tardera pas à se produire également du côté de la demande. Ils estiment que les principaux investisseurs japonais achèteront des titres en euros en avril, lorsque leur nouvelle année fiscale aura commencé. En outre, ils pensent que l'appétit des Américains devrait se manifester ces prochains mois. Si de telles prévisions se réalisent, ce sera pour des motifs liés à la devise bien plus qu'à des considérations de rendement. Cela fait qu'en premier lieu les achats japonais ou américains devraient porter sur des obligations émises par des emprunteurs de toute première qualité, Etats, établissements publics ou organisations supranationales. Beaucoup dépendra de la situation sur le marché des changes. Mais il semble bien que les souscripteurs d'éventuels emprunts d'entreprises américaines, en euros, devraient, pour de longs mois encore, être surtout européens.

Il convient d'évoquer l'opération de 1 milliard d'euros pour une durée de sept ans qui vient d'être lancée pour Philip Morris. L'affaire n'a pas du tout la même valeur exemplaire que celle que pourrait prendre le projet d'Enron du fait de l'activité de l'emprunteur. Les fabricants de cigarettes sont mieux accueillis de notre côté de l'Atlantique qu'aux Etats-Unis et Philip Morris bénéficie en outre de la faveur d'investisseurs suisses qui apprécient mieux que d'autres sa position dans le secteur de l'alimentation. C'est aussi un des grands groupes de l'industrie du chocolat et du café. La transaction a vu le jour par l'intermédiaire d'une banque proche du Crédit suisse et de la Deutsche Bank.

Christophe Vetter

Les Bourses internationales hésitantes face à la situation dans les Balkans

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
– 2,21%	– 0,82%	– 2,46%	– 0,39%	– 6,05%
16 016,99 points	9 822,24 points	4 115,71 points	6 139,20 points	4 799,59 points

LES PRINCIPALES PLACES boursières ont cette semaine résisté jusqu'au dernier moment à la crainte après l'éclatement du conflit entre l'OTAN et la Serbie. Même si la Yougoslavie se trouve aux frontières de la zone euro, les Bourses américaine et européennes, à l'exception du marché grec, ne voulaient pas au départ se sentir concernées. En fait, les investisseurs ont dans un premier temps cherché à minimiser la situation en la comparant à celle de la guerre du Golfe, qui, elle, avait à l'époque directement menacé de mettre à genou les économies par une restriction de la production de pétrole.

Certes, à l'annonce des frappes aériennes contre la Yougoslavie, l'indice Dow Jones a perdu plus de 40 points. Mais, dans l'ensemble, les investisseurs ont tout fait pour résister à la panique. Habituellement, en effet, leurs inquiétudes se matérialisent immédiatement par un mouvement de rapatriement massif de leurs capitaux des places boursières vers les marchés obligataires, réputés plus sûrs. Or cette fois-ci, au contraire, les actions se sont bien tenues dès le déclenchement des frappes aériennes, et le Dow Jones s'est même permis de progresser de 1,75 % jeudi 25 mars. Il est vrai que, ce jour-là, les investisseurs ont préféré se rassurer grâce à la hausse de 50 % des bénéfices annoncée par Morgan Stanley Dean Witter au premier trimestre. Lors des précédentes séances, les révisions à la baisse des profits des entreprises américaines, comme Dell Computer Corp, lundi 22 mars, et Coca-Cola mardi 23 mars, effectuées par certains analystes américains avaient commencé à inquiéter sérieusement la communauté financière. Durant les trois premières séances, l'indice Dow Jones avait ainsi abandonné 2,4 %. Si les investisseurs avaient alors réagi aussi rapidement à ces deux annonces, c'est parce qu'ils ont, depuis plusieurs mois déjà, des doutes sur la valorisation de la Bourse américaine. Craignant que celle-ci ait atteint des niveaux de cours trop élevés, ils traquent, en vain, les signes d'un ralentissement économique qui, en se répercutant sur les bénéfices des entreprises, laisseraient présager une future correction des marchés d'actions aux Etats-Unis.

SUR LA DÉFENSIVE

De son côté pourtant, Abby Cohen, stratège de Goldman Sachs et l'un des gourous les plus écoutés de Wall Street, semble toujours aussi optimiste. Elle estime que le rythme de croissance des entreprises devrait se poursuivre en 1999 et en 2000, et prévoit une nouvelle progression de l'indice Standard & Poor's 500. Sur un niveau de 1 285 points vendredi 26 mars, il pourrait, selon elle, atteindre 1 325 points d'ici à la fin de l'année.

Ecartant également dans un premier temps l'environnement de crise qui s'amplifiait dans les Balkans, les places boursières européennes ont suivi l'évolution des marchés d'actions américains. Certes dans l'attente du déclenchement des frappes aériennes, les investisseurs semblaient sur la défensive. Mais, comme Wall Street, l'indice CAC 40 en France, le DAX en Allemagne et le FTSE–100 en Grande-Bretagne ont clôturé en baisse trois jours de suite et, comme Wall Street, ils se sont ponctuellement repris jeudi 25 mars (respectivement de 1,94 %, de 1,14 % et de 1,13 %). La Bourse de Paris a en outre été soutenue, ce jour-là, par la liquidation du mois boursier, tandis que l'indice britannique a profité de la publication de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Confederation of British Industry (CBI), principale organisation patronale du pays, faisant état d'une forte reprise des carnets de commandes dans l'industrie manufacturière, se situant au plus haut niveau depuis le mois d'août 1998.

La résistance affichée précédemment par les places boursières américaine et européennes s'est néanmoins affaiblie, à l'exception de Londres, vendredi 26 mars, sous l'effet de l'intensification des raids aériens en Yougoslavie, à laquelle se sont ajoutées des rumeurs sur une intervention terrestre des forces armées de l'OTAN. Préférant alléger leurs positions avant le début du week-end, les investisseurs ont fait chuter les places boursières. L'indice Dow Jones a légèrement baissé de 0,14 % vendredi 26 mars à 9 822,24 points, affichant un recul de 0,82 % sur la semaine. De leur côté, l'indice CAC 40 et le DAX ont atteint un plus bas en cours de séance à 3 950 points et 4 700 points, pour clôturer respectivement à 4 115,71 points (– 2,46 % sur la semaine) et à 4 799,59 points (– 6,05 % sur cinq séances).

La Bourse de Tokyo ne s'est quant à elle pas sentie concernée par les errements des marchés européens et américain, réagissant comme depuis plusieurs jours déjà à des facteurs strictement domestiques. L'indice Nikkei a ainsi fluctué au rythme des opérations d'ajustement des portefeuilles des investisseurs à l'approche de la clôture de l'année fiscale le 31 mars. Victime de prises de bénéfices en début de semaine après la forte hausse enregistrée la semaine passée, le Nikkei s'est ressaisi au cours des dernières séances. Les investisseurs se sont ainsi montrés sensibles à l'opportunité de réaliser des achats à bon compte, propulsant mercredi 24 mars de 3,03 % la Bourse de Tokyo. Au total, sur la semaine, l'indice Nikkei termine néanmoins dans le rouge, affichant une perte de 2,21 % à 16 016,99 points en clôture le vendredi 26 mars.

Cécile Prudhomme

DISPARITION

Roger Fressoz

Une grande plume du « Canard »

LE JOURNALISTE Roger Fressoz, alias André Ribaud, ancien directeur du *Canard enchaîné,* est mort dans la nuit de jeudi 25 à vendredi 26 mars, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris *(Le Monde* du 27 mars).

Né en 1921 à La Compôte (Savoie), Roger Fressoz avait rejoint l'hebdomadaire satirique en 1953, comme journaliste parlementaire, après avoir collaboré à *L'Union* de Reims, *Franc-Tireur* et *L'Indépendant* de Perpignan. Il rédigeait notamment des échos qui alimentaient la célèbre page 2 du journal, « La Mare aux canards ». La carrière de Roger Fressoz, comme celle du *Canard,* va connaître une embellie avec le retour du général de Gaulle au pouvoir et les débuts de la Ve République. En 1960, il crée, avec le dessinateur Moisan, « La Cour », récit hebdomadaire de la vie quotidienne sous la Ve République, dont il perçoit les dérives monarchiques. De Gaulle est Louis XIV. Michel Debré, « Le prince », le parti du général, l'UNR, est *« le parti des chevau-légers »*, la télévision et la radio sont les *« étranges lucarnes »* et les *« boîtes à babil »*. Pierre Viansson-Ponté saluera dès 1961, dans *Le Monde*, ces « chroniques du Royaume », signées André Ribaud, en évoquant *« un véritable trait de génie journalistique »*. Les deux complices poursuivront l'exercice sous la présidence de Pompidou, avec « La Régence ». Ils s'arrêteront avec *« le chevalier d'Auvergne »*, alias Valéry Giscard d'Estaing qui les inspirera moins.

« DÉBOURRAGE DE CRÂNE »

Entre-temps, Roger Fressoz est devenu l'un des hommes-clés du *Canard*. Il est rédacteur en chef adjoint en 1963 puis rédacteur en chef en 1968. En 1970, il succède à Roger Tréno, comme directeur du journal qu'il quittera à sa retraite en 1992. C'est sous son impulsion, et celle de Jean Clémentin, que l'hebdomadaire va s'orienter vers l'information et le journalisme d'enquête. Dans les années 50, *Le Canard* allait mal et se limitait à être un journal satirique, qui était tombé à 100 000 exemplaires. Au début des années 80, il expliquait ainsi, ce changement de ligne éditoriale : *« Ce journal a toujours milité pour le débourrage de crâne. Eh bien, aujourd'hui, cela se pratique plus efficacement par l'information. »*

« Dans l'histoire du Canard, *il y a eu Maréchal, le fondateur, Tréno et Fressoz*, explique son successeur Michel Gaillard, qui salue *« un des monuments du journal, le gardien de l'esprit Canard »*, que Fressoz définissait *« comme un journal sérieux dans ses informations et non grave dans sa présentation »*. Sous sa direction, l'hebdomadaire a traité l'affaire des diamants de Bokassa, il a publié les feuilles d'impôts de Jacques Calvet ou de Marcel Dassault, a reçu la visite de faux plombiers venus poser des micros dans ses locaux, etc. Il travaillait sur un album consacré à l'histoire du *Canard enchaîné*, que la maladie ne lui a pas laissé le temps de terminer.

Roger Fressoz a quand même eu la satisfaction de voir, au début de l'année, que la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg avait condamné la France pour violation de la liberté d'expression, dix ans après la publication des feuilles d'impôts de Jacques Calvet dans *Le Canard enchaîné,* qui avait été sanctionnée par la cour d'appel de Paris.

Alain Salles

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Henri Leclercq a été nommé ambassadeur dans la principauté d'Andorre, en remplacement de Jean Mazeo, par décret publié au *Journal officiel* daté 22-23 mars.

[Né le 23 septembre 1936 à Roubaix (Nord), Henri Leclercq est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1962-1964). Affecté au ministère des affaires étrangères, il est ensuite nommé en poste à Pékin (1969-1972), à Moscou (1972-1976), puis délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Extrême-Orient à la direction d'Asie et Océanie au Quai d'Orsay (1976-1981). Adjoint au directeur et directeur des études de l'Institut des hautes études de la défense nationale de 1981 à 1987, il a ensuite rejoint l'administration centrale.]

Albert Salon a été nommé ambassadeur à la Jamaïque, en remplacement de Pierre Ariola, par décret publié au *Journal officiel* du 25 mars.

[Né le 12 mars 1935 à Auxerre (Yonne), Albert Salon est docteur ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures d'allemand et ancien élève de l'ENA (1962-1964). Affecté tout d'abord au ministère de l'éducation nationale, il est nommé, en 1967, conseiller culturel et scientifique à Canberra (Australie). Il rejoint le secrétariat d'Etat aux universités (1975-1982), avant de devenir chef de la mission de coopération à Maurice (1982-1985), puis conseiller culturel, scientifique et de coopération à Québec (1986-1991). Sous-directeur, chargé de mission pour la francophonie à la direction du développement du ministère de la coopération (1991-1997), Albert Salon fut, de juin 1997 à janvier dernier, adjoint au directeur du développement, chargé de la francophonie au ministère délégué chargé de la coopération et de la francophonie.]

Jean-Louis Zoel, ambassadeur en Zambie, a été nommé ambassadeur au Malawi en résidence à Lusaka, en remplacement de Philippe Perrier de La Bathie, par décret publié au *Journal officiel* du 25 mars.

[Né le 16 janvier 1954 à Cognac (Charente), Jean-Louis Zoel est ingénieur de l'Ecole centrale, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA (1979-1981). Il a été notamment en poste à Budapest (1981-1984), à Djeddah (1987-1990) ainsi qu'à l'administration centrale du Quai d'Orsay. De juillet 1994 à juillet 1998, il a été chef de la mission de coopération et d'action culturelle à Libreville, au Gabon. Jean-Louis Zoel est ambassadeur en Zambie depuis octobre 1998.]

POLICE

Michel Piquemal, contrôleur général des services actifs de la police nationale, a été nommé chef du service central des compagnies républicaines de sécurité (SCCRS) à dater du 29 mars, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 26 mars. Il succède à l'inspecteur général Claude Christ, dont il était l'adjoint et qui occupait ce poste depuis novembre 1997 (*Le Monde* du 27 mars).

[Né le 23 février 1945, Michel Piquemal, titulaire d'un baccalauréat de série philosophie, est entré dans la police nationale comme élève-officier de la paix. A l'issue de son stage, il est affecté à la CRS d'Agen. En juillet 1973, il est nommé officier d'état-major au service central des CRS. En octobre 1979, il reçoit le commandement de la CRS basée à Versailles. Promu commandant en janvier 1980, il est chef du SCCRS en février 1982. Parallèlement, il réussit le concours de commissaire. Titularisé à ce grade en août 1986, il prend en charge la responsabilité du bureau des personnels du SCCRS, de 1986 à 1995. Il devient chef du groupement des CRS de Lyon en septembre 1995. Depuis le 14 septembre 1997, Michel Piquemal était adjoint au chef du SCCRS.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 25 mars 1999 sont publiés :

● **Amsterdam :** une loi autorisant la ratification du traité d'Amsterdam, modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes.

● **Sous-préfet :** un décret nommant Didier Leschi, ancien attaché parlementaire du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, sous-préfet au tour extérieur, chef de cabinet du préfet de la région Ile-de-France.

● **Vie politique :** le huitième rapport de la Commission pour la transparence financière de la vie politique.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Edith RAPPOPORT
et
Jacques LIVCHINE
remercient leur fille
Dana,
chargée de recherches au CNRS, d'avoir su assurer leur descendance avec

Gaïa,

née le 25 mars 1999, conçue avec
Gabriel Chabanier.

30, rue Alexis-Martin,
92240 Malakoff.

Anniversaires de naissance

– Brest. Dennevy. Saint-Maur. Jouy-le-Moutier.

Nous sommes très heureux de fêter tous ensemble ta majorité.
Bon anniversaire,

Caroline.

Toute la famille t'embrasse et forme pour toi les meilleurs vœux de bonheur.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– 28 mars 1979.

Nelly, Guy, Adrien et **Clémentine**
souhaitent un heureux anniversaire à

Vincent GOURLET.

Vingt ans, l'âge de la réflexion et des grandes décisions, mais aussi le temps du bonheur.

10, allée des Feuillantines,
94800 Villejuif.
2-4, rue du Presbytère,
89450 Asquins.

– 27 mars 1999.

Vingt ans, l'âge de tous les possibles.
Que de rêves à venir !

Bon anniversaire,

Olivier.

Sylvie, Didier, Jérémy.

Mariages

Samuel HUTMAN
est heureux d'annoncer le mariage de ses parents,

Viana WEMBER
et
Olivier HUTMAN,

le samedi 27 mars 1999, à Paris.

Noces de diamant

– Arrière-petits-enfants,
Petits-enfants,
Et enfants,
nous serons tous réunis ce jour pour fêter avec

Marguerite et **Gérard CLEMENT**

leurs noces de diamant, soixante ans après le OUI... sans lequel nous ne serions pas là.

Décès

– Mme Lucienne Frydman,
son épouse,
MM. Marc et Patrick Frydman,
ses fils,
M. et Mme Jean et Daniela Frydman,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Frydman et Pelletier,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

M. David FRYDMAN,

survenu le 26 mars 1999, dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Que ceux qui l'ont connu et aimé s'unissent à sa famille par la pensée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, villa Eugène-Manuel,
75016 Paris.

Guy COQUIN
dit **« GASTON »,**

est mort le 11 mars 1999, sur l'île de la Désirade.

Suivant son souhait, il a été enterré sur place par ses plus proches et ses amis désiradiens.

Thésée, Nicolas et François Coquin,
7, rue de Vannolles,
25300 Pontarlier.

– Nicole,
sa marraine,
a l'immense chagrin de faire part du décès accidentel, survenu le 21 mars 1999, de

Laurent BEAUVAIS.

Il avait vingt-neuf ans.

– Eric Besson et Sylvie Brunel,
Claire Besson,
Valérie Besson,
Alexandra Guillaume et Marianne Besson,
Françoise Besson,
L'association des Amis d'Alexandre Vialatte qu'elle créa,
ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

Ferny BESSON,
écrivain,
née **Fernande BAUDRY,**

le 23 mars 1999.

Nous y associerons le souvenir de

Raoul BESSON,
ingénieur EPC,

son époux,

Gérard BESSON,
pilote de chasse,

Jean-Pierre BESSON,
capitaine au long cours,

ses fils.

Son incinération aura lieu au Père-Lachaise, le mardi 30 mars, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

26, rue des Plantes,
75014 Paris.
(*Le Monde* du 26 mars.)

– Magdeleine Michaud, née Quinsat,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MICHAUD,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire au lycée Pasteur,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Louveciennes, le 25 mars 1999.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Laurent (Creuse), le mardi 30 mars, à 11 heures.

8, parc du Château,
78430 Louveciennes.

Remerciements

– La famille **Akrouf,**
très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été manifestées lors de la brutale disparition de leur fille,

Sarah,

vous prie de trouver ici l'expression de ses remerciements profonds et émus.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 28 mars 1998,

Gérard GALANO

nous quittait.

En hommage à ses combats, ses amis et Mireille ont choisi d'adresser des dons au Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), 3, villa Marcès, Paris-11e. Fondation de France, compte no 600736.

– Versailles. Perros-Guirec. Trélévern.

Il y a dix ans, nous quittait

Charles LE CHEVALIER,
philosophe.

Sa riche présence est toujours en nous.
Qu'il vive aussi dans votre souvenir.

Avis de messe

– Il y a six ans, disparaissait

Philippe HABERT.

En souvenir, ses amis se réuniront le mardi 30 mars 1999, à la messe de 18 h 30, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.

Tous ceux qui ont connu et aimé Philippe pourront s'unir à sa famille, par la pensée ou la prière.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year *"Le Monde"* 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

3615 LEMONDE

Tous les
résultats du bac 98,
le classement
des lycées
et les informations
sur les différentes filières
2,23 F/min

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
« La **Bourse** au quotidien : l'actualité des entreprises, les cotations en direct, les informations financières. »

SPORTS **Le Critérium international a débuté, samedi 27 mars, à Mazan (Vaucluse), sans la présence de la formation TVM qui n'a pas été invitée par l'organisateur de l'épreuve. L'équipe néerlandaise est toujours au centre d'une affaire de dopage instruite à Reims par le juge Odile Madrolle. ● BANESTO et ONCE, les deux grandes équipes espagnoles, effectuent leur retour en France, à l'occasion de cette course, après avoir quitté précipitamment le Tour de France, le 29 juillet 1998. ● LE SUIVI MÉDICAL des coureurs, instauré par la France voilà trois mois, fait l'objet de réserves au sein des équipes étrangères et de l'Union cycliste internationale. ● *LE MONDE* révèle, par ailleurs, la teneur de plusieurs dépositions évoquant un système de dopage à La Française des jeux. Un soigneur de l'équipe organisait un trafic d'EPO, ce dont était informé le directeur sportif, Marc Madiot.**

Les instances du cyclisme international critiquent le suivi médical français

L'Union cycliste internationale et plusieurs équipes étrangères contestent la procédure adoptée par la fédération française, dite du « suivi longitudinal ». Ces contrôles permettent pourtant une détection plus poussée des produits illicites

COMME PRÉVU, l'équipe néerlandaise TVM ne s'est pas présentée, samedi 27 mars à Mazan (Vaucluse), au départ du Critérium international. La formation cycliste, au centre d'une affaire de dopage instruite à Reims par le juge Odile Madrolle, n'a pas été invitée par l'organisateur Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France, de même qu'elle a été évincée de la Flèche wallonne, mercredi 14 avril. *« Peut-être avons-nous des raisons assez bonnes pour ne pas les inviter. Peut-être que cela fera avancer les choses »*, a commenté Jean-Marie Leblanc.

Le Critérium international, qui se dispute traditionnellement sous la forme d'un triptyque (étape en ligne, course de côte et contre la montre individuel) couru en deux jours, coïncide, toutefois, avec le retour sur une épreuve française, après leur départ précipité du Tour de France le 29 juillet 1998, des deux équipes espagnoles Banesto et Once. Cette dernière s'est déplacée sans le champion de France, Laurent Jalabert, encore sous le coup d'une convocation judiciaire des policiers du SRPJ de Lille.

Quoique désertant les courses françaises, le Mazamétain a dû recevoir la lettre que Jean-Marie Leblanc a adressée récemment aux 500 meilleurs coureurs mondiaux. *« Une lettre d'encouragement »*, pour reprendre les mots du directeur du Tour de France qui précise : *« La situation est sérieuse et il est important que les coureurs adhèrent aux dispositions relatives au suivi médical. »* Trois mois seulement après sa mise en pratique auprès des coureurs professionnels recensés par l'Union cycliste internationale (UCI), la procédure suscite déjà des polémiques.

En vérité, deux méthodes de suivi sont actuellement en vigueur : la première, retenue lors du congrès de l'UCI en juillet, concerne théoriquement l'ensemble des pays ; la seconde a été adoptée par la France à l'automne dans la foulée des événements survenus durant le Tour de France 1998. *« Nous n'explorons pas les mêmes paramètres »*, a expliqué au *Monde* Gérard Dine, le concepteur de la méthode à l'Institut technobiologique de Troyes (Aube). Le protocole français, plus pointu, a davantage de chances de déceler la présence de produits illicites dans les organismes.

Les analyses prescrites par l'Institut de Troyes dépistent, par exemple, les anomalies du taux de fer dans le sang (ferretine) alors qu'elles passent inaperçues dans les contrôles sanguins diligentés par l'UCI. *« C'est vrai*, admet Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et vice-président de l'UCI. *La France va au-delà de la décision de l'instance internationale. A l'UCI, il est difficile de faire bouger les choses plus vite. Un consensus est nécessaire. »* Le docteur Armand Mégret, responsable du suivi longitudinal à la FFC, confirme : *« En France, nous sommes passés à une vitesse supérieure en matière de surveillance sanitaire des cyclistes. L'UCI va moins vite »*, regrette le praticien.

Mais il n'y a pas que cela. Le suivi mis en place par la FFC suppose des prélèvements sanguins et une batterie d'examens biologiques conduits sous l'autorité d'un établissement indépendant. L'UCI laisse aux médecins des équipes le soin de mener à bien ces examens et se contente d'en contrôler la réalisation. Avec plus ou moins de rigueur. Ainsi, à la mi-mars, près de 20 % des coureurs italiens ne s'étaient toujours pas soumis à ce contrôle, pourtant obligatoire. *« Nous n'avons pas été trop formels »*, concéde Patrice Mangin, de l'Institut universitaire de médecine légale de Lausanne, chargé par l'UCI de vérifier le travail des médecins des équipes.

Ces divergences ne sont pas sans conséquences. Dans le milieu, des voix discordantes commencent à s'élever. Les unes craignent l'émergence d'un cyclisme à deux vitesses et les autres, à l'image de Manolo Saiz, le directeur sportif de la Once, dénoncent le système français jugé trop volontariste et *« scientifiquement pas aussi fiable qu'on veut bien le dire »*. *« Le nouveau suivi médical est totalement ridicule »*, ajoute Saiz, par ailleurs président de l'Association des groupes sportifs (AIGCP). A l'inverse, l'Association française des directeurs sportifs, l'AC 2 000 (présidée par Yvon Sanquer, directeur adjoint de Festina), a *« réaffirmé sa confiance dans le suivi longitudinal mis en place en France »*.

La détermination affichée par les autorités françaises en matière de lutte risque de provoquer d'autres réticences. *« Bien sûr, chercher la ferretine est une bonne idée pour le futur, mais nous avons d'autres priorités*, affirme le docteur Léon Shattenberg, responsable médical de l'UCI. *La liste de dépistage retenue par les Français est plus longue, mais en devient-elle meilleure ? Pourquoi les Néerlandais ou les Espagnols n'introduiraient pas à leur tour de nouvelles recherches ? »*

Le reproche est à peine voilé. Des pays comme la Pologne ou la Colombie ne disposent pas des moyens nécessaires pour satisfaire aux exigences du suivi français, dit-on à l'UCI, où le professeur Francesco Conconi, inventeur de l'EPO et mis en examen dans les affaires de dopage qui secouent l'Italie, dispose toujours d'un siège.

« Nous devons avancer ensemble » plaide Léon Shattenberg. *« Veut-on nous empêcher de travailler ?* réplique de son côté Gérard Dine. *L'institut de Troyes est un établissement public qui a créé un outil afin de surveiller la santé des sportifs et nous mettons cet outil au service de la politique de la FFC. »*

Une politique qui ne semble pas avoir l'aval de l'UCI. Pour preuve, cette sentence de Hein Verbruggen, président de l'UCI, mardi 23 mars à Madrid : *« L'UCI pratique des tests de santé et en France on va également appliquer cette année le système de l'UCI... ».*

Yves Bordenave

Once en France sans Laurent Jalabert

Laurent Jalabert a remporté vendredi 26 mars à Barcelone sa première victoire 1999 en s'imposant dans le contre-la-montre final de la Semaine catalane. Depuis que le leader de l'équipe espagnole Once a conquis le maillot de champion de France, le 5 juillet 1998, il n'avait pas figuré sur un palmarès. Après ce succès, le Mazamétain compte *« prendre quelques jours de vacances »* et ne figure pas dans l'équipe Once qui participe au Critérium international, sa première course en France après son retrait volontaire dans la 17e étape du Tour de France, entre Albertville et Aix-les-Bains le 29 juillet 1998, alors que les policiers enquêtaient sur des affaires de dopage. L'Espagnol Abraham Olano sera le chef de file des Once pour l'épreuve française. Seuls deux coureurs, les Espagnols Rafael Diaz Justo et Luis Perez Rodriguez, faisaient partie de l'équipe engagée dans le Tour 98.

Des dépositions révèlent un système de dopage à la Française des jeux

LES REMOUS de l'affaire Festina n'en finissent pas d'éclabousser le milieu cycliste. Neuf mois après l'ouverture de l'enquête instruite à Lille, le juge Patrick Keil poursuit les auditions. Après Charly Mottet, ancien coureur et actuel entraîneur de l'équipe de France, entendu jeudi 25 mars, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France, sont à leur tour convoqués le 1er avril. Loin d'être bouclé, le dossier pourrait s'enrichir de nouvelles informations.

Le Monde est en mesure de révéler que plusieurs dépositions de coureurs et de dirigeants, effectuées au cours des derniers mois devant les policiers du SRPJ de Lille, mettent en cause l'équipe de la Française des jeux. L'un de ses soigneurs, le Belge Jeff d'Hondt mis en examen le 18 septembre 1998 et toujours sous contrat avec l'équipe, aurait été au centre d'un trafic de produits illicites, trafic dont Marc Madiot, le directeur sportif, semblait parfaitement informé.

Plusieurs témoignages corroborent ces soupçons. *« A la Française des jeux, il y a un compte commun pour les prix fédératifs. Je pense que les produits positifs sont payés directement par les coureurs. S'il est français* [le coureur], *il s'adresse à Jeff d'Hondt. Le directeur sportif est au courant de ce qui se passe, comme tout le monde, mais néanmoins pour dégager sa responsabilité, il nous a prévenus au début du Tour 98 qu'il ne fallait pas qu'on trouve de produits positifs. Je pense que c'est de l'hypocrisie. Aujourd'hui si on veut tenir une place correcte dans les cinquante premiers du Tour de France, il faut avoir recours aux produits sinon on ne tiendrait pas deux semaines. »*

MARC MADIOT NE DÉMENT PAS

Ces déclarations sont signées Emmanuel Magnien, coureur de la Française des jeux, et elles datent du 27 juillet 1998. Elles sont extraites du procès-verbal de l'audition de ce coureur par les enquêteurs du SRPJ de Lille. Entendu à son tour et à deux reprises, les 29 juillet et 2 octobre, Marc Madiot n'a pas nié. *« Emmanuel Magnien ne ment pas »*, a-t-il déclaré aux policiers. *« Je ne peux pas affirmer qu'il n'existe pas de produits interdits. Je suis plus ou moins au courant de la mauvaise réputation de d'Hondt et qu'il se livre à ce genre de trafic depuis la fin de l'année dernière. Il est vrai que certains de mes coureurs prennent de l'EPO... Des rumeurs concernant l'intéressé* [Jeff d'Hondt] *à propos du dopage couraient depuis un moment. Je précise que le cyclisme est un microcosme où tout le monde dit du mal de tout le monde. J'ai appris la réputation de d'Hondt fin 1997, début 1998. Je l'ai engagé le 1er janvier 1997... Je ne voulais pas savoir si mes coureurs utilisaient ou non de l'EPO. L'essentiel était qu'ils ne se fassent pas prendre. »*

Une version confirmée par les déclarations d'un ancien coureur de la Française des jeux, Erwann Menthéour, contrôlé positif lors d'un test sanguin en mars 1997, qui a avoué par la suite s'être à plusieurs reprises injecté de l'EPO. Placé en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Lille le 16 septembre 1998, il a indiqué : *« L'EPO était entreposée dans le camion auquel avait accès Marc Madiot. Ce dernier est forcément au courant. Rien ne peut se passer sans qu'il soit au courant. Il disait toujours qu'il ne voulait rien savoir, mais qu'il voulait des résultats, peu importe les moyens, et qu'en cas de contrôle positif il nous lâchait. »*

Le 30 septembre 1998, un autre coureur de la Française des jeux durant l'année 1997, Thomas Davy, retiré du peloton depuis septembre 1997, a également été placé en garde à vue. *« En mai 1997, je suis allé voir Jeff d'Hondt et lui ai fait part de mon désir de faire ce genre de cure* [une cure d'EPO], a-t-il confié aux policiers. *C'est lui qui m'a fourni l'EPO. Il m'en a donné 4 ou 5. Avec une fiole, je faisais 2 ou 3 injections (une tous les trois jours). Je me souviens les avoir récupérées au camion de l'équipe. Elles étaient dans le réfrigérateur.*

C'est lui qui me les a données contre environ 3 000 francs en liquide. Cela ne s'est pas passé qu'à une seule reprise. J'ai également fait ce genre de choses chez Banesto [une formation espagnole] *en 1995 et 1996. »*

Dans cette affaire qui dépasse désormais la seule formation Festina, neuf personnes sont en examen. Même si le procureur Gérald Vinsonneau écarte pour l'heure l'éventualité de nouvelles mises en cause, l'enquête permet pourtant d'envisager un possible élargissement.

Y. B.

Les danseurs sur glace français séduisent le public, pas le jury

HELSINKI
de notre envoyé spécial

S'il fallait encore trouver une définition à la danse sur glace, peut-être faudrait-il la chercher entre les mots « immuable » et « injuste ». La hiérarchie y est tellement figée qu'on la croirait enfermée à jamais dans la banquise. Et le mérite sportif arrive souvent bon dernier parmi les critères de jugement. Marina Anissina et Gwendal Peizerat, les meilleurs danseurs français, en savent quelque chose.

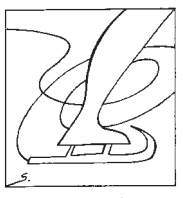

PATINAGE

Vendredi 26 mars, les deux patineurs ont vu le titre mondial leur échapper, sans pouvoir esquisser un geste. Le public de la patinoire d'Helsinki s'en est aperçu. Il a manifesté son désaccord, bruyamment et par trois fois. En les noyant sous les applaudissements, d'abord, puis en réservant un accueil seulement tiède à leurs vainqueurs, les Russes Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov, avant de saluer l'annonce du résultat d'une envolée de sifflets. L'effort était louable, mais inutile. Les deux Russes devaient l'emporter. Et les Français patienter sagement sur la deuxième marche, en attendant leur tour.

A sa descente du podium, Anjelika Krylova a voulu clore le débat en expliquant, d'une voix douce mais chargée d'arrogance, que leur programme était *« techniquement le plus difficile »*, le propos n'a convaincu personne. Marina Anissina et Gwendal Peizerat méritaient largement de quitter la Finlande avec en poche une médaille de champions du monde.

« Ce n'est plus du sport, mais une machination des juges », s'est emportée la première, avant de déserter la patinoire sans un détour vers la conférence de presse. *« C'est incompréhensible, je ne sais plus quoi faire »*, a soupiré le second, visiblement découragé. Puis le patineur français s'est recomposé à la hâte un visage plus lisse pour suggérer, perfide, l'idée que les juges aient désormais à répondre, eux aussi, aux questions des journalistes.

POUR UNE VOIX

La victoire s'est jouée d'un rien. Une voix, une seule. Mais cette apparence d'incertitude n'a trompé personne. En coulisses, le jeu des alliances avait étouffé la compétition avant même son début. Puis l'infortune s'en est mêlée, au moment du tirage au sort des neuf juges du programme libre, écartant la Française et choisissant deux représentants de l'ex-Union Soviétique, un Russe et un Ukrainien. Plus rien, alors, ne pouvait inverser l'ordre des choses.

Etrange discipline. Tout à la fois diablement séduisante et tellement agaçante, elle semble se complaire dans ses propres travers en se moquant bien de choquer jusqu'à ses plus fervents fidèles. Et pourtant, surprise, la danse sur glace s'est inventé pour elle-même un vrai code de conduite. De loin, on imagine volontiers le jury armé de sa seule bonne conscience pour délivrer ses notes. En réalité, *« tout est écrit noir sur blanc,* explique Armelle Van Eybergen, la juge française de ces championnats du monde. *Les difficultés obligatoires, les interdits, les choses à faire ou à ne pas faire. Chacun de nous peut avoir sa propre sensibilité, mais un programme de danse sur glace doit obéir à certaines instructions. Juger n'est pas un exercice facile. Cela demande une grande habitude et une extrême concentration ».*

Un coup d'oeil dans le document remis aux juges par l'ISU, la fédération internationale de patinage, suffit à s'en convaincre : la discipline ne supporte pas l'à- peu-près. En théorie, au moins. On y découvre, par exemple, que le costume du garçon doit couvrir son thorax et celui de la fille cacher ses cuisses. La musique doit être rythmée par un tempo *« audible et régulier »*, les paroles étant interdites. Autres contraintes : le danseur doit effectuer au moins deux *« portés »* de sa partenaire pendant la danse libre, plus une pirouette face à face. Et encore, pas n'importe laquelle : trois tours au minimum, cinq au maximum. Un seul arrêt est autorisé pendant le programme, mais il ne doit pas dépasser cinq secondes. Les deux patineurs ne peuvent pas être séparés physiquement plus de cinq fois. Il leur faut traverser la patinoire au moins une fois en diagonale. Et la parcourir une autre fois en dessinant un cercle.

A Helsinki, les neuf juges de l'épreuve de danse sur glace des championnats du monde connaissaient par cœur chaque ligne de ce strict règlement. Mais le Russe a voté pour les siens, l'Ukrainien l'a suivi par habitude, le Chinois s'est dit que les progrès de ses patineurs passaient sans doute par une alliance avec le bloc d'Europe de l'Est, l'Allemand a pensé que les Français pouvait encore attendre... Avant la compétition, Armelle Van Eybergen avait prédit, dans un murmure, que *« Marina Anissina et Gwendal Peizerat devraient être beaucoup plus forts que tout le monde pour l'emporter ».* Elle voyait juste. Dommage pour le sport.

Alain Mercier

Les « mauvais » gestes de juges

Une vilaine affaire de tromperie secoue, depuis trois jours, les championnats du monde de patinage artistique. Elle implique deux juges de l'épreuve par couples, une discipline où la victoire des Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze sur les Chinois Xue Shen et Hongbo Zhao, mercredi 24 mars, avait été l'objet d'un début de polémique (*Le Monde* du 26 mars). Depuis, la télévision canadienne CTV a confirmé les doutes. Ses images montrent clairement les juges russe et ukrainien échanger plusieurs regards au moment d'attribuer leurs notes. Et, pire, se faire des signes du pied sous la table, gestes formellement interdits par le règlement de l'ISU, la Fédération internationale de patinage. A la demande de son président, Ottavio Cinquanta, une enquête a été ouverte. La cassette fournie par les Canadiens sera étudiée par une commission technique. Les deux juges risquent l'exclusion. Mais le classement, lui, ne devrait pas bouger.

Tennis : les sœurs Williams opposées en finale du tournoi de Key Biscayne

LE PUBLIC américain, qui l'attendait fébrilement depuis le début de l'épreuve, n'a pas été privé du duel familial. Serena et Venus Williams devaient disputer, dimanche 28 mars, la finale du tournoi de Key Biscayne (Floride). Serena, la cadette (17 ans), a éliminé samedi la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis, en deux sets (6-4, 7-6 [7/3]). Après son début de match calamiteux (4-0 pour Hingis après dix minutes), l'Américaine a multiplié les coups gagnants. Venus, 19 ans, a connu moins de problèmes face à l'Allemande Steffi Graf (6-2, 6-4). Les deux sœurs se sont rencontrées à deux reprises en 1998 et à chaque fois l'aînée Venus, plus athlétique (1,86 m contre 1,75 m), s'était imposée. Mais Serena, qui reste sur 16 succès consécutifs, semble promise à un avenir plus fastueux (*Le Monde* du 25 mars). *« Ma petite sœur a fait des progrès depuis un an, elle est bien meilleure*, a déclaré Venus. *Peut-être est-ce le début d'une nouvelle ère dans le tennis féminin. »*

La finale du tournoi masculin entre le Français Sébastien Grosjean et le Néerlandais Richard Krajicek devait avoir lieu samedi 27 mars.

DÉPÊCHES

■ **BOXE : Mike Tyson, ancien champion du monde des lourds**, condamné pour avoir frappé deux automobilistes, ne bénéficiera pas d'une libération anticipée. Les avocats du boxeur américain avaient demandé une réduction de sa peine de prison de un an à huit mois.

■ **FOOTBALL : l'équipe de France Espoirs** s'est largement imposée (4-0), vendredi 26 mars à Paris, face à l'Ukraine dans un match comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe. Devant 12 000 spectateurs, au stade Charléty, à Paris, l'avant-centre monégasque David Trezeguet a marqué les quatre buts (5e, 44e, 58e et 66e minutes). La France rejoint l'Ukraine en tête du groupe 4 avec 6 points en 3 matches. Tout comme l'équipe de France A, les Espoirs joueront mercredi 31 mars face à leurs homologues arméniens.

■ **L'AS Saint-Etienne a été battu (1-4)** à Gueugnon, vendredi 26 mars, à l'occasion de la 31e journée du championnat de France de division 2. Les « Verts » conservent toutefois 8 points d'avance sur Troyes, qui s'est incliné (0-2) à domicile devant Sedan, troisième. Lille, vainqueur de Nice (2-0), conforte sa quatrième place.

■ **Le conseil fédéral de la Fédération française** a étudié, vendredi 26 mars, une modification des règles de la Coupe de France. A partir de la saison prochaine, les clubs de division 1 bénéficieront d'une meilleure protection. La garantie pour les « petits » de jouer à domicile n'interviendra plus qu'à partir d'un écart minimum de trois divisions au lieu de deux.

Honda HR-V, une voiture pour la génération techno

Des ingénieurs « passionnés et créatifs » ont conçu ce modèle anticonformiste pour séduire les 25-35 ans

D.R.

Le Honda HR-V, un modèle déroutant qui jongle avec les concepts et sait se montrer incisif.

POUR APPRÉCIER le nouveau HR-V Joy Machine – Honda utilise le genre masculin – le permis de conduire ne suffit pas. Il faut aussi être entré dans le cercle des initiés. Ce modèle déroutant jongle avec les concepts. Son nom signifie Happy Recreational Vehicle (*« voiture de loisirs insouciante »*), mais dans d'autres pays on dira *« hybrid »* pour vanter sa polyvalence, plutôt que *« happy »*, qui, il est vrai, fait un peu boy-scout. Quant au surnom de Joy Machine, bien lisiblement inscrit à l'arrière de l'auto, il est parfaitement intraduisible. Tout ce jargon décline gentiment la mode « fun » : des couleurs « flashantes », la dance-music et la sacro-sainte esthétique de la « glissse ». Le Honda HR-V, première voiture « techno » ? Cela se pourrait bien.

Comme cette musique qui recourt aux collages sonores, le HR-V multiplie les emprunts. Tel un menton en avant, son pare-chocs proéminent lui fait une gueule de 4 × 4, ce que confirment ses passages de roue dégagés, l'importante garde au sol (19 centimètres) et la transmission intégrale dont il peut être doté.

En revanche, les phares étirés, le pare-brise incliné et le profil fluide suggèrent la vivacité d'un coupé alors que toute la partie arrière, parallélépipédique, évoque ouvertement le postérieur d'un break. Ce périlleux mélange des genres aurait pu être catastrophique. Ici, l'exercice de style a été très convenablement négocié. Original mais un brin artificiel, le HR-V s'en sort bien avec sa silhouette cambrée qui permet à sa ligne de conserver un certain équilibre. Il y a quelque chose d'attachant dans son côté « tape à l'œil », qu'il assume avec bonne humeur.

Une poignée de *« jeunes ingénieurs passionnés et créatifs »*, dit-on chez Honda, ont reçu pratiquement carte blanche pour donner naissance, *« sans crainte de la censure »*, à un modèle plus petit et plus amusant que le joli 4 × 4 CR-V (*« Compact Recreational Vehicle »*, pour les intimes). Le HR-V, *« conçu et dessiné pendant les soirées et les week-ends »*, précise encore le constructeur japonais (on suppose qu'il ne faut pas prendre cette expression au pied de la lettre), serait né de l'inspiration de jeunes loups ayant fait fi des conventions.

TOUS CHEMINS

On les félicitera de n'avoir pas cherché à faire passer le HR-V pour un authentique 4 × 4. Malgré sa carrosserie surélevée et son protège-carter de pacotille, il est disponible en version deux-roues motrices, ce qui est rarissime en France pour un modèle de ce genre.

Pourquoi, en effet, chercher à sauver les apparences lorsque l'immense majorité des propriétaires de 4 × 4 ne se hasardent pratiquement jamais hors des voies carrossables ? Dommage que Honda n'ait pas poussé le raisonnement jusqu'à son terme en installant une suspension moins dure sur le HR-V. Plus chère de 17 000 francs (2 591,63 euros), la version qui reçoit une transmission intégrale utilise la technologie *Real Time*, capable d'enclencher automatiquement les quatre-roues motrices dès que le train avant perd de l'adhérence. Ce « tous chemins » n'ouvre pas les portes du rallye des Pharaons, mais il est efficace sur chaussée enneigée ou, simplement glissante, et sur les gravillons.

Haut (1,70 mètre) mais pas trop long (4 mètres), le HR-V est vif, répond bien et sait rapidement devenir amusant à conduire, notamment en ville, où l'on regrette toutefois l'absence de protections latérales. Sur route, le moteur de 1,6 litre (105 chevaux) sait se monter incisif, malgré le poids (1,2 tonne) de la voiture. Un conseil : éviter la version à boîte automatique. Cette transmission à variation continue utilisant des courroies et des rouleaux est une calamité. Lorsque l'on accélère, le moteur affole le compte-tours, mais il faut attendre un certain temps avant que le mouvement soit transmis aux roues.

VERTES ANNÉES

Accueillante quoique l'espace aux (deux) places arrière ne soit pas gigantesque, la *« Joy Machine »* des branchés soigne sa présentation. Le niveau d'équipement est bon et le coffre est généreux, mais il est desservi par une hauteur de chargement trop importante. A bord, ambiance *« jeune »* avec cadrans bleus surmontés d'une casquette et rangements multiples pour les loisirs et, bien sûr, les compact-discs.

Ce véhicule assez particulier s'adresse à un type d'acheteurs que son constructeur assure avoir clairement identifié. *« La clientèle du H-RV sera urbaine, aisée et, dans la moitié des cas, féminine »*, prévoit Honda-France, qui s'intéresse tout particulièrement aux 25-35 ans, en particulier *« ceux qui créent la mode au lieu de la suivre »*. Bref, aux yuppies tendance fun de la génération techno. Les amateurs de voitures décalées plus âgés pourront eux aussi trouver quelques charmes à ce HR-V. Il leur rappellera un peu le bon vieux Matra-Simca Rancho de leurs vertes années.

Jean-Michel Normand

★ Honda HR-V (7 chevaux fiscaux) de 102 800 à 131 800 francs (de 15 671,75 à 20 092,78 €).

La Logo, une nouvelle petite Honda

Douze ans après avoir cessé la commercialisation de la Jazz, qui n'a pas laissé de souvenirs impérissables, Honda revient sur le marché européen des petites voitures avec la Logo. Ce modèle court (moins de 3,80 mètres) mais un peu plus haut que ses concurrents sera animé par une *« mécanique simple »*. Il s'agira d'un moteur de 1,3 litre pour 65 chevaux, entièrement en aluminium, placé transversalement et qui se contente de deux soupapes par cylindre. *« Les ingénieurs ont cherché à privilégier de bonnes reprises à bas régime plutôt qu'une puissance élevée »*, assure Honda.

***« Européanisé »* par rapport à la Logo diffusée au Japon, le modèle qui sera diffusé en France dans les prochaines semaines affiche une consommation moyenne de carburant de 6,3 litres aux cent kilomètres en cycle mixte. Les prix devraient débuter aux alentours de 65 000 francs.**

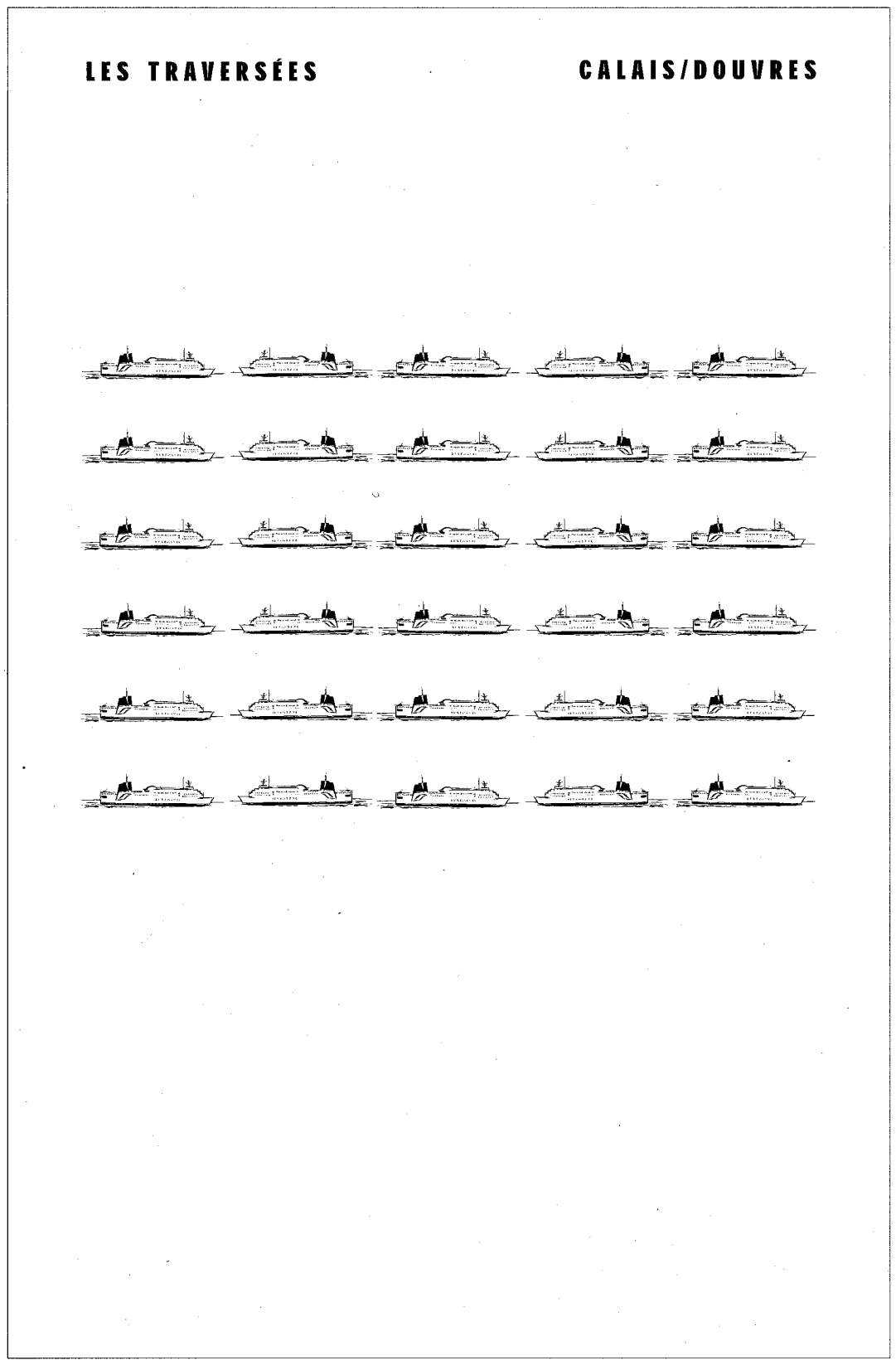

DÉPÊCHES

■ **AUTOROUTE.** Cofiroute lance une carte de fidélité autoroutière qui permet, en capitalisant des points lors de chaque passage, de bénéficier de *« fortes réductions »* sur des sites touristiques (le Futuroscope, notamment).
Sont concernés les axes Paris-Le Mans et Angers-Nantes (A 11), Paris-Poitiers (A 10), Le Mans-Rennes (A 81) et Orléans-Bourges (A 71).

■ **STATISTIQUES.** En 1998, le parc automobile français a augmenté de 2,7 % pour atteindre un total de 32,3 millions de véhicules, dont 26,8 millions de voitures particulières, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
L'âge moyen de ces voitures, en légère augmentation, est de 7,2 ans.

■ **SMART.** Depuis le 8 mars, les prix de la Smart ont été *« réactualisés »* et l'équipement amélioré.
Le modèle de base passe de 57 400 à 53 900 francs (de 8 750,57 à 8 217 €) alors que le haut de gamme (Smart & Passion) passe de 68 400 à 65 300 francs (de 10 427,51 à 9 650 €).

■ **VOLKSWAGEN.** Le succès de la New Beetle aux Etats-Unis ne se confirme pas en Allemagne.
Parmi les 70 000 clients qui avaient manifesté leur intérêt pour ce modèle, seuls 17 000 ont franchi le pas.

■ **CENTENAIRE.** Le 10 mars 1899, un décret créait le permis de conduire obligatoire. *« Le candidat passait l'examen à bord de sa propre voiture, en effectuant une simple démonstration de son aptitude à la maîtriser »*, souligne *L'Auto-Journal* dans son édition du 25 mars.
Le même décret donnait naissance à la fameuse carte grise.

■ **COMMUNICATION.** L'annuaire COM'AUTO, qui rassemble l'ensemble des professionnels de l'automobile ainsi que des médias spécialisés et généralistes, vient de paraître. Cette deuxième édition (495 francs, 75,46 €) répertorie 2 500 responsables.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Un Salon pour réconcilier automobile et transports collectifs

ORGANISÉ pour permettre aux industriels et aux gestionnaires des transports publics de partager expériences et innovations, le Salon Mobicity, *« premier Salon international de la mobilité urbaine »*, se tiendra du 8 au 11 avril au Parc des expositions du Bourget, près de Paris. Le Salon privilégie quatre axes de réflexion – le transport public, l'automobile, la *« circulation douce »* (rollers, vélo...) et les systèmes d'information et d'aménagement urbain. Au programme : débats mais aussi démonstrations proposées au public, qui sera accueilli les 10 et 11 avril. Il s'agit de faire de ce carrefour *« l'instigateur d'une rencontre entre les décisionnaires et l'usager »*.

Mobicity entend ainsi favoriser les échanges et populariser les *« solutions innovantes pour l'amélioration des déplacements »*. Outre les grandes institutions françaises du transport public, plusieurs villes européennes (dont Barcelone, Leeds, Strasbourg, Francfort, Gênes, Edimbourg et Bristol) participeront à ce Salon qui procédera également à la remise des premiers *« trophées européens de la mobilité »*.

PÉDAGOGIQUE ET LUDIQUE

En France, le partage des expériences dans le domaine des transports est devenu d'autant plus nécessaire que la loi sur l'air de 1996 impose aux cinquante-deux agglomérations de plus de 100 000 habitants l'élaboration d'un Plan de déplacements urbains (PDU). Celui-ci doit tendre à la réduction du trafic automobile et au déplacement des transports collectifs tout en reconsidérant la gestion du stationnement.

« Pour les collectivités, il s'agit de repenser la place de la voiture en ville tout en proposant une alternative à cette dernière, expression de la liberté individuelle », soulignent les organisateurs de Mobicity qui se veut à la fois *« pédagogique et ludique »*. Les visiteurs pourront ainsi s'initier à la conduite d'un deux-roues (scooter, moto 125 cc), tester des rollers, essayer des voitures électriques dont l'une d'elles fonctionne à l'aide d'une pile à combustible ainsi que des véhicules équipés de systèmes de navigation embarquée.

De nouveaux modèles d'autobus seront présentés par les constructeurs et les collectivités locales. *« Les sociétés de transport public prennent conscience qu'elles doivent adopter une politique plus commerciale*, constate un expert. *Il leur faut modifier leur image de marque mais aussi faire face à la concurrence des sociétés de transport et de la voiture. »*

J.-M. N.

★ Mobicity, du jeudi 8 au dimanche 11 avril, Parc des expositions de Paris-Le Bourget. Ouverture au public les samedi 10 et dimanche 11 avril, prix d'entrée : 50 francs, 7,62 €, tarif réduit : 25 francs, 3,81 €.

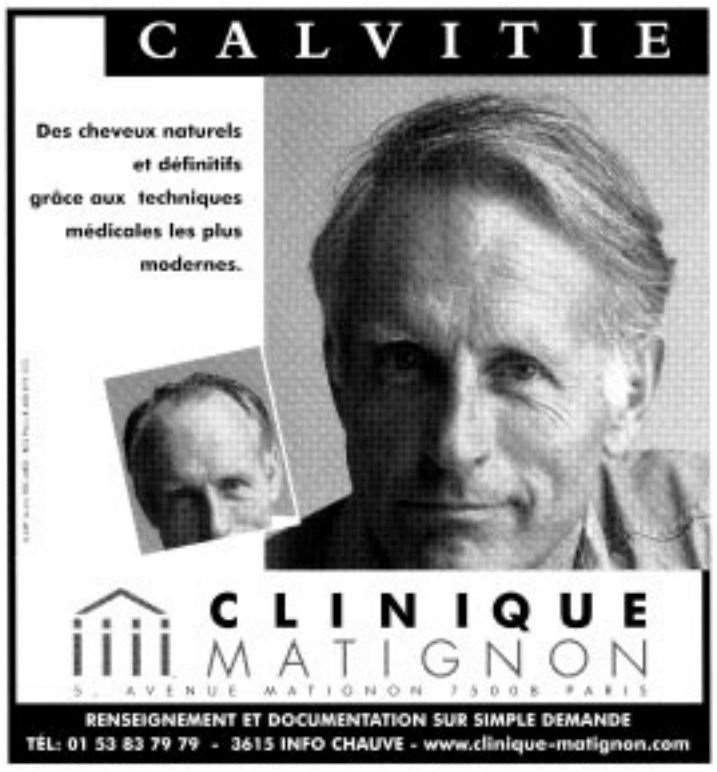

Neige à l'Est, douceur ailleurs

DIMANCHE. Une perturbation traverse les régions proches des frontières de l'est, mais perdra peu à peu de son activité. Une 2e perturbation traînera sur le Sud-Ouest en matinée. Une 3e perturbation arrivera sur la Bretagne l'après-midi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Des brouillards se formeront en fin de nuit, puis la matinée sera agréable. Le ciel se voilera et les nuages de plus en plus épais apporteront de la pluie sur la Bretagne. Les températures se radouciront, entre 10 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Brouillards présents au petit matin. Le ciel sera ensuite plutôt dégagé avec, toutefois, un peu plus de nuages sur l'est le matin. Après quelques gelées matinales, le thermomètre indiquera entre 10 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ciel nuageux avec pluie ou neige à basse altitude, à partir de 400 m. Les précipitations deviendront plus rares l'après-midi. Après des gelées matinales, le thermomètre montera entre 6 et 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le matin, ciel souvent nuageux avec un peu de pluie et quelques averses de neige au-dessus de 1000 m sur les Pyrénées. L'après-midi, le soleil sera plus généreux. Températures entre 9 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages seront assez nombreux avec des averses de neige sur les Alpes à partir de 800 m. Dans l'après-midi, éclaircies. Le thermomètre montera jusqu'à 6 ou 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence, ciel bien dégagé grâce au mistral et à la tramontane. Ailleurs, ciel nuageux avec des averses, parfois orageuses. Les températures seront comprises entre 13 et 15 degrés.

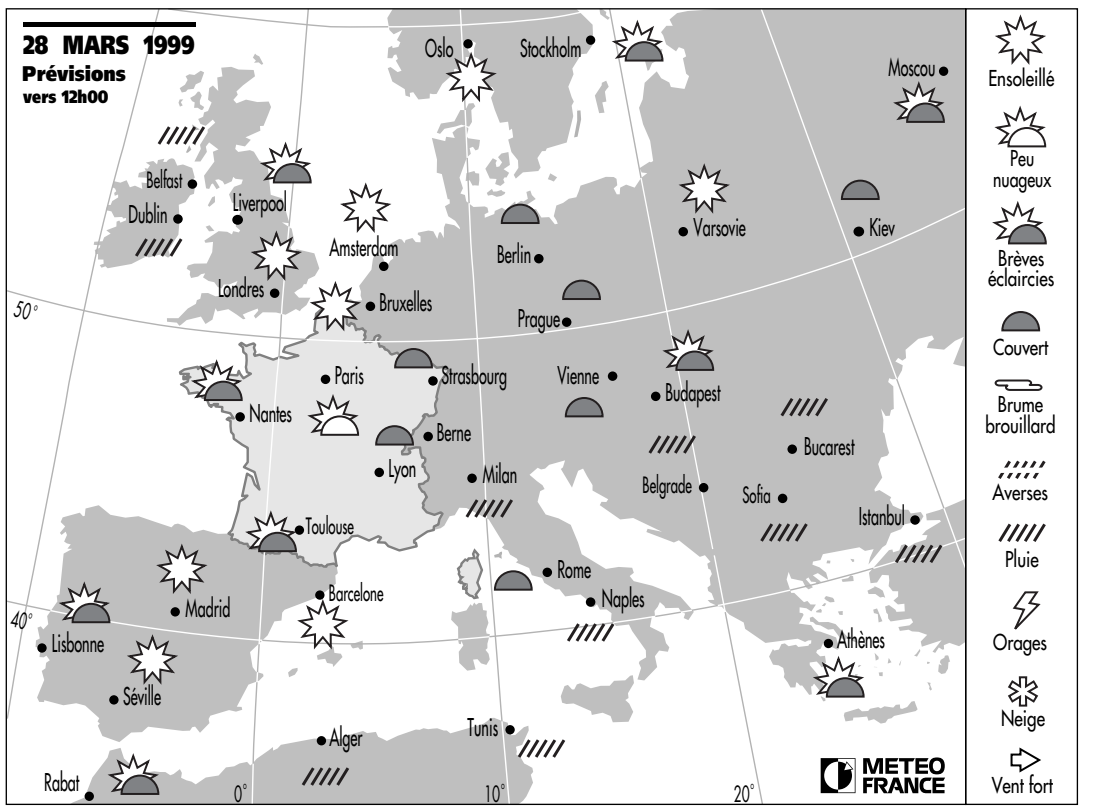

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A partir du 28 mars, Disneyland Paris propose une nouvelle attraction en 3 D : durant 20 minutes, les spectateurs seront projetés dans un univers où ils deviendront tour à tour nains et géants. Visit France offre des « forfaits week-end rétrécis » qui incluent une ou deux nuits sur place, petits déjeuners et entrées (2 jours/1 nuit à partir de 750 F, 114 €, pour 2 adultes et 335 F, 51 €, moins de onze ans) ainsi que l'avion (à partir de 1 500 F, 228 €) au départ de province. Renseignements dans les agences de voyages, Air France et au 08-03-309-309.

■ **IRLANDE.** Gaéland Ashling (tél. : 05-62-30-56-60) propose des vols Toulouse-Shannon-Toulouse à 950 F (145 €) TTC, des « vol+voiture » à 1 615 F (246 €), base deux personnes et des « vol + voiture + 7 nuits en B&B » à 2 960 F (451 €) base deux personnes. Départs les 3, 10, 17 et 24 avril.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/14	N
BIARRITZ	7/12	N
BORDEAUX	1/15	N
BOURGES	2/11	S
BREST	2/12	C
CAEN	5/11	N
CHERBOURG	-1/13	N
CLERMONT-F.	1/10	N
DIJON	3/8	C
GRENOBLE	2/11	C
LILLE	2/11	S
LIMOGES	1/10	S
LYON	4/7	N
MARSEILLE	5/14	S
NANCY	2/8	C
NANTES	1/13	N
NICE	6/12	N
PARIS	3/13	S
PAU	1/9	N
PERPIGNAN	7/14	S
RENNES	1/12	N
ST-ETIENNE	3/7	N
STRASBOURG	1/7	C
TOULOUSE	4/12	N
TOURS	0/12	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/28	P
FORT-DE-FR.	24/29	N
NOUMEA	24/29	P
PAPEETE	24/30	N
POINTE-A-PIT.	22/29	N
ST-DENIS-RÉ.	24/28	N
EUROPE		
AMSTERDAM	3/12	S
ATHENES	12/18	N
BARCELONE	8/16	S
BELFAST	4/12	P
BELGRADE	8/14	P
BERLIN	6/10	C
BERNE	4/6	C
BRUXELLES	0/13	S
BUCAREST	2/13	P
BUDAPEST	5/14	N
COPENHAGUE	1/8	C
DUBLIN	5/12	P
FRANCFORT	6/11	P
GENEVE	4/10	P
HELSINKI	1/5	C
ISTANBUL	9/13	P
KIEV	1/13	C
LISBONNE	11/17	N
LIVERPOOL	5/12	N
LONDRES	4/13	S
LUXEMBOURG	2/8	P
MADRID	2/14	S
MILAN	7/12	P
MOSCOU	2/8	N
MUNICH	5/14	N
NAPLES	8/13	P
OSLO	-4/2	S
PALMA DE M.	7/17	S
PRAGUE	5/13	C
ROME	9/13	C
SEVILLE	8/19	S
SOFIA	5/12	P
ST-PETERSB.	4/9	C
STOCKHOLM	1/7	N
TENERIFE	12/17	N
VARSOVIE	5/16	S
VENISE	7/15	N
VIENNE	6/13	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/30	N
BUENOS AIR.	14/20	N
CARACAS	24/30	N
CHICAGO	1/14	N
LIMA	20/25	N
LOS ANGELES	12/20	S
MEXICO	9/22	S
MONTREAL	-3/3	S
NEW YORK	4/9	P
SAN FRANCIS.	7/14	S
SANTIAGO/CHI	7/23	S
TORONTO	-2/8	S
WASHINGTON	5/14	C
AFRIQUE		
ALGER	9/15	P
DAKAR	19/23	S
KINSHASA	23/29	P
LE CAIRE	17/31	N
MARRAKECH	8/20	S
NAIROBI	17/27	N
PRETORIA	16/27	S
RABAT	9/18	N
TUNIS	10/16	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/34	S
BOMBAY	22/34	S
DJAKARTA	26/30	C
DUBAI	23/30	C
HANOI	20/23	P
HONGKONG	21/24	C
JERUSALEM	11/28	C
NEW DEHLI	18/35	S
PEKIN	-3/6	S
SEOUL	0/7	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	18/25	N
TOKYO	6/13	N

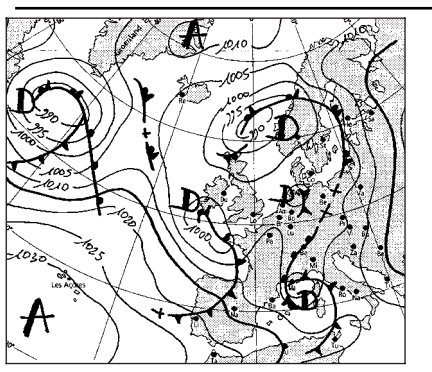

Situation le 27 mars à 0 heure TU

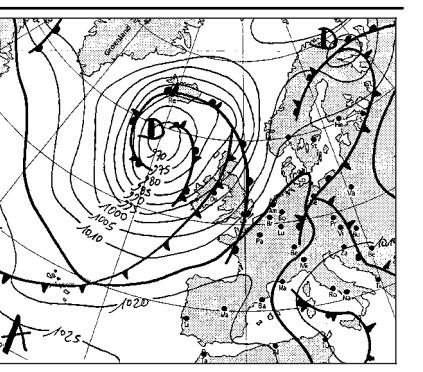

Prévisions pour le 29 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Petit panorama des librairies étrangères à Paris

PARIS compte une trentaine de librairies étrangères avec chacune son ambiance et sa clientèle : W. H'Smith et Brentano's vendent aussi de la presse et de la papeterie, Attica est spécialisée dans l'apprentissage de 320 langues, avec une large suprématie de l'anglais, Village Voice est résolument dans la philosophie, la sociologie et la littérature, et la très originale Shakespeare and Co. est connue des noctambules du Quartier latin pour ses livres rares et d'occasion.

Chez Galignari, on se réclame de la double appartenance *« anglo-américaine et française »*. Ce n'est qu'en pénétrant dans les profondeurs de cette maison fondée en 1801 qu'on aborde le rayon anglophone sous un angle hédoniste : gastronomie, vins et cigares. On passe ensuite aux *« current affairs politics »*, le rayon de prédilection des cadres, banquiers et employés des ministères. *« Je vends un livre sur Churchill tous les jours »*, dit Dominique Bartshukoff, responsable du rayon anglais. Entre les ouvrages sérieux et les best-sellers, le dosage est subtil : *« On évite le sensationnalisme. On ne trouvera ici ni le rapport Starr ni le livre de Monica Lewinsky. En revanche, j'ai celui de Donald H. Wolfe, sur l'assassinat de Marilyn Monroe. »*

L'un des problèmes de l'édition anglo-américaine est la multiplicité des formats. Il y a d'abord l'édition originale, anglaise ou américaine. Quelques mois plus tard, paraît un second grand format relié, avec une couverture souple : le *« trade paper »*. Ensuite, vient l'édition de poche (*« paperback »*). *« On voit paraître certains livres en trois ou quatre formats différents, ce qui fait six à huit exemplaires pour le même titre, si l'on veut avoir les deux éditions, anglaise et américaine »*, explique Dominique Bartshukoff.

Ainsi, *Heart of partners*, de Joseph Conrad, existe en cinq éditions, dont deux bon marché : chez Penguin un *« popular classic »* à 12 F (1,82 €), et chez Dover à 8 F (1,21 €). Penguin propose le même texte dans une collection à 40 F (6 €), Oxford à 32,50 F (4,95 €) et Norton à 70 F (10,6 €). Cette dernière édition intéressera les candidats à l'agrégation pour l'appareil critique. Pour l'oral, on préférera Penguin, en raison de l'absence de notes.

Les livres étrangers sont plus chers (25 % environ) que les ouvrages français : ils ne sont pas assujettis au prix unique et subissent les variations du cours des monnaies. Les librairies anglophones doivent affronter la concurrence des librairies sur Internet : Barnes and Noble et Amazone pratiquent des tarifs de 30 % à 40 % inférieurs.

« Les éditeurs ont tendance à augmenter leurs prix, d'autant que la vente par correspondance n'est pas assujettie à la TVA, indique Odile Hellier, de Village Voice. *Pour gagner, il faut beaucoup travailler, et ne pas se tromper dans ses choix. »* Pour elle, le principal atout des librairies réside dans le service et le conseil au client : *« Naviguer sur son écran dans un océan de huit millions de titres, ce n'est pas aussi agréable que de flâner entre les rayons d'une librairie, d'autant qu'Internet fait parfois payer fort cher la livraison rapide. »*

MULTIPLICITÉ DES CULTURES

Qui fréquente les librairies étrangères ? Les touristes et les étrangers résidant en France, en quête de livres français traduits dans leur langue. *« François Villon est très connu en Allemagne, grâce à l'adaptation de son œuvre par Paul Zech. De même que, en France, l'œuvre de Heidegger a été popularisée par la traduction de Jean Klein »*, dit Monica, Parisienne depuis quinze ans. Une autre clientèle est composée de Français (étudiants, chercheurs, hommes d'affaires) qui ont besoin d'ouvrages pour leur travail, ou de curieux qui apprennent la langue, ou veulent découvrir le pays avant de s'y rendre.

A la Tour de Babel, on édite dans cette optique une petite collection bilingue à 49 F (7,46 €) de textes d'auteurs contemporains italiens (Bilenchi, Giuseppe Pontiglia), *« sélectionnés pour la clarté de la langue »*. La librairie étrangère est la vitrine d'un pays et reflète l'image que veut en donner son propriétaire : *« Si un livre est important, nous le commandons,* explique un responsable de la Tour de Babel, *même si l'on n'en vend qu'un seul exemplaire en quatre ans. »*

Odile Hellier a créé Village Voice en 1980, au retour d'un séjour aux Etats-Unis, *« pour montrer une autre Amérique que celle de Walt Disney et de Coca-Cola, faire découvrir la multiplicité des cultures qui y cohabitent et pour diffuser les idées féministes »*. Yannis Mavroeidakos de la librairie Desmos édite en bilingue de la poésie et de la littérature contemporaine grecque et présente 140 auteurs dans un guide de la littérature néo-hellénique. Des librairies possèdent des rayons vidéo, avec films en version originale non sous-titrée. A côté des grandes, les petites misent sur la convivialité, et militent pour la littérature en proposant des rencontres autour d'une œuvre ou avec un auteur.

Michaëla Bobasch

Adresses

● **Anglo-américaines**. Abbey Bookshop, 29, rue de la Parcheminerie, 75005 ; Albion, 13, rue Charles-V, 75004 ; Attica, 64, rue de la Folie-Méricourt, 75011 ; Australian Bookshop, 23, rue Monge, 75005 ; Brentano's, 37, avenue de l'Opéra, 75001 ; Nouveau Quartier latin, 78, boulevard Saint-Michel , 75005 ; Shakespeare and Co, 6, rue de la Bûcherie, 75006 ; Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 ; W. H. Smith, 248, rue de Rivoli, 75001.

● **Allemandes**. Marissal Bücher, 42, rue Rambuteau, 75003 ; Infobüch, 23, rue des Blancs-Manteaux, 75004.

● **Espagnoles**. Librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 ; Librairie hispano-américaine, 26, rue Monsieur-le-Prince, 75005.

● **Japonaises**. Junku, 18, rue des Pyramides, 75001 ; Maison du Japon, 101 *bis,* quai Branly, 75015.

●**Autres librairies**. Italiennes : La Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 ; hellénique : Desmos, 14 rue Vandamme, 75014 ; polonaise : 123, boulevard Saint-Germain, 75006 ; portugaise : 10, rue Tournefort, 75005 ; orientale : Samuelian, 51, rue Monsieur-le-Prince, 75005 ; asiatique : Fenêtre ouverte sur l'Asie, 49, rue Gay-Lussac, 75005 ; slave : Globe, 67, boulevard Beaumarchais, 75003 ; hongroise : Balaton, 67, boulevard Pasteur, 75015 ; turque : Ozgul, 20, rue de l'Echiquier, 75010 ; arabe : Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99074

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

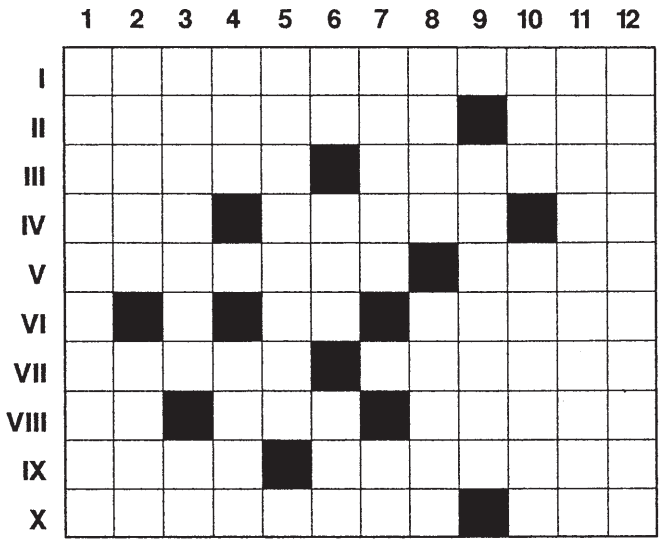

HORIZONTALEMENT

I. Donnent à boire et à manger aux pigeons, pour mieux les plumer. – II. On en fait un plat, et pourtant elles ont du style. Métal blanc. – III. Exerce le pouvoir par la force. Le pouvoir qu'ils exercent est plus attractif. – IV. Fait ceinture. Vivre en marge. Départ de l'aventure scolaire. – V. Mettait une belle couche. Lignes franco-allemandes. – VI. Négation. Au service de l'Eglise. – VII. Instrument à cordes. Prit de la hauteur. – VIII. Dans les règles. Fait l'égalité. Protège la couche. – IX. Sans aucune fantaisie. Un très grand de Bourgogne. – X. Reprend les affaires en mains. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Fait voir le beau côté des choses. – 2. Musique militaire et fête populaire. En feu. – 3. Enveloppé comme un oignon. Lettres de Gide. – 4. Part en éclat. Préparer les sauces. – 5. Belles robes sans taches. – 6. Personnel. Sauvage, elle est de passage. Objets précieux. – 7. N'existe pas pour le moment. Pose un problème. – 8. Ouverture sur la table. Attache dans le fond. – 9. Sorti pour recevoir. – 10. Commun en Méditerranée. Partent en voyage. – 11. Transportée par l'orateur. – 12. Qui se retrouveront dans le collimateur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99073

HORIZONTALEMENT

I. Sculpturales. – II. Oisive. Ajonc. – III. Laie. Annuité. – IV. Trimait. An. – V. Clerc. Aima. – VI. Ia. Etrangler. – VII. Sir. Eub (bue). Ri. – VIII. Apre. Isbas. – IX. Envie. Or. Ait. – X. Scissiparité.

VERTICALEMENT

1. Solécismes. – 2. CIA. Lai. Nc. – 3. Usité. Ravi. – 4. Lierre. Pis. – 5. PV. Ictères. – 6. Team. Rue. – 7. Nabab. Op. – 8. Rani. IRA. – 9. Ajutages. – 10. Loi. Il. Bai. – 11. Entamerait. – 12. Scénariste.

LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATÉ MARDI

ÉCHECS

N° 1837

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES (Linares, 1999)
Blancs : M. Adams.
Noirs : P. Leko.
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	14. Dé2	ç5
2. d4	d5	15. d×ç5	C×ç5
3. Cd2	d×é4	16. Fç3	Dç7 (f)
4. C×é4	Ff5 (a)	17. f5	é×f5 (g)
5. Cg3	Fg6	18. C×f5	Tf-é8
6. h4	h6	19. Df3	Ff8 (h)
7. Cf3	Cf6 (b)	20. C×h6+! (i)	g×h6
8. Cé5! (c)	Fh7	21. Cg4!! (j)	C×g4 (k)
9. Fd3 (d)	F×d3	22. D×g4+	Rh7
10. D×d3	é6	23. Df5+	Rg8
11. Fd2	Cb-d7	24. Df6	Rh7
12. f4! (e)	Fé7	25. Dh8+ (l)	Rg6
13. 0-0-0	0-0	26. h5+	abandon (m)

NOTES

a) La variante classique. 4..., Cf6 et 4..., Cb-d7 sont d'autres possibilités.

b) Discutable. 7..., Cb-d7 est courant et correct.

c) Un gain de temps appréciable.

d) Sans doute supérieur à 9. Fç4, é6 ; 10. Dé2, Cd5! (et non 10..., D×d4? ; 11. C×f7!) ; 11. Fd3, 12. Fd2 et 13. 0-0-0 avec un certain avantage aux Blancs, mais rien n'est bien clair.

e) Le C-R conserve ainsi son avant-poste puisque l'échange 12.., C×é5 ; 13. f×é5 chasserait le Cf6 et ouvrirait la colonne f aux Blancs. Après 12. Dé2, ç5 ; 13. C×d7, D×d7 ; 14. d×ç5, f×ç5 ; 15. 0-0-0, Da4 ; 16. Fç3, Fé7 ; 17. Rb1, Tç8 ; 18. F×f6, Fxf6 ; 19. Cé4, Ré7 ; 20. g3, F×b2, la nulle fut décidée entre Ivantchouk et Bareïev (Elista, 1998).

f) 16..., Cd5 est douteux : 17. Df3, Dç7 ; 18. Ch5, C×ç3 ; 19. D×ç3, Tf-ç8 ; 20. Dg3, Ff8 ; 21. Cf6+, Rh8 ; 22. Td7 !

g) Perd la case d5 et renforce dangereusement l'attaque des Blancs. 17..., Cd5 est ici à envisager : si 18. Fd4, Tf-ç8 empêchant 19. Dg4 à cause de 19..., Cb3+.

h) La défense devient difficile : si 19..., Cé6 ; 20. Cg4!, et si 19..., Cç-é4 ; 20. Td7!, C×d7 ; 21. C×h6+ et les Noirs sont perdus.

i) Première explosion.

j) La pointe très fine alors que les Noirs espéraient la suite 21. D×f6, Fg7!

k) Ou 21..., Cf-é4 ; 22. Cf6+!

l) 25. h5 gagnait aussi.

m) Si 26..., Rf5 ; 27. Df6+, Rg4 (ou 27..., Ré4 ; 28. Th-é1 mat) ; 28. Df3+, Rg5 ; 29. Ff6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1836
M. LIBURKINE (1935)

(Blancs : Rd1, Ta8, Cg7. Noirs : Ré4, Fh2, Cg3, Pé5.)

1. Ta2, Fg1! (si 1..., Cf1 ; 2. Ré1) ; **2. Tg2, Rf3 ; 3. T×g1, Rf2 ; 4. Té1, é4! ; 5. Cé6!, é3 ; 6. Cç5!!, é2+ ; 7. Rd2, Cf1+ ; 8. Rç1, R×é1 ; 9. Cd3 mat !!**

ÉTUDE N° 1837
J. BERGER (1890)

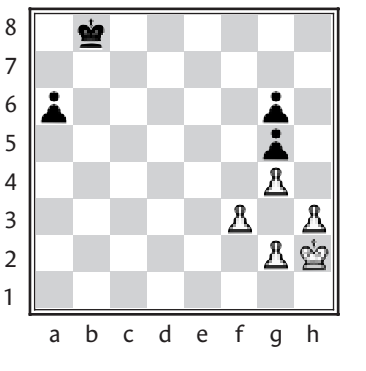

Blancs (5) : Rh2, Pf3, g2, g4 et h3.
Noirs (4) : Rb8, Pa6, g5 et g6.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

THÉÂTRE En 1976, la présentation du *Juif de Malte* (1589) par Bernard Sobel avait choqué plusieurs membres des communautés juives, qui estimaient que la pièce de Christopher Marlowe (1564-1593) était antisémite. Le metteur en scène la reprend aujourd'hui au Théâtre de Gennevilliers qu'il dirige depuis 1964. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde,* Bernard Sobel estime que *« la question juive n'est pas le thème central de la pièce »* et qu'il faut surtout resituer l'importance de Marlowe, créateur d'un nouveau langage et d'un nouveau théâtre qui se refermera avec Beckett et Ibsen. *« La pièce est comme une grande farce : elle met en cause ce qui va de soi »,* poursuit-il. ● JOUÉE à Gennevilliers sous son titre originel, *La Fameuse Tragédie du riche juif de Malte,* l'œuvre bénéficie d'un décor en miroirs de Nicky Rieti qui reflète la poésie de Marlowe.

Bernard Sobel persiste et signe avec « Le Juif de Malte »

Le metteur en scène avait provoqué un scandale en 1976 en montant la pièce, suspectée d'antisémitisme, de Christopher Marlowe. Il la reprend aujourd'hui en considérant, dans un entretien au « Monde », que l'auteur anglais a ouvert la voie à un nouveau théâtre qui se referme avec Beckett et Ibsen

« Vous avez mis en scène *Le Juif de Malte* une première fois, en 1976. La présentation de cette pièce de Marlowe avait alors suscité un scandale.

– Un petit scandale. C'étaient surtout des membres de la communauté juive qui me reprochaient d'avoir monté cette pièce jugée *« antisémite »*. J'ai eu le même problème à Bâle, où on m'avait invité à mettre en scène *Le Juif de Malte*, en allemand. La communauté juive de la ville avait menacé la direction du théâtre de poser des bombes si je montais ce spectacle. A l'époque, on me disait : *« Toi, le fils de déporté, tu montes cette pièce ! »*

– Que répondiez-vous ?

– Je prétendais que la pièce n'était pas antisémite. Je disais que si l'on y regardait bien, la figure du juif était utilisée pour aborder le fait que le mal n'a pas l'apparence qu'on croit. Je pensais à cette époque que Marlowe se confrontait à l'idée du mal, qu'il prenait ce qui en était l'incarnation dans la mentalité quotidienne pour justement, de façon paradoxale, retourner la chose à l'envers. La mise en scène était un peu sartrienne. A partir du moment où Barabbas avait été excommunié de ses biens, il disait : *« Vous voulez que je sois juif. Je vais me comporter en juif. »* A ce moment-là, du plateau sortait un nez, et il se comportait comme la figure du mal, boitant comme Richard, avec le nez.

– Cette fois, vous reprenez le titre original, *La Tragédie du riche juif de Malte.* Pourquoi ?

– Le problème, c'est d'aborder l'œuvre en ayant le courage de la monter telle qu'elle est, sans se masquer derrière la question juive. Je pense que ce n'est pas là le thème central de la pièce. La figure de Marlowe est importante. Elle est à la frontière d'un monde. C'est un homme qui a encore un pied dans le Moyen Age et l'autre dans la Renaissance. Il établit un nouveau théâtre. A la sortie du Moyen Age où l'on jouait plutôt des allégories – la richesse, la pauvreté, la sexualité, la morale –, mais où il n'y avait pas de personnages, pas de *« je »*, Marlowe pousse un cri : *« Moi, je »*. Il ouvre ainsi la voie d'un théâtre qui va se fermer avec *« pas moi »* de Beckett ou *« qui, moi je ? »*, chez Ibsen. Dans *La Fameuse Tragédie du juif de Malte*, il y a un côté autobiographique. Marlowe est jeune, culotté, impatient de trouver des formes. Chez lui, la coupure est à vif : ça saigne, et il n'y a pas de négociations possibles, comme va en tenter Shakespeare plus tard, pour apprivoiser le mal ou la vie telle qu'elle est dans sa violence. C'est pour dire tout cela que Marlowe élabore non seulement une technique d'écriture, mais aussi la recherche d'un langage – l'invention du pentamètre.

PASCAL VICTOR/MAX PPP

« Le Juif de Malte », mis en scène par Bernard Sobel au Théâtre de Gennevilliers.

– Tout cela ne met pas de côté le problème de la question juive posée dans la pièce.

– Etant juif moi-même, je trouve que ce n'est pas un problème, puisque je ne sais pas ce que ça veut dire d'être juif. Il faut que l'autre me le renvoie pour que je me pose la question. Sinon, je ne saurais le dire. Cela ne veut pas dire que je nie être juif. Du temps de Marlowe, il y avait des gens en Angleterre qui empêchaient le développement d'un certain type de commerce, parce qu'ils respectaient la Bible à la lettre. On les appelait *« les noirs »* ou *« les juifs »*, mais ce n'étaient pas des juifs. Il y avait très peu de juifs en Angleterre. Je ne peux pas m'empêcher de voir à travers Barabbas, Faust ou Giordano Bruno, à cause du vide, de l'insatisfaction profonde de l'individu par rapport à la découverte de l'infini des mondes : on est au moment du décentrement de l'univers. Cette insatisfaction, ce manque, ce trou, cet abîme nourrissent de façon très profonde l'œuvre de Marlowe. La pièce est comme une grande farce : elle met en cause ce qui va de soi – ce qui est l'essence même du théâtre, à mes yeux.

– En quoi la figure du juif va-t-elle de soi ?

– Elle est instrumentale chez Marlowe comme elle l'est dans la littérature française et européenne. Prenons Thomas Mann, Balzac, Proust, Gide. A un moment donné, quand ils ont besoin de dire quelque chose, ils passent par le juif. Ils l'utilisent dès qu'il s'agit de mettre en cause ce qui va de soi dans le fait de dire par exemple : *« Je suis français. »* Sartre l'a très bien exprimé, dans *L'Enfance d'un chef* : quand quelqu'un ne réussit pas l'agrégation, c'est le juif qui l'a réussie qui l'a empêché d'avoir l'agrégation. Ce ne sont pas les autres. Sartre décrit bien le rapport soi-disant naturel – je dirais le droit du sang – qui fait dire à un Français : *« Le ciel d'Anjou est à moi, ces arbres sont à moi, et pas aux métèques. »* C'est tout un quant-à-soi qui est profondément mis en cause par l'instrument qui est *« le juif »*, *« l'autre »*.

– Vous pratiquez une manière paradoxale. D'un côté, vous affirmez ne pas accorder une importance déterminante à la question juive dans la pièce de Marlowe. De l'autre, vous publiez le compte-rendu officiel de la réunion du 12 novembre 1938, au cours de laquelle de hauts responsables nazis, dont Göring, Goebbels et Heydrich, ont discuté de la marche à suivre par rapport aux juifs après la Nuit de cristal.

– J'ai trouvé ce document dans la revue de théâtre allemande *Theater Heute*, qui l'a publié en partie sous le titre : « Les juifs doivent payer ». J'ai demandé aux archives américaines l'intégrale du texte. Il m'a semblé bien de le donner à lire, parce qu'on y voit des attitudes similaires à celles que décrit Marlowe dans *La Fameuse Tragédie du riche juif de Malte.* Il est évident que je ne mettrais pas en scène ce texte – je suis sûr que ce sera fait en France – parce que je pense que le théâtre ne pourrait que se mimer lui-même, jouer la farce de ce qu'il est. Le théâtre doit toujours réfléchir sur lui-même. Mais il ne peut pas être le réceptacle de documents. Je trouve ça faux. C'est mépriser un acteur, à mon avis, que de lui demander d'interpréter un document comme celui-ci. J'ai le sentiment que je ne pourrais rien dire à un acteur, je ne pourrais pas travailler avec lui, faire appel à son imagination. Je comprendrais parfaitement que d'autres metteurs en scène le fassent, et que ça ait une efficacité très grande. Mais pour moi c'est une question de métier, d'esthétique, de déontologie. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

Un homme de fidélité

L'histoire de Bernard Sobel est unique dans le théâtre français. Né en 1936 à Paris, il a fait très jeune le choix de partir pour Berlin, où il a été assistant et membre du collectif de mise en scène au Berliner Ensemble de 1957 à 1960 – avant que la scène de Brecht (mort en 1956) ne soit momifiée dans le souvenir muséal des productions de son fondateur.

De retour en France, Bernard Sobel a brièvement dirigé le Théâtre de Saint-Denis, avant de s'installer dans la ville voisine de Gennevilliers, où il a fondé en 1964 l'Ensemble théâtral de Gennevilliers. Depuis, il n'a jamais quitté « son » théâtre, ni « sa » banlieue. Il est le seul metteur en scène-directeur à avoir tenu bon, et à continuer de le faire, en restant depuis trente-cinq ans au même poste, pourtant difficile. En 1983, l'ETG est devenu centre dramatique national, et le théâtre a été réaménagé. Bernard Sobel est toujours resté fidèle à son exigence de réflexion (dont témoigne la revue qu'il a fondée en 1974, *Théâtre/Public*) et au répertoire dramatique de langue allemande – Brecht bien sûr, mais aussi Kleist, Schiller, Babel, Lessing, Lenz, Grabbe, Christoph Hein, Heiner Müller. Il a également mis en scène Ostrovski, Molière, Shakespeare et Marlowe, avec *Edouard II* (en 1981), et *Le Juif de Malte,* auquel il revient après l'avoir présenté en 1976.

Tout est affaire de décor à Gennevilliers

LA FAMEUSE TRAGÉDIE DU RICHE JUIF DE MALTE, de Christopher Marlowe. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec Pascal Bongard, Farid Fadavi, Damien Witecka, Olga Grumberg...
THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri-Asnières-Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 18 avril. Tél. : 01-41-32-26-26. 95 F à 140 F. Durée : 3 h 30.

La vie a ses coups de théâtre. Aussi captivants que ces jours de pointe sont parfois leurs préparatifs. Bernard Sobel met en scène, une deuxième fois, *Le Juif de Malte,* de Marlowe. Parmi les initiatives qui ont préparé l'équipe au cours des répétitions, Henri-Alexis Baatsch, le traducteur de la pièce (il l'a traduite à merveille), a sorti un document rare : le procès-verbal d'une réunion d'urgence tenue par Goering le surlendemain de la Nuit de cristal, – ces heures pendant lesquelles, le 9 novembre 1938, furent détruits, en Allemagne, des centaines de synagogues et des milliers de magasins d'enseigne juive. Document qui, lui aussi, est un préparatif : il fait partie des dossiers d'instruction des procès de Nuremberg.

Quand, le matin du 10 novembre, Hitler constate l'étendue des dévastations de la nuit, il pique une de ses folles crises de rage. Il intime illico à Bormann l'ordre d'intimer illico à Goering de réunir Goebbels, et les responsables de l'économie, et des affaires étrangères. Goering annonce que le dessein premier de l'aryanisation est, dans l'esprit du Führer, le redressement définitif de l'économie du Reich. Les incendies et destructions des synagogues, très bien : seront construits à leur place des parcs de stationnement et des immeubles de rapport (les juifs eux-mêmes vont avoir ordre de dégager les dernières pierres, d'aplanir le terrain). Mais les bris des vitrines et les pillages des magasins, c'est un désastre, fait dire Hitler. C'est un coup de chien porté à l'économie du Reich.

Goering rappelle que le verre est très peu produit, en Allemagne, qu'il est importé, surtout de Belgique, que le remplacement des vitrines va coûter les yeux de la tête. Que tous les biens détériorés et volés, c'est autant de perdu pour l'équilibre du budget. Que les juifs ne sont pas des hurluberlus, que tous leurs magasins sont assurés, et qu'il va falloir perdre un temps fou à éviter qu'ils empochent l'argent des assurances, même lorsque – c'est très souvent le cas – ils ne sont que locataires de leurs murs dans un immeuble dont le propriétaire est « pure race ». Que les imbéciles qui ont saccagé les plus grands et beaux de ces magasins auraient pu avoir l'intelligence de subodorer que leurs gérants juifs avaient déjà fichu le camp, emportant armes et bagages, et que les aryens qui ont repris l'affaire, et qui sont des nuls en comparaison de leurs prédécesseurs juifs, ont quand même eu la présence d'esprit, afin de ne pas perdre une énorme et fidèle clientèle, de garder, bien en vue, sur les façades, le nom de l'« évadé » : fonçant en aveugles, les déchaînés de la nuit ont réduit à néant de superbes entreprises d'apparence juive, en réalité aryennes.

La réunion est très longue. Goering passe tout en revue, notamment les ré-assurances des assurances prises par les juifs, ré-assurances souvent le fait de grandes firmes étrangères, anglaises, françaises, éventuellement administrées par des juifs elles aussi, ce qui va ne rien simplifier, car Hitler tient encore à faire patte blanche, dehors. On voit Goering s'opposer aux propositions de Goebbels, lequel voudrait, afin de simplifier ces micmacs fatigants de magasins juifs-pas juifs, instituer des ghettos. Surtout pas, réplique Goering, si nous groupons les juifs nous n'en sortirons pas, ils vont nous tendre les pires traquenards, ce sera des foyers d'emmerdes, non, gardons-les bien disséminés, parmi nous, plus faciles à contrôler, à cueillir.

Le protagoniste de Christopher Marlowe, son *Juif de Malte,* qu'il nomme Barabas, est un négociant qui se voit, comme ceux de Berlin, dépossédé de son entreprise : à la place de ses hangars s'installe un couvent de nonnes (comme dans la pièce de Lessing, *Nathan le Sage,* que Bernard Sobel a mise en scène aussi, se rencontrent, dans *Le Juif de Malte,* juifs, chrétiens, et un troisième partenaire, turc chez Marlowe). Barabas a une foule de tours dans son sac : il oblige sa fille, Abigaïl, à se faire admettre chez les nonnes. Elle y récupère un trésor, que son père cachait dans un mur, et Barabas repart, bon pied bon œil (c'est un peu comme si, à Berlin, un papetier, un boulanger, ou autre, s'était fait jeter de son magasin, et s'était retrouvé, huit jours plus tard, au nez et à la barbe de Goebbels et Goering, PDG d'un grand magasin, genre Galeries Lafayette).

Nicky Rieti est le magicien, l'enchanteur, le visionnaire de la scène

Mais Barabas est trop cynique, il va tuer sa fille, faire le vide, ça va finir mal pour tout le monde, c'est inévitable chez Marlowe. Né la même année que Shakespeare, assassiné à vingt-neuf ans, Marlowe avait eu le temps de donner plusieurs chefs-d'œuvre que les Anglais tiennent pour de sublimes sommets de démence, de mélodrame, une forme monstrueuse de baroque où tout se noie dans larmes et sang. A Londres ils montent les pièces de Marlowe au-delà du cauchemar, sans quoi, disent-ils, ses pièces retombent, ne sont plus que l'énumération des faits qu'un par un elles racontent, et elles y perdent leur énergie, leur incandescence. C'est un peu ce qui se passerait, dans la mise en scène réfléchie, lente, crépusculaire, de Bernard Sobel, et par la faute de l'interprétation appliquée, sans irradiation, des comédiens (relevée par le charme d'Olga Grumberg, la fille de Barabas, et de Damien Witecka, son esclave), si nous n'étions, du début à la fin, absolument fascinés par le décor de Nicky Rieti, qui sauve tout.

Nicky Rieti est le magicien, l'enchanteur, le visionnaire de la scène. Il a inventé cette fois un espace magique, un espace vivant, dont les perspectives et les horizons se décalent, se déboîtent, éclat par éclat. Tels de ces éclats sont des miroirs, d'autres des écrans, d'autres des plaques de toutes les couleurs, et toutes ces « écailles » distinctes, comme les membranes internes d'un dragon fabuleux, ne cessent, en haut, par terre, de tout côté, de respirer, de s'envoler, de plonger, de faire demi-tour, c'est comme si plusieurs firmaments, tantôt partenaires, tantôt adversaires, incendiaient, fusillaient, ravivaient, à bout portant, les petits hommes, et, par les miracles de Nicky Rieti (et bien sûr Sobel était là, mais pas dans une forme olympique, préférant envoyer son Rieti au charbon), toute la poésie d'enfer de Marlowe resurgit, c'est un tour de force qu'il faut voir, trente-six chandelles de rêve qu'il ne faut pas manquer.

Michel Cournot

Chuck E' Weiss, une « légende » sans histoires

Le chanteur et batteur, compagnon de dérives de la bohème de Los Angeles, a trente ans de musique derrière lui. Il vient d'enregistrer son premier disque

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

« Ce soir nous jouons dans le coin, par là, vers le nord. » Pour Chuck Edward Weiss, l'explication suffit. Il connaît et a joué dans toutes les salles et les clubs de Los Angeles, les plus prestigieux comme les plus paumés. *« Ce soir... par là »,* c'est au Hot House Cafe que le chanteur et batteur amènera son groupe. En partant d'Hollywood, il faut remonter Laurel Canyon sur une route serpentine, redescendre dans la vallée après avoir traversé Mulholland... Un lieu pour habitués ; à plus de trente, on étouffe ; mais quand cent personnes s'y entassent, nul ne trouve à y redire.

Au Hot House, il y a un divan fatigué, quelques chaises. Le groupe s'est calé dans un coin, près de la porte d'entrée vitrée. On fête l'anniversaire d'une blonde en blouson de cuir, des amis musiciens viendront faire un tour, un harmoniciste, un tromboniste. Le groupe de Chuck E' Weiss est un rassemblement de sacrées trognes : le saxophoniste Spyder Mittelman, lunaire, les yeux derrière des lunettes d'aviateur ; le pianiste Mike Murphy, un bon deux mètres, reste debout devant un clavier qui a l'air d'un jouet. Le bassiste Will McGregor et le guitariste Tony Gilkyson se marrent. Ils se connaissent depuis toujours, sont sur le disque de Chuck E' Weiss, *Extremely Cool,* qui vient d'être mis dans les magasins.

La presse américaine fête dans l'enthousiasme cette musique inclassable où se télescopent du blues, du rock, des éléments venus d'un peu toutes les régions des Etats-Unis, des îles du bassin Caraïbes. Le répertoire de concert vient du disque, il y a des vieux blues déglingués, une reprise d'un morceau de Slim Harpo récupéré par les Rolling Stones, *Shake Your Hips.* C'est une musique qui passe aussi vite du sombre et de l'étrange au franc délire le plus joyeux et allumé. Weiss est assis derrière une caisse claire et une cymbale. Avec ce minimum, Chuck E' Weiss tricote avec infiniment plus d'invention que la plupart des batteurs suréquipés.

Avec la parution de ce premier disque en près de trente ans de musique, Weiss a tout du héros légendaire pour la plupart des commentateurs. *« Une légende... c'est pour les morts ça,* avait grondé Chuck E' Weiss durant l'après-midi. *Depuis mon faux premier disque sous mon nom, en 1981* [un document de travail qui n'était pas destiné à être publié], *j'ai joué ma musique avec mon groupe au minimum deux fois par semaine, chaque semaine de ma vie. Partout, à L.A., dans tout le pays... Je ne suis pas une légende. Je suis un musicien, je n'ai pas besoin de courir après la célébrité pour exister. »* A quelques pas de chez lui, dans un enchevêtrement de petites rues proches de Loz Feliz et de Griffith Park, Chuck E' Weiss vient souvent prendre son déjeuner au Hollywood Hills Coffee House. Un de ces restaurants sans chichis où l'on vous sert des hamburgers à caler un routier. Dans les haut-parleurs on entend en boucle des groupes vocaux des années 60, des chanteuses de charme avec violons.

JOHNNY DEPP POUR UN CLIP

« J'ai accompagné des chanteurs, des groupes dont personne ne parle, qui sont sur la route toute l'année, j'ai écrit de la musique pour la télévision, le cinéma. Il y a mon groupe, The G-d Damn Liar's. Je paye ma maison, j'ai de quoi vivre et je suis libre. » Weiss n'en dit pas vraiment plus parce que le passé n'est pas trop son truc, même si ses chansons traitent d'un quotidien un peu caché avec des personnages, des lieux, d'histoires qui lui sont arrivées ou à des connaissances. Il y a Jimmy, le joueur d'harmonica ; le gars qui trouve sa mère au lit avec son meilleur ami ; le Canter's Deli, là où Weiss a rencontré l'acteur Johnny Depp, l'un de ses plus grands fans ; une danseuse du ventre qui joue Shakespeare ; ces poseurs qui trouvent toujours tout *« super cool »,* même que leur petite amie soit une junkie. Tom Waits chante sur deux morceaux, les plus improvisés, souvenirs de deux copains autour d'une bière.

« Mes chansons viennent quand elles doivent venir. J'aime bien qu'elles ne soient pas trop évidentes, un peu secrètes. Que les gens soient obligés de faire fonctionner leur imagination, même s'ils font une mauvaise interprétation. Aujourd'hui, il y a les vidéos, tout est mâché. Si on fait un clip on pourrait filmer Johnny Hallyday ou Little Bob Story en play-back avec ma voix. – Vous connaissez Hallyday ? – *Non ! mais Little Bob oui, très bonne musique, un type bien. »* A Los Angeles, on parle déjà de Johnny Depp comme réalisateur pour un clip. Weiss et Depp ont monté ensemble The Viper Room – l'ancien The Central – l'un des clubs de Sunset Boulevard. Weiss a l'un des ces sourires énigmatiques. Tout ce qu'il sait, c'est que, si le disque est bien accueilli, il a d'autres chansons en réserve ; s'il faut partir en tournée, il connaît tout le circuit ; si l'Europe l'appelle, il ira même jusqu'à prendre l'avion en dépit de ses appréhensions à être enfermé dans une carlingue au-dessus de l'océan. Tranquillement, il repart vers les collines. *« J'aime bien marcher »,* précise Chuck E' Weiss. Ce qui, au-delà de la musique, en fait un peu plus ici un original.

Sylvain Siclier

★ « Extremely Cool », de Chuck E' Weiss, 1 CD Slow River/RykoDisc SRRCD41, distribué par Harmonia Mundi.

Le trio du Tropicana Motel

Un peu voûté, la voix rauque, le regard direct, Chuck E' Weiss est né à Denver. Musicien autodidacte, il commence à jouer professionnellement vers l'âge de dix ans. Chanteur, batteur, joueur de washboard – une planche à laver sur laquelle on joue les rythmes avec les doigts recouverts de dés à coudre –, il est remarqué par Lightnin' Hopkins, tourne avec Willie Dixon ou Sunnyland Slim, des figures du blues. C'est à Denver qu'il rencontre, en 1972, Tom Waits, pianiste et chanteur alors hésitant entre le folk et le blues. Après un détour par Chicago, Weiss se pose à Los Angeles.

Tom Waits, la chanteuse Rickie Lee Jones et lui sont au centre d'un renouveau musical de la scène locale, avec des chansons de bohèmes et de dérives. Le trio réside au Tropicana Motel ; on les voit sur la pochette intérieure du disque *Blue Valentine* de Tom Waits. *Chuck E's in Love* de Rickie Lee Jones, qui témoigne aussi de cette période, sera l'un des succès de la chanteuse.

EBET ROBERTS/DALLE

Les doigts recouverts de dés à coudre marquent le rythme sur une planche à laver : Chuck Edward Weiss à la washboard.

Lucinda Williams et Tom Waits, reine et clochard céleste de South by Southwest

Près de huit cents groupes ont été programmés lors de la 13e édition du festival d'Austin, au Texas

AUSTIN (Texas)
de notre envoyé spécial

Un festival ? Plutôt une orgie, cinq jours de musique, de barbecue et de softball. Sis à Austin, capitale fédérale et festive du Texas, South by Southwest a gavé, pour sa 13e édition, du 17 au 21 mars, environ 25 000 fans de rock, selon les organisateurs : près de huit cents groupes disséminés dans la centaine de salles que compte la ville. Dans l'autoproclamée « Live Music Capital in The World », le festivalier se trouve confronté à des choix impossibles : Mercury Rev ou Lucinda Williams, programmés au même moment, et auteurs, selon *Le Monde*, de deux des meilleurs disques de l'année 1998.

Créé en 1987 pour promouvoir la scène locale, South by Southwest a accru sa notoriété à tel point qu'il se retrouve dans une position semblable à celle du festival de Sundance pour le cinéma. Comment continuer à s'affirmer « indépendant » lorsque les grandes compagnies viennent faire leurs emplettes sur place ? Centré à l'origine sur les valeurs « roots », proches des racines (blues, rock, folk, country et leur métissage), South by Southwest s'est ouvert à d'autres genres (musiques électroniques entre autres), d'autres régions, d'autres pays, si bien qu'il devient difficile de percevoir une réelle direction. La présence de Chris Cornell, Pills et Ekova attestait en tout cas que les Américains réclament de la France de la techno et de la *world.*

ZAPPING « OFF »

South by Southwest, c'est aussi un festival du film indépendant et, pendant la journée, la Trade Fair, Salon regroupant cent vingt exposants au Convention Center. Entre les stands, agents artistiques, patrons de labels, éditeurs, artistes, journalistes peuvent se rencontrer ou écouter de jeunes artistes lors de démonstrations acoustiques. A l'étage, des colloques se tiennent sur des sujets aussi sérieux et pointus que « L'ascension et la chute du MC 5 », groupe marxiste-punk américain de la fin des années 60. L'un de ses membres, Wayne Kramer, était d'ailleurs un des invités vedettes du festival, avec un autre *guitar hero* et cheval de retour, Jeff Beck.

En début de soirée, non loin des bars à margaritas et à tacos et des magasins de tatouage, la ferveur commence à gagner le centre-ville. Le festivalier peut se livrer alors à un zapping incessant. Des concerts « off » investissent certains cafés, et on passe à une dizaine de mètres d'intervalle d'un orchestre tex-mex à une chanteuse folk, d'un collectif techno à un brass band. La quantité ne fait pas défaut, à l'inverse de la qualité d'écoute. On vient là autant pour boire et discuter que pour la musique. Enfant trop gâtée, Austin consomme la musique comme le base-ball à la télé.

Quelle musique ? S'il est encore difficile pour un Européen de percer en Amérique, il y a à Austin beaucoup de formations dont aucun festival du Vieux Continent ne voudrait, tant elles se contentent de recycler les stéréotypes binaires les plus éculés. Avec un peu de chance, chacun en trouvera une qui singe, avec plus ou moins de bonheur, son groupe préféré. Exemple : les Backsliders, sympathique quintet de Raleigh, représentatif du courant dit « No Depression », en réaction contre le rock FM dominant. Mélodies bien troussées et rythmique teigneuse. Mais aussi une terrible sensation de déjà entendu chez Wilco, via les Stones et Tom Petty. Dans la même veine, les locaux de Reckless Kelly paraissent mieux partis, avec un leader à poigne et une reprise bienvenue de *Hurricane* (Dylan).

Après avoir tenté quelques découvertes, on se rabat sur les valeurs sûres. Au moment où le talentueux Joe Ely et son orchestre tex-mex donnent à Waterloo Park l'un des rares concerts gratuits, la société d'auteurs BMI présente sa soirée à l'Austin Music Hall.

LE DERNIER POÈTE BEAT

Là aussi, pics et creux alternent. Au séduisant country-rock de Jim Lauderdale succède Continental Drifters, réunion d'anciens membres des Bangles et de Giant Sand, dont les refrains poussifs égalent à peine ceux de Hole. Et au besogneux Robert Earl Kinn, aimable clone de John Mellencamp période *The Lonesome Jubilee,* la reine du *southern rock,* Lucinda Williams.

Les titres de *Car Wheels on a Gravel Road* (Mercury), son album récemment couronné d'un Grammy Awards, sont des gemmes idéalement taillés pour la scène. Epaulée par six vieux routiers, la chanteuse de Nashville incarne ce que la tradition sudiste a de plus novateur. Entre éclats de slide, souffle d'orgue Hammond et bribes d'accordéon, la synthèse idéale du rock, du blues, du folk et de la country. En tournée européenne cet été, Lucinda Williams serait aimable de passer par la France, où elle ne s'est jamais produite.

L'autre temps fort a été réservé à une poignée de chanceux. Invité de dernière minute, Tom Waits donnait, peu après minuit, dans une salle de 1 300 places, son quatrième concert en douze ans. Devant le Paramount Theatre, le chaland en quête de places pestait contre la nomenklatura.

Tout de jean vêtu, coiffé d'un chapeau, arc-bouté sur son micro, le dernier poète beat a rétabli le contact entre les bouges californiens les plus louches et le cabaret de Kurt Weill, soutenu par une batterie délicate (vertu rare de nos jours), un mégaphone, une contrebasse, une guitare tranchante. Deux heures de blues dadaïste, de romance magnifiquement déglinguée, de tranches de vie racontées au piano, puisant dans le chef-d'œuvre, *Raindogs* (*9th & Hennepin', Downtown Train*). Des cris supplièrent le clochard céleste de partir en tournée (ce qui devrait se faire), après un *The Heart of Saturday Night* inoubliable. Un peu honteux de son privilège, le public fut absous par l'artiste : *« On est innocent quand on rêve. »*

B. Lt

TROIS QUESTIONS À...

ROLAND SWENSON

1 Vous êtes le fondateur et directeur de South by Southwest. Quel était le projet de ce festival ?

Fournir un lieu aux artistes qui vivent à l'écart des centres musicaux traditionnels, New York, Los Angeles, Nashville, et les faire connaître. Nous œuvrons toujours dans ce sens, puisque nous avons une large représentation des régions américaines et étrangères.

2 South by Southwest est connu pour défendre les valeurs de la « roots music » et les auteurs-compositeurs-interprètes. Vous invitez aujourd'hui des DJ. N'est-ce pas contradictoire ?

Non, car le seul critère est que la musique soit jouée « live ». Notre localisation à Austin attire naturellement beaucoup de musiciens « roots » des environs, mais l'idée de faire se rencontrer la tradition rock et les musiques expérimentales est plus forte désormais. Nous ne voulons pas nous focaliser sur un style. Il y a cinq ans, la dance était pratiquement inexistante ici, nous en accueillons de plus en plus. Cette situation ne fait que refléter ce qui se passe ailleurs.

3 Plus de quatre-vingts groupes sans contrat ont été présentés cette année. Ont-ils réellement une chance d'en décrocher un ?

La plupart viennent à Austin en vue d'obtenir un contrat d'enregistrement. Mais ils sont là aussi pour être vus par des agents artistiques, des patrons de clubs, les médias, les maisons d'édition... Certains artistes, présents ici sans arrière-pensée, ont signé un contrat et ont bâti notre réputation : Everclear et Hanson, par exemple. Cela n'est pas pour autant l'objectif principal et je ne veux pas m'engager sur ce terrain. Il y a aussi beaucoup d'inconvénients à décrocher un contrat avec une grande maison de disques. Il faut dépasser ce problème. On sait que pour beaucoup d'Américains l'Europe est une issue. Pensez à Calvin Russell, musicien d'Austin *[découvert par Patrick Mathé, patron du label français New Rose].* En invitant des représentants européens, nous essayons de prolonger cette longue histoire d'artistes américains d'abord reconnus en Europe.

Propos recueillis par Bruno Lesprit

DÉPÊCHES

■ **PHOTOGRAPHIE : Jacques Defert a été nommé** délégué des Rencontres internationales de la photographie d'Arles, pour une durée de trois ans. Choisi à l'unanimité, il remplace Bernard Millet, qui devient directeur des affaires culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jacques Defert, cinquante ans, diplômé d'ethnologie, a été, de 1982 à 1988, conseiller pour les arts plastiques à la direction des affaires culturelles de la région Champagne-Ardenne, avant de diriger l'Institut français de Zagreb (Croatie), puis celui de Bratislava (Slovaquie). Depuis novembre 1998, il était consultant pour la photographie auprès de l'Association française d'action artistique au ministère des affaires étrangères. Avec cette nouvelle fonction, Jacques Defert est chargé d'animer et de coordonner l'activité photographique d'Arles, notamment le festival de juillet, dont l'édition 1999 est assurée par Gilles Mora sur le thème « Vive les modernités ».

■ **ARCHITECTURE : l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF),** présidée par Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans (PS), vient de se prononcer contre l'anonymat des concours d'architecture. *« Le principe de l'anonymat est contraire à la tradition française qui a toujours privilégié le contact et le dialogue avec les candidats »,* a souligné le président de l'AMGVF. Les élus des grandes villes demandent donc au gouvernement d'*« instaurer un dispositif compatible avec les textes européens »* mais qui permette de *« maintenir l'audition des candidats et le dialogue nécessaire entre ces derniers et le maître d'ouvrage »*, a indiqué M. Sueur, qui souhaite l'organisation d'une table ronde réunissant les pouvoirs publics, les architectes et les maires.

■ **CINÉMA : au 21e Festival de films de femmes de Créteil,** le prix de l'Association des femmes journalistes a été décerné à Marie-Hélène Rebois pour son œuvre *So Schnell, une transmission.* Il s'agit de la transmission aux danseurs de l'Opéra de Paris d'un ballet de Dominique Bagouet, *So Schnell*, par ceux qui furent les interprètes du chorégraphe, mort en 1992. La cinéaste s'est consacrée depuis cinq ans à suivre les processus de création des créateurs contemporains (François Raffinot, Susan Buirge, Daniel Larrieu).

■ **RÉCOMPENSES : les responsables de l'université Columbia de New York** ont décidé de décerner des diplômes honoraires à l'ancien champion du monde de boxe Muhammad Ali, au percussionniste et salsero Tito Puente, au metteur en scène de théâtre et de comédie musicale Julie Taymor et au linguiste Noam Chomsky, lors de la cérémonie de remise des diplômes aux étudiants.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
MARTINE
AUBRY
Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE
avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

La photographie pour rester vivant

Galeries à Paris. Outrances pornographiques ou portraits attractifs... des usages variés de l'enregistrement documentaire

TERRY RICHARDSON, galerie Emmanuel Perrotin, 30, rue Louise-Weiss, Paris 13e. Tél. : 01-42-16-79-79. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril. – INEZ VAN LAMSWEERDE, galerie Air de Paris, 32, rue Louise-Weiss, Paris 13e. Tél. : 01-44-23-02-77. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril. – EXPANDER, 10, galerie Jousse Seguin, 5, rue des Taillandiers, Paris 11e. Tél. : 01-47-00-32-35. Du lundi au samedi, de 11 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 24 avril. – INTUITION, galerie Alain Gutharc, 47, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 01-47-00-32-10. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 avril.

Le parcours est assez éprouvant. Mais il faut passer par là, par quatre galeries de l'Est parisien, pour vérifier combien la photographie dans ce qu'elle a de plus trivial, entre l'enregistrement et l'objet *ready-made,* permet à nombre d'artistes de pousser l'exploration de leur environnement et de leur identité. Et de prouver qu'ils sont bien vivants.

L'Américain Terry Richardson a atteint un point de non-retour à la galerie Emmanuel Perrotin. Depuis la rue, les grands murs de verre ont été sagement masqués pour ne pas épouvanter les passants. Ce qu'il y a dedans est *« à la limite de l'écœurement »*, lit-on dans un communiqué. D'un côté, des aliments nauséabonds ; de l'autre, des portraits d'hommes et femmes sur fond neutre, exhibant leur anatomie et leur sexualité.

Il y a un côté « branché », pas mal d'humour, des sourires sur les visages, des déguisements proches du guignol et de Mickey, des gadgets décalés rythmant les images crues, autant d'artifices qui font diverger le projet de la pornographie pour dresser une sorte de témoignage, entre grotesque et tragique, sur une communauté new-yorkaise underground.

Terry Richardson appartient à cette génération de photographes qui ont fait irruption dans la photo de mode au début des années 90 en lui donnant un aspect *trashy* (poubelle). Mais ses images de mode publiées sont des sucres d'orge à côté des outrances exposées. Et l'on a du mal à voir quel sens livrent ces documents accrochés comme des icônes. Le titre de l'exposition, « Je t'aime », leur confère une dose d'humanité. La pirouette est un peu mince.

La Néerlandaise Inez Van Lamsweerde, présentée juste à côté de Richardson, dans la galerie Air de Paris, démarque les images de mode qui ont fait sa réputation – dérangeantes photos manipulées à la palette graphique qui confèrent au mannequin un aspect mutant –, des œuvres pour galeries. Elle présente, dans sa première exposition personnelle à Paris, des autoportraits et portraits de proches, déclinant un protocole unique – personnes allongées, la tête reposant sur un coussin blanc, le visage maquillé de brun.

AIR DE PARIS

« Me », par Inez Van Lamsweerde.

Le titre est toujours *Me*. Moi. Inez Van Lamsweerde poursuit son exploration de l'identité et de la beauté, de l'apparence et du glamour, avec ces étranges visages noircis, seul indice qui rattache ce travail à la mode, et qui confirment le propos du critique Olivier Zahm : *« Lamsweerde voit le corps comme une extension de la cosmétique. »*

On retrouve Inez Van Lamsweerde dans l'exposition « Expander 10 », regroupant 37 artistes et une majorité d'images photographiques, qui se répandent littéralement dans la galerie Jousse-Seguin, sélectionnés par la (bonne) revue d'art contemporain *Blocnotes*. Mis à part la volonté de documenter le quotidien, il est difficile d'établir des correspondances entre les portraits lumineux d'une petite fille par Rineke Dijkstra, une bouche de métro nocturne tirée sur moquette de Philippe Durand, les portraits très *seventies* de David Lamelas, ceux de prostitués rétribués par Philip-Lorca diCorcia, ou le stade, lieu de rencontres et de solitude où l'événement se trouve dilué, vu par Bruno Serralongue,

L'exposition est conçue comme une mise en pages au mur, une succession de fichiers d'ordinateur qui s'ouvrent sur les cimaises, *« parce qu'il s'agit plus d'ouvrir que de signer, d'activer que de fixer »*, disent les organisateurs. Au risque de perdre le fil déroulé par chacun. La dernière livraison de *Blocnotes* (*Images mentales*, nº 16, 50 F), constituée de montages similaires, est accompagnée d'entretiens précieux avec les artistes. Le danger de l'exposition de groupe est encore plus visible à la galerie Alain Gutharc, où deux photos seulement de Jordan Crandall, qui évoquent l'intime livré en pâture, sont perdues parmi d'autres œuvres qui leur sont étrangères.

Michel Guerrin

Des créations divertissantes par l'ensemble 2e2m

ŒUVRES de Xiaoyong Chen, Laurent Martin, Benjamin Hertz, Oscar Strasnoy et Régis Campo. Noëmi Schindler, Stéphane Henoch (violons), Hervé Derrien (violoncelle), ensemble 2e2m, Renato Rivolta (direction). Le Trianon (Paris 18e), le 22 mars. Prochain concert, le 29 mars à 20 heures à l'auditorium Saint-Germain-des-Prés, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Mabillon. Œuvres de Pascale Criton (dont une création, *Le Passage des heures*) et de François Paris. Réservations (entrée libre) : 01-47-06-17-76.

Les concerts de l'ensemble 2e2m attirent régulièrement quelques centaines de personnes, appartenant en majorité à la même génération que les créateurs à l'affiche. Le premier de cette saison a pris place au Trianon, charmant théâtre à l'italienne du 18e arrondissement de Paris, le 22 mars.

Le Chinois Xiaoyong Chen (né en 1955) ne semble pas de prime abord se distinguer des créateurs asiatiques résidant en Europe : il affectionne les gradations rituelles et aspire à la fusion des cultures ancestrale (de l'Est) et contemporaine (de l'Ouest). Cependant, *Warp* permet peu à peu de lui reconnaître une touche de personnalité : malgré son arsenal de percussions et ses éclats récurrents de cordes, sa musique finit par s'imposer... en douceur. La sensation de déjà entendu produite incidemment par l'œuvre de Xiaoyong limite aussi l'intérêt des *Miniatures* pour violon et violoncelle de Laurent Martin (né en 1959) : tantôt lâchées dans une perspective indécise, tantôt resserrées autour d'un travail immédiat sur le motif.

Benjamin Hertz (né en 1971) démontre avec *Rengaine apocryphe de Bob l'Elégant à Henry Blue* que la maîtrise (impressionnante dans son cas) de la composition n'enfante pas obligatoirement une œuvre d'expression sévère.

PAUL AUSTER ET WALT DISNEY

Véritable perle d'un post-modernisme bien assumé, cette partition hantée par l'univers du romancier américain Paul Auster s'apparente d'entrée à l'accompagnement virtuose d'un *cartoon* loufoque. D'allusions en travestissements, elle parvient d'ailleurs à une citation du thème principal des *Trois Petits Cochons* de Walt Disney (*« Qui craint le grand méchant loup ? /C'est pas nous, c'est pas nous... »*) révélatrice du ton adopté par le compositeur. Ce dernier ne procède toutefois ni par zapping ni par collage, mais enchaîne et désagrège quantités d'éléments fugitivement reconnaissables.

La gravité est de retour avec *Bloc-notes de Midea (5)*, tiré par l'Argentin Oscar Strasnoy (né en 1970) d'une pièce de théâtre musical. Ici, l'on s'escrime à faire sentir à l'auditeur que chaque note a été longuement pesée avant d'être couchée sur le papier. L'épure ne tarde pas alors à devenir anonyme. Artisan d'un style dont on a déjà loué l'originalité (*Le Monde* du 7 novembre 1998), Régis Campo (né en 1968) se montre, lui, particulièrement généreux. Son *Concerto pour violon* propose presque à chaque instant d'entrer dans la danse en se laissant glisser dans les multiples spirales, cristallines ou moelleuses, d'une mélodie en devenir.

Comme celle de Hertz, la musique de Campo fait plus que divertir ; elle transporte de plaisir. Les interprètes ne se font d'ailleurs pas prier pour redonner en *bis* la savoureuse péroraison de ce *Concerto*... à la fois en *sol* et pour la main gauche (de la délicate Noëmi Schindler).

Pierre Gervasoni

NOUVEAU FILM

ENVOLE-MOI

■ Tiré, paraît-il, d'une histoire vraie, *Envole-moi* décrit une histoire d'amour entre un doux illuminé et une jeune fille atteinte d'une maladie incurable qui la laisse sur une chaise roulante et la condamne à court terme. Le scénario épouse la structure convenue d'une relation passant de la méfiance à l'affection, en transitant par quelques épisodes alternativement émouvants et souriants (au-delà parfois de la vraisemblance). Jusqu'à l'épreuve cathartique attendue, qui prendra la forme d'un envol sur une machine ailée construite par l'homme, gentil bricoleur. On apprendra à la fin du film, par une voix *off* d'outre-tombe, que l'amitié et l'amour sont plus importants que le sexe, préoccupation pourtant centrale de l'héroïne, bien décidée, au départ, à perdre sa virginité. Hypocritement, le scénario ne permettra pas vraiment de savoir si cet objectif a été atteint. La bande-son est, comme souvent dans les films sans imagination, encombrée de musique et de chansons pop. Les deux comédiens principaux exhibent leur technique sans donner l'impression d'être jamais habités par leur rôle. ***J.-F. R.***

Film britannique de Paul Greengrass. Avec Kenneth Branagh, Helena Bonham Carter. (1 h 42.)

SORTIR

PARIS

Compagnie Sun Ock Lee (1)
Compagnie Käfig (2)
La Biennale du Val-de-Marne continue son parcours original avec *Son mu ga, paramita*, une pièce de la compagnie Sun Ock Lee. La compagnie Käfig, quant à elle, reprendra *Récital,* un des plus beaux essais pour transformer le hip-hop en une langue personnelle, brillante. On avait découvert le spectacle à la Biennale de la danse de Lyon 1998. De la belle ouvrage.
(1) Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges, 94 Choisy-le Roi. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-48-90-89-79. 100 F.
(2) Espace culturel Le Charentonneau, 107, avenue Gambetta, 94 Maisons-Alfort. Le 27, à 20 h 45. Tél. : 01-43-96-77-58. 100 F.

Compagnie Catherine Escarret
Catherine Escarret donnera *Eva,* la première partie de son diptyque consacré aux mères. Elle s'est entourée d'enfants de huit à treize ans et de quatre danseuses professionnelles... La chorégraphe invite le musicien Jael, qui est selon elle *« une des grandes découvertes musicales de ces dernières années ».*
Théâtre du Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. Le 28, à 15 h 30. Tél. : 01-40-67-97-86. 90 F.

Quatuor Borodine
Les interprétations âpres, profondément senties, du Quatuor Borodine sont bien souvent d'une telle élévation spirituelle qu'elles valent bien de manquer la grand-messe de 11 heures. Un grand pape ne disait-il pas qu'il y a plus de religieux dans un quatuor de Beethoven que dans bien des musiques d'église ?
Chostakovitch : *Quatuors à cordes op. 138, op. 142 et op. 144.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 28, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.

Stock, Hausen et Walkman
Derrière ce nom référencé – qui n'a pas fait rire la famille Stockhausen – il y a deux Britanniques, Andrew Sharpley et Matt Wand, qui sortent de diverses machines des sons amusants et étranges. On pourra les entendre en direct dans ce nouveau lieu ouvert aux musiques électroniques, expérimentales et/ou dansantes, le Batofar, bateau-balise tout de rouge repeint. Le guitariste Noël Akchoté devrait rejoindre le duo à cette occasion.
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 60 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Corbeau
de Roger Corman. Américain, 1962, noir et blanc (1 h 33).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).

Intérieurs
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 31).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

La Soif du mal
d'Orson Welles. Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

SÉANCES SPÉCIALES

Documentaire sur grand écran
Le Cinéma des Cinéastes prolonge d'un mois le cycle « Vies privées », enrichi de quelques nouveaux titres. Parmi eux : *Voyage à Rouen,* un documentaire de Joseph Morder, *Documenter,* d'Agnès Varda (11 heures) ; *Les Yeux au plafond,* un moyen métrage inédit réalisé par Mathieu Amalric, *Du verbe aimer,* de Mary Jimenez (14 heures) ; *La Rencontre,* d'Alain Cavalier, suivie d'un débat animé par Serge Toubiana (18 heures) ; *Artémise,* de Joële van Effenterre, *Le Documentariste, ou le Roman d'enfance*, de Dominique Dubosc, séances suivies d'un débat en présence de l'auteur et de la monteuse Anne Baudry (21 heures).
Le Cinéma des Cinéastes. 7, avenue de Clichy. Paris 17e. Mº Place-Clichy. Tél : 01-53-42-40-20. Les 28 mars, 4 et 11 avril. 32 F et 37 F.

Nuit Tsai Ming Liang
Les Rebelles du Dieu Néon, Vive l'amour, La Rivière.
Cinéma Racine Odéon, 6, rue de l'école de médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Le 27, à partir de minuit. Tél. : 01-43-26-19-68. 85 F la nuit.

Cinéma muet en concert
Crise (Georg Wilhem Pabst, 1928). Musique de Kats-Chernin. Avec l'Ensemble Kontraste. Frank Strobel (direction).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-86. Le 27 mars, à 20 heures ; le 28, à 16 heures. 15 F et 25 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

François Boisrond
Galerie Rachlin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 mars au 15 mai. Entrée libre.

Jeremy Dickinson
Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 mars au 30 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre de Sénart
Œuvres de Schubert et Haydn. Bruno Rigutto (piano), Michaël Dian (direction).
La Rotonde, place du 14-Juillet, 77 Moissy-Cramayel. Le 27, à 20 h 45. Tél. : 01-60-60-02-63. 115 F.

Quatuor Artémis
Mozart : *Quatuor à cordes KV 421.* Beethoven : *Grande Fugue op. 133.* Verdi : *Quatuor à cordes.* Bartok : *Quatuor à cordes nº 6.*
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Le 28, à 12 heures et 15 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.

Limborg
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.

Sons of Silence
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 70 F.

Manic Street Preachers
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 28, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

Mano Solo
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-48-87-82-48. 120 F.

Fiesta fantastica
Musique et fiesta latine avec Panasuk Steel Band, Fanklin Lozada, Monica Lypso Combo.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Chorus des Hauts-de-Seine
Avec Steve Riley, Nathan, Zachary Richard (le 27, à Issy-les-Moulineaux) ; Nilda Fernandez (le 27, à Chaville) ; Serge Reggiani (le 27, à Clamart) ; Stéphane Blok, Pigalle (le 27, à Clichy), Princess Erika, Djama (le 27, à Gennevilliers) ; Anne Sylvestre (le 27, à Suresnes ; le 28, à Vanves) ; Zachary Richard (le 28, à Colombes).
Chorus des Hauts-de-Seine, tél. : 01-47-74-51-11.

DERNIERS JOURS

28 mars :
Amérique latine, Caraïbes : une nouvelle génération d'artistes
Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. Tél. : 01-48-04-37-99. 20 F et 35 F.

Rosemarie Trockel, Carsten Höller, Peter Fischli, David Weiss
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 19 F et 27 F.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

SAMEDI 27 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Le retour à la guerre. Avec Marc Ferro, Claude Lefort. **LCI**
23.20 Eisenhower, du débarquement à la maison blanche. **Forum Planète**

MAGAZINES

19.00 T.V. +. **Canal +**
20.10 Le Club. Dominique Wilms. **Ciné Classics**
20.45 La Semaine d'Histoire. **Histoire**
21.05 Thalassa. **TV 5**
21.35 Metropolis. Louis Guilloux. René Vautier. A vos musées ! : Musée des beaux-arts du Havre. **Arte**
22.15 Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres. **TV 5**
23.10 Union libre. **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.10 Le Feuilleton de la vie. Au cœur de la vallée [3/8]. **France 3**
20.30 Hans Hartung. **Forum Planète**
20.40 L'Aventure humaine. Le Chant de l'île : le petit bonheur des Sardes. **Arte**
20.50 Toutes les drogues du monde. La drogue et notre santé. **Odyssée**
21.20 Inde, naissance d'une nation. Politique extérieure : la vision d'un homme. **Odyssée**
21.40 Marcel Carné, ma vie à l'écran. **Ciné Classics**
21.55 Steve McQueen, le rebelle tranquille. **Canal Jimmy**
22.05 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. **Planète**
22.30 D-Day. **Forum Planète**
22.35 Profil grande école. Rêves d'énarques. **France 3**
23.00 Chili, la mémoire obstinée. **Planète**
23.00 Les Descendants. [7/13]. Les Hohenzollern. **Histoire**
23.55 Music Planet. Close to You, Remembering the Carpenters. **Arte**
0.00 Chrétiens d'Orient. [1 et 2/4] **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Euro 2000. Arménie - Russie. **AB Sport**
17.20 Football. Euro 2000. Bielorussie - Suisse. **TSR**
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Finale. **Eurosport**
20.30 Football. Euro 2000. France - Ukraine. **TF 1**
20.30 Roller Indoor de Bercy. Sports fun. **Paris Première**
20.45 Basket-ball. Pro A : ASVEL - Limoges. **Eurosport**
22.30 Golf. PGA américaine. **AB Sport**

MUSIQUE

21.00 Sadko. Opéra de Rimski-Korsakov. Par l'Orchestre et les Chœurs du Kirov, dir. Valery Gergiev. **Muzzik**
21.55 Quatre Pièces, de Verdi. Avec Marie Alexis, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la Radio suédoise, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
22.10 Concert R.E.M. Enregistré le 9 mars 1999. **Canal +**
23.35 Métropole groove. Au Dôme de Marseille. **M 6**
23.35 Whitney Houston. Washington 97. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.25 Un tramway nommé Désir. Glenn Jordan. **Ciné Cinémas**
20.30 L'An mil. J.-D. de La Rochefoucauld. **Festival**
20.55 Le Secret de Saint-Junien. Christiane Spiero. **France 3**
20.55 Unis pour le pire. Jeff Bleckner [1 et 2/2]. ♻. **Téva**
22.35 Une femme de Derry. Tom Collins. **Arte**
23.25 Un coupable. Roger Hanin. **Festival**

SÉRIES

21.00 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.). **Canal Jimmy**
22.15 The Practice. Trahisons (v.o.). La bénédiction (v.o.). **Série Club**
22.20 High Incident. Jusqu'à ce que la mort nous sépare. **13ème Rue**
22.40 C-16. [1/2]. Le prix d'un enfant. O. **M 6**
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Le siège [3/3]. **Canal Jimmy**
1.10 Friends. Celui qui attrape la varicelle (v.o.). **France 2**

FILMS

23.00 True Romance ■ ■
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) ✪. **Ciné Cinéma 1**
23.00 Dracula, prince des ténèbres ■
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 90 min) ✪. **Ciné Cinéma 3**
23.00 L'Invraisemblable Vérité ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) ✪. **Cinétoile**
0.20 Muriel ■ ■ ■
Alain Resnais (France - Italie, 1963, 180 min) ✪. **Cinétoile**
0.30 Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■
Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinéma 3**
0.30 The End of Violence ■
Wim Wenders (Etats-Unis, 1997, 120 min) O. **Canal +**
0.40 Quatre hommes et une prière ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min) ✪. **Ciné Classics**
0.40 Marion ■ ■
Manuel Poirier (France, 1996, 165 min) ✪. **Cinéstar 2**

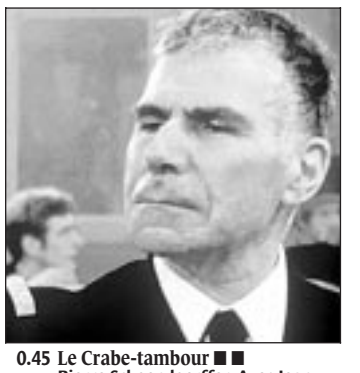

0.45 Le Crabe-tambour ■ ■
Pierre Schoendoerffer. Avec Jean Rochefort, Jacques Dufilho (F, 1977, 120 min) ✪. **Ciné Cinéma 2**
0.55 Les Amants du Pont-Neuf ■ ■
Leos Carax (France, 1991, 125 min) O. **Arte**
2.05 Monsieur Verdoux ■ ■ ■
Charles Chaplin (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 125 min) ✪. **Ciné Classics**
2.35 Le Bon et les Méchants ■ ■
Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) O. **Ciné Cinéma 3**
3.15 Le Nom de la rose ■ ■ ■
Jean-Jacques Annaud (F - It. - All., 1986, 130 min) ✪. **Cinéstar 1**
3.20 La Mort aux trousses ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, v.o., 130 min) ✪. **Cinétoile**
3.25 La Belle Noiseuse ■ ■ ■
Jacques Rivette (France, 1991, 125 min) ✪. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Football. Euro 2 000. France - Ukraine.
22.40 Hollywood Night. Un atout de charme. Téléfilm. Ralph Portillo. ♻.
0.15 Certains Leeb jazz à Nice.

FRANCE 2

19.14 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Le monde est petit.
19.50 Politiquement correct.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Chance aux chansons.
23.10 Union libre.
0.45 Journal, Météo.
1.10 Friends. Celui qui attrape la varicelle (v.o.). ✪.
1.30 La Nuit du Caméthon.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Feuilleton de la vie.
20.40 Tout le sport.
20.55 Le Secret de Saint-Junien. Téléfilm. Christiane Spiero. ✪.
22.35 Profil grande école. Rêves d'énarques.
23.35 Météo, L'Euro, Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.30 et 1.50 **Saturnales.** Journal des spectacles. **0.40** Le gala d'Alagna.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.05
19.00 T.V. +.
20.04 Jean-Luc et Faipassa. ✪.
20.05 Daria. ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. **20.35** Evamag. Haute couture. ✪. **21.00** Spin City. Coup de chaleur. ✪. **21.20** A la une. Retrouvailles. ✪. **21.45** South Park. Les journées vaches. O.
22.10 Concert R.E.M.
23.00 Cronos ■ Film. G. del Toro. ♻.
0.30 The End of Violence ■ Film. Wim Wenders. O.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 27 mars 1949.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes. L'Ukraine, un pivot géopolitique ?
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. [3/3]. ✪.
20.40 L'Aventure humaine. Le Chant de l'île. Le petit bonheur des Sardes.
21.35 Metropolis. Louis Guilloux. René Vautier. A vos musées !
22.35 Une femme de Derry. Téléfilm. Tom Collins (v.o.). ✪.
23.55 Music Planet. Close to You, Remembering the Carpenters.
0.55 Les Amants du Pont-Neuf ■ ■ Film. Leos Carax. O.

M 6

19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. **20.50** Charmed. L'homme de mes rêves. ✪. **21.45** The Sentinel. Le point faible. O. **22.40** C-16. Le prix d'un enfant. O.
23.35 Métropole groove.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. 38e journée mondiale du théâtre.
22.35 Opus. Marguerite Monod.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Les Fiançailles au couvent. Opéra de Prokofiev. Par le Chœur du Grand Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Guillaume Tourniaire.
23.07 Présentez la facture. Festival Claviers au Mans.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Johann Peter Salomon, le premier imprésario. Œuvres de Haydn, J.S. Bach, C.P.E. Bach, Mozart, Cherubini, Beethoven.
22.00 Da Capo. Leopold Stokowski. Œuvres de J.S. Bach, Wagner, Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski, Menotti.

Le Monde TELÉVISION

CANAL +

20.35 Evamag
« Eva mag » est une sitcom en vingt épisodes de vingt-six minutes produite par Canal +. Réalisée avec de gros moyens, elle est enregistrée en public. Ecrits par Isabelle Dubernet et Eric Fuhrer, les scénarios et les dialogues ont été relus et corrigés par Joëlle Goron et Laurent Baffie. L'action se situe dans la rédaction d'un magazine féminin dirigé par une rédactrice en chef complètement tapée.

CANAL +

22.10 Concert R.E.M.
Jusque-là, les musiciens d'Athens (Georgie) préféraient cultiver en secret la magie de chansons qui, depuis le début des années 80, ont fait de R.E.M. l'un des groupes les plus influents du rock alternatif américain. Cette fois-ci, Michael Stipe, Peter Buck et Mike Mills ont dû se plier aux impératifs du plan destiné à relancer la carrière, pour l'instant décevante, de leur nouvel album, *Up*.

CINÉ CINÉMA 3

0.30 Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■
Un psychanalyste accepte de recevoir la sœur d'une jeune patiente plongée dans la névrose. Cette femme, très belle, est mariée à un gangster. Puisqu'il s'agit de Kim Basinger, on ne s'étonne pas que le psychanalyste se laisse entraîner dans une liaison torride et tordue. Une soirée de grand frisson ne se refuse pas. Ce film, réalisé par Phil Joanou, est diffusé en v.o.

DIMANCHE 28 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Le retour à la guerre. Avec Marc Ferro, Claude Lefort. **LCI**
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invitée : Martine Aubry. **LCI**
21.15 Abeilles, une société bien structurée. **Forum Planète**
23.20 Jérusalem, ville sainte écartelée. **Forum Planète**

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Spéciale poésie. Invités : Jean-Michel Delacomptée ; Jean-Jacques Lefrère ; Claude Jeancolas ; Christine Fersen ; Roland Blanche. **La Cinquième**
12.05 Argent public. Les ordures ménagères ; Val d'Europe, la ville de Mickey ; Les PV. Invités : Pierre Bonte ; Bruno Kern. **La Cinquième**
12.30 Arrêt sur images. La guerre au Kosovo ; Roland Dumas, présumé coupable ? Invités : Arnaud Montebourg ; Georges Kiejman. **La Cinquième**
14.10 Planète animal. L'arche, 2 000 ans après [10/16] : Les primates. **TMC**
15.10 Planète Terre. L'Ouest américain [5/8] : La conquête du rail [2/2]. **TMC**
15.30 Envoyé spécial, les années 90. L'héritier et les réfugiés. Survivre à Moscou. **Histoire**
16.00 Le Sens de l'Histoire. Les assassins de chefs d'Etat. Invités : André Kaspi ; Philippe Moreau-Deforges ; Serge Bernstein. **La Cinquième**
16.55 Zapping Best. **Disney Channel**
18.05 Stade 2. Invité : Philippe Candeloro. **France 2**
18.30 Le Gai Savoir. Parlez-vous encore français ? Invités : Michel Tournier ; Henriette Walter ; André Brincourt ; Maurice Druon ; Rachid Djaïdani ; Yves Coppens. **Paris Première**
19.00 Public. Invités : Alain Richard ; François Fillon ; Hervé de Charrette. **TF 1**
19.00 Le Club. Dominique Wilms. **Ciné Classics**
20.35 Thema. Goethe, l'homme et son mythe. **Arte**
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Gérard-Slama ; Pierre Chuvin ; Marie-Anne Matard Bonucci. **Histoire**
20.50 Zone interdite. CRS : derrière le bouclier. **M 6**
21.05 Faut pas rêver. Escapade en Devoluy. Norvège : Train du froid. France : La vie au château. Cambodge : Cerf-volant chanteur. **TV 5**
22.30 Politique dimanche. Avec Marie-Georges Buffet. **France 3**
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Années 30, l'ordre et l'architecture. **Histoire**
0.25 Metropolis. Louis Guilloux. René Vautier. A vos musées ! **Arte**

DOCUMENTAIRES

17.10 Vivien Leigh. Inoubliable Scarlett. **Paris Première**
17.30 Promenades sous-marines. [8/26]. La nuit sous-marine. **Planète**
17.30 Toutes les drogues du monde. Solutions de rechange. **Odyssée**
17.35 Couples légendaires. Greta Garbo et John Gilbert. **La Cinquième**
17.55 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. **Planète**
18.30 Les Descendants. [7/13]. Les Hohenzollern. **Histoire**
18.50 Chili, la mémoire obstinée. **Planète**
19.00 Les Chevaliers de la Manjha. **Odyssée**
19.30 Les Chrétiens d'Orient. [1 et 2/4]. **Histoire**
20.00 Emmanuel Krivine, croisé de la musique. **Mezzo**
20.20 Inde, naissance d'une nation. La démocratie. **Odyssée**
20.35 Portraits de gangsters. [8/10]. Meyer Lansky. **Planète**
20.45 Tortuga, l'île des flibustiers. **Odyssée**
21.40 Le Feu de la Terre. [1/6]. Du volcan interdit à la montagne de Dieu. **Odyssée**
22.00 Vie et mort de l'étrange docteur Turing. **Planète**
22.35 La Chine, dragon millénaire. Hangzhou, paradis de la soie. **Odyssée**
22.50 Cinq colonnes à la une. **Planète**
23.40 Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [3/3]. Femmes et politique. **France 2**
23.50 La Guerre du Golfe. [4/4]. Un goût d'inachevé. **Planète**
0.10 Les Aventuriers de l'extrême. Chantal Mauduit. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Patinage artistique. Championnats du monde : gala de clôture. **Eurosport**
19.00 Tennis. Tournoi féminin de Key Biscayne : finale. **Eurosport**
23.30 Golf. PGA américaine. Players Championship : dernier jour. **AB Sport**

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 8. 16 juillet 1957. **Muzzik**
19.05 Mozart. *Sonate pour piano KV279.* Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
19.25 Beethoven. *Missa solemnis.* Dir. Bernard Haitink. **Muzzik**
20.30 Bach. *La Passion selon saint Jean.* Par le Concentus Musicus de Vienne et le Tölzer Knabenchor, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
21.00 Doudou N'Diaye Rose et le bagad Men Ha Tan. Angoulême, 1998. **Muzzik**
23.00 John Pizzarelli chante les Beatles. Montreal, 1998. **Paris Première**
1.00 Sérénade Orchestra. Enregistré au Château de Maisons-Lafitte. **TF 1**

TÉLÉFILMS

17.20 Jéronimos. Williams Crépin [1 et 2/2]. **Festival**
17.30 Tourbillons. Josée Dayan [1/5]. **Téva**
17.45 Fragile Emily. Noel Nossek. **RTL 9**
20.40 Les Affinités électives. Claude Chabrol. **Arte**
20.55 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. **Téva**
22.10 Un chien écrasé. Daniel Duval. **Festival**
22.15 L'Amour en prime. Patrick Volson. **TV 5**
22.30 Les Yeux bandés. Marijan D. Vajda. **Téva**
23.35 Les Enfants de Lascaux. Maurice Bunio. **Festival**

SÉRIES

17.15 Invasion planète Terre. Interdimension. ✪. **Canal +**
18.55 Stargate SG-1. Conseil de famille. **M 6**
19.45 Ally McBeal. World's Without Love (v.o.). **Téva**
20.30 Dream On. Poussé par le désir (v.o.). **Canal Jimmy**
20.55 Wycliffe. [1 et 2/2]. La danse des scorpions. **France 3**
21.00 Friends. The One with Chandler's Work Laugh (v.o.). **Canal Jimmy**
22.35 New York Police Blues. Dans l'attente d'un cœur (v.o.). **Canal Jimmy**
23.50 Oz. S'évader d'Oz (v.o.). **Série Club**
23.50 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

19.30 Au hasard Balthazar ■ ■
Robert Bresson (France, 1966, N., 95 min) ✪. **Cinétoile**
19.45 Le Crabe-tambour ■ ■
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) ✪. **Ciné Cinéma 3**
20.30 Quatre hommes et une prière ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
20.40 Astérix chez les Bretons ■
Pino Van Lamsveerde (F - Dan., 1986, 90 min) ✪. **Disney Channel**
20.40 Les Grands Fonds ■
Peter Yates (Etats-Unis, 1977, 130 min) ♻. **RTL 9**
20.45 Le Bon et les Méchants ■ ■
Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) O. **Ciné Cinéma 1**
20.50 Broken Arrow ■ ■
John Woo (Etats-Unis, 1996, 120 min) ♻. **TF 1**
21.00 La Tentation de Vénus ■ ■
Istvan Szabo (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 120 min) ✪. **Paris Première**
22.00 Sur les quais ■ ■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
22.20 Le Cercle des poètes disparus ■ ■
Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.20 Le Samouraï ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1967, 105 min) ✪. **13ème Rue**
22.35 Prince Donegal ■ ■
Michael O'Herlihy (Grande-Bretagne, 1966, 115 min) ✪. **Disney Channel**
23.00 Pas de problème ! ■ ■
Georges Lautner (France, 1975, 105 min) ✪. **TF 1**
23.40 Crash ■ ■
David Cronenberg (Canada, 1996, v.o., 100 min) ✪. **Ciné Cinéma 3**

23.45 L'Air de Paris ■ ■
Marcel Carné. Avec Jean Gabin, Roland Lesaffre (France - Italie, 1954, N., 105 min) ✪. **Ciné Classics**

23.50 Vanina Vanini ■ ■
Roberto Rossellini. Avec Sandra Milo, Laurent Terzief (France - Italie, 1961, v.o., 120 min) ✪. **France 3**
23.50 Qui était donc cette dame ? ■ ■
George Sidney (Etats-Unis, 1959, N., 110 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.10 Rick Hunter, inspecteur choc. ✪.
16.05 Mitch Buchannon. ✪.
17.00 Dawson. ✪.
17.50 Patinage artistique.
18.58 L'Euro en poche.
19.00 Public. Invité Charles Pasqua.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Broken Arrow ■ ■ Film. John Woo. ♻.
22.50 Ciné dimanche.
23.00 Pas de problème ! ■ ■ Film. Georges Lautner. ✪.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
1.00 Sérénade Orchestra. Concert enregistré au Château de Maison-Lafitte.

FRANCE 2

14.10 Vivement dimanche.
16.15 Naturellement.
17.10 L'Euro.
17.15 Nash Bridges. ✪.
18.00 Parcours olympique.
18.05 Stade 2.
19.10 et 23.30 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.15 Vivement dimanche prochain.
19.50 Politiquement correct.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Firme. Film. Sydney Pollack. ✪.
23.40 Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [3/3].
0.50 Journal, Météo.
1.15 Musiques au cœur. Thaïs au Caire : histoire d'un opéra.

FRANCE 3

14.30 Sports dimanche. **14.40** Tiercé à Auteuil. **15.00** Athlétisme. **16.15** Cyclisme.
17.43 et 22.25 **L'Euro, mode d'emploi.**
17.45 Va savoir.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Bol d'air.
20.15 Le Feuilleton de la vie.
20.50 Consomag.
20.55 Wycliffe. La danse des scorpions [1 et 2/2] . ✪.
22.30 Politique dimanche.
23.25 Météo, Soir 3.
23.49 Cinéma de minuit. Cycle Aspects du cinéma italien.
23.50 Vanina Vanini ■ ■ Film. Roberto Rossellini (v.o.). ✪.

CANAL +

15.25 Le Trésor perdu des conquistadores. Téléfilm. Jorge Montesi. ✪.
16.55 A la une. ✪.
17.15 Invasion planète Terre. ✪.
18.00 Le Défi ■ Film. B. Swain. ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.45 Ça cartoon.
20.35 Petits désordres amoureux ■ Film. Olivier Péray. O.
22.10 L'Equipe du dimanche. Spécial rugby.
0.40 La Fille d'en face ■ Film. Eric Schaeffer. ✪.
2.10 Gloria ■ ■ Film. John Cassavetes (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 Les Bayakas, pygmées d'Afrique.
16.00 Le Sens de l'Histoire.
17.35 Couples légendaires.
18.05 Daktari. ✪.
19.00 Maestro. Un top trio.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Bob et Margaret, ensemble pour le pire. [13/13]. ✪.
20.35 Thema. **Goethe, l'homme et son mythe.** **20.40** Les Affinités électives. Téléfilm. Claude Chabrol. ✪. **22.35** Goethe et les femmes. **23.20** Goethe, l'invention d'un mythe.
0.25 Metropolis. Louis Guilloux. René Vautier. A vos musées !
1.25 La Double Vie des chiens.

M 6

13.15 Racines II. Téléfilm. John Erman [3 et 4/7]. ✪.
17.00 Le Bourgeois se rebiffe. Téléfilm. Jean-Pierre Alessandrini. ✪.
18.55 Stargate SG-1. ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6. Spécial Mexique.
20.35 et 0.55 **Sport 6.**
20.50 Zone interdite. CRS : derrière le bouclier.
22.45 Météo, La Minute Internet.
22.50 Culture pub. La plate-forme anxiogène. Le succès des marques scandinaves.
23.20 Top Girl. Téléfilm. Joe D'Amato. ✪.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Le Concert. Rock. Blondie. Au Festival Inrokuptible, en 1997.
21.45 Laissez-Passer.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Comme de bien entendu.
20.30 C'était hier. Wilheim Backhaus, piano : Œuvres de Beethoven.
22.00 En musique dans le texte.
23.07 Transversales.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Hommage à Renata Scotto. Œuvre de Puccini : *Madame Butterfly*, 1er acte, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Rome, dir. John Barbirolli. *Madame Butterfly*, 2e acte, par le Chœur Ambrosian et la Philharmonia, dir. L. Maazel.
22.25 Soirée lyrique (suite). *Otello*, musique de ballet, de Verdi, par le Metropolitan Symphony Orchestra, dir. J. Levine : Œuvres de Tosti, Pizzetti, Donizetti.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
⊘ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELÉVISION

LA CINQUIÈME

16.00 Le Sens de l'Histoire
Les meurtres politiques existent depuis toujours mais leur fréquence a considérablement augmenté au XXe siècle. A l'aide de documents d'archives et des explications éclairantes du psychanalyste Daniel Sibony, ce documentaire de cinquante-deux minutes signé Valérie Lumbroso revient sur les grands crimes politiques de ces dernières années et sur les motivations présumées des assassins.

PLANÈTE

22.00 La Vie et la Mort de l'étrange docteur Turing
Ses professeurs de mathématiques le disaient médiocre. Pourtant Alan Turing (1912-1954) révolutionna les mathématiques en inventant le premier ordinateur avec programme intégré et en créant l'intelligence artificielle. Il fait la preuve de son génie pendant la seconde guerre mondiale en brisant le secret d'Enigma, le système de chiffrage « inviolable » allemand.

FRANCE 3

23.50 Vanina Vanini ■ ■
A Rome, en 1823, un jeune carbonaro s'évade du château Saint-Ange et, blessé, trouve refuge dans la maison du prince Vanini. La fille du prince s'éprend de lui, s'enfuit avec lui mais veut le détourner de la cause politique. Le lyrisme de la mise en scène de cette chronique romantique et le fascinant travail sur la couleur rappellent, s'il en était besoin, le sens plastique de Roberto Rossellini. En v.o.

Le Monde

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 MARS 1999

M. Le Chevallier a démissionné du Front national et dénonce l'attitude « nuisible » de M. Le Pen

TOULON
de notre correspondant

Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, a annoncé, dans la nuit du 26 au 27 mars, qu'il démissionnait du Front national, à la suite de *« nombreux gestes de Jean-Marie Le Pen nuisibles à notre mouvement »*. Dans cette déclaration à l'Agence France-Presse, le maire de la plus importante des quatre villes conquises par le FN en 1995 explique que *« cette démission se voit imposée par l'absence de soutien de la part de Jean-Marie Le Pen à la politique de jeunesse menée par la majorité municipale de Toulon »*.

Il fait ainsi référence à une opposition croissante de sa propre majorité, exprimée notamment dans l'affaire de « Jeunesse toulonnaise » (JT), une association paramunicipale récemment mise en liquidation judiciaire et sur laquelle son épouse et adjointe à la jeunesse, Sandrine Le Chevallier, avait la haute main.

Le 25 mars, le conseil municipal s'était prononcé pour la municipalisation de cette association, mais les neuf élus mégrétistes – qui, la veille, avaient décidé de quitter la majorité – refusaient de prendre part au vote ; ils étaient rejoints par quatre autres membres de la majorité. Les élus FM-MN réclamaient également la démission de Sandrine Le Chevallier, démontrant ainsi un ressentiment partagé par de nombreux élus d'extrême droite voyant dans l'épouse du maire un symbole de népotisme et de gestion critiquables. C'est le second coup de semonce pour le maire qui, le 26 février, avait été mis en minorité par les mégrétistes dans cette même affaire.

De fait, c'est en octobre 1998 que la fronde contre le couple Le Chevallier s'était ouvertement manifestée par la constitution du « groupe des dix élus » du FN qui critiquait une forme de confiscation du pouvoir et l'absence de dialogue dans la gestion des affaires communales. Ce groupe était alors cimenté par une sympathie pour Eliane de La Brosse, marginalisée après avoir contesté une décision de Sandrine Le Chevallier concernant « Jeunesse toulonnaise ». Quelques semaines plus tard, la fracture entre M. Le Pen et M. Megret devait encore accentuer les fractures au sein de la majorité toulonnaise.

Il semble, de surcroît, que Jean-Marie Le Chevallier, député européen sortant, n'ait pu convaincre Jean-Marie Le Pen de lui accorder une place en bonne position sur la liste FN aux européennes de juin. *« J'attendais de M. Le Pen un geste de soutien. Quand il a défendu sa femme, je n'ai rien dit. Je défends ma femme, qui a fait un travail formidable »*. Visiblement isolé, le maire de Toulon a préféré quitter cette majorité qui n'en est plus une. Néanmoins, les élus, y compris ses proches, sont étonnés d'une décision que le maire, de toute évidence, a pris seul, sans la moindre concertation.

José Lenzini

Le Parti socialiste privilégie la représentation des grandes régions dans sa liste pour les européennes

Dix nouveaux candidats du PS figurent parmi les vingt-six premiers éligibles

LA GUERRE DU KOSOVO risque de peser fortement sur la convention *« nation-Europe »* du Parti socialiste, samedi 27 et dimanche 28 mars à Paris, qui sera conclue par un discours de Lionel Jospin. Mais l'enjeu principal est d'arrêter la liste européenne du PS, sur laquelle les militants voteront du 31 mars au 2 avril.

Samedi matin, la commission électorale prendra connaissance des ultimes arbitrages du premier secrétaire, François Hollande, et un conseil national devra trancher dans la soirée sur l'ordre des places. Sur les 26 premières places éligibles, trois sont réservées au MDC – Sami Naïr, 3e , Béatrice Patrie, 16e , et Catherine Coutard, 26e –, et trois au PRG – Catherine Lalumière, en 4e position, Michel Dary en 15e et Michel Scarbonchi, à la 25e –, les socialistes observant une parité parfaite entre sortants et entrants.

Sur ses 16 sortants, le PS devrait rajouter à la liste des 5 non-représentés Marie-Jo Denys, et il peut aligner 10 nouveaux sur les 26 premiers, en jouant le rajeunissement, la parité et, surtout, la représentation des huit grandes régions qui étaient prévues dans le projet avorté de réforme du scrutin européen (*Le Monde* du 25 mars). Ultime surprise : Henri Nallet, qui devait être en bonne place sur la liste, comme co-auteur, avec le Britannique Robin Cook, du manifeste du Parti des socialistes européens, et dont le nom est aussi avancé pour un poste de commissaire européen, a déclaré forfait *« pour raisons personnelles »*.

Sur les 26 premiers, les nouveaux candidats devraient être Jean-Claude Fruteau, premier fédéral de La Réunion, proche de M. Jospin, deux fabiusiens, Gilles Savary (Grand Sud-Ouest) et François Zimeray (Nord-Normandie), l'ex-rocardien Bernard Poignant, maire de Quimper, pour le Grand-Ouest, et, pour la Gauche socialiste et l'Ile-de-France, Harlem Désir. Chez les nouvelles candidates, Marie-Hélène Gillig, adjointe au maire de Strasbourg et proche de Catherine Trautmann, devrait être dans le groupe de tête ainsi qu'Adeline Hazan, toutes deux pour le Grand-Est, Catherine Guy-Quint (Centre-Massif central) et l'ex-popereniste Anne Ferreira (Nord-Normandie). Plus contestée, Martine Roure devrait représenter le Grand Sud-Est. Entre la 26e et la 31e place, Alain Fillola et Christine Pujol pour le Grand Sud-Ouest, Bettina Laville (Grand-Est), Bernard Soulage (Grand Sud-Est) et le président du Mouvement des jeunes socialistes, Hugues Nancy, sont bien placés.

CONVENTION CONSENSUELLE

Au-delà de l'ultime bataille de places, la convention devrait être plutôt consensuelle. Le texte de la direction, qui reprend l'idée d'une *« Fédération d'Etats-nations »*, a été très largement adopté : sur 109 541 inscrits et 50 524 votants, soit une participation – moyenne – de 46,12 %, il a recueilli ; 89,91 %, 3,17 % des militants ne s'étant pas prononcés.

Emmenés par Alain Vidalies, les ex-poperenistes qui avaient obtenu 5,43 % au congrès de Brest, en novembre 1997, font, avec leur texte alternatif, un saut de puce en pourcentage (6,92 %) mais pas en voix. La gauche socialiste qui avait accepté un statut « contributif » pour ses sept amendements – ne pouvant être votés que par les militants favorables au texte de la direction –, essuie une semi-défaite, aucun d'entre eux ne franchissant la barre des 50 %.

Son amendement emblématique sur la Banque centrale européenne (BCE) ayant obtenu 30,96 %, Jean-Luc Mélenchon sera fondé à parler de semi-victoire. M. Hollande devrait intégrer l'idée, reprise dans l'accord avec le MDC et le projet de « programme commun », de réformer le statut de la BCE pour lui assigner comme *« objectif principal, la croissance et l'emploi »*. Le 25 mars, lors d'une réunion à Grenoble (Isère), avec le maire, Michel Destot, et André Vallini, premier fédéral, M. Hollande avait déjà insisté sur la nécessité d'avoir *« un pouvoir politique en face de la Banque centrale »*, le conseil de l'euro devant devenir *« un véritable gouvernement économique »*.

Michel Noblecourt

SG et Paribas contestent l'offre de la BNP

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et Paribas ont décidé de contester en justice la décision du Conseil des marchés financiers du 16 mars, jugeant recevables des offres publiques d'échange déposées le 9 mars par la BNP sur les titres Paribas et Société générale. Le recours, déposé devant la cour d'appel de Paris vendredi 26 mars, demande l'annulation de cette décision. La cour d'appel devrait rendre son avis dans un délai assez court, pas plus de quelques semaines. Le recours de la Société générale et Paribas n'est pas suspensif, c'est-à-dire qu'il ne bloque pas le processus qui va voir le Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Cecei) se prononcer sur les offres de la BNP lundi 29 mars et ensuite, si sa décision est favorable, la Commission des opérations de Bourse donner son avis.

Le passage à l'heure d'été

POUR LA PLUPART des pays d'Europe, le passage à l'heure d'été intervient cette année la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars. Il convient d'avancer montres et réveils d'une heure : à 2 heures d'hiver, on affiche 3 heures d'été. L'heure légale en France passe ainsi de GMT + 1 à GMT + 2, prenant deux heures d'avance par rapport à la course du Soleil. Aux Etats-Unis, le changement d'heure est prévu pour la nuit du samedi 3 au dimanche 4 avril.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : 300 policiers ont manifesté, vendredi 26 mars, pour protester contre la condamnation,** la veille, de cinq de leurs collègues, par le tribunal de Versailles (*Le Monde* du 27 mars). Les magistrats avaient infligé deux à quatre ans de prison ferme pour *« violences »* et *« agressions sexuelles »* aux cinq fonctionnaires de la brigade des stupéfiants de Bobigny à la suite d'une dénonciation de deux dealers, corroborée par plusieurs examens médicaux.

■ **FAIT DIVERS : une information judiciaire a été ouverte pour *« recherche des causes de la mort »*,** après le décès, vendredi 26 mars, d'une directrice d'école primaire, dans l'incendie de son établissement, à Massingy, près de Rumilly (Haute-Savoie). Fabienne Favory, 48 ans, surveillait l'école, qui avait fait l'objet de dégradations.

■ **JUSTICE : Roger Fenech, 75 ans, ancien vice-président du conseil régional et du conseil général du Rhône,** ex-président départemental du Centre des démocrates sociaux (CDS), a été condamné, vendredi 26 mars, par le tribunal correctionnel de Lyon à deux ans de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende dans le cadre d'une affaire de financement politique illégal. M. Fenech était poursuivi pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, notamment, pour avoir fait prendre en charge certaines dépenses liées à ses activités politiques par France Publi-Presse, éditeur de périodiques gratuits.

■ **MNEF : Michel Beurnier, responsable de plusieurs mutuelles étudiantes liées à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), a été remis en liberté**, vendredi 26 mars, après quarante heures de garde à vue. Aucune charge n'a été retenue contre lui.

■ **PRESSE : YVES DE CHAISEMARTIN, PDG de la Socpresse et de *France-Soir,*** a décidé de reporter au vendredi 3 avril le conseil d'administration, prévu lundi 29 mars, qui devrait entériner la cession du journal à Georges Ghosn (*Le Monde* du 27 mars). Vendredi 26 mars, le comité d'entreprise a refusé de rendre un avis et demandé des informations supplémentaires. Il est prêt à agir en référé si les documents demandés ne sont pas fournis. Lundi, M. de Chaisemartin doit rencontrer les représentants du syndicat du Livre-CGT parisien.

■ **AEROSPATIALE : la Commission des participations et transferts a rendu un avis favorable** sur les modalités de la fusion entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies arrêtées en février par le gouvernement et le groupe Lagardère.

■ **LVMH : le groupe de luxe français a cédé pour environ 10 milliards de francs** (1,52 milliard d'euros) 4 % de sa participation dans le britannique Diageo (spiritueux), dans le cadre d'un programme de rachat par le groupe britannique de ses propres titres.

Tirage du *Monde* daté samedi 27 mars 1999 : 535 534 exemplaires.